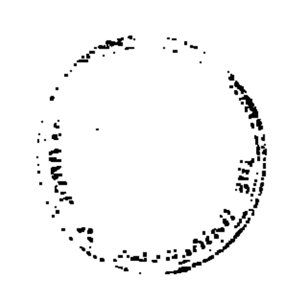
us grande « rigueur » sur la bande FM

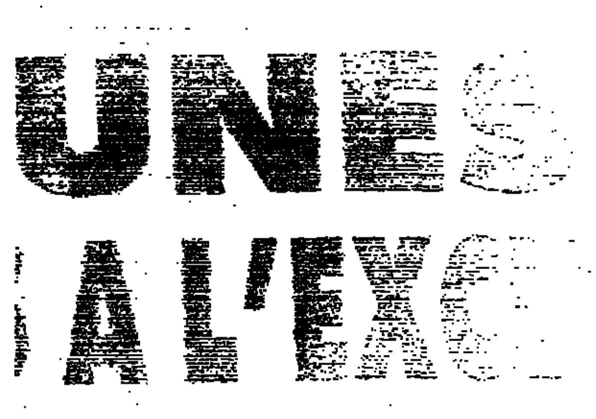


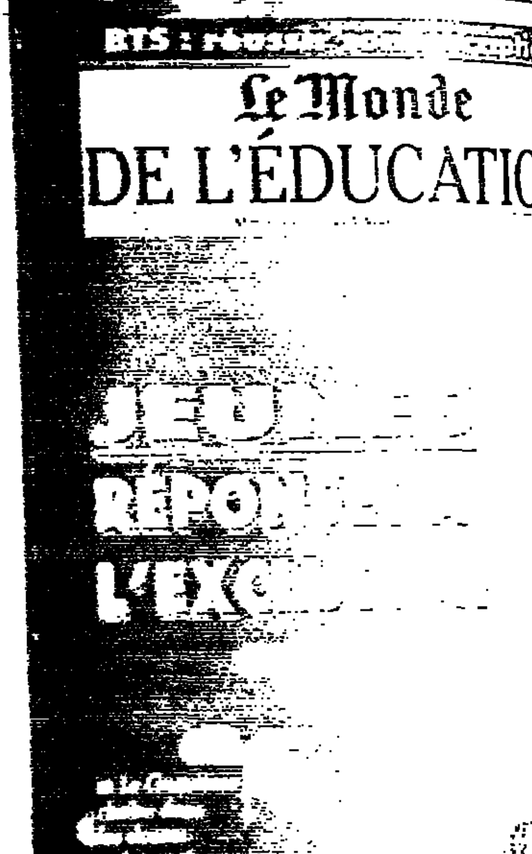
Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15580 – 7 F

MARDI 28 FÉVRIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI





Le sommet du G7 se prononce pour une ouverture accélérée des télécoms

LES SEPT grands pays industrialisés réunis à Bruxelles, dimanche 26 février, pour un sommet sur les nouvelles technologies de la communication se sont entendus sur un cadre général pour promouvoir leur développement. Ils ont établi huit principes de base qui prétendent trouver un équilibre entre une réforme libérale et accélérée des marchés de télécommunications et la préservation d'un accès égal aux citoyens ainsi que la non-exclusion du tiers-monde. Parmi ces principes, figurent notamment la promotion d'une concurrence dynamique et l'encouragement de l'investissement privé. Le sommet du G7 a également décidé de lancer onze projets pilotes destinés à sensibiliser les opinions publiques à ces nouvelles technologies.

Al Gore, vice-président des Etats-Unis, présent à Bruxelles, a proposé de lever dès cette année les restrictions américaines à l'entrée des groupes étrangers (les groupes ne peuvent dépasser 20 % du capital d'une firme de communication), mais à la condition d'obtenir une ouverture réciproque.

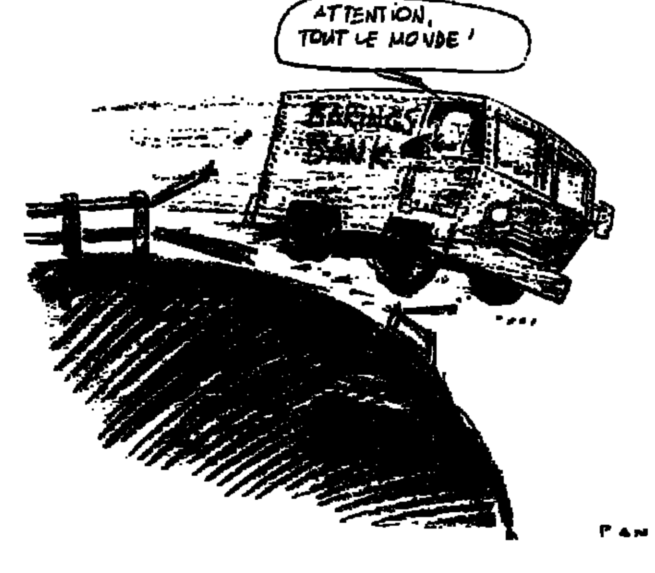
Lire page 3

La chute de la banque Barings ébranle les marchés financiers

La livre, la lire et la peseta sont au plus bas face au mark

LES SPECTACULAIRES déboires de la banque d'affaires britannique Barings ont provoqué, lundi 27 février en matinée, un vent de panique sur les marchés financiers. La Bourse de Tokyo a perdu 3,8 %, et l'ensemble des places asiatiques étaient en baisse. La Bourse de Londres a entamé la journée sur un recul de 1,7 % et celle de Paris sur une perte de 1,3 %. Sur le marché des changes, la livre sterling s'est effondrée à son plus bas niveau historique face au deutschemark à 2,2950 pour 1 mark. La devise allemande a battu de nouveaux records face à la lire italienne, à la peseta espagnole et à l'escudo portugais. Le franc était aussi très faible autour de 3,5350 francs pour 1 mark.

La vénérable banque d'affaires britannique Barings Brothers, fondée en 1762, avait été placée, dimanche 26 février, sous administration judiciaire par la Banque d'Angleterre. Barings est victime des pertes considérables de plus de 500 millions de livres (plus de 4 milliards de francs) subies par sa filiale asiatique. En quelques semaines, un seul courtier de Barings, Nick Leeson, basé à Singapour, a ruiné cette institution en prenant des positions spéculatives à la Bourse de Tokyo sur les marchés « dérivés ». Cette défaillance met en lumière les risques représentés par l'explosion récente des transactions sur ces marchés à terme, aux mécanismes sophistiqués.



Lire page 17

Les déficits publics seraient de 5,7 % du PIB en 1994

La France pourrait être obligée de renoncer à la monnaie unique européenne en 1997

MALGRÉ une reprise économique plus forte que prévu, le gouvernement n'a pas réussi à réduire les déficits publics. Alors que la croissance a finalement atteint 2,5 % en 1994, contre une estimation précédente de seulement 2 %, le besoin de financement de l'Etat, de la Sécurité sociale et des collectivités sociales devrait atteindre, selon les calculs du *Monde*, 5,7 % ou 5,8 % de la richesse nationale, à la fin de cette même année. Depuis la fin de la récession de 1993, la France n'est donc pas parvenue à engager le moindre redressement de ses finances publiques.

Ce bilan préoccupant risque de bousculer le calendrier européen, puisque l'un des critères du traité de Maastricht prévoit que les pays participant à la création de la monnaie unique aient des déficits inférieurs à 3 % du produit intérieur brut. Sauf à mettre en œuvre un plan de rigueur, la France pourrait ne pas être prête pour le premier rendez-vous européen, celui de 1997. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour que la politique économique française ne prenne en compte que la seconde date du calendrier prévu par le traité, celle de 1999. Les récentes prises de position du premier ministre, Edouard Balladur, du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, ou encore de Valéry Giscard d'Estaing, reconnaissent explicitement ou implicitement cet état de fait. Seul Raymond Barre, partisan d'un relèvement des prélèvements obligatoires, souhaite un passage le plus rapide possible à la troisième phase de l'union monétaire.

Cette dérive des comptes publics prend en compte une situation financière très dégradée de la Sécurité sociale. Pour la seule année 1994, celle-ci connaîtra un déficit proche de 60 milliards de francs. En dépit d'un plan de redressement vigoureux, le régime général terminera l'année 1995 avec un déficit cumulé de 110 milliards de francs sur deux ans. En plus de la nécessité d'apurer les comptes, il faudra trouver les moyens d'équilibrer le fonctionnement courant de la branche maladie et, ainsi, d'assurer la pérennité du système de protection sociale.

Lire page 6

Un peintre de la chair et de la mort



FRANÇOIS ROUAN

FRANÇOIS ROUAN est un peintre étrange. Dans les années 60 et 70, il a côtoyé les avant-gardes les plus rigoristes, celles qui affirmaient déconstruire la peinture et mettre à nu ses mécanismes. Depuis, il a desserré l'étau. Dans ses toiles récentes, dont le Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq accueille une large rétrospective, l'histoire du XX[e] siècle est partout : histoire d'abominations, de massacres, de mises à mort et de chantiers d'équarrissage. Pour se mesurer à ces sujets terribles, Rouan mobilise sa mémoire, lourde de réminiscences et d'allusions, et toutes les ressources stylistiques de son art, qu'il pratique en virtuose de la couleur dispersée et du dessin fragmenté. Il réussit de la sorte à maintenir vivant le langage de la peinture, contre tous ceux qui le déclarent désormais périmé. François Rouan sera l'un des rares peintres français présents à la prochaine Biennale de Venise.

Lire page 26

Prisonniers de la neige et victimes de l'urbanisation

GRENOBLE
de notre bureau régional

Plusieurs dizaines de milliers de skieurs ont été les victimes, au cours du week-end, de l'urbanisation démesurée de la montagne. Enfermés dans leurs voitures, ils sont restés prisonniers de « l'enfer blanc », cloués sur le macadam de l'ex-Savoie Olympique. Coulées de boue, avalanches de neige, chutes de blocs de rochers ont donné à ce département l'aspect d'une région sinistrée. Gendarmes, pompiers, membres de la Croix-Rouge, secouristes et bénévoles ont été mobilisés sur-le-champ, comme aux plus beaux jours des compétitions olympiques de février 1992. Cette année-là, le soleil avait été, par chance, radieux. La Savoie pouvait faire savoir au monde entier qu'elle avait fait sauter tous les bouchons sur l'unique voie d'accès aux stations de la vallée de la Tarentaise et à leurs 200 000 lits touristiques. Michel Barnier, actuel ministre de l'environnement et « patron » du département, croyait la région débarrassée de ses maux. De mauvaises conditions météorologiques viennent de balayer d'un coup cette image.

En quelques heures, la Savoie a sombré dans une incroyable paralysie. Les skieurs se sont retrouvés parqués au milieu de l'autoroute Chambéry-Albertville. D'autres, qui souhaitaient gagner des appartements réservés au prix fort au bas des pistes, ont été priés de trouver une chambre d'hôtel dans la vallée. Quand, au petit matin, la montagne a été purgée de son trop plein de poudre blanche, la nouvelle a déclenché une ruée d'automobiles qui a bloqué à nouveau la RN 90.

Le préfet de la Savoie, François Leonelli, expliquait le blocage de la vallée de la Tarentaise par la convergence de deux phénomènes : le déferlement, « *attendu* », sur le réseau routier de son département, de 33 000 véhicules, et la menace que faisait peser sur les voies de circulation « *un risque d'avalanches maximal* ». Mais personne en Savoie n'a été véritablement surpris. La création ou l'extension, au cours des vingt-cinq dernières années, d'une dizaine de villages d'altitude, dont certains dépassent 30 000 lits et qui, chaque fin de semaine, se vident puis se remplissent en l'espace d'une journée, engendre un flux considérable sur des routes de montagne qui demeurent, malgré les travaux olympiques, inadaptées à ces pointes de trafic.

L'immobilisation de véhicules sur ces voies, souvent exposées aux risques d'avalanches ou aux chutes de rochers, constitue un risque majeur. Aussi, lorsque les conditions climatiques se révèlent dangereuses, ne reste-t-il plus aux responsables de la circulation qu'à décréter la fermeture autoritaire des axes de communication.

Claude Francillon

Théâtre : la mort de Jean-Luc Boutté

La Comédie-Française perd l'un de ses plus grands sociétaires, acteur et metteur en scène. Jean-Luc Boutté est mort d'un cancer, samedi 25 février. p. 28

Réforme de la transfusion sanguine

Le gouvernement annonce une réorganisation territoriale du service public de transfusion sanguine afin d'améliorer la sécurité. p. 10



Jeunes chômeurs en banlieue

Des mots et peu d'emplois : les travailleurs sociaux des quartiers défavorisés vivent le désespoir de ceux qu'ils aident. p. 14

Accord sino-américain sur les copyrights

Négociateurs américains et chinois sont parvenus, dimanche 26 février, à Pékin, à conclure un accord permettant d'éviter une coûteuse guerre commerciale. p. 2

Les éditoriaux du « Monde »

Communication future ; La rechute de M. Le Pen p. 16

Intégrisme écologiste

LES DÉFENSEURS du droit des veaux à une vie meilleure avant la mort ont pu faire sourire. Surtout de ce côté-ci de la Manche, où l'on juge souvent déraisonnable l'amour des Anglais pour les animaux. Comment ne pas trouver dérisoire, en effet, la lutte pour le confort d'animaux voués à l'abattoir ? Et comment ne pas imputer ce combat au mépris des Anglais pour les mangeurs de grenouilles, d'escargots et de foie gras, ou au dégoût des Américains pour ceux qui osent mettre du cheval ou du lapin dans leur assiette ? Xénophobie primaire, guerre commerciale, malentendu culturel, on peut tout invoquer pour expliquer ces comportements. On peut sourire aussi de voir Brigitte Bardot convertie en Pasionaria de la cause animale et, même, *horresco referens*, notre BB nationale complice des Anglais.

En Angleterre, on s'est férocement battu pour empêcher les « *camions de la honte* » de franchir la Manche. Les militants des droits de l'animal ont injurié les policiers, pris à partie les camionneurs et, parfois, cassé des pare-brise. Jusqu'au jour où une jeune femme est morte, renversée par un de ces camions qu'elle voulait arrêter. En France, on n'en est pas là – du moins, pas encore. Mais on a vu Brigitte Bardot et ses fans brûler des manteaux de fourrure place de l'Opéra, selon une macabre mise en scène. *Manifestant* un peu plus loin sur les boulevards, les professionnels de la fourrure n'en menaient pas large. Et pour cause : plusieurs fourreurs parisiens, comme leurs confrères allemands, avaient reçu des menaces. Dont certaines dévoilent l'idéologie cachée de quelques-uns de ces amis des bêtes : des tracts marqués de l'étoile jaune ont été distribués, dénonçant les fourreurs juifs comme tortionnaires.

De même, l'abattage rituel du mouton pour les fêtes de l'Aïd-el-Kébir est, pour les défenseurs de la cause animale, l'occasion de dénoncer les pratiques de l'islam. En France, pays civilisé, on assomme les moutons avant de les égorger, Monsieur ! Voire : dans toutes les campagnes de France, on égorge les porcs vivants au cours d'une cérémonie quasi rituelle qui s'entend de très loin. Et beaucoup d'éleveurs de moutons font de même chez eux pour l'agneau pascal, sans que cela émeuve les défenseurs du droit des animaux à être égorgés dignement. Il est vrai que l'agneau ne bêle même pas lorsqu'on le saigne.

Mais peu importe pour ces militants d'un nouveau genre : ils savent qu'il est plus facile de mobiliser contre les sauvages lorsqu'ils sont étrangers – qu'ils soient français pour les Anglais, ou arabes pour les Français.

Roger Cans

Lire la suite page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0228 - 7,00 F

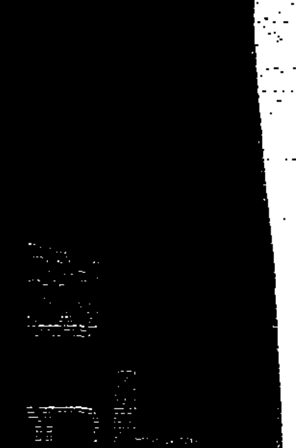
MARS 1995 - 25

CATION DU MONDE
MARCHAND DE JOURNAUX

is Donaldo Colosio

l'information du ski

3615 LEMONDE



COMMERCE Négociateurs américains et chinois sont parvenus dimanche 26 février, à Pékin, à boucler *in extremis* un accord leur permettant d'éviter une guerre commerciale coûteuse. Au terme d'une longue épreuve de force, les Chinois ont accepté de faire les concessions jugées indispensables par Washington sur la garantie des droits de propriété intellectuelle et sur la libéralisation des importations de produits audiovisuels et écrits. ● EN GAGE de sa bonne foi, Pékin avait annoncé le démantèlement de deux usines produisant des contrefaçons de disques compacts dans le sud de la Chine. D'autres fermetures doivent suivre. ● CET ENGAGEMENT, qui devrait permettre un nouvel essort des échanges sino-américains, a été accueilli avec soulagement à Washington, où l'on reste cependant sur ses gardes. Il profitera également aux Européens.

Pékin et Washington trouvent un accord à l'arraché sur les copyrights

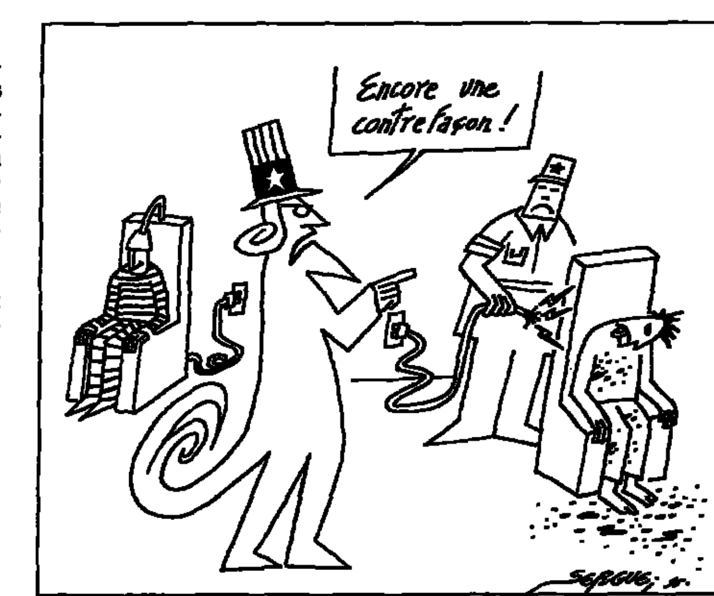
Au terme de longues heures de négociation, la Chine a accepté de faire d'importantes concessions. Mais l'incertitude demeure sur la mise en application

PÉKIN
de notre correspondant

Les Etats-Unis sont parvenus à arracher à la Chine des concessions importantes, sur le plan des principes à tout le moins, dans la « bataille des copyrights », permettant à celle-ci, à la dernière minute, de ne pas dégénérer en une guerre commerciale que personne ne souhaitait. Après une négociation menée sous la menace de sanctions commerciales brandies de part et d'autre, l'accord signé en fin de journée à Pékin, dimanche 26 février, permet pour le moment aux Américains et aux Chinois de garder la tête haute. Les échanges commerciaux pourront continuer à croître plutôt que de subir les hausses de droits de douanes, qui auraient coûté à la Chine un milliard de dollars et aux Etats-Unis quantité de projets d'implantation.

Charlene Barshevsky, la vice-représentante au commerce, a dû parler avec fermeté au ministre chinois du commerce extérieur, Mme Wu Yi, afin de lui faire accepter des conditions assez sévères : la Chine doit lancer, le 1er mars, une vaste opération anticontrefaçon à l'aide d'une « force de frappe » que les Etats-Unis vont l'aider à constituer. Les deux pays travailleront en commun à l'éradication du phénomène, par consultations régulières. En outre, la Chine s'engage à ne pas limiter l'importation de « produits » audiovisuels ou écrits sous copyrights américains, une concession majeure que, pour des raisons politiques, Pékin rechignait à donner.

La négociation a semblé s'être débloquée quand, samedi soir, Pékin a fait savoir que deux des vingt-neuf usines pirates de disques compactes (CD) que Washington voulait voir fermer dans le sud de la Chine, s'étaient effectivement vu intimer



l'ordre de cesser leur production illicite en raison de *« graves violations de la législation sur les copyrights »*. L'une, Shenfei, était particulièrement en ligne de mire, à Washington, en raison du volume de sa production, mais présentait la difficulté, pour Pékin, d'être dirigée par un fils de vétéran de la Révolution et d'être en cheville avec des intérêts à Hongkong. Selon la partie américaine, cinq autres unités de production du même type ont été également fermées.

DE LONGUES NÉGOCIATIONS

De part et d'autres, on a salué cet accord *« historique »*, dont s'est félicité Bill Clinton, mais qui a nécessité de longues heures de négociations. Reste à voir l'enthousiasme que Pékin mettra à l'appliquer. Le mémorandum dont il est l'émanation, conclu en 1992, était resté sans effet.

A Washington, le patron de Mme Barshevsky, Mickey Kantor, a brandi la carotte d'une admission au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), rendue plus facile, désormais, pour la Chine, qui la convoite avidement. La communauté d'affaires américaine, pour sa part, s'est réjouie de cette conclusion, de même que Hongkong, qui aurait été gravement touchée par une guerre commerciale. Seule ombre au tableau, la presse chinoise s'est abstenue de révéler l'ampleur des concessions faites par Pékin. Elle a tout de même exposé les nouvelles règles du jeu : guerre totale contre la contrefaçon, au moins sur le papier.

C'est en raison de l'ampleur de ces concessions que Pékin a, en pleine négociation, contre-attaqué sur un autre terrain, celui des droits de l'homme, en publiant une réfutation point par point des accusations formulées le 1er février par le département d'Etat américain, qui constataient un manque total de progrès sur ce plan. Tous les cas précis cités par le rapport américain *« sont fondés sur des on-dit ou délibérément inventés »*, a affirmé, « preuves » à l'appui, le commentaire émis par le conseil des affaires d'Etat, avant de conclure par une dénonciation en règle des *« graves problèmes de droits de l'homme »* aux Etats-Unis mêmes.

En prévision de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, à Genève, où Washington veut faire adopter une résolution condamnant la Chine, Pékin avait convoqué la semaine dernière l'ambassadeur américain pour le menacer d'une sérieuse rechute des rapports entre les deux pays. Ce qui n'a pas empêché Mme Wu Yi d'espérer ne plus voir *« de questions non commerciales faire intrusion dans les échanges »* bilatéraux. Ces passes d'armes, avivées par le raidissement que provoque, à Pékin, la perspective de la disparition de Deng Xiaoping, surviennent alors qu'un certain flottement se fait sentir côté américain sur la politique à adopter envers la Chine.

ORAGES À VENIR

Au moment même où le département d'Etat durcit le ton, le Pentagone estime nécessaire de donner un nouveau coup de pouce aux relations militaires entre les deux pays en programmant une visite navale en Chine, la première depuis 1989. Ce cadeau serait naturellement très apprécié par Pékin au moment où l'on pressent de nouveaux orages dans deux des contentieux en cours. Il s'agit d'une part, de la nomination, suggérée à Bill Clinton, de l'ancien sénateur démocrate du Tennessee, Jim Sasser, pour succéder à Stapleton Roy à la tête de l'ambassade des Etats-Unis à Pékin. Il se trouve en effet que ledit sénateur n'a aucune expérience chinoise, mais s'était inscrit dans la campagne menée au Congrès pour proposer le nom du plus célèbre dissident chinois, Wei Jingsheng, au prix Nobel de la paix.

D'autre part, Pékin s'inquiète des pressions des Républicains, au Congrès américain, en faveur de la cause de Taïwan. Certains, à Taïpeh, craignent que les dernières offres de négociations formulées fin janvier par le continent ne soient, en réalité, que *« balle de fusil enrobée de sucre »*, selon une expression chère à Pékin, et le prélude à une crispation plus musclée. La prise récente, par la marine chinoise, d'un îlot des Spratleys revendiqué par les Philippines en mer de Chine méridionale, en serait un autre signe avant-coureur.

Francis Deron

COMMENTAIRE

L'EUROPE EN ORDRE DISPERSÉ

LES ETATS-UNIS ont dû exercer une très forte pression pour parvenir à l'accord de dimanche. La Chine en effet sait très bien jouer du manque de cohérence qu'elle discerne dans l'attitude des Occidentaux. Bill Clinton n'a cessé d'adresser à Pékin des signaux contradictoires : sur la question des droits de l'homme, sur le degré de fermeté dont il était capable dans des contentieux bilatéraux, et sur le dossier extrêmement sensible de l'affaire nucléaire nord-coréenne. Après avoir menacé la Corée du Nord d'une *« vitrification »* en cas d'agression contre le Sud, M. Clinton a finalement conclu avec elle un arrangement dont on voit aujourd'hui qu'il ne garantit pas encore la cessation du programme nucléaire militaire nord-coréen.

Encore l'Amérique négocie-t-elle, tant avec Pékin qu'avec Pyongyang, dans une position de force relative. Il en va tout autrement pour les pays européens, qui s'avancent sur le terrain asiatique en ordre dispersé. Avant de tenir, en 1996, une première réunion au sommet avec les chefs d'Etat et de gouvernement asiatique, ils feraient bien de tenter d'insuffler une certaine cohésion dans leurs rapports avec la partie économiquement la plus dynamique du monde.

L'Europe, qui a laissé Bill Clinton monter au créneau dans l'affaire des copyrights, n'a aucun intérêt à permettre à ses rivalités internes d'anéantir les efforts de chacun de ses membres pour pénétrer le marché chinois, ni à faire du suivisme derrière Washington sur des dossiers sensibles comme la sécurité régionale. Elle doit se doter d'une politique asiatique autonome englobant les facteurs commerciaux et stratégiques.

F. D.

Bill Clinton se félicite d'un engagement porteur de « milliers d'emplois »

WASHINGTON
de notre correspondant

Avec la Chine, la fermeté peut se révéler payante. L'ayant tardivement compris, les Etats-Unis sortent vainqueurs d'une longue épreuve de force qui menaçait de dégénérer en une véritable guerre commerciale. Les autorités chinoises, estime-t-on à Washington, ont fait droit à toutes les exigences des Etats-Unis, qu'il s'agisse du démantèlement des usines fabriquant des contrefaçons ou – plus important encore – de l'engagement à mettre fin aux mesures protectionnistes dont pâtit l'industrie américaine.

C'est un *« accord solide pour les sociétés et les salariés américains »*, a souligné Bill Clinton, *« qui va éliminer des pratiques qui ont coûté plus de 1 milliard de dollars par an d'exportations américaines à haute valeur ajoutée »*, et qui se traduira par *« des milliers d'emplois dans des industries-clés, comme celle des logiciels, des produits pharmaceutiques, agricoles et chimiques, de la publication et des productions audiovisuelles »*. Le gouvernement américain ne se berce pas d'illusions : la mise en œuvre de ces dispositions sera laborieuse et ponctuée de nouveaux conflits, notamment parce que, comme l'expliquent les dirigeants chinois, le gouvernement central ne contrôle qu'imparfaitement les vastes provinces chinoises.

D'autres raisons, bien qu'officieuses, entrent en ligne de compte : l'industrie du « piratage », organisée dans le sud de la Chine, enrichit une partie de la nomenklatura politique et militaire de Pékin, et celle-ci ne lâchera pas prise facilement. Enfin, les incertitudes politiques chinoises incitent à relativiser la longévité de tout accord international, qu'il soit diplomatique ou commercial : les dirigeants de l'après-Deng Xiaoping ne jugeront-ils pas que la Chine s'est humiliée face à l'Amérique ? Pour raffermir un pouvoir politique fragile, ne joueront-ils pas la carte du durcissement face aux Etats-Unis ?

Bref, comme l'a souligné Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce, les Etats-Unis se réservent le droit d'*« appliquer leurs lois commerciales »*, c'est-à-dire des sanctions, si les Chinois ne tiennent pas leurs promesses. Dans l'immédiat, l'administration américaine se félicite d'une issue rendue possible par un retour au pragmatisme : les conséquences d'une guerre commerciale auraient été également négatives pour les deux pays. Les Américains ont pourtant fait le pari que Pékin avait davantage à perdre : continuer, pour la Chine, à justifier *de facto* le piratage des films, cassettes vidéo et disques compacts américains, c'était manifester un souverain mépris des règles internationales.

REJOINDRE L'OMC

Dès lors, il était vain d'espérer des Etats-Unis qu'ils assouplissent leur position pour permettre à la Chine de rejoindre l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a succédé au GATT, l'une des priorités de la diplomatie chinoise.

Le Japon, qui est favorable à cette perspective, soutenait la position de principe américaine. La Chine a compris qu'elle avait, en quelque sorte, juridiquement tort. Cet accord signale-t-il pour autant un *« tournant »* dans les relations sino-américaines, comme l'espère le ministre chinois du commerce extérieur, Mme Wu Yi ? Le règlement de la querelle sur la propriété intellectuelle intervient en tout cas dans un contexte bilatéral plus favorable : Mme Hazel O'Leary, secrétaire américain à l'énergie, vient de rentrer à Washington au terme d'une mission qui a permis de débloquer 34 projets industriels et commerciaux, pour une valeur de 6 milliards de dollars.

Ce résultat devrait contribuer à rééquilibrer des échanges bilatéraux structuellement déficitaires pour les Etats-Unis. Le déficit commercial s'est accru de 30 % en 1994, pour atteindre près de 30 milliards de dollars. A la satisfaction de Washington, Pékin a d'autre part annoncé son intention de signer le Traité d'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT). Bien des contentieux subsistent cependant, à commencer par celui des exportations d'armement, la Chine refusant d'admettre qu'elle vend des éléments de missiles au Pakistan. Enfin, la question de Taïwan est potentiellement conflictuelle, d'autant que les républicains ont l'intention d'exiger de l'administration démocrate une position plus radicale sur ce sujet.

Mais les républicains eux-mêmes ne contesteront pas à Bill Clinton ce qui apparaît comme une victoire américaine. Celle-ci représente une nouvelle pierre ajoutée à l'édifice de cette *« diplomatie commerciale »* qui constitue aujourd'hui l'axe prioritaire de l'action internationale des Etats-Unis. En mai dernier, M. Clinton avait annoncé que Washington mettait fin au lien entre les négociations commerciales et la situation des droits de l'homme en Chine, une question qui constituait une pomme de discorde entre l'administration, et l'industrie américaines. Cette fois-ci, les chefs d'entreprise ont fermement soutenu la position de la Maison Blanche, prenant ainsi le risque de se voir supplanter par la concurrence sur le marché chinois. C'est peut-être ce « front uni » qui a convaincu Pékin d'assouplir sa position.

Laurent Zecchini

Les hommes d'affaires japonais ont choisi d'éviter l'affrontement avec la Chine

TOKYO
de notre correspondant

Comme leurs homologues américaines, les entreprises japonaises sont victimes d'un non-respect parfois éhonté des droits à la propriété intellectuelle par les Chinois. Mais le Japon a choisi d'éviter l'affrontement. Aussi irrités en privé par le « piratage » que les Américains (les *floppy disks* de Sony sont systématiquement copiés depuis 1993 et même de faux téléviseurs Sony ont fait leur apparition), les Japonais ne se départent pas de leur tactique habituelle : ne pas « monter au créneau » avec les Chinois. N'ayant pas été eux-mêmes d'une grande transparence en matière de propriété intellectuelle, il y a quelques décennies et dans certains cas encore aujourd'hui, les entreprises japonaises préfèrent ne pas provoquer Pékin. Cyniques, des industriels font même valoir que les contrefaçons sont si parfaites qu'une action trop virulente risque de desservir leur propre marque : le consommateur, ne pouvant distinguer le vrai du faux, préfère se tourner vers un concurrent.

MOINS NERVEUX

L'approche japonaise discrète est parfois payante : en août 1994, le grand fabricant de jeux électroniques Sega Enterprise a ainsi obtenu de l'administration chinoise qu'elle reconnaisse que ses droits avaient été violés et qu'elle ordonne l'arrêt de la fabrication des jeux contrefaits, cette sanction étant assortie d'une amende de 3 500 dollars (environ 18 000 francs) pour les coupables. Une première qui n'a guère fait jurisprudence : les pirates continuent à opérer et produisent désormais des versions contrefaites de jeux Nintendo...

Sans s'attaquer directement à la Chine, Sega infléchit néanmoins sa tactique : le 10 février, ses avocats ont demandé aux autorités de Hongkong de prendre des mesures pour enrayer l'arrivée massive de contrefaçons qui transitent par la colonie vers le reste de l'Asie et les Etats-Unis : Sega estime avoir perdu près de 50 % de ses ventes sur le marché mondial au profit des pirates. Le directeur japonais du bureau des brevets rencontrera son homologue chinois en mars.

Les Japonais ne cachent pas non plus leurs déconvenues : ainsi, deux entreprises de ciment, Mitsubishi Materials Corp. et Chichibu Onoda Cement, qui ont investi en Chine, ont été inopinément frappées de mesures qui réduisent à néant leurs espoirs à l'exportation, alors qu'au moment de leur implantation les autorités leur avaient assuré que la production à destination de l'étranger serait libre.

Au cours de l'année fiscale 1993 (*qui s'est achevée en mars 1994*), près d'une centaine d'entreprises nippones ont demandé l'aide de l'organisme de promotion des investissements en Chine, qui dépend du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), pour intervenir dans des différends avec les Chinois.

Pourtant, quoique préoccupés, les hommes d'affaires japonais semblent moins nerveux que certains de leurs homologues occidentaux. Peut-être parce qu'ils ont plus d'expérience pour traiter avec les Chinois et que, dès le départ, ils ont été plus modérés dans leurs attentes. *« Ce qui est mis à mal,* écrit le quotidien des milieux d'affaires, *Nihon Keizai, ce sont les attentes irréalistes des investisseurs »* On fait valoir à l'Association pour l'économie et le commerce avec la Chine que les problèmes actuels ne sont pas nouveaux (ainsi, en 1992, la société Nippon Infrared, installée à Dalien, s'est vu soustraire par des employés chinois des documents techniques et financiers et voler ses véhicules...). Outre ces pratiques extrêmes, les problèmes rencontrés par les industriels en Chine sont dus aux contradictions de son économie : une poussée capitaliste aussi hybride que sauvage, une planification centralisée et une bonne dose de confusion.

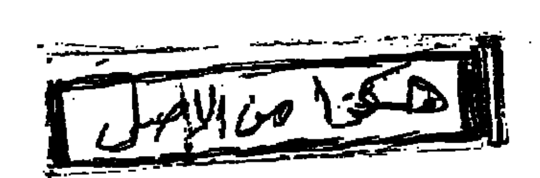
« LA MEILLEURE PART DU GÂTEAU »

Dans un volumineux numéro spécial de la revue *Chuokoron*, publié en décembre 1994 et consacré aux affaires en Chine, des économistes japonais font l'inventaire des problèmes que les étrangers y rencontrent. Ils sont de deux ordres. D'abord ceux communs aux pays en voie de développement : inflation, hausse des salaires, qualité insuffisante, forte rotation des employés et insuffisance des infrastructures. Et ceux propres à la Chine : un système légal et fiscal mouvant, et une intervention excessive de la bureaucratie.

La principale carence de la Chine, estiment ces experts, est le manque de vision de développement des infrastructures, contrairement à ce que fit le Japon au début de son industrialisation au milieu du XIXe siècle : *« Les Chinois restent des marchands »* qui *« veulent manger immédiatement la meilleure part du gâteau »*.

Les Japonais estiment que ces déconvenues sont et resteront pour des années l'aléa inévitable des affaires en Chine. L'alarmisme qu'ont suscité, dans la presse anglo-saxonne, les frustrations d'hommes d'affaires en Chine est perçu à Tokyo comme relevant de la même vision émotionnelle qui marqua l'engouement de ces deux dernières années pour l'eldorado chinois.

Philippe Pons



Le G 7 prône une déréglementation rapide des télécoms

Les sept pays les plus industrialisés veulent accélérer le développement des futures artères électroniques. A Bruxelles, les Etats-Unis ont accepté d'ouvrir leurs marchés sous condition de réciprocité

La réunion ministérielle du G 7 sur les autoroutes de l'information s'est achevée, dimanche 26 février à Bruxelles, par un accord sur l'adoption de huit principes-clés, qui doivent fournir un cadre au développement de ces réseaux du futur. Les principes retenus sont : la promotion d'une concurrence dynamique, l'encouragement de l'investissement privé, la définition d'un cadre réglementaire adaptable, l'interopérabilité et l'interconnexion des réseaux, l'accès ouvert des prestataires de services aux futures autoroutes, l'égalité d'accès aux citoyens, la promotion de la diversité des contenus, y compris la diversité culturelle et linguistique, la reconnaissance d'une coopération mondiale avec une attention particulière aux pays en développement. Les ministres des sept pays les plus industrialisés ont lancé onze projets pilotes, destinés à sensibiliser les opinions publiques à ces nouvelles technologies. Ces projets seront centrés sur des thèmes généraux qui concernent les effets des nouvelles techniques sur différents aspects de la vie sociale.

BRUXELLES
(Union européenne)
de nos envoyés spéciaux

Une mise en condition. Les sept pays les plus industrialisés de la planète et la Commission européenne, organisatrice de la rencontre entendaient, grâce à cette conférence, assurer la promotion de « la société de l'information » auprès d'une opinion publique rétive ou ignorante.

Les Sept ont atteint leur objectif. Dimanche 26 février, la satisfaction était générale. Les industriels, très présents dans ce G 7 nouvelle manière, et qui aspirent aux marchés fabuleux que laisse entrevoir la numérisation de l'information avaient mis l'accent sur la nécessité impérieuse de hâter la libéralisation des télécommunications. Ils éprouvaient le sentiment d'avoir été entendus par les représentants des gouvernements. Même si d'aucuns, comme Robert Allen, le président d'ATT, soulignaient que la volonté politique constatée à Bruxelles ne devait pas faiblir à l'issue du G 7 : *« La déréglementation ne signifie pas la concurrence. Or, pour instaurer une vraie concurrence, nécessaire au développement de ce secteur, il y a des milliers d'obstacles économiques et sociaux à lever, des changements d'attitude à imposer. Le courage politique sera un ingrédient essentiel. »*

Malgré cette réserve, les Américains se félicitaient de l'*« énorme changement d'attitude des Européens »*. Ceux-ci, de leur côté, ont accueilli avec satisfaction l'ouverture faite par le vice-président Al Gore, qui a proposé de supprimer les restrictions américaines aux investissements étrangers dans le secteur des télécommunications. Cette proposition n'est pas toute neuve. Il y a une dizaine de jours, la FCC (Federal Communications Commission), l'agence fédérale américaine chargée de réglementer le secteur aux Etats-Unis, avait indiqué qu'elle envisageait une telle réforme. Jusqu'à présent, les sociétés non américaines ne pouvaient détenir plus de 20 % des firmes qui exercent des activités de diffusion en territoire américain (télécom, mais aussi radio et télévision).

« APPROCHE ÉQUILIBRÉE »

La proposition de M. Gore est un geste important, analysent les Européens, même si cette suppression – envisagée au coup par coup et de manière bilatérale – est soumise au principe de réciprocité. En clair, les autorités fédérales décideront de lever ou non les barrières réglementaires opposées aux investisseurs non américains en fonction du degré d'ouverture de leur propre marché des télécommunications. Certains négociateurs faisaient toutefois savoir que l'appréciation du « degré d'ouverture » des marchés était davantage du ressort d'organisations multilatérales, telle l'OMC, et qu'il faudrait au préalable qu'il y ait accord sur des critères incontestables. *« C'est une étape »*, a précisé M. Gore, indiquant que les Etats-Unis entendaient toujours progresser *« dans le cadre du GATT »*.

Certains participants, comme José Rossi, le ministre français de l'industrie, ont souligné *« l'approche équilibrée »* des conclusions de la présidence qui met autant l'accent, à leurs yeux, sur la dimension culturelle et sociétale que sur les aspects purement économiques.

Cette impression d'équilibre, d'approche prudente et raisonnée, ne ressortait qu'à moitié de la « Table ronde » rassemblant quarante-cinq dirigeants industriels qui, samedi, avait donné le coup d'envoi à la conférence. Les entreprises américaines, européennes, japonaises, ayant fait le déplacement bruxellois, représentent un chiffre d'affaires de 500 milliards de dollars et emploient environ 2,5 millions de salariés !

Leur démonstration tourne autour de quelques idées simples : la révolution numérique est inéluctable, il n'y a pas de choix. Ceux qui la refusent, ou la freinent, resteront sur le côté de la route, frappés, comme l'a exprimé de façon expressive Ed McCracken, le président de Silicon Graphics, d'une *« malnutrition informatique »* aux conséquences effroyables. *« Une déréglementation rapide et mondiale des infrastructures est indispensable »*, a proclamé Carlo De Benedetti le patron d'Olivetti, à l'unisson avec la plupart de ses collègues. Mais, pour permettre l'épanouissement de cette *société de l'information*, les industriels acceptent qu'un nouveau cadre réglementaire soit établi, moins d'ailleurs pour garantir une répartition équitable de ses bienfaits que pour rassurer le client potentiel et favoriser ainsi l'explosion de la demande.

ANTICIPER LA LIBÉRALISATION

Michel Carpentier, qui est à la tête de la direction générale des télécommunications de la Commission européenne, a relevé le peu d'intérêt des industriels pour les autres « grands principes » énumérés dans les conclusions de la présidence. Ainsi en est-il du « service universel », c'est-à-dire de l'accès du plus grand nombre aux autoroutes de l'infotmation. *« Ils rêvent de pouvoir échapper à une telle contrainte »*, commente-t-il.

Même prudence chez Jacques Delors. *« En dépit des potentialités considérables, il nous faut être modeste, car on ne sait pas où ira la demande, quelle sera la réaction du public, vers où se dirigeront les investissements ? »*, a estimé l'ancien président de la Commission européenne en concluant la table ronde. Le souci de refroidir les manifestations d'enthousiasme des chefs d'entreprise ne l'a pas empêché cependant de leur donner raison sur le point qui les préoccupe : *« Tout retard pour libéraliser sagement, pour établir des règles là où il doit y en avoir serait préjudiciable. »* Les directives européennes prévoient la libéralisation de la téléphonie vocale et des infrastructures à compter du 1er janvier 1998 et M. Delors, faisant écho aux revendications des industriels, invite donc les pouvoirs publics à anticiper cette échéance.

Ces plaidoiries pour une suppression accélérée des monopoles ont été accueillies avec sang-froid par les Français : *« Nous nous trouvons déjà pratiquement dans la dernière ligne droite de la libéralisation, nous ne sommes pas à la traîne »*, a observé José Rossi. Le processus est en marche, mais il faut du temps pour passer à un système de libre concurrence.

L'initiative privée doit être le moteur de la société de l'information ; il faut que les marchés soient ouverts ; il faut des règles transparentes et prévisibles pour les faire fonctionner, résumait Günter Rexrodt, le ministre allemand de l'économie. Libéraliser, certes, mais aussi doter la société de l'information d'un cadre réglementaire. Les deux opérations ne sont pas de même nature et l'encadrement auquel on pense pour l'avenir n'est là que pour rassurer le client, garantir la sécurité des réseaux. Il s'agit principalement d'assurer la confidentialité des communications et le paiement des droits d'auteur.

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Sans s'écarter fondamentalement de celles de son collègue allemand, M. Rossi s'est attardé sur les missions encore essentielles à accomplir par les pouvoirs publics dans la société de l'information. En raison de ses responsabilités dans des domaines comme l'éducation, la santé, la culture, le secteur public sera le premier utilisateur des nouvelles technologies, ce qui le conduira à jouer un rôle déterminant pour accélerer le travail de normalisation, pour assurer l'interopérabilité entre les réseaux. La puissance publique qui sera la mieux placée pour jouer les médiateurs lorsque s'opposeront des intérêts opposés, pour assurer au plus grand nombre l'accès au système, pour mettre les pays en voie de développement dans le jeu... John Manley, le ministre canadien de l'industrie, avait insisté sur ce thème, s'interrogeant sur le sens exact à attribuer à l'idée, centrale à ses yeux, de service universel. *« Est-ce le droit pour tous à la télé-éducation, à la télé-santé ? Est-ce un ordinateur dans chaque foyer ? »*

Le thème de l'emploi et, surtout, celui du contenu, c'est-à-dire de la diversité culturelle, n'ont été abordés que de façon superficielle. Dans la ligne des propos optimistes tenus par la plupart des industriels, le commissaire européen Martin Bangemann a estimé *« tout à fait évident qu'il y ait création d'emplois »*, même si *« la suppression des monopoles peut, dans l'immédiat, avoir des effets contraires »*. Plusieurs intervenants, dont Jacques Delors et, surtout, Edith Cresson, le commissaire chargé de la recherche et de la formation, ont manifesté davantage de prudence. Tous, en revanche, ont souligné la nécessité d'un suivi. Un point devrait être fait lors du prochain sommet du G 7 en juillet prochain.

Philippe Lemaître et Caroline Monnot.

55 % des Européens aimeraient pouvoir consulter un médecin depuis leur domicile

La moitié des habitants de l'Union européenne ne sont pas familiers avec les termes d'autoroutes de l'information, selon un sondage « Eurobaromètre » publié à Bruxelles dimanche 26 février. Les pays nordiques comme la Finlande et la Suède semblent les plus sensibilisés aux nouvelles technologies de l'information. Ce sondage montre que les Européens sont très réservés sur les conséquences à en attendre : 23 % estiment qu'elles auront généralement un impact négatif, 26 % sont neutres, mais plutôt méfiants. Il y a tout de même 27 % des personnes sondées pour juger que les « autoroutes » auront des effets positifs. « Eurobaromètre » a aussi interrogé les Européens sur les aspects les plus concrets de la société de l'information : 55 % d'entre eux aimeraient pouvoir consulter un médecin depuis leur domicile, mais 42 % ne le souhaitent pas. Les avis positifs sont très nombreux au Portugal (74 %), en Grèce (73 %), en Espagne (70 %). Ils sont au contraire très négatifs au Danemark (62 %), en Allemagne (58 %) et en France (56 %).

Onze projets pilotes pour sensibiliser les opinions publiques

BRUXELLES
(de notre envoyée spéciale)

« Même si il y a des risques, il faut tirer parti de la société de l'information. Montrer qu'elle peut être à la portée et au bénéfice de chaque citoyen », a déclaré Martin Bangemann, le commissaire européen en charge du dossier, dimanche 26 février, en clôture de la réunion des sept pays industrialisés consacrée aux autoroutes électroniques. Dans ce souci *« pédagogique »*, le G7 a approuvé onze projets pilotes qui doivent sensibiliser les opinions publiques et qui constituent le principal prolongement concret de cette réunion.

Ces projets, volontairement centrés sur des sujets d'intérêt général, sont pris en charge par un ou plusieurs pays chefs de file. Leurs thèmes sont les suivants :

■ Impact de la société de l'information (coordonné par l'Union européenne et le Japon) : il s'agit de créer un inventaire multimédia des projets et des études pour la promotion des autoroutes de l'information. Cet outil électronique doit fournir des informations accessibles sur la société de l'information.

■ Interopérabilité des réseaux à large bande (Canada, Allemagne, Japon, Royaume-Uni) : le but est de faciliter, au niveau international, la jonction entre les différents réseaux à hauts débits.

■ Education et formation transculturelles (France, Allemagne) : pour fournir une nouvelle approche de l'apprentissage des langues, en particulier pour les étudiants et les petites et moyennes entreprises.

■ Bibliothèques électroniques (Japon, France) : créer, à partir des programmes informatiques qui existent déjà, une collection électronique des *« connaissances de l'humanité »*.

■ Musées et galeries d'art électroniques (Italie, France) : accélérer la numérisation des collections exposées dans les musées et les galeries d'art, et leur mise à disposition pour le public, les écoles et les universités.

■ Gestion de l'environnement et des ressources naturelles (États-Unis) : Favoriser le regroupement et l'échange des données informatiques sur l'environnement.

■ Système global des situations d'urgence (Canada) : améliorer, par l'échange et l'accès aux informations, la réponse apportée aux crises et aux catastrophes naturelles, en termes d'alertes, de procédures et de partage des expériences.

■ Applications à un système global de santé (Union européenne, France, Allemagne, Italie) : Six sous-projets sont envisagés pour accélérer la coopération dans le domaine de la santé, permettre l'accès des médecins aux traitements les plus performants, et partager la connaissance, grâce aux réseaux informatiques.

■ Information gouvernementale par ordinateur (Royaume-Uni, Canada) : limiter *« la paperasserie administrative »* en fournissant aux citoyens des informations *on-line* par ordinateur. Les Etats vont échanger leurs expériences dans ce domaine et étudier les moyens d'opérer par ordinateurs les relations administratives qu'ils ont entre eux.

■ Marché global pour les petites et moyennes entreprises (Union européenne, Japon, Etats-Unis) : aider les PME, grâce aux réseaux informatiques, à échanger des informations commerciales, trouver de nouveaux marchés, et améliorer les paiements.

■ Systèmes d'information maritime (Union européenne, Canada) : renforcer la protection de l'environnement, la compétitivité industrielle dans le secteur du transport maritime, grâce aux technologies d'information et de communication et leurs applications pour la sécurité.

C. M.

Les républicains souhaitent renforcer la lutte contre la criminalité aux États-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

La Chambre des représentants a adopté, jeudi 16 février, le dernier et le plus controversé de six projets de loi qui constituent à la fois un tour de vis sécuritaire et une application de la volonté de la nouvelle majorité de rogner les pouvoirs du *big government*, c'est-à-dire la propension du gouvernement fédéral à décider à la place des citoyens et de leurs représentants locaux. Le contentieux entre la Maison Blanche et le Grand Old Party s'est concentré sur une disposition qui symbolise la « grande querelle » entre démocrates et républicains, les premiers estimant que l'Etat a le devoir d'intervenir pour corriger des situations inégalitaires (notamment engendrées par les lois du marché), les seconds cherchant à réduire son action à la portion congrue. Il y a une *« différence philosophique entre nous »*, a résumé le républicain Henry Hyde, président de la commission judiciaire de la Chambre. La loi anticrime de 1994 prévoyait le recrutement de policiers, pour un coût de 8,8 milliards de dollars. *« 100 000 cops* [flics] *dans les rues ! »* : le slogan avait fait florès, et quelque 17 000 policiers ont déjà été recrutés.

Echelonné sur cinq ans, ce renforcement de la présence policière s'accompagnait de mesures à caractère social et prévoyait la création de tribunaux spécialisés dans les affaires de drogue. Le texte adopté par les représentants porte un coup d'arrêt à l'ensemble de ce dispositif : désormais, ce sont les collectivités locales, et non plus le gouvernement fédéral, qui décideront des mesures les plus appropriées pour *« réduire la criminalité »*. Une somme globale de 10 milliards de dollars sera répartie entre les Etats, ces subventions pouvant être dépensées sans le contrôle de Washington. Grande perdante probable de l'affaire (outre les *« 100 000 policiers »* de M. Clinton) : la prévention.

DAVANTAGE DE PRISONS

La Chambre des représentants ne s'est pas arrêtée là. Moins polémiques, les autres textes manifestent un renforcement de la lutte contre la criminalité. Une somme de 10,5 milliards de dollars va être consacrée à un ambitieux programme de construction de prisons, celui-ci étant toutefois assorti de conditions : les fonds ne seront déboursés que si les Etats s'engagent à maintenir les condamnés sous les verrous pendant au moins 85 % du temps de leur sentence. Afin, d'autre part, de traduire dans les faits le concept selon lequel la prison est faite pour punir, les conditions d'incarcération seront nettement durcies.

Les autres projets adoptés par les représentants vont dans le même sens : renforcement du cadre juridique permettant l'expulsion immédiate d'immigrants illégaux ayant été condamnés ; limitation de la période pendant laquelle les condamnés à mort peuvent faire appel ; extension des cas où la police est autorisée à produire devant un tribunal des preuves obtenues sans mandat de perquisition, l'important étant que les policiers aient agi de *« bonne foi »*. La difficulté qui attend Bill Clinton tient au caractère populaire de la plupart de ces dispositions, dont certaines ont été adoptées avec le soutien d'élus démocrates.

La Maison Blanche a cependant noté que, à condition de pouvoir compter sur toutes les voix démocrates de la Chambre, les républicains ne disposent pas du nombre de votes nécessaires pour s'opposer au veto présidentiel (il ne peut être renversé que par une majorité des deux tiers dans chaque Assemblée). Plus modéré que la Chambre basse, le Sénat souhaitera probablement adoucir ce programme, pour rechercher un accord tacite du chef de l'exécutif.

Laurent Zecchini

Tandis que l'aviation russe poursuit ses raids, les combattants tchétchènes tentent de s'organiser

GROZNY, CHALI
des envoyés spéciaux de l'AFP

Après avoir achevé d'encercler Grozny, les forces russes poursuivent leur offensive vers le sud de la Tchétchénie et s'attaquent à toutes les localités vers lesquelles se sont repliés, ou risquent de se replier, les combattants indépendantistes.

A Chali, à 25 kilomètres au sud-est de Grozny, où les bombes russes ont tué six personnes, dont deux enfants, les raids aériens n'étonnent pratiquement plus les habitants : les avions semblent avoir pris l'habitude, disent-ils, de lâcher quelques bombes sur la ville au retour, lorsqu'ils reviennent de bombarder les villages du sud. Ils l'ont ainsi fait mercredi et jeudi, tuant plusieurs personnes.

A l'hôpital où étaient soignés, dimanche, les neuf blessés du raid de samedi, Ioussoup, sept ans, est le seul survivant de sa famille. Lorsque la bombe, samedi, est tombée sur sa maison, elle a tué ses parents et tous les membres de sa famille, y compris deux enfants de treize et cinq ans.

Autour de la maison dévastée, d'autres bombes ont laissé des cratères de 10 mètres de diamètre sur la route où les débris d'un camion, tachés de sang et de morceaux de cervelle, sont éparpillés. Jusqu'à 75 mètres à la ronde, on retrouve des éclats fichés dans les murs ou les toits des maisons.

« Le garçon de treize ans a été décapité, une autre victime a eu le crâne éclaté, j'ai eu tout juste le temps de plonger à terre », explique Ismaïl Mouskhadjiev, un voisin grièvement blessé, allongé sur un matelas tâché de sang et sans draps, à l'hôpital de Chali.

Une voisine, Khedicht Azdamirova, raconte comment l'un des enfants est mort dans ses bras alors qu'elle tentait de la soigner. *« C'était une belle journée, ensoleillée. Les enfants jouaient dans la cour. Aujourd'hui aussi il fait beau. Les avions vont sans doute revenir. Ils viennent toujours quand il fait beau »*, raconte-t-elle.

Selon un photographe du journal russe *Nezavissimaïa Gazeta*, au moins onze personnes ont trouvé la mort lorsque les avions russes ont lâché des bombes sur un point d'eau où les réfugiés venaient s'approvisionner.

Les avions qui ont bombardé Chali, samedi, revenaient d'un raid sur une ancienne base soviétique de blindés au sud de Chali qui est toujours aux mains des indépendantistes tchétchènes.

Dix semaines après l'entrée de l'armée russe dans la république indépendantiste caucasienne, les centaines de volontaires, anciens ouvriers, chauffeurs ou commerçants, doivent se résoudre à un minimum de hiérarchie pour tenir. Aujourd'hui les Russes ont conquis Grozny et la guerre s'est étendue à toute la république, une guerre tactique, longue, qui se joue carrefour après carrefour, d'un village à l'autre.

Les Tchétchènes ont dû s'adapter. *« On remercie les Russes. Ils nous ont forcés à apprendre la discipline »*, affirme Aslambek Ismaïlov, commandant du bataillon d'Argoun à 20 kilomètres à l'est de Grozny.

A côté des combattants d'élite comme ceux du chef de guerre Chamil Bassaev, la résistance tchétchène tient encore grâce à l'abnégation d'une véritable armée de sans-culottes : ces villageois passent leur journée à garder les voies de chemin de fer désertes et à se relayer sous le feu des obus russes, selon les ordres reçus.

Chaque village a son commandement, avec son commandant en chef et son chef d'état-major, mais les agents de liaison de cette « armée » n'ont parfois pas de véhicules. Ils font alors de l'auto-stop pour transmettre les consignes d'un village à l'autre.

Peter Graff et Boris Bachorz

Le départ de l'ONU de Somalie s'accompagne d'une reprise des combats

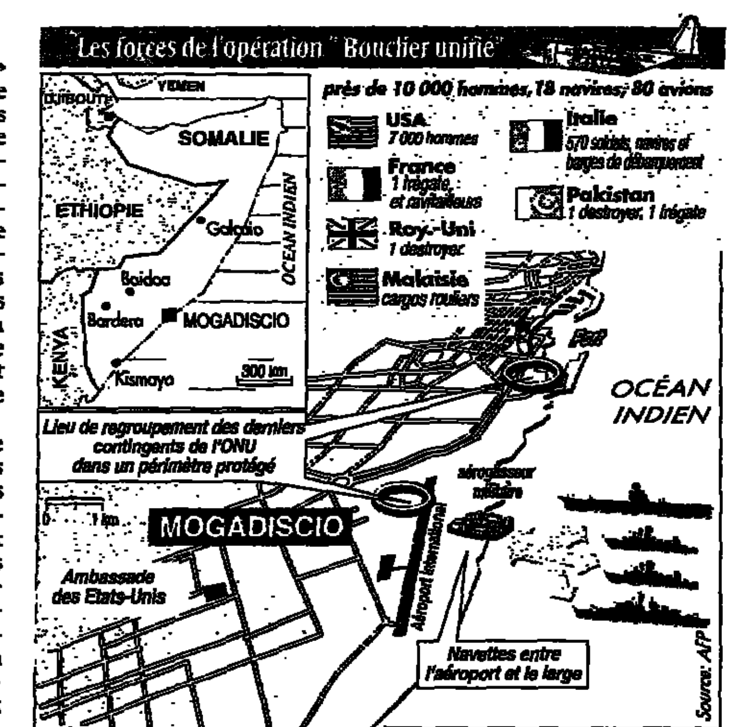
Dans la capitale, Mogadiscio, les factions rivales tentent de progresser vers le port et l'aéroport afin de s'emparer des matériels et des installations que vont abandonner les « casques bleus »

Mogadiscio a été, dimanche 26 février, le théâtre de violents combats à l'arme lourde dans le quartier de l'aéroport. Ces affrontements ont opposé des milices rivales qui veulent prendre le contrôle du port et de l'aéroport, une fois achevée l'opération « Bouclier unifié ». Celle-ci rassemble plus de 10 000 hommes, en majorité américains, qui doivent protéger l'évacuation des 2500 « casques bleus » des Nations unies encore sur place, essentiellement pakistanais et bangladais. Le général Aïdid, dont les forces contrôlent la zone, avait appelé la population à ne pas piller les installations de l'ONU et avait conclu en ce sens, la semaine dernière, un accord de paix avec son principal rival, le « président » Ali Mahdi, qui règne sur le nord de Mogadiscio. Mais il semble que les milices échappent de plus en plus au contrôle de leurs chefs. Dans la nuit de dimanche 26 à lundi 27 février, des centaines de femmes et d'enfants ont manifesté dans le sud de Mogadiscio pour réclamer le retour à la paix.

MOGADISCIO
de notre envoyé spécial

Le carrefour du « kilomètre 4 » explose littéralement, dimanche 26 février, quand deux gangs armés commencent à s'affronter à l'arme lourde dans ce quartier de Mogadiscio-sud. Un groupe de combattants a pris Afgoye Road en enfilade et lâche des volées de roquettes en tirs tendus. Les habitants refluent en hâte vers des ruelles plus abritées. A 300 mètres de là, une milice rivale répond au coup par coup. La canonnade continue environ une heure avant que chaque camp ne se retranche pour la nuit en position défensive.

Un peu plus haut sur la même avenue, en bordure de la zone des combats, les boutiquiers n'ont pas jugé la situation suffisamment dangereuse pour rentrer leurs étals et attendent les derniers clients. Dans un café, à la lueur d'un néon, quelques hommes discutent en savourant un jus de fruit après une journée de ramadan. Le sermon d'un imam à la mosquée voisine résonne dans le quartier entre deux rafales de mitraillettes, plus lointaines.



« ÉLOIGNER LES PILLARDS »

Deux heures plus tôt, les haut-parleurs des mosquées de la ville appelaient à la prière pour la fin du jeûne dans le fracas des armes. Il y a tant de groupes armés, tant de milices incontrôlables, que même les Somaliens ont du mal à identifier les clans qui s'affrontent aujourd'hui.

Tout commence, dimanche 26 février, quand les miliciens se réclamant de l'Alliance nationale somalienne (ANS), le mouvement du général Mohamed Farah Aïdid, bouclent les alentours de l'aéroport pour *« éloigner les pillards »*. Ils érigent un barrage de grosses pierres à 300 mètres du portail de l'aéroport et interdisent à quiconque de s'en approcher. Un de leurs chefs, Mohamed Irif, explique qu'*« il faut protéger ce qui est propriété nationale »*, à savoir le matériel que les Nations unies vont abandonner sur place.La veille, en effet, sur les ondes de sa propre station de radio, le général Aïdid a demandé à la population de ne pas piller le port et l'aéroport après la fin de l'opération « Bouclier unifié », chargée de protéger le retrait des derniers « casques bleus » de l'Onusom. Les miliciens de l'ANS, trop zélés ou méfiants envers un autre clan, refusent d'ouvrir le passage à Osman Ato, un chef de guerre proche du général Aïdid – et son bailleur de fonds. Furieux, celui-ci appelle à la rescousse sa propre milice et force le barrage.

MILICIENS NERVEUX

En fin d'après-midi, les miliciens défaits cherchent à se venger en attaquant les gardes d'Osman Ato près du « kilomètre 4 », où il y a déjà eu un court accrochage en milieu de journée.

La place se vide en quelques secondes. Les véhicules se dispersent dans les rues adjacentes, les porteurs d'eau rassemblés au puits voisin fouettent leurs ânes pour s'éloigner au galop du lieu des combats et mettre leurs carrioles à l'abri. Un vendeur pousse son comptoir à roulettes derrière un mur. Deux heures après, la place reprenait son activité habituelle, arrêtée à nouveau quelques heures plus tard par l'affrontement du soir.

Les discussions vont bon train, depuis dimanche, pour savoir qui se bat contre les hommes d'Osman Ato. Il est clair que les miliciens se réclamant du général Aïdid échappent à son autorité. La perspective du retrait de l'Onusom, qui abandonne du matériel derrière elle, rend les miliciens nerveux et avides. Qu'ils travaillent pour leur propre compte, pour celui d'un chef de guerre ou d'un homme d'affaires, ils tentent aujourd'hui de se positionner pour être les premiers à entrer dans le périmètre de l'ONU dès que les « marines » et les commandos italiens du « Boucler unifié », qui s'apprêtent à débarquer, auront quitté les rivages de Mogadiscio.

Le pillage du port et de l'aéroport risque de devenir un nouveau prétexte à des guerres claniques bien que les principaux chefs de guerre de Mogadiscio, le général Aïdid pour le Sud et le « président par intérim » Ali Mahdi pour le Nord, se soient engagés, dans un accord de paix signé, la semaine dernière, à gérer conjointement cette place stratégique. Mais ils ne contrôlent pas totalement leurs hommes, dont certains, mercenaires, « travaillent » pour le plus offrant.Après les combats de dimanche, des femmes somaliennes sont descendues, en pleine nuit, dans les rues de Mogadiscio pour réclamer la paix. Celles qui souffrent le plus de cette guerre ont toujours autant de mal à se faire entendre.

Jean Hélène

Le sac du quartier général

Le bâtiment qui abritait l'infirmerie de l'Onusom n'est plus qu'une carcasse. Son toit de tôle ondulée a disparu ainsi que tous les cadres de portes et de fenêtres. En s'approchant, on peut entendre des bruits de marteaux à l'intérieur, mais force est de constater que les « maçons » ne s'appliquent qu'à détruire : ils cassent le sol à la recherche de câbles souterrains et de tuyaux de plomberie. A côté, des jeunes gens s'acharnent à desceller de lourdes dalles de béton qui seront vendues dans l'heure au marché de Bakara.

Ce vaste chantier de récupération n'est autre que l'ancienne ambassade des Etats-Unis à Mogadiscio qui a servi, pendant deux ans, de quartier général à l'Onusom. Après son retrait, en janvier 1995, les gangs armés se sont partagés le terrain et ses « trésors ». Pour entrer, il faut montrer patte blanche à des miliciens suspicieux qui surveillent leur « carré » et leurs « employés ». Le spectacle laisse une impression de déjà vu. En janvier 1991, lors de la chute du président Syaad Barre, l'ambassade américaine avait été évacuée puis pillée de fond en comble par les miliciens suivis de la population.

Les bonnes paroles africaines de Charles Pasqua

YAOUNDÉ
de notre envoyé spécial

Au menu de sa visite en République islamique de Mauritanie – menu diffusé par ses services – figurait un déjeuner avec le chef de l'Etat. *« C'est une chose exceptionnelle : il va suspendre le jeûne du ramadan pour moi »*, s'était-il flatté avant de débarquer, jeudi 23 février, à Nouakchott, première étape d'une tournée africaine qui devait le conduire au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Gabon et au Cameroun. A la tête d'un pays qui pratique un islam sans complexes, le président Ould Taya ne s'autorisa cependant pas à rompre le carême musulman, fût-ce même pour honorer son hôte du jour, Charles Pasqua, *« l'ami des Africains »*, flanqué du très gaulliste Pierre Messmer, ancien gouverneur des lieux.

C'est au double titre de *« ministre d'Etat qui représente le gouvernement dans son ensemble »* et de président du conseil général des Hauts-de-Seine – qui consacre 70 millions de francs par an, soit 1 % de son budget, à des opérations de coopération – que M. Pasqua, très à l'aise dans des rôles de composition, s'est officiellement offert cette escapade en plein charivari politique hexagonal, sans pour autant renoncer à l'entretenir de loin. *« Je suis venu rassurer nos amis africains*, a-t-il expliqué, *leur dire qu'au-delà de ces turbulences, la France ne changera pas de politique à leur égard, leur conservera son affection. »*

ÉLANS ALTRUISTES

Se posant *« un peu en Messie, en Père Noël »* qui, sur fonds départementaux, finance, dans une dizaine de pays, par le biais de la SEM-Coopération 92, des micro-projets comme le forage de puits ou la construction d'écoles et de dispensaires, M. Pasqua s'est employé à peaufiner son image d'homme de terrain qui veut *« faire du pratique pour changer au quotidien la vie des gens, dont la misère n'est en rien comparable à la nôtre »*. Ces élans altruistes se nourrissent de préoccupations sécuritaires. *« La meilleure manière d'endiguer la vague migratoire n'est-elle pas de donner aux Africains les moyens de vivre chez eux*, a-t-il répété. *Si ce n'est pas par bonté d'âme, du moins aidons-les par intelligence ou égoïsme. »* D'autant que, à l'en croire, pèse sur le continent noir la menace islamiste, *« le défi des cinquante prochaines années »*.

D'aucuns lui ont-ils reproché de dissimuler derrière de belles paroles de moins nobles intentions, en clair de mener en Afrique un jeu très personnel ? *« Je suis copain avec tous les chefs d'Etat*, souligne-t-il. *J'ai avec eux des relations directes. »* Et de démentir l'existence de réseaux à sa dévotion : *« Je n'en ai pas besoin. »*

Avec les cinq présidents qui l'ont invité à leur table, ce politicien touche-à-tout ne s'est interdit d'évoquer aucun sujet, prenant ainsi un malin plaisir à jouer à saute-frontières ministérielles. Ici et là, il s'est enquis des effets de la dévaluation du franc CFA que ses interlocuteurs ont, tout compte fait, jugées bénéfique. En Côte- d'Ivoire, il s'est intéressé, dans le cadre de la prochaine élection présidentielle, à la présence d'observateurs internationaux et à la fourniture d'urnes transparentes. Au Cameroun, il s'est inquiété du montant des « royalties » que les autorités locales souhaitent prélever sur le pétrole tchadien qu'un oléoduc acheminera vers la côte atlantique.

Tant il avait du mal à convaincre que les préoccupations du moment étaient étrangères à sa démarche, il a dû rabâcher qu'il n'était *« pas en tournée de propagande électorale »*. Au point de décevoir certains de ses partisans qui attendaient de lui un discours moins convenu. *« L'élection, ça vous regarde*, a-t-il dit aux différentes communautés françaises. *Faites comme il vous plaira. Votez en votre âme et conscience. »*

Les membres de ces communautés françaises ne se sont pas déplacées en masse pour l'écouter. Au demeurant, les invitations avaient été soigneusement dosées pour que toutes les familles politiques soient représentées. A Dakar – bons mots, embrassades et pauses-photos à l'appui – l'ambiance était chaleureuse. A Yaoundé, danseurs, chanteurs et porteurs de pancarte – *« Avec Charles Pasqua et Pierre Messmer, pour que vive le gaullisme »* – firent au ministre d'Etat un accueil bruyant et coloré. Il ne cacha pas son plaisir car, comme tous ses *« frères »* africains, lui aussi aime qu'on l'aime.

« UN MARIAGE DE RAISON »

Les Français d'Afrique se savent courtisés car, dans la perspective d'une partie électorale serrée, leurs quelques dizaines de milliers de voix ne sont pas à négliger. Jusqu'à maintenant, Jacques Chirac recueillait la majorité de leurs suffrages mais l'entrée en lice d'Edouard Balladur les a déconcertés, et plus encore le fait que le ministre de l'intérieur ait décidé de faire équipe avec lui. *« M. Pasqua n'est pourtant pas un grand bourgeois*, se désole un expatrié du Gabon. *C'est presque un dévoiement, en tout cas un mariage de raison, plus que de conviction. »* D'autres se consolent en se disant que *« si le premier ministre n'a pas du tout la fibre africaine, son compagnon de route l'aura pour deux »*.

Déjà malmenés par la dévaluation du franc CFA qui a rogné leur pouvoir d'achat et provoqué des retours en métropole – *« On ne pourra plus dire qu'on est ici pour faire du CFA ! »*, lance l'un d'eux –, ces expatriés vivent mal ces déchirements que leur imposent les état-majors parisiens. Des comités de soutien à M. Balladur se sont précipitamment mis en place, que M. Pasqua a en quelque sorte discrètement installés lors de sa tournée et auxquels il a même apporté du matériel électoral sous forme de dossiers de presse. Au Cameroun, le président de ce dit comité n'est autre que Yvon Omnès, ancien ambassadeur de France à Yaoundé et actuel conseiller du président Paul Biya...

« ON S'ENTRE-DÉCHIRE... »

Si à Libreville les deux camps rivaux *« n'ont pas sorti les couteaux »*, comme l'assure un partisan du maire de Paris, à Dakar, en revanche, les hostilités sont bel et bien engagées. *« On s'entre-déchire et on s'invective sous le regard de la presse locale qui fait ses choux gras de ces disputes »*, raconte un observateur local. Décidément, remarque un journaliste ivoirien, *« la campagne électorale a débordé en Afrique »*.

L'Afrique francophone ne s'en offusque pas, bien au contraire. De Dakar à Libreville, tout le monde vit à l'heure des clochers parisiens comme ce jeune Camerounais qui *« aime Pasqua pour ses coups de gueule contre la gauche »*. Dieu sait pourtant si – processus démocratique oblige – il ne manque pas sur place de rendez-vous électoraux proches pour occuper les esprits. Mais les solidarités sont encore si fortes avec l'ancienne métropole, que les habitants du « pré carré » français ne peuvent rester indifférents à ce qui se trame à Paris, et que recevoir la visite d'un homme aussi en vue que M. Pasqua ne relève pas d'une simple obligation protocolaire.

Jacques de Barrin

Alger accuse le GIA d'avoir organisé la mutinerie de la prison Serkadji

LEMBAREK BOUMAARAFI, l'assassin présumé du président Mohamed Boudiaf, donné pour mort ou grièvement blessé lors de la mutinerie de la prison algéroise de Serkadji (*Le Monde* du 24 février), serait sain et sauf. Selon la radio nationale qui cite des *« sources sûres »*, l'ancien chef du Groupe islamique armé (GIA), Abdelhak Layada, serait, lui aussi, vivant. En revanche, Ikhlef Cherrati, l'un des responsables de l'ex-Front islamique du salut (FIS), aurait trouvé la mort lors des affrontements.

La radio et le quotidien algérois *El Watan* ont livré, samedi 25 février, le premier récit détaillé de la mutinerie dont la répression a fait une centaine de morts. Selon ces sources, cette mutinerie a été organisée par le GIA qui voulait *« ébranler le pouvoir »* par une évasion spectaculaire en plein centre de la capitale. Avec la complicité d'un gardien, le GIA a introduit *« quatre pistolets automatiques et six grenades offensives »*, alors qu'Abdelkader Hachani, ancien responsable du bureau exécutif de l'ex-FIS, et Abdelhak Layada, étaient chargés d'organiser *« la grande évasion de l'intérieur »*.

Trois cent soixante des six cent cinquante détenus islamistes auraient participé à la mutinerie.

COMMISSION D'ENQUÊTE

Le rôle joué par MM. Hachani et Layada dans la tentative d'évasion sera déterminé par la commission d'enquête mise sur pied par les autorités et que préside le ministre de l'Intérieur, Abderrahmane Méziane-Chérif.

Plusieurs avocats d'islamistes se sont déclarés *« non convaincus par la version officielle des faits »* et ont réclamé l'ouverture d'une enquête par une *« commission neutre »*. Kamel Rezzag-Bara, président du très officiel Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), a estimé entre sept mille et sept mille cinq cents le nombre des islamistes incarcérés dans les prisons algériennes. – *(AFP.)*

La dévaluation du franc CFA a mis à mal les systèmes de santé en Afrique francophone

UN AN après la dévaluation du franc CFA, les principaux bailleurs de fonds des pays en développement, réunis à Genève du 21 au 24 février, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Unesco, ont tenté d'établir un premier bilan des conséquences de cette mesure sur les systèmes de distribution de soins des quatorze pays africains francophones. Les observations réunies par les participants – responsables africains, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Union européenne, US AID – sont *a priori* inquiétantes.

« La dévaluation simultanée d'une monnaie dans quatorze pays est à l'évidence un événement exceptionnel. La plupart des pays africains concernés sont parmi les plus pauvres du monde et neuf d'entre eux font partie de la catégorie des quarante-huit "pays les moins avancés" *selon la classification des Etats-Unis »*, explique Jean Pérot, économiste de l'OMS. Les experts estimaient que les effets les plus marquants de cette dévaluation seraient observés dans le secteur sanitaire et pharmaceutique (médicaments, vaccins, contraceptifs et produits de diagnostic).

PAUPÉRISATION ACCRUE

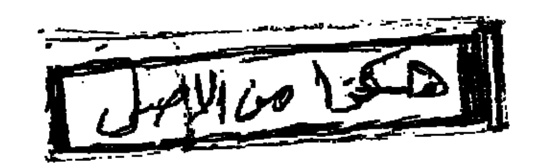
Près de 90 % des médicaments et des produits pharmaceutiques vendus dans ces quatorze pays sont importés. Du coup, les prix payés par les gouvernements et les pharmaciens ont doublé du jour au lendemain. Quant aux 10 % des médicaments produits localement, la moitié dépend de matières premières importées. En 1992, les exportations à destination de ces quatorze pays avaient été, dans ce secteur, évaluées à 400 millions de francs.

Les observations rapportées à Genève donnent à penser que, au-delà du seul secteur pharmaceutique, ce sont bien les systèmes sanitaires dans leur ensemble qui sont aujourd'hui touchés. Ainsi, une étude faite au Bénin montre que les populations les plus défavorisées se sont trouvées exclues des services de soin de santé primaire. Parallèlement, ces mêmes services commencent à recevoir les classes moyennes, celles qui avaient auparavant recours à la médecine et à la pharmacie du secteur privé.

D'autres indicateurs témoignent d'une accélération de la paupérisation des populations les plus vulnérables. On observe ainsi au Congo et au Sénégal un recours de plus en plus fréquent, chez les plus pauvres, à l'allaitement maternel au-delà de la période traditionnelle du sevrage. *« En Côte-d'Ivoire, dans les zones péri-urbaines d'Abidjan, un quart de la population a réduit le nombre de ses repas quotidiens. On voit d'autre part, en différents endroits, la médecine traditionnelle prendre une place croissante »*, note Michel Jancloes, chef de division à l'OMS. *« Dans le secteur pharmaceutique, les mesures temporaires d'accompagnement – tarifs préférentiels, subsides, exemption des taxes douanières – touchent à leur terme et ces pays vont devoir revenir à la réalité des prix des médicaments »*, souligne M. Pérot.

L'une des solutions fréquemment évoquées – les médicaments génériques, c'est-à-dire des médicaments moins chers dont le brevet est tombé dans le domaine public – semble encore bien loin de pouvoir être mise en application. L'urgence est donc, plus que jamais, de réussir à améliorer le fonctionnement des systèmes de distribution souvent chaotiques et dispendieux, et de recourir systématiquement aux deux cents médicaments dits *« essentiels »* qui, à eux seuls, permettent de faire face à la grande majorité des pathologies africaines. Mais on voit mal aujourd'hui comment ces améliorations pourront être obtenues, au-delà des aides financières habituelles, sans le soutien actif des géants de l'industrie pharmaceutique mondiale.

Jean-Yves Nau



agne d'une reprise des comb

Le sac du quartier général

Pasqua

Alger accuse le GIA d'avoir organi[sé] la mutinerie de la prison Serka[ji]

en Afrique francophone

Un rapport des Nations unies dénonce le trafic de certains produits pharmaceutiques

L'organisation internationale déplore les insuffisances des législations de contrôle des drogues

Un rapport des Nations unies s'inquiète du détournement de certains produits pharmaceutiques à des fins non médicales, en Afrique et en Amérique du Sud notamment. Il insiste en particulier sur la recrudescence de la consommation de benzodiazépines, très nocive et entraînant une dépendance physique, ainsi que sur le détournement de médicaments servant à la préparation de drogues illicites.

L'ORGANE international de contrôle des stupéfiants (OICS) de l'organisation des Nations unies devait rendre public, lundi 27 février à Vienne, son rapport pour 1994. Dans ce document, l'OICS constate une hausse de la consommation de cannabis et d'amphétamines en Europe au détriment de celles d'héroïne et de cocaïne, et s'inquiète du détournement à des fins non médicales de certains produits pharmaceutiques, notamment en Afrique et en Amérique du Sud.

L'OICS constate que *« le marché illicite est l'une des principales sources des benzodiazépines consommées par les toxicomanes, en plus des sources mieux connues telles que les ordonnances mal employées, les fausses ordonnances et les petits vols en pharmacie »*. Le *« faible degré de priorité accordé par certains gouvernements à leur contrôle »* explique en partie ce phénomène, selon l'OICS. L'organe de l'ONU déplore à cet égard que plusieurs États dont l'Autriche, la Belgique et la Suisse, *« probablement le principal fabricant de certaines de ces substances »*, n'aient pas signé la convention de 1971 sur les substances psychotropes.

Des affaires de trafic de diazépam (Valium) aux Bahamas et de témazépam (Normison) en Grande-Bretgane ont notamment été mises au jour l'an dernier. La consommation de benzodiazépines se révèle *« aussi profitable tout en présentant moins de risques »* pour les trafiquants et est considérée par l'OICS comme *« extrêmement nocive »*, entraînant *« une dépendance physique s'accompagnant de graves symptomes de sevrage, des cas d'amnésie, la perte du contrôle de soi et d'autres complications physiques et physiologiques »*.

La fabrication des médicaments *« précurseurs »*, c'est-à-dire servant à la préparation des drogues illicites, est une autre source d'inquiétude pour l'OICS. Le rapport signale l'expédition *« d'au moins cinquante tonnes d'éphédrine destinées à des sociétés au Mexique qui soit étaient fictives, soit n'étaient pas officiellement autorisées à importer cette substance »*. En provenance de la République tchèque, ce médicament était détourné *via* la Suisse vers le Mexique, où il devait être transformé puis vraisemblablement exporté vers les Etats-Unis. Les *« insuffisances de la législation nationale de contrôle des drogues et des produits chimiques »* sont une fois encore invoqués.

En 1994, l'Allemagne et l'Inde sont tout de même parvenues à empêcher le détournement de centaines de milliers de comprimés (stimulants, tranquillisants et antiépileptiques) destinés à l'Afrique, à l'Amérique centrale et à l'Europe de l'Est. Au Nigéria, douze millions de comprimés d'un stimulant importés illégalement de Chine et de Singapour ont été saisis en janvier 1994.

PHÉNOMÈNE NOUVEAU

La fabrication d'amphétamines *« demeure un problème majeur en Europe »*, ajoute le rapport. Entre 1992 et 1993, les quantités d'amphétamines saisies, pour la plupart aux Pays-Bas, *« ont pratiquement triplé »*, passant de 573 kilos à 1,450 tonne, précise l'OICS. En Grande-Bretagne, le sulphate d'amphétamine demeure la drogue la plus consommée après le cannabis. Une hausse *« considérable »* des saisies d'ecstasy (ou MDMA) est également observée.

Le Portugal et l'Espagne restent les principaux pays d'entrée de la cocaïne, auxquels s'ajoutent depuis peu les ports maritimes et les aéroports d'Europe de l'Est. *« Les services de répression ont signalé une coopération croissante entre des gangs basés en Pologne et dans des pays d'Amérique latine »*, indique le document sur ce chapitre. L'apparition de la cocaïne en provenance d'Amérique latine sur les marchés du Belarus, de la Fédération de Russie et d'Ukraine est jugée comme *« un phénomène nouveau et inquiétant »* par l'OICS, qui constate également *une augmentation de la consommation* d'héroïne dans les pays d'Europe de l'Est. – *(AFP.)*

Une « organisation de sécurité globale » pour remplacer l'ONU ?

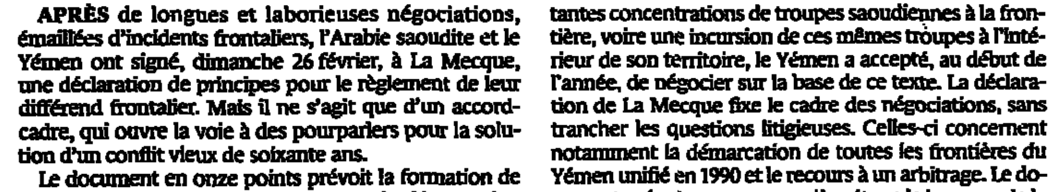
GENÈVE
de notre correspondante

Genève, qui abrite, outre le HCR et le Centre des droits de l'homme, la plupart des grandes institutions onusiennes – BIT, OMS, UIT, OMM, etc. –, va organiser de nombreuses manifestations pour célébrer solennellement le cinquantième anniversaire de l'ONU. La première de ces manifestations envisage curieusement une transformation radicale de l'organisation et la disparition du secrétariat général : c'est un colloque international de haut niveau, qui réunit, les 27 et 28 février à l'Institut universitaire de hautes études internationales (le Sciences-Po genevois), une vingtaine de personnalités venues d'horizons divers.

Pour les organisateurs, il s'agit de dessiner une *« organisation de sécurité globale »* qui serait appelée à remplacer l'ONU. Pour ce faire, les participants examineront le préambule et les soixante-sept articles d'un projet de nouvelle charte. Cette manifestation, pour le moins inattendue dans un cadre aussi officiel, est principalement l'oeuvre d'un Français qui a présidé le corps commun d'inspection des Nations unies, Maurice Bertrand.

Afin de satisfaire, sous l'angle à la fois économique et militaire, le besoin de sécurité de l'humanité, le projet prévoit notamment un Conseil de sécurité globale composé de 23 chefs d'Etat (ou de leurs délégués) représentant les pays les plus riches et les plus peuplés de la planète. S'y ajouteraient des conseils de sécurité régionale et des organisations économiques également régionales, une Assemblée générale d'environ 150 Etats – les « micro-Etats » seraient appelés à se regrouper –, une commission mondiale de 18 commissaires sur le modèle européen et un Parlement mondial de 800 membres, représentant la société civile partout où cela serait possible. Un fonds de développement et d'investissement et une banque centrale mondiale seraient chargés d'assurer la stabilité monétaire du globe. Un conseil des minorités garantirait le respect des droits des ethnies minoritaires.

Isabelle Vichniac



L'Arabie saoudite et le Yémen signent un accord pour régler leur différend frontalier

Protocole d'accords frontaliers

APRÈS de longues et laborieuses négociations, émaillées d'incidents frontaliers, l'Arabie saoudite et le Yémen ont signé, dimanche 26 février, à La Mecque, une déclaration de principes pour le règlement de leur différend frontalier. Mais il ne s'agit que d'un accord-cadre, qui ouvre la voie à des pourparlers pour la solution d'un conflit vieux de soixante ans.

Le document en onze points prévoit la formation de plusieurs comités mixtes pour assurer la démarcation des frontières terrestres et maritimes et favoriser la normalisation des relations entre les deux pays. *« Les frontières qui doivent être délimitées dépassent les 2 000 kilomètres. Il faut au moins six mois à un an »* de négociations, a indiqué, lors d'une conférence de presse, le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ben Abdelaziz.

Le conflit entre les deux pays porte sur trois provinces, Assir, Najrane et Jizane, situées au nord-ouest de Sanaa, et qu'un accord, signé à Taëf, en Arabie saoudite, en 1934, plaçait sous le contrôle du royaume wahabite. Cet accord a expiré en 1992, selon Sanaa qui avait refusé de le reconduire. Après une série d'incidents frontaliers, qui ont culminé en janvier avec d'importantes concentrations de troupes saoudiennes à la frontière, voire une incursion de ces mêmes troupes à l'intérieur de son territoire, le Yémen a accepté, au début de l'année, de négocier sur la base de ce texte. La déclaration de La Mecque fixe le cadre des négociations, sans trancher les questions litigieuses. Celles-ci concernent notamment la démarcation de toutes les frontières du Yémen unifié en 1990 et le recours à un arbitrage. Le document prévoit comme première étape le bornage de la frontière commune entre la mer Rouge et Jabel el Thar, au nord-est de Sanaa, le long d'une partie du territoire de l'ex-Yémen du Nord. Il dispose que les négociations continueront *« pour délimiter le reste des frontières »*.

Un comité mixte doit négocier les modalités d'arbitrage et un autre sera chargé de superviser la situation sur le terrain. Chaque pays s'engage à ne pas tolérer sur son *territoire d'activités hostiles à l'autre partie et à ne* pas abriter d'opposants. Bien qu'il ne définisse que le cadre d'une solution dont les modalités doivent encore être précisées, l'accord a été accueilli avec satisfaction par la Ligue arabe, l'Egypte et la Syrie, laquelle a joué, en janvier, les intermédiaires entre les deux pays pour désamorcer une escalade militaire. – *(AFP.)*

Washington est prêt à opposer son veto à une demande de levée des sanctions pétrolières imposées à l'Irak

HAUSSANT le ton alors que rien ne laisse prévoir une prochaine demande de levée de l'embargo pétrolier imposé à l'Irak par le Conseil de sécurité de l'ONU, l'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies a déclaré, dimanche 26 février, à Koweït, que son pays opposerait, *« si nécessaire »*, son veto à toute initiative en ce sens.

« Nous espérons toutefois ne pas user de notre veto », a ajouté Madeleine Albright, selon laquelle *« sept pays membres du Conseil ont déjà exprimé leur opposition à une levée de l'embargo »*.

Mme Albright avait été chargée, la semaine dernière, par le président Bill Clinton d'une tournée dans plusieurs pays, destinée à plaider contre la levée des sanctions pétrolières imposées à Bagdad, en août 1990 (*Le Monde* du 25 février).

Cette campagne vise à contrer un projet de résolution que la France ou la Russie auraient pu présenter au Conseil, lequel doit réexaminer les sanctions à la mi-mars. Or, à ce stade, un tel texte ne semble pas en vue, dans la mesure où, selon les dernières déclarations du président de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, Bagdad n'a pas encore pleinement coopéré avec la commission quant à ses programmes d'armes bactériologiques.

M. JIRINOVSKI A BAGDAD

En d'autres termes, l'Irak n'a pas encore, selon Rolf Ekeus, rempli toutes les conditions nécessaires à son désarmement. Paris et Moscou, qui font une lecture strictement juridique de la résolution 687 de l'ONU, qui prévoit une levée partielle de l'embargo pétrolier, ne sauraient donc d'ores et déjà proposer une levée des sanctions.

Mme Albright, qui était arrivée, dimanche, à Koweït, en provenance du sultanat d'Oman, a remis un message du président Clinton à l'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah. Elle doit aussi se rendre en République tchèque, en Italie, au Honduras et en Argentine, tous membres du Conseil de sécurité.

A Bagdad, où il est arrivé dimanche, le dirigeant russe d'extrême droite, Vladimir Jirinovski, a plaidé, lui, pour une levée de l'embargo. A son avis, il est possible d'*« établir des relations économiques avec l'Irak sans attendre une résolution »* en ce sens du Conseil de sécurité. *« C'est une grande erreur de politique étrangère que de ne pas entretenir de bonnes relations avec Bagdad »*, a-t-il ajouté.

M. Jirinovski, qui s'était déjà rendu en 1992 en Irak, avait déclaré, la veille, à Amman, que *« la Russie doit être plus active pour obtenir la levée des sanctions imposées à l'Irak »*. – *(AFP, Reuter.)*

Londres durcit sa position envers les nationalistes irlandais

GRANDE-BRETAGNE. Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord a durci sa position à l'égard du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, qui a ouvert, samedi 25 février, son congrès annuel à Dublin. Quelques jours après la publication du document anglo-irlandais qui doit servir de base à une négociation de paix entre catholiques et protestants, Sir Patrick Mayhew a posé, dimanche 26 février, de nouvelles conditions à la reconnaissance du Sinn Fein comme un partenaire à part entière, exigeant auparavant *« des progrès substantiels sur la question des armes détenues par l'IRA »*. Le Sinn Fein continue de réclamer l'ouverture rapide de pourparlers avec le gouvernement de Londres, dont il qualifie la position d'*« intenable »*. Les propos de Sir Patrick peuvent aussi n'être que tactiques, le premier ministre John Major souhaitant obtenir le soutien des députés unionistes lors d'un vote crucial sur l'Europe mercredi aux Communes. – *(Corresp.)*

Reprise des combats à la frontière du Pérou et de l'Equateur

LIMA. Selon des sources militaires péruviennes, de violents affrontements ont eu lieu, dimanche 26 février, à la frontière entre le Pérou et l'Equateur, dans la cordillère du Condor. Les troupes équatoriennes ont attaqué massivement, dans la matinée de dimanche, avec des tirs d'artillerie et de mortier suivis d'attaques aériennes, et ce à quinze minutes d'intervalle en moyenne, a affirmé la station péruvienne Radioprogramas, citant des sources militaires. Ces affrontements se déroulent près des postes de Base Sud et de Tiwinza, positions qui étaient aux mains du Pérou et que l'Equateur tente de récupérer, en plus de Cueva de los Tayos, où le président Alberto Fujimori a hissé le drapeau national vendredi. Ce même jour, plusieurs obus de mortier sont tombés à moins de cent *mètres de l'endroit où se trouvait le président, en tournée d'inspection.* – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le secrétaire d'Etat Warren Christopher** a quitté, samedi 25 février l'hôpital de Washington où il avait été admis la veille à la suite d'une hémorragie due à un ulcère à l'estomac, qui a perturbé son voyage officiel au Canada. *« Ses médecins l'ont déclaré en excellente condition physique »*, indique un communiqué du département d'Etat, précisant que M. Christopher ne changera rien à son programme de travail. – *(AFP.)*

■ **VÉNÉZUELA : huit soldats de la marine vénézuélienne ont été tués** et quatre autres blessés lors d'une attaque contre un poste militaire proche de la frontière avec la Colombie, attribuée à des guérilleros colombiens. Deux des huit soldats ont été égorgés, a-t-on précisé de source officielle vénézuélienne. Un porte-parole de l'Etat d'Amazonas a affirmé que quelque 150 rebelles colombiens ont attaqué *« avec des mortiers et d'autres armes à longue portée »* la base fluviale de Cararao, sur la rivière Meta, à la limite des Etats d'Apure et Amazonas, à quelque 600 kilomètres au sud-ouest de Caracas. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : des inconnus ont tenté d'incendier** six agences de voyage turques à Berlin, Cologne et Brême dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 février, a annoncé la police, estimant qu'il s'agissait d'attentats liés à la situation intérieure turque. A Cologne, des tracts rédigés en turc ont été retrouvés sur place, invitant les touristes à boycotter la Turquie. A Berlin, un message similaire avait été glissé dans l'une des agences attaquées. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : un Albanais de dix-huit ans a été abattu**, samedi 25 février, alors qu'il tentait de franchir illégalement la frontière avec la Grèce. *« Il y a eu un accrochage. l'Albanais a sorti un couteau et le pistolet d'un policier s'est déclenché tout seul au cours de l'échauffourée »*, a expliqué un porte-parole de la police hellénique. Il a ajouté que dix-huit jeunes Albanais s'étaient rués samedi sur une patrouille de police qui gardait la frontière, après s'être introduits en Grèce près de Florina. – *(Reuter)*

■ **TADJIKISTAN : 84 % des Tadjiks se sont rendus aux urnes,** dimanche 26 février, pour élire leur nouveau parlement, favorable au président néo-communiste, Imolali Rakhmonov, d'après les premiers résultats. Dans 40 % des circonscriptions, un seul candidat se présentait et l'une des quatre formations politiques autorisées à concourir a décidé de boycotter le scrutin pour protester contre les violations. L'ONU et l'OSCE ont refusé d'envoyer des observateurs à ces élections controversées. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : le quotidien *el Rassed*, favorable au chef de l'Autorité palestinienne,** a été interdit de publication pour avoir critiqué le roi Hussein de Jordanie, a annoncé, dimanche 26 février, un porte-parole de Yasser Arafat. Le procureur général de l'Autorité palestinienne, Khaled el Qoudra, a en revanche autorisé la réouverture d'un bureau de presse publiant un hebdomadaire proche du mouvement intégriste Djihad islamique, qui avait été fermé par la police au début du mois. – *(AFP.)*

■ **IRAN : Téhéran est prêt** *« à signer le renouvellement du traité de non-prolifération nucléaire »* (TNP) auquel il attache *« une grande importance »*, a déclaré, dimanche 26 février, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi. Ce dernier a précisé que son pays ne posait pas de *« conditions »* au renouvellement du TNP, mais souhaitait que des *« corrections y soient apportées »* à l'occasion de sa prorogation en avril. – *(AFP.)*

DÉBAT La croissance de l'économie française en 1994, telle qu'elle a été connue le 24 février (*Le Monde* du 25 février), permet d'évaluer les déficits publics, qui atteignaient donc, à la fin de l'année, 5,7 % à 5,8 % de la richesse nationale, laquelle avoisine 7 400 milliards de francs. Ce niveau est très supérieur aux 3 % rendus obligatoires par le traité de Maastricht pour le passage à la monnaie unique. ● CONVERGENCE. Les principaux responsables politiques français qui se sont exprimés à ce jour sont d'accord pour juger irréaliste la convergence de l'économie française avec celle de ses principales partenaires européennes en 1996. ● COMPTES SOCIAUX. Le niveau des déficits offre peu de marge pour réduire le « trou » de la Sécurité sociale. Le prochain gouvernement devra trouver 110 milliards de francs pour combler les pertes et définir une méthode de financement.

Malgré une croissance forte, les déficits publics n'ont pas diminué

La France est loin de satisfaire aux critères de gestion définis par le traité de Maastricht, ce qui rend aléatoire l'objectif de 1997 pour la monnaie unique et laisse peu de marge de manœuvre pour des actions de lutte contre le chômage

C'EST UN PARADOXE qui risque d'embarrasser le gouvernement et d'alimenter le débat de la campagne présidentielle : avec une hausse de 2,5 % du produit intérieur brut en 1994, la croissance s'est révélée plus forte que prévu (*Le Monde* du 25 février), mais les déficits publics français n'ont pas, pour autant, diminué. Malgré la reprise, ils avoisinent toujours les niveaux historiques qu'ils ont atteints en 1993, au plus fort de la récession.

Le gouvernement n'avance, certes, aucun chiffre sur l'état réel de ces déficits publics, qui englobent les déficits de l'Etat, de la Sécurité sociale et le besoin de financement des collectivités locales. Mais l'évaluation est facile à faire. Avec la publication par l'INSEE, le 24 février, de l'évolution de la croissance en 1994, on sait d'abord que le produit intérieur brut, en valeur, a été un peu plus fort que prévu. Mécaniquement, il devrait approcher 7 393 milliards de francs, au lieu des 7 357 milliards initialement escomptés. Cette première estimation permet donc de mesurer l'évolution des déficits, en pourcentage du PIB et d'apprécier si la France sera en mesure de passer sous la barre des 3 % de déficit d'ici à la fin de 1996, pour participer à la création de la monnaie unique européenne.

Dans le cas du budget, il n'y aura aucune surprise pour 1994. Une communication sera faite au conseil des ministres, au milieu du mois de mars, confirmant que l'exécution de la loi de finances s'est déroulée sans la moindre anicroche. Comme prévu, le déficit s'élève à 301 milliards de francs, soit 4,07 % du PIB, mais le traité européen se montre très pointilleux sur la gestion des finances publiques.

Un pays peut procéder à des privatisations et, affectant les recettes qu'il en tire à ses dépenses courantes, prétendre qu'il réduit ses déficits. Toutefois cet artifice n'est pas pris en compte : le traité considère que toutes les recettes de privatisation qui sont affectées, non aux dotations en capital des entreprises publiques ou à la réduction de la dette, mais à ces dépenses courantes, doivent être assimilées à un déficit. Or la France est particulièrement concernée par cette disposition. Car les recettes de privatisation se sont élevées à 60,45 milliards de francs et, sur ce montant, 50 milliards de francs ont été affectés aux dépenses courantes du budget. Le tour de passe-passe n'en a donc pas moins augmenté les déficits publics de près de 0,68 point.

En outre, il faut prendre en compte les déficits de la Sécurité sociale. Le bilan de l'exercice 1994 du régime général n'a pas encore été rendu public, mais il est acquis que la dernière estimation officielle, pourtant préoccupante, sera dépassée (*Le Monde* des 26 et 27 février). Le déficit devrait avoisiner 58 milliards ou 59 milliards de francs, au lieu des 54,4 milliards de francs initialement escomptés. Là encore, il faut donc ajouter près de 0,8 point de PIB aux déficits publics. Il y a enfin les collectivités locales, dont le besoin de financement devrait être compris entre 0,2 et 0,3 point du PIB. Au total, on peut donc estimer que les déficits publics français en 1994 se situent entre 5,7 et 5,8 % du PIB.

Quand il confirmera ce chiffre, le gouvernement pourra, bien sûr, arguer qu'il est, à peu de chose près, conforme aux prévisions initiales. A l'automne, le gouvernement avait avancé une prévision de déficits publics de 5,6 % du PIB. La ligne de défense est cependant fragile pour une double raison. D'abord, la croissance s'est révélée plus forte que prévu : elle a atteint 2,5 %, et non 2 % comme le pensait le gouvernement quand il a calé ses prévisions pour les comptes publics. Or cette nouvelle conjoncture change la donne de la politique économique.

Pendant la récession, les gouvernements successifs, aussi bien celui de Pierre Bérégovoy que celui d'Edouard Balladur, ont estimé qu'il ne fallait pas conduire une politique qui étrangle encore davantage l'activité. Sans trop l'afficher, ils ont donc conduit des politiques budgétaires certes différentes, mais qui, dans les deux cas, ont laissé jouer les « stabilisateurs automatiques », selon la formule qu'affectionnent les économistes. En clair, la politique budgétaire a été heureusement plus accommodante. La reprise économique, en revanche, peut être propice à la réduction des déficits.

Les surplus de recettes qu'elle génère peuvent permettre d'éponger, au moins en partie, les déficits de la récession. Or pour l'actuel gouvernement, c'est tout le problème : il a bénéficié des dividendes de la reprise et a pu boucler, en fin d'année 1994, un collectif budgétaire de 30 milliards de francs, mais il n'en a pas profité pour réduire les déficits. Atteignant un niveau historique en 1993, sous le coup de la récession, ceux-ci n'ont donc pas reculé depuis. La France apparaît donc comme l'un des pays européens qui traîne les pieds et ne met pas à profit la reprise pour redresser ses comptes.

Plus préoccupant encore, l'année 1995 ne s'annonce pas sous de meilleures auspices. A politique constante, le gouvernement annonce des déficits publics équivalents à 4,6 % du PIB. La plupart des grands instituts de conjoncture accordent peu de crédit à ce chiffre et avancent, eux, des estimations comprises entre 4,8 et 5 % du PIB. On mesure donc mieux l'un des enjeux du débat présidentiel. Si d'aventure le prochain gouvernement, issu de l'élection présidentielle, voulait respecter l'échéance européenne de 1997, il aurait à redresser les comptes publics de l'équivalent environ de 2 points du PIB.

Le pourra-t-il ? Edouard Balladur et Jacques Chirac, pour ne parler que d'eux, se sont pour l'instant gardés d'évaluer le coût de leur programme respectif. Mais, dans les deux cas, le chiffrage porte sur plusieurs dizaines de milliards de francs. Entre les promesses électorales et les engagements européens, il faudra donc, inévitablement, faire un choix.

Laurent Mauduit

Les déficits publics européens

en pourcentage du PIB

Luxembourg	1,3
Irlande	-2,4
Allemagne	-2,9
Pays-Bas	-3,8
Danemark	-4,3
Autriche	-4,4
Finlande	-4,7
Belgique	-5,5
France	-5,7 à -5,8
Espagne	-6
Portugal	-6,2
Grande-Bretagne	-6,3
Italie	-9,6
Suède	-11,7
Grèce	-14,1

La France devra réduire ses déficits de près de la moitié pour respecter les critères de convergence du traité de Maastricht.

Des plans draconiens engagés à l'étranger pour passer sous la barre des 3 %

Rares étaient les pays qui respectaient dès 1994 le critère de convergence du traité de Maastricht portant sur la réduction des déficits publics *(voir le graphique ci-contre)*, mais, pour passer sous la barre fatidique des 3 %, plusieurs pays viennent d'engager des plans draconiens.

● **L'Allemagne.** Elle a engagé le redressement le plus spectaculaire, en mettant en oeuvre un important volet fiscal. Malgré le coût gigantesque de la réunification, elle affiche un déficit public de 2,9 % du PIB.

● **L'Italie.** C'est un des pays européens dont la situation financière est la plus dégradée. Pour y remédier, il vient de lancer un train de mesures d'austérité (*Le Monde* du 25 février), dont l'objectif affiché est de réduire de 70 milliards de francs ses déficits publics, estimés pour l'instant à 9,6 % du PIB.

● **L'Espagne.** Elle vient d'annoncer que ses déficits publics avaient été ramenés de 7,49 % du PIB en 1993 à 6 % en 1994, contre une estimation initiale de 7 %.

Difficultés « transitoires » pour le franc

Edouard Balladur s'est employé, samedi 25 février, au lendemain d'une journée où le franc a atteint son plus bas niveau depuis 1993, à minimiser la gravité de ces turbulences monétaires. *« Il y a des difficultés ces jours-ci mais elles sont transitoires. Fondamentalement, je suis heureux de le dire, la santé de notre économie est bonne, la croissance est retrouvée »*, a-t-il affirmé devant un millier de professionnels des industries textiles réunis au CNIT-la Défense.

***« Nous avons fait en sorte que les taux d'intérêt à court terme aient baissé, en dix-huit mois, de 50 %, l'inflation est basse. Pour toutes ces raisons, nous pouvons être confiants »*, a conclu le premier ministre. Malgré ces propos rassurants, le mark a continué son ascension. Lundi 27 février au matin, au cours des premiers échanges entre banques, le franc s'échangeait à 3,5321 francs pour un mark, se rapprochant toujours plus de son plus bas niveau historique de 3,5490 francs, atteint en août 1993.**

Convergences électorales pour repousser le lancement de la monnaie unique

LA FRANCE doit-elle tout mettre en œuvre pour être prête à participer à la création de la monnaie unique dès 1997 ? Il y a un non-dit dans le débat électoral, car, si les déficits publics français avoisinent encore 5,7 % en 1994, la France sera en position très difficile pour passer d'ici à la fin de 1996 sous la barre des 3 %, comme l'exige le traité de Maastricht.

En fait, le gouvernement qui arrivera aux affaires au lendemain de l'élection présidentielle sera confronté à un choix difficile. La première solution serait de respecter la première échéance du calendrier européen et de mettre en œuvre un plan de redressement des finances publiques équivalant à 2 points de PIB, soit environ 140 milliards de francs. L'autre solution serait de se caler sur 1999, la seconde échéance du calendrier, mais, curieusement, personne, à l'exception notable de Valéry Giscard d'Estaing, n'évoque précisément l'alternative à laquelle la France est confrontée. Tout est dit de manière allusive.

Le premier à avoir rouvert le débat est le chef de l'Etat. Lors de ses adieux au Parlement européen, le 17 janvier, François Mitterrand a souhaité que tout soit mis en œuvre pour *« faire en sorte de parvenir à la monnaie unique dès 1997 »* (*Le Monde* du 19 janvier). A l'époque, nul ne lui a porté la contradiction. Lors d'un colloque franco-allemand, le 23 janvier, le premier ministre, Edouard Balladur, s'était empressé de rassurer tous ceux qui doutaient de sa détermination européenne, en se disant strictement sur la même longueur d'onde que le chef de l'Etat : *« La convergence de nos économies* [française et allemande] *et la confiance qui nous anime nous permettent d'envisager sereinement le passage à la troisième phase* [de l'union monétaire], *si possible dès 1997. »* (*Le Monde* du 25 janvier.)

Dans la formule, il y avait ce *« si possible »* lourd de sens, induisant une interprétation moins rigoriste que prévu du calendrier européen. Si le premier ministre pense que l'échéance de 1997 enferme la France dans une discipline budgétaire vertueuse, il estime cependant, même s'il ne le dit pas explicitement, qu'il ne faut pas se laisser emprisonner par le premier rendez-vous du calendrier européen. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas manqué de le relever.

LE RÉALISME DE M. GISCARD D'ESTAING

Dans une tribune publiée par *Libération* (17 février), il a souligné l'ambiguïté du propos. *« Pour donner une signature proeuropéenne à votre programme,* écrivait-il à l'adresse du premier ministre, *vous proposez de réaliser l'Union monétaire pour le 1er janvier 1997, si possible, c'est-à-dire dans moins de deux ans (...). Si vous êtes décidé à l'atteindre, il faut alors y "mettre le paquet" (...) et annoncer la manière dont nous allons réduire de 150 milliards de francs les déficits publics français dans les dix-huit prochains mois pour respecter les critères de Maastricht. C'est-à-dire annoncer aux Français les efforts qu'on va leur demander. »* Au passage, M. Giscard d'Estaing, lui aussi, révélait qu'il n'était pas plus soucieux que la France respecte à tout prix cette échéance de 1997 : *« Je ne crois pas que cet objectif soit réaliste. »*

Du *« sans doute »* balladurien au *« pas réaliste »* giscardien, le débat économique français sur Maastricht a donc profondément évolué au cours de ces dernières semaines. Même si c'est *« à titre personnel »*, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a lui aussi indiqué, le 22 février, qu'il est exclu, à ses yeux, de *« mettre en œuvre à court terme »* un plan de redressement des comptes publics. *« L'objectif de 1997 n'est pas réaliste, tout le monde le sait, donc il faut tenir l'objectif de 1999 »*, a-t-il dit (*Le Monde* du 23 février). Quand il présentera son programme, le candidat socialiste, Lionel Jospin, ne devrait pas tenir un discours très différent.

Il n'y a donc, somme toute, que Raymond Barre a tenir un autre langage. Lors de son passage à l'émission « 7 sur 7 », il a insisté sur la nécessité de *« la monnaie unique, le plus tôt possible, en suivant le calendrier »* (*Le Monde* du 25 janvier). Et, logiquement, c'est aussi le seul à affirmer que la France n'échappera pas, au lendemain de l'élection présidentielle, à un relèvement des prélèvements obligatoires.

L. M.

Le redressement de la Sécurité sociale n'offre guère de choix

LE PREMIER MINISTRE n'aime pas qu'on le lui rappelle, mais cette évidence s'impose : sur le dossier de la Sécurité sociale, il se retrouve aujourd'hui dans la même situation que son prédécesseur à la veille des législatives de 1993. Pierre Bérégovoy avait laissé un déficit de 110 milliards de francs. Edouard Balladur laissera un « héritage » d'un montant équivalent.

A partir de 1990, le régime général des salariés est entré dans un cycle de déficits qui sont allés croissants : 1[illegible],7 milliards de francs en 1992, 56,7 milliards en 1993, sans doute 59 milliards en 1994, 50 milliards attendus cette année. Si rien n'avait été fait, il aurait eu, fin 1995, un besoin de financement de plus de 200 milliards, soit près de 20 % de ses dépenses annuelles (1 100 milliards de francs).

Trois mois après sa nomination à Matignon, M. Balladur avait pourtant décidé un plan draconien : augmentation de 1,3 point de la CSG, baisse de 5 points des taux de remboursement de l'assurance-maladie. A ces remèdes classiques, il a ajouté des réformes inédits : reprise par l'état de la dette de 110 milliars du régime général, création du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) pour alléger les charges de la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Sans oublier la réforme du régime des retraites.

2,5 POINTS DE CSG

Mais en dépit de réformes, parfois courageuses, la situation de la sécurité sociale reste lourdement déficitaire. Le prochain gouvernement se trouvera donc devant deux problèmes: trouver tout ou partie des 110 milliards pour combler le déficit et amorcer une réforme garantissant un haut niveau de protection sociale sans accroître les prélèvements obligatoires ni peser sur l'emploi.

Pour l'immédiat, de nombreux économistes et quelques hommes politiques – à commencer par Raymond Barre – jugent que les Français n'échapperont pas à une hausse de la CSG. De quelle importance ? Il faudrait 2,5 points de CSG supplémentaires (1 point égale 38 milliards de francs) pour apurer les comptes sociaux. Une telle ponction sur le pouvoir d'achat des ménages risquerait cepenant de compromettre une franche reprise de la consommation. Autre voie possible : imputer à nouveau le déficit 1994-1995 sur le compte de l'Etat. C'est probablement une solution de facilité que l'on ne peut s'autoriser qu'une fois. Enfin, certains songent à recourir à l'emprunt, mais ce serait faire payer à la génération suivante les dépenses de santé d'aujourd'hui.

Le déficit résorbé, le problème du financement restera cependant entier. *« La pérennité du système risque d'être menacée à moyen terme si aucune réforme de structure n'est engagée »*, souligne Alain Minc dans le rapport sur *La France de l'an 2000*. Curieusement, ce document a suscité un débat de spécialistes sur les vertus comparées de l'égalité et de l'équité – et, plus généralement, sur les fondements du contrat social –, mais il n'a pas encore véritablement nourri la campagne présidentielle.

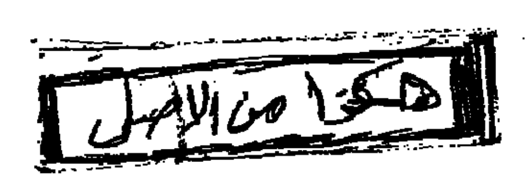
Les voies de réforme sont limitées : élargir l'assiette de financement ou maîtriser vigoureusement les dépenses. *« Il n'y a pas d'assiette miracle »*, a clairement souligné le commissaire au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld, dans le rapport sur le financement de la protection sociale que lui avait commandé M. Balladur. Un élargissement de l'assiette de la CSG, actuellement à l'étude, ne serait pas à la hauteur des enjeux. Les experts de Bercy ont calculé qu'en taxant les revenus de certains produits financiers et des prestations sociales comme les indemnités de maternité, tout en exonerant l'épargne *« populaire »* comme le livret A, les recettes supplémentaires seraient inférieures à 10 milliards.

« PENSÉE UNIQUE »

Politiquement sensible, une augmentation de la contribution des retraités à l'assurance maladie est également envisagée – à droite comme à gauche – au nom de l'équité entre générations. Enfin, les syndicats consultés par le commissaire au Plan lui ont demandé d'étudier les effets d'un prélèvement sur la valeur ajoutée des entreprises. Cette idée, défendue par le PCF et la CGT, connaît aujourd'hui un retour en grâce auprès de la CFDT, *« mais aucun modèle n'a démontré qu'elle aurait des effets bénéfiques »*, estime un responsable de la Sécurité sociale.

Forts de ces analyses, le balladurien Alain Minc et le deloriste Jean-Baptiste de Foucauld sont arrivés à la même conclusion, reprise à son compte par le candidat Balladur : *« Sauf à laisser s'enfoncer la France dans le cercle vicieux d'un prélèvement de plus en plus insupportable, il n'existe de solution que dans la maîtrise des dépenses. »* Le débat est-il, dans ce domaine, prisonnier de la *« pensée unique »* dénoncée avec force par Jacques Chirac ? Le maire de Paris n'en doute pas, qui entend *« poser le problème de notre protection sociale en termes nouveaux »* et *« refuse l'idée de plafonner les dépenses par rapport à la richesse nationale »*. Entre réforme du financement et régulation des dépenses, la voie du redressement est étroite. Pourtant, en plus d'un nécessaire retour à l'équilibre, il faudrait trouver les moyens de répondre à de nouveaux besoins sociaux, comme la lutte contre l'exclusion et l'amélioration de la prise en charge des personnes agées dépendantes.

Jean-Michel Bezat



ts publics n'ont pas diminué

de Maastricht, ce qui rend aléatoire l'objectif de 1997 pour des actions de lutte contre le chômage

Des plans draconiens engagés à l'étranger pour passer sous la barre des 3 %

our repousser le lancement de la monnaie

n'offre guère de choix

Jean-François Hory a été désigné par Radical comme candidat à l'élection présidentielle

Le président du parti n'a pas reçu l'appui de Bernard Tapie

Jean-François Hory, président de Radical, a été désigné comme candidat à l'élection présidentielle par le conseil fédéral de sa formation, samedi 25 février, à Paris. Dimanche, au cours d'une « convention » réunie à la salle Wagram, les militants ont ovationné M. Hory, qui a reçu le soutien de plusieurs personnalités de Radical. Bernard Tapie n'était présent ni samedi, au conseil fédéral, ni dimanche, à la « convention ».

LES DEUX COPINES se sont installées dans l'allée, leur jean et leur blouson de cuir bardés d'autocollants bleu, blanc, rouge, proclamant *« Hory président »*. Avec une quarantaine de leurs amis, elles avaient quitté en car, dimanche 26 février dans la matinée, leur banlieue de Vaulx-en-Velin, dans le Rhône, pour passer quelques heures salle Wagram à Paris. *« On nous a dit que c'était pour un meeting de Tapie »*, expliquaient-elles. A l'arrivée, on leur a distribué des casquettes et des affiches au nom de Jean-François Hory, avec mission de les agiter bien haut devant les caméras.

Jean-François Hory, elles ne le connaissaient pas, mais c'était égal, elles étaient contentes d'être là, et lorsque, à 13 heures, il a fait son apparition par le fond de la salle, les deux copines de Vaulx-en-Velin et les autres lui ont réservé un accueil enthousiaste. Tout à leur entrain de néophyte, ils ont même couvert l'air de *Roméo et Juliette* de Prokofiev d'un vigoureux et détonant *« tchic-a-tchic-a-tchic-aïe-aïe-aïe ! »*, dont on avait omis de leur préciser qu'il ne convenait pas vraiment à un candidat à l'élection présidentielle.

La veille, le conseil fédéral de Radical avait entériné, par 263 voix contre 26, la candidature de M. Hory à l'Elysée. Les opposants – Michel Crépeau, Roger-Gérard Schwartzenberg et Emile Zuccarelli – avaient été largement battus par la nouvelle génération de délégués, avides de bataille électorale et pas fâchés d'en découdre, une fois encore, avec le Parti socialiste. La « convention » de dimanche devait donc marquer cette entrée en campagne du candidat, en empruntant les flonflons de ses lointains homologues américains. Les battus de la veille ayant renoncé à honorer cette grand-messe de leur présence, les orateurs se sont donc succédé à la tribune pour se féliciter, dans un absolu consensus, de la stratégie d'autonomie de leur parti.

LA GAUCHE « MODERNE »

On avait rappelé, pour l'occasion, le ban et l'arrière-ban du mouvement. Marcel Perrin, l'une des « figures » de l'ex-MRG, dont l'adhésion au Parti républicain, radical et radical-socialiste date de 1932, a revendiqué la caution posthume d'Edouard Herriot. Robert Fabre, très digne ancien président du MRG, qui a accepté de présider le comité de soutien de M. Hory, a évoqué Clemenceau et Gaston Monnerville. Sont venus, ensuite, les heureux élus de la liste Energie radicale aux élections européennes : Antoinette Fouque, figure du mouvement féministe ; André Sainjon, ancien dirigeant de la CGT ; Catherine Lalumière, ancienne secrétaire générale du Conseil de l'Europe ; Christiane Taubira-Delannon, député de la Guyane et vedette de la campagne de juin 1994 ; Jean-Michel Baylet, ancien président du MRG, auquel était échu, la veille, le titre de président par intérim de Radical.

Pour M. Hory, le rôle de candidat-vedette est nouveau. Il le savoure, comme un plaisir qui lui a longtemps été refusé. Dans un long discours, il a tout d'abord justifié sa candidature, au nom de la représentation de la *« gauche moderne »*, celle des jeunes, des banlieues, des exclus, dans cette élection présidentielle. *« Qu'on nous laisse donc aider la gauche à gagner, même si on doit le faire contre la gauche archaïque ! »*, a-t-il déclaré, pour le plus grand plaisir d'un public composé de nombreux déçus du PS. Le candidat de Radical s'en est ensuite pris à ses adversaires de droite, n'hésitant pas à demander la démission d'Edouard Balladur après l'affaire des écoutes téléphoniques et accusant Jacques Chirac de piller allègrement le discours contre l'exclusion de Radical aux élections européennes.

M. Hory a évoqué Bernard Tapie, le grand absent de la « convention », pour lui demander d'*« être au cœur de cette campagne »*, en se disant *« convaincu »* que le député des Bouches-du-Rhône saura se montrer *« fidèle »* aux radicaux de gauche, dont il partage l'aventure depuis deux ans. A l'évocation de M. Tapie, le public, bien sûr, a applaudi, conscient de l'utilité de ce soutien dans la campagne. Les militants réunis dimanche ne paraissaient cependant pas regretter que le député homme d'affaires et ses déboires judiciaires ne tiennent plus la première place dans leur mouvement.

Pascale Robert-Diard

Les socialistes plaident pour le « rassemblement »

Daniel Vaillant, directeur de campagne de Lionel Jospin, a déclaré, lundi 27 février sur RTL, qu'*« il est peut-être encore temps de rassembler plutôt que de diviser »*, à gauche, au lendemain de l'entrée en campagne du président de Radical, Jean-François Hory. *« C'est le message que je lance au nom de Lionel Jospin »*, a ajouté le député de Paris, selon qui la candidature de M. Hory n'est *« pas tout à fait opportune »*. Dimanche sur France 3, Martine Aubry, l'un des cinq porte-parole de M. Jospin, s'était déclarée *« convaincue que beaucoup de radicaux voteront pour Lionel Jospin »*. Invitée de l'émission « Dimanche soir », Mme Aubry a affirmé que *« M. Hory a le droit de se présenter »*, mais elle a ajouté : *« Je pense que, dans une période de crise comme la nôtre, on aurait tout intérêt à se rassembler. »* Selon elle, *« les idées du radicalisme, c'est-à-dire la République, l'égalité, la laïcité, la liberté »*, sont *« les idées que Lionel Jospin va défendre »*.

Les amis de M. Chevènement renâclent devant le soutien à Lionel Jospin

Le Mouvement des citoyens est divisé

LE MOUVEMENT des citoyens est orphelin, et, privé de père, il se dissipe. Depuis que son président, Jean-Pierre Chevènement, a décidé, progressivement, de ne pas se porter candidat à l'élection présidentiellle, il ne sait trop à qui s'en remettre.

Premier constat : ces déçus du mitterrandisme que sont les militants du MDC n'ont pas d'autre candidat possibleque l'ancien ministre de la défense. Second constat : désemparés qu'ils sont par le refus de leur président « d'y aller », ces militants, venus pour une bonne part de la gauche du Parti socialiste, tâtonnent désormais à l'aveuglette entre les candidatures de Lionel Jospin (PS), de Robert Hue (PCF), de Dominique Voynet (Verts), voire de Jacques Chirac (RPR).

En dépit du *« préjugé favorable »* exprimé, sans tarder, par M. Chevènement en faveur de M. Jospin, les « citoyens », réunis en convention nationale dimanche 26 février à Saint-Denis, ont réservé leur réponse. Devant la montée en puissance des réactions antisocialistes, parfois très passionnelles, de la base de son jeune mouvement, le président du MDC a dû convenir qu'il était urgent d'attendre.

Depuis la dernière réunion du bureau national, le MDC avait trois solutions : une candidature autonome, le libre choix laissé aux électeurs, ou un soutien à M. Jospin (*Le Monde* du 18 février). Pour ce qui est de la première hypothèse, M. Chevènement juge, après l'échec de la liste qu'il conduisait aux élections européennes (2,54 % des suffrages exprimés), qu'il ne dispose pas d'un espace politique suffisant. M. Jospin cumulerait de nombreux atouts, mais il présente l'inconvénient de s'appuyer sur la *« droite rocardo-deloriste du PS »*.

UN NOUVEAU DÉBAT INTERNE

Les plaidoiries en faveur du candidat du PS, venues notamment des « grands élus » du MDC, n'ont finalement pas suffi. Après une réunion impromptue du secrétariat du mouvement, à laquelle il n'avait pas assisté, M. Chevènement a tenté de passer en force en rayant d'un trait de plume la convocation prochaine d'un conseil national, pour remplacer celui-ci par une instance de direction plus réduite, le bureau national.

Puis, devant l'insistance de la salle, il a dû faire machine arrière et concéder un nouveau débat interne, qui n'aura lieu qu'à la mi-mars, après que le candidat socialiste aura fait connaître son programme.

Jean-Louis Saux

Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC

« La crise du salariat mérite que nous fassions un gigantesque effort de cohésion sociale »

« Le CNPF et les cinq grands syndicats (CGT, CGC-CFE, CFDT, CFTC, FO) se rencontrent mardi 28 février. Quels sujets souhaitez-vous voir aborder en priorité ?

– Cela fait des années que le dialogue entre les partenaires sociaux tourne à vide dans notre pays. Nous sommes preneurs d'une véritable relance du dialogue social entre les acteurs économiques et sociaux, montrant une réelle capacité d'autonomie par rapport aux politiques. Cette réunion entre le patronat et les syndicats est une excellente opportunité pour élaborer la méthode, pour choisir des thèmes de négociation et pour définir des objectifs.

» Nous avons fixé quatre grands thèmes de discussion : en premier lieu, tout ce qui a trait à l'emploi et, particulièrement, à l'emploi des jeunes. Il y a là un vrai sujet de solidarité nationale. Il faut trouver les méthodes et les moyens qui facilitent l'insertion des jeunes dans la vie profesionnelle. Les jeunes ont droit à de vrais emplois, et non pas à un chômage de longue durée. C'est vital pour l'avenir de notre société.

» Un deuxième thème concerne l'aménagement et la réduction du temps de travail. Un troisième thème, plus spécifique aux cadres, consiste à s'attaquer à la rupture du contrat social entre les entreprises et l'encadrement. Le fond du problème, à l'heure actuelle, est que l'on demande de plus en plus d'implication à l'encadrement dans les politiques des entreprises et qu'il n'y a aucun retour de considération et de reconnaissance, en termes de relations diplôme-classification, de politique salariale ou de déroulement de carrière. Enfin, je demanderai au patronat qu'il fasse une déclaration très claire sur la compatibilité entre l'appartenance à l'encadrement et un engagement syndical.

– Pour l'aménagement du temps de travail, quelles sont vos propositions ?

– D'abord, je veux un cadre national et des garanties propres à l'encadrement pour tout ce qui est organisation du travail ; sinon cela ne marche pas. Ensuite, il est illusoire de vouloir aménager le temps de travail sur une journée, une semaine ou un mois. Ce sont des durées trop courtes. Il faut envisager des aménagements sur une durée beaucoup plus longue, annuelle, voire pluriannuelle. Nous formulons plusieurs propositions, centrées sur l'encadrement, mais à valeur générale, comme l'institution d'un contrat national de temps choisi, d'un régime national de réduction d'activité de fin de carrière ou de retraite progressive à la carte, ou encore un congé de « second souffle », qui ne soit pas un simple rattrapage, mais une vraie possibilité de réorientation de carrière.

MARC VILBENOÎT

» Plusieurs formules peuvent être envisagés, mais il faut réorganiser autrement les temps de vie entre les différents cycles (acquisition de connaissances, travail et retraite). La CGC est favorable à la création d'un fonds spécial pour l'emploi qui permettrait d'accompagner et de financer ces réformes structurelles. Je n'accepterai de nouveaux allègements de charges sociales qu'à condition qu'ils soient liés à un contrat et à des engagements.

– Quelles sont les attentes des cadres et quelle place l'encadrement peut-il occuper dans les entreprises ?

– La notion de cadre ne se détermine plus, aujourd'hui, par des arrêtés Parodi-Croizat ; elle se détermine en termes de mission, de niveau de compétence, d'expertise et d'implication dans le management des hommes. Il y a aujourd'hui refus, apathie, révolte de la part des cadres face aux politiques souvent aléatoires ou illisibles des états-majors. Avec les plans sociaux à répétition, on a taillé dans l'encadrement, ce qui s'est traduit par un gaspillage du savoir, une perte des compétences. Il faut ramener les entreprises à prendre conscience des enjeux sociaux qu'elles avaient eu tendance à oublier en période de crise. Sinon, elles en subiront les contrecoups soit en termes d'explosion sociale, soit en termes de coûts sociaux, des coûts mutualisés mais de moins en moins maîtrisés. Elles peuvent crier aux charges trop lourdes, mais elles n'arriveront pas à les reporter indéfiniment sur les autres.

– La CGC envisage-t-elle d'interpeller les principaux candidats à l'élection présidentielle ?

– La CFE-CGC n'a pas l'intention d'apporter son soutien à un candidat en particulier. En revanche, elle sera très attentive au projet social de chacun des candidats. Nous allons chercher à approfondir le débat et à interpeller les candidats. La crise du salariat, de l'encadrement et de la jeunesse mérite que nous fassions un gigantesque effort de cohésion sociale. Comment financer les mesures en faveur des jeunes ? Comment favoriser tout ce qui va dans le sens d'une réduction de la fracture sociale ? Le combat pour l'emploi est un combat global. C'est la quantité totale d'emplois qui compte. Il faut cesser d'opposer emplois qualifiés et emplois non qualifiés. Cela n'a pas de sens, et on le voit bien à travers la surqualification des embauches.

» Sur le plan fiscal, un rééquilibrage des prélèvements entre les revenus du travail et le revenus des capitaux s'avère indispensable. La sphère financière a capté une grande part de la création des richesses. La part des salaires dans la valeur ajoutée a « plongé », en France, contrairement à l'Allemagne que l'on nous cite si souvent en exemple. Pour un salaire au plafond de la « Sécu », les cotisations salariées ont augmenté de 67 % en quinze ans, contre 3 % pour les cotisations patronales !

» Concrètement, il faut élargir les prélèvements, éventuellement par la CSG, à l'ensemble des revenus financiers, y compris ceux des entreprises. Il est nécessaire, aussi, de choisir des assiettes moins défavorables à l'emploi que la masse salariale pour les contributions patronales. Tout cela est possible. C'est affaire de volonté et de choix sur les finalités humaines de l'économie. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

M. Chirac se pose en rassembleur pour le second tour de l'élection présidentielle

Le RPR veut profiter des difficultés du premier ministre

Les partisans de M. Chirac, s'appuyant sur des sondages qui leur sont, enfin, favorables, ont décidé d'accentuer leur campagne de proximité. Le programme présidentiel du maire de Paris va être envoyé dans tous les foyers. M. Juppé a réaffirmé qu'il votera, au second tour, pour le candidat opposé à celui de la gauche et dénoncé *« les petites phrases assassines »* et les *« coups tordus »*.

PERSUADÉS que la situation leur devient favorable, les chiraquiens sont décidés à accélérer leur campagne en mobilisant tout l'appareil du RPR derrière Jacques Chirac. Ils reprennent à leur compte une boutade du maire de Paris – *« Les sondages n'ont d'intérêt que lorsqu'ils sont bons »* – pour attirer l'attention sur des enquêtes d'opinion vouées aux gémonies quand, pendant plus d'un an, elles étaient favorables à Edouard Balladur.

Quotidiennement, des sondages privés grossissent l'espoir des partisans de M. Chirac et les autorisent à attendre l'avenir immédiat avec une certaine sérénité, sinon une grande jubilation. Par un retour ironique de l'histoire, c'est maintenant l'état-major néogaulliste qui veut creuser l'écart avec le premier ministre, dont la marche est ralentie par les affaires. Une campagne de proximité va être intensifiée, notamment par l'envoi dans chaque foyer français du projet présidentiel du maire de Paris.

Parallèlement, les chiraquiens veulent convaincre l'opinion publique que le premier tour de l'élection présidentielle est une affaire entendue et ils organisent déjà le second, face à Lionel Jospin, autour du thème du rassemblement. *« La force de mon engagement aux côtés de Jacques Chirac va de pair avec ma détermination à combattre les pyromanes, tous ceux qui, à court de souffle et de projet, veulent exploiter les fausses querelles »*, a ainsi déclaré, samedi 25 février, Alain Juppé, avant d'ajouter : *« Aujourd'hui, et demain lors du second tour où, naturellement, celui des candidat qui resterait en lice face à la gauche – et je dis cela d'autant plus tranquillement que je suis persuadé que ce sera Jacques Chirac – le mieux placé, donc, quel qu'il soit, devra avoir le soutien de tous. Je m'y engage, pour ma part, dès aujourd'hui »*.

REFUS DE LA POLÉMIQUE

A Vincennes (Val-de-Marne), au parc floral, qui accueille une exposition baptisée « Sur les traces de la vie sauvage à Paris », le RPR avait organisé, samedi, une réunion de cadres et d'élus en faveur de M. Chirac, *« notre candidat »*, a dit M. Juppé, qui a cité l'impétrant trente et une fois dans un discours de vingt et une pages. *« Jacques Chirac fait la bonne lecture de la Constitution de la V*[e] *République, la seule qui permette au président de jouer son vrai rôle : celui de rassembleur »*, a lancé le président par intérim du RPR, en faisant part d'une obsession, *« le risque de fracture qui menace notre famille »*. Insistant sur la nécessité d' *« appeler chacun au respect du code de bonne conduite »*, il a dénoncé *« ceux qui pensent qu'on peut gagner une élection à force de phrases assassines, de coups tordus ou d'excommunication* [et qui] *se trompent lourdement »*.

Invité, le lendemain, à l'émission de France 2, « L'heure de vérité », le maire de Paris a exploité la même veine du rassemblement, en indiquant qu'il n'a *« l'intention de polémiquer sur rien et avec personne »* pendant la campagne. Cette position de principe lui a permis de ne pas s'aventurer trop avant sur les écoutes téléphoniques – *« Si la loi de 1991 n'est pas suffisamment efficace, il faut l'amender »* –, sur les espions américains et sur le renouvellement du Conseil constitutionnel – *« Je n'ai jamais mis en cause ou en doute* [son] *impartialité »*. Détendu et calme pendant la plus grande partie de sa prestation, M. Chirac s'est octroyé le rôle du rassembleur que M. Balladur tente de monopoliser à droite. *« Je sais*, a-t-il dit, *qu'il faudra rassembler au second tour, et tous les Français ensuite. Le président de la République, c'est par définition, le président de tous les Français. Je vois une contradiction totale entre la campagne, la fonction et la polémique. »*

Absente des propos du candidat, la polémique peut faire cependant partie du paquetage de ses lieutenants. Dans les deux camps. Interrogé sur le caractère *« fratricide »* de cette campagne, qui est apparemment une crainte de M. Juppé, l'ancien président du RPR a répondu : *« Fratricide ? N'exagérons rien. Il y a des projets, des personnalités différentes. C'est aux Français à en juger. » « Ce n'est pas pour autant qu'il faut se faire la guerre »*, a poursuivi M. Chirac, en ajoutant qu'il y a *« des dérapages inévitables dans la campagne »*.

Olivier Biffaud

M. Le Pen qualifie d'« accident » l'assassinat d'un jeune par des militants du FN

JEAN-MARIE LE PEN s'est abstenu de condamner haut et fort le meurtre du jeune Français d'origine comorienne, tué par une balle dans le dos, mardi 21 février à Marseille, par des colleurs d'affiches du Front national. Invité, dimanche 26 février, à l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, exceptionnellement présentée par Gérard Carreyrou – Anne Sinclair ayant refusé de recevoir le président du FN –, il a expliqué qu'*« il n'y a pas d'homme de cœur qui ne pourrait être touché par la mort d'un jeune homme et ne pas partager la douleur de ses parents »*, mais, en même temps, il n'a pas hésité à qualifier le jeune Comorien et ceux qui l'ont pris à partie de *« victimes »*, *« victimes de l'atmosphère qui règne dans les banlieues, et qui est génératrice de peur, d'inquiétude, d'angoisse et, quelquefois, de gestes d'autodéfense »*.

Pour le leader du mouvement d'extrême droite, actuellement candidat à la présidence de la République, il s'agit toujours, malgré la mise en examen des trois colleurs d'affiches pour homicide volontaire et complicité, d'un acte d'*« autodéfense »*. De responsabilité de la part du Front national, Jean-Marie Le Pen ne veut pas entendre parler. Les militants de son parti auraient, affirme-t-il, transgressé trois consignes données par le FN : *« Jamais d'armes, jamais dans la nuit, jamais en petit groupe. »* M. Le Pen s'en est pris à ceux *« qui prennent la tête de manifestations de protestations et qui sont les responsables de la politique qui a amené dix millions d'immigrés en l'espace de vingt ans »*. Pour le président du Front national, qui refuse le mot d'assassinat, l'affaire se résume à *« un accident »* entre *« trois militants ouvriers marseillais travaillant pour la défense de leurs idées »*, et une bande de jeunes. *« Chacun donnera son explication et tentera de se justifier »* mais, soutient-il, *« ce n'est pas un crime raciste »*.

LA THÈSE DU COMPLOT

Selon une tactique qui lui est familière, Jean-Marie Le Pen se présente et présente une fois encore son mouvement comme la cible d'un complot. Si on associe le Front national à la violence, c'est, affirme-t-il, *« beaucoup plus par les violences qui sont faites que par les violences du Front national lui-même »*. Il avance en outre la thèse d'une coïncidence : *« Vous n'avez pas remarqué*, dit-il, *que ce genre d'événement arrive toujours trois ou quatre jours avant que je ne sois appelé à m'exprimer sur un grand média ? »*, assurant même que l'*« on ne peut pas écarter* a priori *»* l'hypothèse d'une provocation.

La veille de ce « 7 sur 7 », auquel Jean-Marie Le Pen était pour la première fois invité, plus de douze mille personnes avaient défilé à Marseille en mémoire d'Ibrahim Ali, le lycéen tué par un colleur d'affiches. En tête du cortège, derrière une unique banderole bleue réclamant *« justice pour Ibrahim »*, des centaines de jeunes gens venus des quartiers nord de la ville maîtrisaient difficilement leur colère. Des manifestants scandaient des slogans hostiles au Front national : *« Le Pen-Mégret assassins »*. Constitué de cent cinquante jeunes garçons des cités marseillaises, le service d'ordre a été rapidement débordé.

UN DÉFILÉ DANS LA DIGNITÉ

Avec une dignité remarquable, évitant micros et caméras, Ali M'Ze, le père de la victime, avait pris place parmi les jeunes de la Savine, le quartier marseillais où a eu lieu le drame. Peu habituées aux défilés, les mères comoriennes, dans leur habit traditionnel, criaient avec force : *« Ibrahim justice »*. Des hommes politiques tels qu'Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, et Robert Vigouroux, sénateur et maire de Marseille, étaient présents dans la foule des manifestants.

M[es] Christian Bruschi et Saïd Larifou, qui devaient se constituer partie civile lundi 27 février pour défendre les intérêts des parents d'Ibrahim, entendent aussi déposer une plainte pour diffamation contre le délégué du Front national, Bruno Mégret, qui avait déclaré après le drame : *« Si* [les colleurs d'affiches] *n'avaient pas été armés, le mort aurait été du côté du Front national. »* Soucieux d'être *« une partie civile active dans la recherche de la vérité »*, les avocats de la famille de la victime expliquent que, *« si l'information judiciaire démontre que, contrairement à ce que ses dirigeants affirment, le Front national donne des consignes à ses colleurs d'affiches pour porter des armes et riposter de telle ou telle manière, alors certains pourraient être mis en cause pour complicité d'homicide volontaire »*.

Christiane Chombeau et Luc Leroux (à Marseille)

Le maire de Paris au Salon de l'agriculture

PREMIER des candidats à l'élection présidentielle à faire le détour par la porte de Versailles, Jacques Chirac a visité, dimanche 26 février, à Paris, le Salon de l'agriculture, inauguré le matin même par Jean Puech, ministre (UDF-PR) de l'agriculture et de la pêche, qui avait été interpellé, au cours de sa visite, par Brigitte Bardot sur les mauvaises conditions de transport des animaux.

Accompagné du député Philippe Vasseur (UDF-PR) et du député européen Christian Jacob (RPR), ancien président du CNJA, M. Chirac est arrivé au salon en début d'après-midi. Le maire de Paris, lui-même ancien ministre de l'agriculture, a passé plus de deux heures dans le bâtiment du salon consacré à l'élevage, s'attardant pour admirer les plus beaux taureaux, féliciter les éleveurs, serrer des dizaines de mains, et embrasser des enfants. De nombreux agriculteurs sont venus lui manifester leur soutien dans les allées du salon, mais en marquant leur volonté d'obtenir *« des faits, pas des mots »*, ou en demandant au candidat à l'élection présidentielle de *« ne pas oublier les jeunes agriculteurs »*. Le Salon de l'agriculture fermera ses portes le dimanche 5 mars.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **RACISME : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste,** interrogé sur le meurtre d'Ibrahim Ali, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 26 février, a exprimé sa *« révolte »* contre ce qu'il tient pour *« un crime raciste »*. M. Hue a dénoncé également certains *« comportements »* de responsables du Front national. *« Regardez Mégret : son comportement est inqualifiable. Il parle de légitime défense alors qu'on a tiré une balle dans le dos à un môme qui courait. M. Bruno Gollnisch en rajoute encore, ces dernières heures* [...]. *Pour moi, la campagne de Le Pen est porteuse du poison raciste* [...]. *Je souhaite qu'on connaisse très rapidement les noms des cinq cents maires qui parrainent M. Le Pen »*, a conclu M. Hue.

■ **RADICAL : Martine Aubry,** l'un des porte-parole de Lionel Jospin, s'est dit *« convaincue »*, dimanche 26 février, sur France 3, que *« beaucoup de radicaux voteront pour Lionel Jospin »*. *« Les idées du radicalisme, c'est-à-dire la République, l'égalité, la laïcité, la liberté »* sont *« les idées que Lionel Jospin va défendre »*, a assuré M[me] Aubry.

DÉPÊCHES

■ **« DYNAMIQUE SOCIALE » : la table ronde entre le CNPF et les syndicats,** qui doit se tenir mardi 28 février au siège du patronat, sera l'occasion, pour les partenaires sociaux, de *« donner le coup d'envoi d'une nouvelle dynamique sociale »*, a estimé, vendredi 24 février, la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). *« Il s'agit de redonner confiance à l'ensemble du corps social dans ses possibilités de sortir de la spirale du chômage et de l'exclusion. »*

■ **CONDAMNATION : le tribunal correctionnel de Strasbourg a infligé** une peine de dix-huit mois de prison – dont douze avec sursis – au responsable d'une entreprise de Haguenau (Bas-Rhin), la Société alsacienne de polymères, vendredi 24 février, pour homicide involontaire, après le décès d'un de ses salariés qui avait inhalé des vapeurs toxiques dans l'atelier où il travaillait, en 1989. Le responsable, Bernard Mendler, âgé de trente-sept ans, devra également payer une amende de 30 000 francs et verser d'importants dommages et intérêts à la compagne de l'ouvrier décédé, Gabriel Heitz, vingt-trois ans. Il effectuera sa période d'emprisonnement ferme sous le régime de la semi-liberté.

■ **TRAVAIL : Pierre Larrouturou, consultant chez Andersen Consulting,** a lancé, dimanche 26 janvier, un appel, signé par une quarantaine de personnalités, qui presse les responsables politiques et les partenaires sociaux d'ouvrir *« sans délai »* un débat sur *« la semaine de quatre jours à la carte »*. Parmi les personnalités signataires, on retrouve : Antoine Martin, ancien directeur des ressources humaines de BSN et président de l'ANPE ; Didier Livio, président du Centre des jeunes dirigeants ; des chefs d'entreprise, comme Eric Derville (Norauto) ou Pierre Jolivet (Sopral) ; ainsi que des sociologues et des universitaires, dont Guy Aznar, Alain Touraine, Henri Vacquin, Jean-Jacques Dupeyroux, Guy Roustang.

■ **MUNICIPALES : Alain Madelin (UDF-PR),** ministre des entreprises, a annoncé, samedi 25 février, à Redon (Ille-et-Vilaine), son intention de mener la liste d'opposition dans cette ville, dirigée par le socialiste Pierre Bourges, aux prochaines élections municipales. M. Madelin est déjà conseiller général de Redon.

Les nouveaux majeurs peuvent encore s'inscrire sur les listes électorales

LES LISTES électorales sont closes depuis le 31 décembre. Mais cinq catégories de citoyens dont la situation a changé, sans que ce soit de leur fait, peuvent encore faire les démarches leur permettant de voter lors de la prochaine élection présidentielle. C'est ce que prévoit l'article L 30 du code électoral.

Il en va ainsi des fonctionnaires et agents des administrations qui ont été mutés ou mis à la retraite depuis le 1[er] janvier ; ils peuvent se faire inscrire dans leur nouveau lieu d'habitation ainsi que les membres de leur famille vivant sous leur toit. Les militaires renvoyés dans leurs foyers après avoir satisfait à leurs obligations ou démobilisés depuis le 1[er] janvier, comme ceux qui, depuis cette date, sont retournés à la vie civile sont dans la même situation.

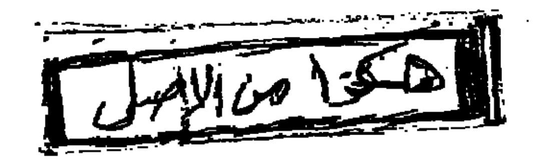
Les jeunes gens qui atteignent dix-huit ans entre le 1[er] janvier et le 22 avril à minuit, veille du premier tour de l'élection présidentielle, bénéficient du même droit, de même que les personnes ayant acquis la nationalité française depuis le début de l'année ainsi, enfin, que celles qui ont recouvré l'exercice du droit de vote dont elles avaient été privées en raison d'une décision de justice.

La plupart des demandes d'inscription en dehors de la période normale de révision des listes électorales proviennent de jeunes qui atteignent dix-huit ans après le 31 décembre. Parmi eux, les jeunes nés en France de parents étrangers doivent, depuis le 1[er] janvier 1994, manifester leur volonté d'acquérir la nationalité française et donc accomplir deux démarches successives, parfois complexes. Les jeunes qui atteindront dix-huit ans entre les deux tours de l'élection présidentielle, du 23 avril au 7 mai, ne pourront participer à ce scrutin.

JUSQU'AU 13 AVRIL

En revanche, ceux qui atteindront leur majorité entre le 23 avril et le 11 juin, date du premier tour des élections municipales, pourront participer à celles-ci après avoir effectués la même démarche.

Les demandes d'inscription de ces cinq catégories de citoyens doivent être déposées dans les mairies au plus tard le 13 avril pour l'élection présidentielle. Les pièces à fournir sont les mêmes que pour une inscription ordinaire : une pièce d'identité et une justification de domicile. Le tribunal d'instance statue au plus tard quatre jours avant la date du scrutin et notifie sa décision à l'intéressé par lettre recommandée avec accusé de réception. Le maire de la commune concernée procède alors à cette nouvelle inscription sur les listes électorales et publie un tableau rectificatif cinq jours avant le scrutin.



L'opposition parisienne relance la polémique sur les listes électorales

Les Verts, soutenus par le Mouvement des citoyens (MDC), réveillent une affaire datant de 1989, et les socialistes demandent la convocation immédiate des commissions de révision

SEPT MILITANTS VERTS, dont Jean-Félix Bernard, porte-parole de leur groupe au conseil régional d'Ile-de-France, viennent de se constituer partie civile dans l'enquête sur d'éventuelles fraudes électorales qui auraient été commises à Paris, dans le 3e arrondissement, lors des élections municipales de 1989. Ils espèrent relancer une vieille affaire qui paraissait enterrée et prendre leur revanche sur le récent échec que l'opposition a subie dans ce même 3e arrondissement, où elle contestait à nouveau, dans la perspective des prochaines élections, la régularité des inscriptions électorales (*Le Monde* des 13 et 25 janvier).

Il y a six ans, l'un des candidats Verts de Paris avait porté plainte contre X... pour manœuvre frauduleuse et inscriptions indues. Il soupçonnait la majorité municipale, menée dans cette circonscription par Jacques Dominati, d'avoir grossi ses bataillons d'électeurs, alors un peu minces, en faisant inscrire dans différents bureaux de vote des amis résidant ailleurs. D'abord saisi, le tribunal administratif ne trouva rien à redire sur la forme et débouta le requérant. Mais l'instruction de la plainte fut, pour le fond, confiée à un juge d'Amiens, Brice Raymondeaud-Castanet, qui chargea une équipe de gendarmes d'aller enquêter dans le 3e arrondissement.

Les témoignages recueillis par cette équipe au cours de l'année 1991 figurent au dossier. Ils sembleraient montrer que plusieurs personnes favorables à la majorité et qui habitaient en banlieue ont été domiciliées dans l'arrondissement. Certaines auraient été inscrites malgré elles, ce qui signifie qu'on aurait pu voter à leur place. Cette grave suspicion était-elle insuffisamment étayée ? En tout cas, le juge n'a pour l'instant prononcé aucune mise en examen. Agacés par la lenteur de la justice, convaincus qu'ils sont en présence d'une fraude très sérieuse et désireux d'avoir accès au dossier, les Verts ont constitué un collectif de sept personnes qui se portent maintenant partie civile et joignent donc leur plainte à celle qui fut déposée en 1989.

« Longueur excessive »

Georges Sarre, député (MDC) de Paris, a écrit vendredi 24 février au ministre de la justice Pierre Méhaignerie pour protester contre *« les longueurs excessives »* de l'instruction de la plainte déposée en 1989 par les Verts à propos des inscriptions sur les listes électorales du troisième arrondissement. *« Six années d'instruction constituent un délai trop long. L'administration d'une bonne justice demande davantage de célérité »*, écrit l'ancien ministre. *« C'est d'autant plus dommageable que les commissions de révision des listes électorales vont les arrêter définitivement le 28 février (...) sans que la justice se soit prononcée »* sur le problème posé en 1989, observe-t-il. L'élu parisien demande que le garde des sceaux décharge *« le juge concerné de toutes autres affaires »* afin que *« la lumière soit faite sur ce dossier avant les consultations présidentielle et municipales »*.

Jacques Dominati, maire UDF du 3e arrondissement, voit dans cette action une opération d'intoxication. Il rappelle que ses opposants coalisés ont déjà tenté, le 10 janvier, de jeter la suspicion sur les listes électorales de la circonscription. Trois cent douze inscriptions récentes avaient été contestées devant le juge d'instance.

Celui-ci convoqua le même jour, à la même heure, la totalité des électeurs et des électrices « suspects ». Ils se présentèrent en masse, furieux d'être dérangés. Mais une centaine n'ont donné aucun signe de vie. Il n'empêche que l'affaire a tourné à la confusion de l'opposition, car finalement le tribunal n'a radié que six personnes... dont un candidat socialiste aux dernières élections européennes. Fort de ce précédent, M. Dominati évoque la *« mauvaise foi »* de ses adversaires. Mais Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au conseil de Paris, prend argument de ces polémiques, qui, selon lui, *« alourdissent le climat politique déjà délétère qui règne dans la capitale »*. Dans un souci de transparence, il demande la convocation exceptionnelle et immédiate de toutes les commissions de révision des listes électorales parisiennes (il y en a environ deux cents). Quant au collectif d'opposition du 3e arrondissement, il continue de réclamer la révision de la totalité de la liste électorale de cette circonscription.

L'Hôtel de Ville n'a pas manqué de réagir très vivement. On souligne que, sur l'ensemble des vingt arrondissements, on a enregistré 152 533 inscriptions nouvelles. Là-dessus, il n'y a eu que 356 contestations devant les tribunaux, dont 6 ont été acceptées (dans le 3e arrondissement). Douze sont encore en délibéré et 338 ont été rejetées. Par ailleurs, à l'Hôtel de Ville, on rappelle à Bertrand Delanoë que les commissions de révision n'ont pas achevé leur travail et qu'elles se réunissent très normalement, mardi 28 février, pour arrêter, définitivement cette fois, les listes électorales.

Il y a eu 356 contestations devant les tribunaux, dont 6 ont été acceptées. 12 sont encore en délibéré et 338 ont été rejetées

Marc Ambroise-Rendu

Les aventures d'Alexandre Hory ou le radicalisme varois

TOULON
de notre correspondant

PORTRAIT

« Et si l'on parlait d'amour ? » C'était la question, en forme de programme, posée en 1989 par Emile Zuccarelli, tout juste élu à la tête du Mouvement des radicaux de gauche. De quoi séduire Alexandre Hory – fils de Jean-François, dont la convention nationale de Radical a entériné dimanche 26 février la candidature à la présidence de la République (*lire par ailleurs*) –, devenu depuis, en février 1993, président de ce mouvement dans le Var. En 1989, il a vingt ans et termine ses études de droit à Paris ; militant à l'UNEF-ID, il *« évite la carte du PS qui était proposée d'office »*. Si son père, Jean-François Hory, a rejoint les radicaux de gauche depuis déjà sept ans, ce n'est pas, jure-t-il aujourd'hui, l'influence paternelle qui le détermine : *« Je n'avais aucun attrait pour le radicalisme-cassoulet qui sévissait alors dans ce parti de notables, façon 3e République. »* En revanche, avec des objectifs tels que la légalisation des drogues douces, le service national civil ou le revenu minimum pour les étudiants, le nouveau MRG va séduire le jeune homme. *« Les lois Devaquet et les risques de dérive de l'université me paraissaient devoir être combattus. »*

L'entrée de papa à la présidence du MRG sera décisive. Nous sommes en 1992, et Alexandre est bien heureux d'entrer au secrétariat national, chargé de la communication. Une ascension peut-être un peu rapide, qui se traduira par le parachutage d'Hory junior à Toulon, un an plus tard. Il est le candidat de la gauche – bien qu'elle ait été hostile à son arrivée – pour les élections législatives, dans la deuxième circonscription. Pour un coup d'essai, c'est un gros échec : moins de 10 % des suffrages. Il s'en console aujourd'hui en invoquant le devoir : *« Mon père m'avait donné ordre de venir. »*

LE TREMPLIN BERNARD TAPIE

Pour s'imposer en Provence, Alexandre Hory ne voit d'autre tremplin que Bernard Tapie. *« La première fois que je l'ai vu, c'était au ministère de la ville. J'étais très impressionné. Je lui ai fait part de mon objectif. Il m'a répondu : « Dans le Var, ils sont tous fous. C'est un département de mafieux... Viens avec moi à Marseille. On te choisit une circonscription et, si tu n'es pas élu, tu seras toujours maire adjoint de la ville. »* Le jeune radical refuse. Le ministre insiste. Le cadet persiste, mais reste sous le choc : *« C'était surréaliste. Tapie était étonnant, détonnant... Chaque fois que le téléphone sonnait, il me disait : « Tu vas voir, c'est Mitterrand ! » Et ce n'était jamais Mitterrand. Voyant qu'il ne pouvait me convaincre, il m'a dit : « On est fait pour s'entendre. J'ai des électeurs mais pas d'organisation. »*

Il lui manque une structure ; il s'intéresse au MRG ; il demande à Alexandre Hory *« combien il y a d'abonnés au MRG »*. Tapie cherche un parti, Jean-François Hory a besoin d'une locomotive. Ainsi naîtra « Radical ».

Sous le charme de Bernard Tapie, Alexandre est bien loin d'avoir la faconde du député des Bouches-du-Rhône : il se juge lui-même trop timide. Mais est-ce d'une grande importance quand on *« refuse de devenir un professionnel de la politique »* ? – même si Hory junior envisage d'être élu dans la prochaine municipalité toulonnaise. Après tout, *« Radical, ce n'est pas que Tapie. Il est un de ceux qui le défend. Le Var pourrait bien être un laboratoire pour la gauche. Et pourquoi pas un retour à un Var rose – et même radical ? »*

José Lenzini

Un centre de soins pour la sclérose en plaques au cœur du Cantal

FAISANT VALOIR LES CAPACITÉS D'ACCUEIL du département et ses qualités en matière d'environnement, les collectivités locales du Cantal soutiennent la création d'établissements de soins pour des personnes atteintes de graves maladies. Après Crandelles, près d'Aurillac, avec un centre pour mères séropositives et leurs bébés, c'est au tour de Riom-es-Montagnes, 3 400 habitants, de s'investir dans la construction d'une maison pour le traitement des sclérosés en plaques. Raymond Cerruti, maire et conseiller général (app. RPR), y a œuvré pendant cinq ans avec, notamment, le soutien des instances médicales spécialisées de Clermont-Ferrand et de la Nouvelle association française de sclérose en plaques (Nafsep). Cette initiative vient de recevoir l'aval du gouvernement, avec à la clef cinq millions de francs du ministère des affaires sociales. La construction sera prise en charge par la commune, la gestion assurée par la Nafsep. « *Un tel projet démontre que l'aménagement du territoire et le développement local peuvent* [s'appuyer] *sur des actions originales* », souligne M. Cerruti. Le rayonnement de cette structure, qui pourra accueillir une trentaine de personnes, dépassera largement le cadre du nord Cantal : de tels établissements sont peu nombreux et ce sera le premier en Auvergne. – *(Corresp.)*

■ **ILE-DE-FRANCE : la Conférence administrative régionale (CAR)** d'Ile-de-France vient de se prononcer sur la répartition de 2,790 milliards d'investissements dans les huit départements de la région, a annoncé vendredi 24 février la préfecture de région, qui précise que « la *CAR, (...) est chargée de donner son avis au préfet de l'Ile-de-France* ». Le 10 février, la CAR s'est prononcée sur la répartition suivante : logement : 2,497 milliards ; affaires sanitaires et sociales : 153,2 millions ; affaires culturelles : 125,4 millions ; protection judiciaire de la jeunesse : 14,7 millions. La CAR a par ailleurs « *été informée que les crédits (...)consacrés en 1995 à l'Ile-de-France par le ministère de l'équipement doivent s'élever à 667 millions pour les routes et à 615 millions pour les transports en commun* ». – *(AFP.)*

■ **GRAND STADE : à l'occasion des travaux préliminaires à la construction du futur Grand Stade de Saint-Denis** (Seine-Saint-Denis), une pollution due à des hydrocarbures a été récemment détectée dans le sous-sol du site. Les services des installations classées ont été avertis. Cette pollution pourrait provenir d'un ancien dépôt d'hydrocarbures Total. Selon le préfet de Seine-Saint-Denis, Jean-Pierre Duport, cette découverte n'a rien de grave et la pollution sera traitée.

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 28 FÉVRIER 1995

SANG Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont exposé lundi 27 février les grandes lignes de la réorganisation territoriale du service public de la transfusion sanguine. Cette réorganisation est marquée par la création d'une quarantaine de structures juridiques qui se substitueront aux cent cinquante existant actuellement. ● LES MINISTRES en charge de la santé ont rappelé l'importance que les responsables des établissements transfusionnels devaient accorder à la qualité de la « médecine de collecte » et aux pratiques de prélèvement. La pratique des collectes de sang dans les milieux à risque – et notamment en milieu carcéral – jusqu'à la fin de l'année 1985, explique la proportion très élevée dans notre pays des contaminations transfusionnelles par le virus du sida.

Le système transfusionnel est profondément réorganisé

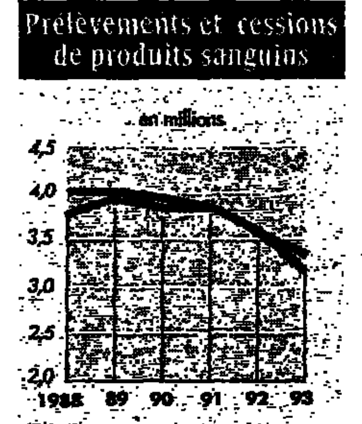
La rationalisation d'une structure devenue archaïque vise à une plus grande sécurité dans l'usage thérapeutique des produits dérivés du sang

APRÈS la création, par voie législative, de l'Agence française du sang, la réorganisation territoriale de la transfusion sanguine franchit aujourd'hui une étape essentielle avec l'adoption, par les ministres de tutelle, des schémas d'organisation élaborés ces derniers mois dans chaque région. Cette refonte complète du paysage transfusionnel national était inscrite dans la loi du 4 janvier 1993, qui visait à renforcer la tutelle de l'Etat et la sécurité sanitaire de cette activité essentielle à la médecine moderne, mais aussi potentiellement à haut risque infectieux, comme l'a dramatiquement montré l'affaire du sang contaminé par le virus du sida. Dès 1991, les multiples prolongements médicaux, médiatiques, juridiques et politiques de cette affaire avaient amplement démontré l'urgence qu'il y avait à refondre les structures transfusionnelles.

Cette réforme avait été mise en chantier par Jean-Louis Bianco et Bruno Durieux, respectivement ministre des affaires sociales et de l'intégration et ministre délégué à la santé du gouvernement Cresson. Mais elle n'avait pu se traduire dans un texte de loi qu'au début de 1993, grâce notamment à l'action de Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire du gouvernement Bérégovoy. Il aura donc encore fallu attendre deux ans pour que ce texte commence à trouver, sur le terrain, un début d'application. Ce délai témoigne des difficultés rencontrées par la tutelle étatique pour obtenir plus de cohérence et de sécurité dans l'activité d'un système caractérisé par un dangereux archaïsme.

DE NOUVELLES STRUCTURES

« La démarche de réorganisation territoriale prévue par la loi du 4 janvier 1993 est sur le point de s'achever, indique-t-on auprès du ministère de la santé. *Les directions régionales des affaires sanitaires et sociales l'ont conduite tout au long de l'année 1994 dans chaque région en y associant les établissements de transfusion sanguine et les établissements de santé. »* Les personnels étaient représentés au sein de chaque commission régionale, ainsi que les associations des donneurs de sang bénévoles. Cette démarche a été coordonnée au niveau national par l'Agence française du sang, en liaison avec la direction générale de la santé et la direction des hôpitaux. Sur la base de ces schémas, de nouvelles structures juridiques, beaucoup moins nombreuses (une quarantaine au lieu de près des cent cinquante actuellement), seront constituées sous la forme de groupements d'intérêt public (GIP). Elles seront mises en place d'ici au milieu de l'année pour regrouper les structures transfusionnelles actuelles autour de plateaux techniques performants, leur appliquer une gestion de service public et les placer sous un contrôle public renforcé. *« Bien entendu, le maillage des sites de collecte et de distribution sera entièrement maintenu afin de conserver l'indispensable proximité de la transfusion à l'égard des malades comme des donneurs. Ainsi, aucun centre ne sera fermé. Seules les activités qu'ils exercent et leurs structures gestionaires seront affectées par la réorganisation »*, précise-t-on au ministère. On ajoute que le but de cette démarche est d'*« ordre sanitaire »*. Il s'agit notamment de *« mieux couvrir les besoins des malades en garantissant durablement un niveau de sécurité homogène sur l'ensemble du territoire »* et de *« donner une plus grande cohérence à l'organisation transfusionnelle en amenant les établissements de transfusion sanguine à travailler en réseau entre eux et avec les hôpitaux »*. Cette réorganisation devrait ainsi permettre de conserver un réseau très décentralisé de collecte et de distribution.



L'affaire du sang contaminé a provoqué une diminution du nombre des prélèvements.

Les vingt-six schémas régionaux correspondent aux régions administratives. Chacun de ces schémas pourra toutefois prévoir des passerelles entre les établissements de différentes régions ou le regroupement de certaines activités sur une base interrégionale. Dorénavant, la quasi-totalité des établissements de transfusion sanguine auront un statut de GIP transfusionnel. Cette nouvelle forme juridique réunira les associations de la loi 1901 et les hôpitaux qui gèrent actuellement la transfusion. *« Elle permettra d'appliquer à la transfusion une gestion de service public plus rigoureuse et de mettre en commun les moyens des centres au sein d'une organisation regroupant tous les établissements d'une même région ou d'une partie de la région*, précise-t-on au ministère de la santé. *Les associations gestionnaires pourront, à titre exceptionnel, être agréées en dehors d'un GIP, à condition qu'elles puissent assurer l'ensemble des activités transfusionnelles, de la collecte à la distribution. »*

Un bilan pratiquement complet de la réorganisation du dispositif transfusionnel peut être aujourd'hui dressé : vingt-cinq projets de schémas sur vingt-six ont déjà été soumis aux commissions constituées à l'échelon régional et les dix premiers schémas viennent d'être approuvés par le gouvernement. Au 15 mars prochain, l'ensemble de cette réforme aura été adoptée par la tutelle.

LA MÉDECINE DE COLLECTE

L'affaire du sang contaminé par le virus du sida a, ces dernières années, démontré de manière dramatique et spectaculaire l'importance qu'il faut accorder à la qualité de la collecte de sang. Cet aspect était le plus généralement négligé par les principaux acteurs du système transfusionnel, le bénévolat des donneurs constituant souvent, à leur yeux, un brevet de garantie sanitaire. C'est ainsi que de nombreux établissements transfusionnels ont, jusqu'à la fin 1985 et parfois plus tard encore, pratiqué des collectes de sang dans des milieux (établissements pénitentiaires, rues « chaudes ») où les donneurs étaient potentiellement à haut risque infectieux. On sait aujourd'hui que cette pratique incompréhensible et injustifiable a fait que la France compte l'un des plus forts taux d'infection d'origine transfusionnelle par le virus du sida des pays industrialisés. *« La qualité de la médecine de collecte est la première condition de la sécurité transfusionnelle. Elle a été trop souvent sous-estimée par le passé*, rappelle-t-on au ministère de la santé. *Le renforcement de la qualité de la collecte de sang est un objectif prioritaire. Les bonnes pratiques de prélèvement mettent l'accent sur les exigences de qualification et de formation du personnel. Elles soulignent la nécessité d'information et de sélection des donneurs, sur la base d'un entretien médical confidentiel qui doit permettre d'écarter du don les personnes exposées à certains risques. Ce règlement a été complété en mars 1994 par un guide d'entretien médical à l'usage du médecin de collecte et par des documents d'information. »*

Pour autant, les responsables de l'Agence française du sang ont dû à plusieurs reprises mettre en demeure les responsables des centres de transfusion sanguine d'améliorer la qualité de leurs collectes. Des instructions ont ainsi appelé fortement l'attention sur la rigueur à observer dans le questionnement des donneurs pour la prévention des risques potentiels liés aux agents transmissibles non conventionnels responsables, notamment, de la maladie dégénérative de Creutzfeldt-Jakob. La mise en œuvre de différentes actions pour favoriser la médecine de collecte a débuté par l'organisation de sessions de formation pour le personnel de collecte. Elles conduisent aujourd'hui à la délivrance de *« diplômes professionnalisés d'un service public de la transfusion »*.

Il aura donc en définitive fallu ainsi une intervention de la tutelle pour améliorer une pratique essentielle du point de vue sanitaire, tout se passant comme si les responsables transfusionnels n'avaient pas, plusieurs années après les faits, su tirer les leçons du drame du sang contaminé.

Jean-Yves Nau

Antigénémie P 24 et double dépistage

Le ministère de la santé a tranché sur deux des principales questions soulevées par le dépistage du virus du sida chez les donneurs de sang. La première question était celle du double dépistage de l'infection par ce virus. Ce double test, qui est imposé aux laboratoires d'analyses biologiques, n'est pas pratiqué par les établissements de transfusion sanguine. Fallait-il ou non changer de méthode ? Un groupe d'experts placé sous la présidence du professeur Françoise Brun-Vézinet a estimé que la stratégie actuelle était *« cohérente et justifiée »*. Du fait de la faible fréquence des anticorps anti-VIH dans les dons de sang, l'impact d'un deuxième test serait virtuellement nul dès lors qu'un premier test très sensible a été établi, estiment les experts. Ainsi, la probabilité que la pratique de deux tests permette d'éliminer une contamination par an est inférieure à un sur un million. Les experts considèrent que ce gain virtuel très faible est sans commune mesure avec les progrès qu'apporte le renforcement de la sélection des donneurs de sang. Par ailleurs, le ministère de la santé a suivi les recommandations des experts qui estiment que le test de dépistage de l'antigénémie P 24 – *« faussement sécurisant »* – ne doit pas être systématique en transfusion sanguine. Selon eux, la priorité est de poursuivre et d'intensifier le renforcement de la sélection clinique des donneurs de sang qui permet de réduire à l'origine toutes les formes de risques de transmission d'une infection.

COMMENTAIRE

LENTEURS SANITAIRES

LA VIROLOGIE a, ces dernières années, démontré que les produits issus du corps humain, le sang en tout premier lieu, devaient *a priori* être considérés comme des agents thérapeutiques, certes efficaces, mais potentiellement dangereux.

Mise à mal par les affaires du sang contaminé, la transfusion sanguine française n'a pas su tirer pleinement la leçon d'un drame qu'elle aurait pu, en partie, prévenir. Soumise de fait à une obligation de résultats, elle ne pouvait faire l'économie d'une profonde réforme de ses structures et d'un contrôle plus étroit de l'Etat. Après la réaffirmation dans la loi de bioéthique des principes moraux qui la gouvernent, la voilà aujourd'hui sommée d'adapter ses structures et d'améliorer au plus vite ses pratiques, le principal risque tenant à la possible démobilisation des personnels de collecte.

On ne peut pour autant manquer de s'interroger sur l'inertie de ce système. Pourquoi faudra-t-il encore attendre un an avant que chaque prélèvement soit affecté d'un numéro unique ? Pourquoi a-t-on éloigné de cette réforme les « sages » officiellement chargés, depuis trois ans, de l'hémovigilance ?

J-Y. N.

Les procédures rigoureuses de l'hémovigilance

PARALLÈLEMENT à la réorganisation territoriale, le gouvernement entend renforcer les procédures de surveillance et d'alerte sur les effets inattendus, dangereux ou indésirables, des transfusions sanguines (hémovigilance). Dans ce domaine, les principaux outils ont progressivement été mis en place depuis le printemps 1993. Le système de l'hémovigilance permet, en cas d'incident, de remonter depuis le malade transfusé jusqu'au donneur de sang – dans le respect de l'anonymat – et de redescendre, le cas échéant, du donneur à d'autres malades traités avec un produit de même origine.

Ce système suppose de pouvoir suivre le sang du donneur « à la trace », depuis le don jusqu'à la transfusion, en passant par la préparation des produits et leur distribution. Cette « traçabilité » impose le respect de procédures rigoureuses, à commencer par l'attribution à chaque produit sanguin d'un numéro figurant sur la poche qui le contient et par l'inscription de ce numéro au dossier du malade transfusé. Une codification nationale a été mise en place par l'Agence française du sang pour harmoniser la numérotation des produits et faciliter leur identification. Elle comporte un numéro de don, un code propre à la nature du produit, un code désignant le centre de transfusion et un numéro correspondant au groupe sanguin. En mars 1996, chaque prélèvement se verra affecter un numéro unique en France.

La traçabilité sera également améliorée par l'aménagement de la liaison informatisée entre centres de transfusion et établissements de soins. De plus, chaque région sera dotée au 1er mars prochain d'un « coordonnateur régional d'hémovigilance » placé auprès de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales. La responsabilité de ces coordonnateurs sera d'animer un réseau régional d'hémovigilance. A chaque incident transfusionnel, aussi anodin soit-il en apparence, une fiche sera transmise aux coordonnateurs qui déclencheront, s'il y a lieu, une enquête, informeront l'Agence française du sang et veilleront à ce que soient prises les mesures qu'appelle la situation constatée : retrait de produits, recherche et traitement éventuel du ou des receveurs ainsi que du donneur, etc.

Une exploitation nationale des observations faites lors des incidents transfusionnels sera assurée par l'Agence française du sang avec le concours du Centre national d'hémovigilance. Les informations issues de l'hémovigilance ont conduit récemment l'Agence française du sang à constituer un groupe de travail sur les incidents bactériens qui devrait déboucher sur de nouvelles recommandations.

Par ailleurs, un décret va prochainement renforcer la pharmacovigilance sur les médicaments dérivés du sang. Ce décret précisera les modalités pratiques de traçabilité concernant ces médicaments (étiquetage, enregistrement de données, durée de conservation de ces données et protection de l'identité des personnes). Il s'agit ainsi de garantir un niveau de vigilance aussi élevé sur les médicaments dérivés du sang que sur les produits labiles en prévoyant une procédure d'alerte en cas d'effets indésirables. Les centres régionaux de pharmacovigilance devront être immédiatement informés par les professionnels de santé de tout effet indésirable susceptible d'être dû à un médicament dérivé du sang.

J.-Y.N.

Les représentants des handicapés mentaux réclament une série d'engagements des candidats à la présidence de la République

L'UNION NATIONALE des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (UNAPEI), qui fédère 750 associations regroupant plus de 60 000 familles, a dressé, jeudi 23 février, une liste de revendications à l'adresse des candidats à la présidence de la République. Par la voix de Bernadette Wahl, sa présidente, l'UNAPEI a réclamé *« dans les délais les plus brefs »* la création de 20 000 places dans les centres d'aide par le travail (CAT) et de 10 000 autres dans les maisons d'accueil spécialisé (MAS).

L'association a condamné à cette occasion la suppression du remboursement par l'Etat de certaines charges patronales non obligatoires – formation professionnelle, logement, transports, médecine du travail – aux employeurs du milieu spécialisé. La circulaire du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle qui instaure ce nouveau régime est entrée en vigueur le 1er janvier. Elle concerne environ 400 entreprises de travail protégé et près de 12 000 salariés.

« Cette mesure discriminatoire doit être rapportée, a estimé Mme Wahl. *En s'y engageant, les candidats à la présidence de la République témoigneront de la priorité qu'ils entendent réserver aux personnes handicapées. »* La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) avait dénoncé cette disposition, craignant *« un désengagement financier de l'Etat autant qu'un abandon de ses prérogatives de puissance publique sur l'insertion ou la réinsertion professionnelle et sociale des personnes handicapées »*.

L'UNAPEI s'inquiète par ailleurs de l'apparition récente de *« très nombreux établissements se situant entre la maison d'accueil spécialisé et le foyer à double tarification d'une part, et le centre d'aide par le travail d'autre part »*. *« Ces structures appelées « foyers de vie », « foyers occupationnels », « foyers thérapeutiques » ne reposent sur aucun texte législatif ou réglementaire »*, précise l'UNAPEI. L'association souhaite à cet égard une adaptation de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées afin de savoir *« clairement qui ces structures accueillent, ce que l'on y fait et qui les financent »*.

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS

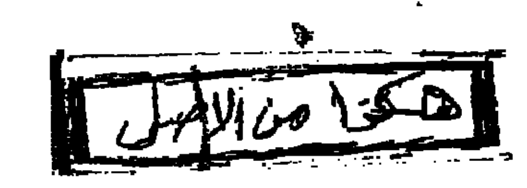
Mme Wahl propose également de *« compléter »* la loi de 1975 par des dispositions portant sur le développement des services de prévention du handicap, le renforcement du droit à la scolarisation des enfants handicapés en classes spéciales intégrées ou en établissements d'éducation spéciale, le statut, les ressources et l'accueil des personnes handicapées vieillissantes et l'augmentation du montant minimal des allocations.

Le système de prise en charge issu des lois de décentralisation a été dénoncé, qui *« entraîne une confusion dans l'exercice des responsabilités et une grande inégalité entre les départements, y compris au sein d'une même région »*. Le département est en effet en charge de l'hébergement des personnes handicapées, l'assurance-maladie de l'éducation spéciale et de la prise en charge des handicaps graves, et l'Etat du travail protégé. L'UNAPEI estime à cet égard *« urgent et essentiel que les candidats à la présidence de la République s'engagent, sans remettre en cause les principes de la décentralisation, à prendre les mesures d'accompagnement de celle-ci : programmation des réalisations et évaluation des pratiques et des résultats »*.

Les représentants des personnes handicapées mentales demandent enfin *« un renforcement du rôle des associations au sein du Conseil économique et social national et des conseils économiques et sociaux régionaux »* et exhortent les candidats à se prononcer pour l'installation d'un conseil européen de la vie associative. Ils plaident en dernier lieu pour qu'*« un temps d'antenne »* réservé aux personnes handicapées et à leurs représentants soit inscrit au cahier des charges des télévisions et des radios du service public.

L. F.





…TÉ

…ofondément réorganisé

…que vise à une plus grande sécurité …duits dérivés du sang

Antigénémie P 24 et double dépistage

COMMENTAIRE

LENTEURS SANITAIRES

…lament une série d'engagements …le la République

L'imam « clandestin » de Grenoble est l'objet d'une procédure de reconduite à la frontière

Des incidents avaient opposé partisans et adversaires d'Ahmed Hameurlaine

Le préfet de l'Isère a pris, samedi 25 février, un arrêté de reconduction à la frontière à l'encontre d'Ahmed Hameurlaine, ancien imam de la mosquée de Grenoble, licencié en 1992 par l'Institut musulman de la mosquée de Paris et qui continuait à diriger la prière dans la capitale dauphinoise. En juillet dernier, le recteur de la mosquée de Paris avait demandé à Charles Pasqua l'expulsion de ce « *perturbateur* ».

GRENOBLE
de notre bureau régional

L'imam « clandestin » de la mosquée de Grenoble, Ahmed Hameurlaine, trente-deux ans, de nationalité algérienne, qui avait été convoqué à l'hôtel de police le 25 février, s'est vu notifier un arrêté de reconduction à la frontière signé par le préfet de l'Isère, pour « *trouble à l'ordre public* ». Il a été aussitôt transféré au centre de rétention administrative de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), d'où il a interjeté appel devant le tribunal administratif de Grenoble. Celui-ci devait se réunir lundi 27 février.

La préfecture de l'Isère avait naturellement connaissance de la situation administrative irrégulière dans laquelle se trouve cet imam depuis son licenciement par l'Institut musulman de la mosquée de Paris, le 19 mai 1992. Le 13 février, la commission des recours de l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) avait refusé à M. Hameurlaine le statut de réfugié politique qu'il sollicitait. La subite décision de la préfecture de l'Isère intervient à la suite des affrontements violents qui ont opposé les partisans de l'imam et ses adversaires. Le 19 février, à l'issue de la dernière prière, les deux parties échangèrent des coups violents et des mots blessants. Deux personnes furent hospitalisées pour diverses fractures et une dizaine d'autres plus légèrement atteintes.

Depuis le mois d'octobre 1994, date de la nomination d'un nouvel imam par le recteur de la mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, les deux camps priaient derrière leurs chefs religieux respectifs. Ainsi, les fidèles d'Ahmed Hameurlaine et ceux d'Abdelkader Fahr se réunissent-ils séparément à l'intérieur de la mosquée El Kawthar, un bâtiment industriel situé à quelques dizaine de mètres du quartier populaire de la Villeneuve de Grenoble. Les premiers occupent désormais sa partie basse, jusqu'alors réservée aux femmes, et les seconds le premier étage. Seule la salle des ablutions reste encore commune.

Les adversaires de M. Hemeurlaine dénoncent son attitude « *trop politique* » et ses liens avec le Front islamique du salut, mais aussi son « *sectarisme* », qui aurait abouti à l'explosion de violence du 19 février. Ils prétendent que ce jour-là, après la prière de l'Eicha, l'imam licencié aurait appelé ses partisans au djihad – la guerre sainte – contre tous ceux qui veulent le chasser de Grenoble.

« AGISSEMENTS DESTRUCTEURS »

L'officiant, comme ses fidèles, contestent ces accusations. Ils affirment au contraire que les incidents ont été « *commandités* » par le consulat d'Algérie à Grenoble, l'amicale des Algériens de France et l'adjoint au maire de Grenoble, Aziz Sahiri (divers droite), membre de la communauté musulmane, avec le soutien du recteur de la mosquée de Paris. « *Leur objectif est de récupérer et de contrôler, quel qu'en soit le coût, toutes les mosquées et les lieux de prières des musulmans installés à Grenoble et dans l'Isère,* affirme le président du comité de soutien à l'imam, Chakir Ben Saïd. *Notre mosquée et l'association de gestion qui la dirige leur échappent. Ils sont prêts à tout pour nous chasser. Ahmed Hameurlaine est pour eux un obstacle majeur. A Grenoble, il n'y a pas un affrontement entre intégristes et modérés, mais entre ceux qui prônent la légalité, ainsi que l'expression libre de la communauté musulmane, et les subversifs qui gravitent autour du consulat d'Algérie.* »

Dans une lettre qu'il a adressée le 28 juillet 1994 à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, le recteur de la mosquée de Paris, dénonçait les « prises de positions extrémistes, religieuses et politiques », ainsi que les « *agissements destructeurs* » de l'imam licencié. Dalil Boubakeur concluait ainsi son propos : « *Je crains fort que, si aucune mesure d'expulsion n'intervenait contre cette personne, des menaces réelles de troubles au sein de la communauté ne se produisent dès les prières solennelles du vendredi dans la mosquée de Grenoble où sévit ce perturbateur.* »

Vingt-quatre heures avant l'arrestation de l'imam grenoblois, le consul d'Algérie, Daho Rahmani affirmait : « *M. Hameurlaine peut retourner dans son pays tranquillement et reprendre ses anciennes fonctions de professeur de chimie. (...) Chez nous, nous avons aussi des sympathisants du FIS qui vivent et travaillent tout à fait normalement.* » Les partisans de l'imam n'en sont nullement convaincus. Ils estiment, au contraire, que son expulsion vers l'Algérie serait un « *véritable assassinat* ».

Claude Francillon

Violents incidents au centre commercial de Sartrouville

UN VIGILE d'un hypermarché de Sartrouville (Yvelines) a été blessé par balle, samedi 25 février, au cours d'une violente bagarre qui a opposé dans la soirée les agents de sécurité du magasin à une trentaine de jeunes. Dans l'après-midi, deux cents jeunes avaient manifesté dans le calme, du quartier du Plateau à Sartrouville jusqu'au magasin Carrefour de Montesson. Ils réclamaient l'intensification des recherches du corps de Boualem Flici, trente-deux ans, qui avait plongé dans la Seine, le 20 février, pour échapper aux vigiles de ce magasin qui l'avaient surpris en train de voler une paire de chaussures.

Des recherches avaient été entreprises mais avaient été abandonnées au bout de quelques heures vu le débit important des eaux. Mercredi, la victime avait été identifiée par ses parents, qui reconnaissaient la vieille paire de chaussures qu'il avait abandonnée dans le rayon. Dans la soirée, une cinquantaine de jeunes étaient venus réclamer des explications à la direction du magasin.

Samedi, vers 15 h 30, les jeunes se sont répartis en trois groupes, empêchant l'entrée des clients dans la galerie marchande. Le directeur de l'hypermarché décidait de faire fermer le magasin, alors que les forces de police prenaient position. Finalement, vers 16 h 30, la famille de Boualem était reçue par le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, qui leur proposait une réunion à 18 h 30 au centre de secours principal de Houilles-Sartrouville, où pompiers et plongeurs leur expliqueraient les difficultés des recherches. A l'heure où l'entrevue débutait, les jeunes repliaient leurs banderoles et quittaient le parking de l'hypermarché dans le calme.

TENSION

Dans la soirée, vers 21 h 30, une trentaine de jeunes, masqués pour la plupart, armés de barres de fer et de battes de base-ball, s'en prenaient cette fois aux vigiles du magasin Carrefour situé au cœur de la cité des Indes, à Sartrouville. Après avoir fait voler en éclats les portes vitrées, ils étaient repoussés énergiquement par le service de sécurité, mais un membre du commando sortait une arme de calibre 22 long rifle et tirait à trois reprises, touchant l'un des vigiles dans le dos.

Cet affrontement, qui semble l'œuvre de casseurs profitant des manifestations des jours précédents, a fait monter d'un cran la tension dans ce quartier, qui avait connu en mars 1991 de graves troubles après la mort d'un jeune beur de dix-neuf ans, tué par un vigile du centre commercial.

Jean-Claude Pierrette

La communauté marocaine de Saint-Etienne s'indigne après le meurtre d'un des siens

SAINT-ETIENNE
de notre correspondant

Un Marocain de quarante-six ans, Mohamed Azza, a été tué d'une balle dans la tête dans la nuit du samedi au dimanche 26 février devant l'entrée de la mosquée de Saint-Etienne par un ancien mineur de cinquante-cinq ans, Pierre Béal, en état d'ébriété. Une analyse de sang a révélé un taux d'alcoolémie de 1,37 gramme.

Membre de l'association islamique de Saint-Etienne, Mohamed Azza fêtait samedi soir, à la mosquée située dans le quartier du Marais à Saint-Etienne, avec sa famille et au milieu de mille deux cent autres coreligionnaires, la nuit du destin. Vers 3 heures, il était sorti attendre l'arrivée d'un médecin appelé pour l'un des participants à cette soirée du ramadan, pris d'un malaise. Peu après, il était atteint d'une balle de 22 long rifle, tirée depuis une fourgonnette garée en face de la mosquée. Plâtrier-peintre et père de quatre enfants, Mohamed Azza était au chômage depuis quelques semaines. Arrivé en France en 1972, il habitait le quartier de Montreynaud à Saint-Etienne.

UN ANCIEN MINEUR ARRÊTÉ

Le meurtrier présumé, Pierre Béal, a été appréhendé à proximité de la mosquée par une patrouille de police à l'intérieur de son véhicule, alors qu'il était en train de visser un silencieux sur son fusil. Cet ancien mineur, qui effectue des petits boulots pour compléter sa préretraite, avait quitté son domicile de Sorbiers dans l'agglomération stéphanoise dans l'après-midi de samedi après s'être disputé avec sa femme. Au terme d'une tournée dans des bars et restaurants, il avait garé sa fourgonnette après avoir repéré un groupe en discussion devant la mosquée. M. Béal aurait déclaré aux policiers qu'il voulait « *faire courir* » ces personnes.

Par deux fois, il devait tirer dans leur direction. Ne s'étant « *pas rendu compte* », selon lui, qu'il avait touché quelqu'un, il aurait tenté de fuir avant de faire demi-tour. En garde à vue, M. Béal devait être présenté, lundi 27 février, au parquet et être mis en examen pour tentative d'homicide et homicide volontaire, ou assassinat.

L'émotion était forte dimanche dans la communauté marocaine où l'on n'arrivait pas à comprendre un tel geste perpétré à l'occasion de cette nuit sacrée. Les responsables de l'association islamique stéphanoise tentaient de calmer les plus jeunes qui voulaient organiser lundi, dans les rues de Saint-Etienne, une marche à la mémoire du défunt.

Vincent Charbonnier

Nuit de violence à Bayonne après une manifestation anti-GAL

DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ont opposé, dans la nuit de samedi à dimanche 26 février à Bayonne, quelques dizaines de jeunes gens masqués et les policiers. Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés contre le commissariat du quartier du Petit Bayonne et une barricade a été incendiée. Le calme est revenu peu après minuit. Cinq policiers ont été légèrement blessés.

Les premiers incidents avaient éclaté à la fin d'une manifestation contre les groupes antiterroristes de libération (GAL), qui avait rassemblé environ 700 personnes, à l'appel de mouvements nationalistes basques. Les manifestants dénonçaient les activités de cette organisation parapolicière espagnole, qui a assassiné 25 personnes entre 1983 et 1987 au Pays basque français. Les jeunes gens ont commencé par brûler des pneus et lancer des pierres vers les devantures de deux agences bancaires. Ils se sont ensuite joints aux groupes déguisés qui parcouraient la ville pour célébrer l'ouverture du carnaval. Vers 23 h 30, ils se sont attaqués au commissariat, avant de se disperser dans la foule.

JUSTICE

■ **FAUSSES FACTURES : deux fonctionnaires du ministère de l'intérieur travaillant à Nouméa** (Nouvelle-Calédonie), accusés d'avoir fait établir des faux devis et des fausses factures, ont été inculpés – terme toujours en vigueur sur le territoire – d'escroquerie et incarcérés, vendredi 24 février. Détachés de métropole au service administratif et technique de la police nationale, ils géraient l'entretien et l'aménagement des logements de fonction des policiers de la ville. Ils auraient fait facturer des travaux fictifs pour un montant de 500 000 F. L'un d'eux, responsable de la solde, aurait également tenté de monnayer son silence après avoir constaté des erreurs sur certaines feuilles de paye d'inspecteurs.

FAITS DIVERS

■ **VILLIERS-SUR-MARNE : un squelette a été retrouvé dans un jardin** de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), samedi 25 février, par une famille portugaise. Appartenant à une personne de sexe masculin et grande de 1,70 mètre, les ossements se trouvaient sous 40 centimètres de terre, depuis de nombreuses années semble-t-il. Le cadavre a été transporté à l'Institut médicolégal de Paris.

■ **ANGOULÊME : un prêtre de soixante-deux ans est mort asphyxié,** samedi 25 février à Angoulême, dans l'incendie de sa chambre, située dans la maison diocésaine de la ville. Le Père Pierre Daniau a péri étouffé par la fumée due à la combustion des postes de radio et de télévision qu'il entreposait dans sa chambre à l'intention des démunis. L'évêque d'Angoulême et les sept autres prêtres qui logeaient dans le batiment sont indemnes. La police a ouvert une enquête.

DÉPÊCHES

■ **DROGUE : près de neuf cents kilos de haschisch, dissimulés dans un** conteneur de charbon de bois, ont été saisis sur le port Ouest de Dunkerque (Pas-de-Calais) au début de la semaine dernière, a annoncé, samedi 25 février, le service des douanes. La marchandise est estimée, à la revente, à 35 millions de francs.

■ **CHASSE : la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a lancé une** campagne contre le plomb de chasse en s'installant, dimanche matin 26 février, sur le rond-point des Champs-Elysées à Paris. Quelques dizaines de manifestants portant des masques représentant des canards ont réclamé, d'ici à l'an 2000, le retrait, dans les cartouches, du métal qui « *tue deux fois les oiseaux* ». Déjà interdit aux Etats-Unis, en Norvège et aux Pays-Bas, le plomb devra être retiré des cartouches en 1996 au Danemark.

L'Eglise catholique s'inquiète de la prolifération nucléaire

DANS UN COMMUNIQUÉ du 24 février, deux organismes dépendant de l'Eglise catholique, Justice et paix et Pax Christi, estiment que la France doit poursuivre son moratoire sur les essais nucléaires. Pour eux, la fin d'un monde bipolaire augmente les chances de prolifération nucléaire, et la France doit « *tout mettre en œuvre* » pour augmenter les chances de succès de la renégociation prochaine du traité de non-prolifération. Si l'« *éthique de détresse* » avait pu justifier des prises de position légitimant la dissuasion nucléaire, désormais « *aucune autorité d'Eglise ne peut être invoquée pour justifier l'adoption d'une dissuasion du " fort au faible ", voire du " fort au fou "* ».

De son côté, recevant samedi 25 février des évêques japonais, le pape a déclaré : « *La communauté internationale ne doit jamais oublier ce qui s'est passé à Hiroshima et à Nagasaki (...). Cinquante ans après, les leaders des nations doivent renouveler leur engagement en faveur du désarmement et pour la mise au ban de toutes les armes nucléaires.* »

Les Français consomment de plus en plus de chewing-gum

Soixante-dix millions de paquets sont mâchés chaque année, ce qui place la France juste derrière les Etats-Unis

SERIONS-NOUS, au monde, les premiers mangeurs de fromage ou de bœuf en daube, que cela n'étonnerait personne. Bien plus surprenante est notre seconde place au sein des plus grand masticateurs de chewing-gum de la planète. Chaque semaine, un Français consomme en moyenne six tablettes de pâte à mâcher. En un an, ce sont 70 millions de paquets de chewing-gums qui sont ainsi écoulés dans l'Hexagone pour une somme globale de 1,9 milliard de francs. Les Américains, qui nous ont fait partager leur passion en 1944 et engloutissent onze tablettes par semaine et par habitant, demeurent les rois incontestés de la pâte à mâcher. Mais juste derrière, prétendant au titre avec quasiment un chewing-gum quotidien par personne, arrive désormais la France.

Pour faire face à cette forte demande, Kraft-Jacobs-Suchard (KJS), qui maîtrise environ 80 % du marché français, vient de lancer un nouveau chewing-gum, Cristal, et surtout d'investir 250 millions de francs afin de doubler la capacité de production de son usine Hollywood de Saint-Genest-d'Ambière, près de Châtellerault (Vienne). Quinze mille tonnes de pâte à mâcher en sortiront chaque année. « *Le marché du chewing-gum croît de 2 à 3 % par an depuis cinq ans, ce qui est très exceptionnel dans un secteur alimentaire en stagnation* », note Géraud de La Noue, chez KJS. Une progression qui, au dire des industriels, s'effectue « *davantage en fréquence qu'en pénétration* ». Bref, ceux qui ont déjà l'habitude de mâcher s'adonnent de plus en plus souvent à cette gymnastique faciale.

Les plus gros contingents d'adeptes de la « mâche » se recrutent toujours parmi les enfants et les jeunes, puisque 58 % de la consommation demeure le fait des moins de 25 ans. Ainsi, de toutes les confiseries, c'est le Malabar que préfèrent les 4-10 ans, selon une étude récente de l'Institut de l'enfant. Sans doute pour l'indicible plaisir de faire des bulles qui finissent par éclater en lambeaux collants autour de la bouche... « *Pour les jeunes,* analyse Jean-Marc Apfel, directeur marketing de la confiserie chez KJS, *le chewing-gum joue un peu le même rôle que la cigarette. Il permet d'afficher une attitude relaxe et sûre de soi en même temps.* »

Pourtant, c'est d'abord aux plus de 25 ans que l'on doit l'accélération des ventes ces dernières années. « *Dans de nombreux pays, le chewing-gum est un produit un peu tabou parce que mâcher en société, c'est faire preuve de mauvaises manières, ou parce que les plaisirs sucrés sont considérés comme puérils, régressifs* », note M. de La Noue. Les Français, eux, semblent être passés outre. D'autant qu'en 1988 apparaissait le chewing-gum sans sucre, alibi idéal au plaisir de mâchouiller, recommandé par les dentistes comme élément de prévention de la carie puisqu'il stimule la production de salive.

Un antistress et un substitut à la cigarette

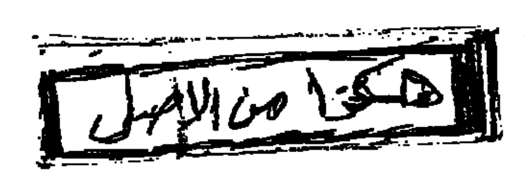
En sept ans, les « sans sucre » ont conquis près de la moitié du marché de la pâte à mâcher en France, selon l'Institut Nielsen. Et les ventes de l'américain Wrigley, dont le chewing-gum Freedent (sans sucre et au sorbitol) est commercialisé en France depuis 1988, croissent de 15 à 20 % l'an en volume. Tout simplement, selon Patrick Hescot, le président de l'Union française pour la santé bucco-dentaire, « *parce que les Français font aujourd'hui beaucoup plus attention à leurs dents, et qu'ils partaient de très loin...* »

Considéré comme relaxant, le chewing-gum profiterait également des conditions de plus en plus stressantes de la vie urbaine. Car cette gymnastique de la mâchoire est, semble-t-il, très pratiquée en guise de défoulement pendant les « *temps incertains* », selon les termes de Géraud de La Noue, « *c'est-à-dire pendant tous les moments d'attente, parfois un peu énervants : dans les embouteillages, sur un quai de train ou de métro, pendant la révison d'un examen...* ». Nécessitant un geste répétitif mais inconscient, le chewing-gum s'apparente par ailleurs beaucoup à la cigarette, et fait office de substitut « *lorsque de grands fumeurs essaient de réduire leur consommation, ou lorsqu'ils se trouvent dans des lieux interdits à la cigarette* », poursuit M. de La Noue.

Principales victimes de cette passion hexagonale pour la pâte à mâcher, le mobilier urbain, et plus encore les trottoirs. S'ils passent relativement inaperçus sur l'asphalte noir des rues communes, les chewing-gums s'exposent sur les Champs-Elysées, revêtus depuis septembre 1994 d'un magnifique dallage de granit clair et poreux. La Mairie de Paris, qui a expérimenté toutes les méthodes imaginables pour en venir à bout, s'est résignée à organiser trois ou quatre opérations spécifiques durant les mois de printemps et d'été. Il ne faut pas moins de dix nuits pour que quatre ou cinq personnes équipées de jet d'eau chaude à haute pression parviennent à désincruster les chewing-gums sur toute la longueur de l'avenue. Coût : 210 000 francs pour un lifting complet.

Dans le métro également, la gomme est « *un véritable fléau* », selon la Comatec, entreprise chargée de l'entretien, « *parce qu'elle adhère au bitume très poreux du sol, et forme des taches en relief qui, une fois retirées, laissent de toute façon des marques* ». Du coup, la Comatec, qui développe actuellement un projet de machine à lame capable de traiter le sol par bandes larges, et non plus chewing-gum par chewing-gum, est propulsée aux avant-postes de la recherche mondiale sur le « décollage ». Ce manque de discipline des Français n'est pas sans inquiéter les fabricants de pâte à mâcher. En viendra-t-on un jour en France, comme à Singapour, à l'interdiction du chewing-gum dans certains lieux publics ?

Pascale Krémer



: l'objet
ontière

Nuit de violence à Bayonne après une manifestation anti-GAL

JUSTICE

FAITS DIVERS

DÉPÊCHES

ne s'indigne

L'Eglise catholique s'inquiète de la prolifération nucléaire

t de plus en plus de chewing-gum

Six personnes massacrées dans un pavillon à Louveciennes

Trois couples ont été tués par balles dans trois pièces d'une maison appartenant à une famille d'origine russe. Le fils était entendu lundi matin par la brigade criminelle de la police judiciaire de Versailles (DRPJ)

C'EST vers quatre heures du matin, lundi 27 février, que le fils de la famille Polevoï, installée depuis deux ans et demi dans un pavillon du chemin des Gressets à Louveciennes (Yvelines), a donné l'alerte.

Immédiatement sur place, les policiers ont découvert les corps de trois couples tués par balles dans trois pièces différentes de la maison. Selon les premiers éléments de l'enquête, c'est au moment où elles allaient se coucher, dimanche soir, que les victimes auraient été atteintes de plusieurs balles tirées d'armes différentes mais, semble-t-il, par la même personne.

Parmi les victimes, M. et Mme Polevoï, les propriétaires du pavillon, les parents de l'un d'eux et un couple d'amis. La fillette de la maison, âgée de deux ans et demi, a été épargnée et dissimulée sous une couverture pendant le massacre.

Connu comme étant sans histoires par les voisins, ce couple d'origine russe s'était installé à Louveciennes il y a deux ans et demi. Pour le propriétaire de la maison, Jean Griot, *« c'étaient des gens qui étaient à l'aise et qui payaient régulièrement leur loyer. Je pense qu'ils n'avaient aucune activité commerciale en France. Ils étaient liés à la communauté russe de Paris et recevaient beaucoup chez eux. »*

COLLECTIONNEUR D'ARMES

Se disant négociant en bois, M. Polevoï était également collectionneur d'armes. Plusieurs armes à feu, en vente libre, et des armes de collection ont d'ailleurs été saisies sur place.

Le fils de la famille, âgé de dix-sept ans, qui a accueilli les policiers dans un état second et dont les explications ont été jugées confuses par les enquêteurs, était entendu lundi matin dans les locaux de la brigade criminelle de la police judiciaire de Versailles (DRPJ). L'autopsie des six corps devait être effectuée dans la journée de lundi. Le procureur de la République à Versailles, Yves Colleu, confirmait le caractère « familial » de la tuerie.

J.-C. P

■ **MEURTRE : le corps d'un homme tué à coups de couteau** a été retrouvé, samedi 25 février, dans un parking souterrain de Bordeaux. Agée de 25 ans, la victime avait été touchée à l'artère fémorale. Cinq personnes sont actuellement interrogées par le SRPJ de la ville. Les policiers privilégient la thèse d'un règlement de compte lié à une affaire de drogue.

La chambre criminelle de la Cour de cassation refuse la rébellion légitime

L'affaire trouve son origine dans la réprobation par une jeune femme du contrôle d'identité d'un Maghrébin effectué en décembre 1992 à la station de métro Nation

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunehec, vient de rendre une décision qui porte un coup d'arrêt à un élargissement des libertés individuelles consacré l'année dernière par la cour d'appel de Paris. L'affaire trouve son origine dans le contrôle d'identité d'un Maghrébin effectué le 15 décembre 1992 à la station de métro Nation. Témoin de la scène, Martine K. faisait part de sa réprobation, ce qui lui valait d'être contrôlée à son tour. A l'audience du tribunal correctionnel, la jeune femme avait affirmé qu'à la vue de son passeport le fonctionnaire de police avait tenu des propos racistes en constatant que son époux était d'origine maghrébine. Elle refusait alors de subir une *« palpation de sécurité »* et admettait avoir donné un coup de pied au fonctionnaire féminin.

Le 30 avril 1993, la 24e chambre du tribunal de Paris la condamnait pour *« outrage et violences à agent de la force publique »* à une amende de 2 000 francs assortie de 3 000 francs de dommages et intérêts envers le policier. Cependant, le 21 février 1994, la cour d'appel de Paris, présidée par Françoise Simon, annulait toute la procédure découlant *« du contrôle d'identité, dont la régularité n'est pas établie »*.

Mais surtout, la cour précisait : *« Les protestations et gestes de* [Martine K.] *qui ont suivi ce contrôle d'identité irrégulier et la mesure de palpation à laquelle on voulait la soumettre n'ont été qu'une réaction à ces mesures ressenties par l'intéressée comme une atteinte à ses droits et à sa liberté »* (*Le Monde* du 24 février 1994). La formule ressemble à *« l'atteinte injustifiée envers elle-même »* de l'article 122-5 du nouveau code pénal. La cour introduisait une notion de rébellion légitime face à un comportement illégal. La chambre criminelle de la Cour de cassation, dans un arrêt rendu le 7 février, estime que la nullité du contrôle *« ne saurait affecter la validité des poursuites des infractions contre les autorités de polices »*. La Cour insiste en ajoutant : *« L'illégalité de l'acte accompli par l'agent dans l'exercice de ses fonctions (...) était sans incidence sur la régularité de la procédure dirigée contre la prévenue. »*

La cour d'appel de Versailles a été désignée pour statuer à nouveau et, dans le cas où cette juridiction ne s'inclinerait pas, il appartiendrait à l'assemblée plénière de la Cour de cassation de trancher ce litige. En refusant de tenir compte de l'illégalité du contrôle, la chambre criminelle risque d'encourager de dangereux abus de la part de certains policiers.

Maurice Peyrot

CARNET

DISPARITIONS

Claude Massot

Un réalisateur passionné par les Indiens

CLAUDE MASSOT, auteur de nombreux documentaires pour la télévision et réalisateur pour la première fois d'un long métrage de fiction en 1994 (*Kabloonak*, qui retrace l'histoire du tournage de *Nanouk l'esquimau* par le cinéaste Robert Flaherty en 1920), a mis fin à ses jours, le vendredi 24 février à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans. Depuis plus de vingt ans, le réalisateur s'était passionné pour la culture, le mode de vie des Indiens, approfondissant sans cesse son sujet, renouvelant son discours, s'interrogeant, à sa manière, anxieuse, exigeante, parfois narcissique, sur l'essence (et la morale) du documentaire. Partisan d'une caméra immergée, détestant les interviews et le commentaire *« totalitaire »*, Claude Massot fait partie de la famille du « documentaire d'auteur » ou « documentaire de création », qu'il a enrichi par une oeuvre très engagée personnellement. Sensibilité à vif, toujours perfectionniste, il réalise plusieurs documentaires sur des faits de société, sur l'histoire passée (*l'Alsace en mémoire* ; *l'Afrique en Noirs et Blancs*) ou présente (*Philippines, naissance d'une nation ?* ou *El Espectador*, la vie d'un journal engagé contre la mafia colombienne). Puis, en 1988, pour « Océaniques », il retourne dans l'Arctique marcher sur les traces du cinéaste Flaherty, où il découvre que le « père du documentaire » a « fictionné » de nombreuses scènes pour les poétiser.

C. H.

Tatsumi Kumashiro

Le maître du « roman-porno »

TATSUMI KUMASHIRO, cinéaste japonais, est mort le 24 février à Tokyo des suites d'une pneumonie. Il était âgé de soixante-sept ans. Né à Saga en 1927, il était l'un des meilleurs représentants de la vague des films dits « roman-porno » (pour romantiques-pornographiques), réalisés pour la société de production Nikkatsu durant les années 70.

Kumashiro avait largement contribué à la « révolution sexuelle » du cinéma japonais. *Lèvres humides, Sayuri la strip-teaseuse, Derrière les cloisons de papier, La Clé* (remake érotique du classique réalisé par Kon Ichikawa d'après Tanizaki), *Rue de la joie* (son seul film distribué commercialement en France), jusqu'à *L'Ascension de la rose noire* en 1975, constituent les principaux jalons de sa carrière.

Après le déclin du roman-porno et de la Nikkatsu, Kumashiro sera encore remarqué pour *Appassionata*, présenté à Cannes en 1983. Puis avec *Like a Rolling Stone*, sélectionné aux Festivals de Kyoto et de Nantes en 1994, d'Orléans en 1995. Venu à Kyoto présenter ce qui devait être son dernier film, et qui se révéla une grande réussite bien loin des étiquettes qu'on lui avait accolées (*Le Monde* daté 9-10 octobre 1994), Kumashiro était apparu très malade.

Max Tessier

Lucien Rioux

Un spécialiste de la chanson française

LUCIEN RIOUX, journaliste qui a couvert pendant de nombreuses années le domaine social et les variétés pour *le Nouvel Observateur*, est décédé, jeudi 23 février, à l'âge de soixante-six ans des suites d'un cancer généralisé. Entré comme pigiste à *France-Observateur* en 1954, Lucien Rioux, de son vrai non Lucien Copfermann, avait pris sa retraite du *Nouvel Obs* le 1er février. Spécialiste, à l'hebdomadaire, des questions sociales et syndicales, Lucien Rioux était également un passionné de la chanson française. Directeur de la collection « Poésie et chansons » chez Seghers, il avait publié de nombreux ouvrages sur le sujet et consacré plusieurs monographies à des stars comme Serge Gainsbourg, Robert Charlebois, Gilles Vigneault, Georges Brassens ou Jane Birkin. En 1992, il avait publié, aux Editions de l'Archipel, *Cinquante Ans de chanson française*. Il est également l'auteur de *« Le Nouvel Observateur » des bons et des mauvais jours* (Hachette, 1982).

■ **JEAN-LUC BOUTTÉ**, le comédien et metteur en scène, est mort samedi 25 février des suites de la maladie Hodgkin. Engagé à la Comédie-Française à sa sortie du Conservatoire national d'art dramatique en 1971, devenu sociétaire en 1975, il avait mené une carrière de tout premier plan.

Lire page 28

AU CARNET DU MONDE

Naissances

M. Jean-Paul LAIDET,
et Mme, née Martine Constans,
Caroline et Alexandre,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Constance.

Boulogne, le 15 février 1995.

Caroline et Jean-François BOUTET,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 18 février 1995.

51, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

Caroline LACAZE CUBERTAFONT,
Gilles CUBERTAFONT,
partagent avec
Alexandre,
la joie d'annoncer la naissance de

Maud,

le 9 février 1995 à Versailles.

Décès

– Mme Simone Copfermann,
son épouse,
Emile et Jacqueline Copfermann,
ses frère et belle-sœur,
Liliane Copfermann,
sa belle-sœur,
Et ses filles,
Raymond et Micheline Jazédé,
ses cousins,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. André Cavalier,
ses cousins,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien COPFERMANN,
dit Lucien Rioux,
journaliste,

le 23 février 1995.

L'inhumation aura lieu le 28 février, au cimetière parisien de Pantin, entrée principale, à 9 h 45.

Un registre sera ouvert.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-contre.)

– Mme Delahousse-Legenne,
sa mère,
Ses frère, sœurs,
Leurs conjoints et enfants,
Toute sa famille,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie DELAHOUSSE,

le 24 février 1995, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 février 1995, à 11 heures, en l'église de Piennes-Onvillers (Somme).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Luzarches (Val-d'Oise), à 16 heures.

Anne Defrance-Delahousse,
18, rue du Lundi,
80500 Piennes-Onvillers.
Tél. : 22-78-07-47.

– Mme Philippe Flachs,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe FLACHS,

survenu le 18 février 1995, à l'âge de soixante et un ans.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité, le jeudi 23 février, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

32, rue du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Huguette Goullon,

a la douleur de faire part du décès de sa sœur,

Madeleine GOULLON,

survenu subitement le 23 février 1995, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil (1, rue Corot à Paris-16e).

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), dans le caveau de famille.

137, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– Hélène Joly,
son épouse,
Amélie,
Son fiancé
Marc de la Rochefordière et Adrien,
ses enfants,
Le capitaine de frégate (H)
et Mme Lucien Joly,
ses parents,
Mme Maurice Gindreau,
sa belle-mère,
Alain (KC), Sylvie, Louis-Noël, Bertrand, Hervé, Arnaud, Fanny,
ses frères et sœurs,
Et leurs conjoints,
La famille et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Thierry JOLY,

survenu le 23 février 1995, à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Crépy, le mercredi 1er mars, à 14 h 30, en l'église de Vétheuil, Val-d-Oise, suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, rue Violet,
75015 Paris.

– Cécile Plassat,
née de Mallmann,
Eugénie, Séverin
et Guillemette Plassat,
Jean Plassat,
son père,
Ses frères et sœurs,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Etienne PLASSAT,

le 24 février 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 février, à 15 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard à Paris-5e.

Une bénédiction aura lieu le mercredi 1er mars, à 15 heures, en l'église de Fournols (Puy-de-Dôme).

A la demande de ses proches, plutôt que des fleurs, des dons peuvent être adressés à la Ligue nationale contre le Cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, Paris-13e.

19, rue de la Reine-Blanche,
75013 Paris.
6, rue Prunelle,
03200 Vichy.

– Mme Louise Puygauthier,
son épouse,
Jean-Luc et Bernadette,
Olivier et Dominique,
Eric et Marie-Hélène,
ses enfants,
Pierre, Anne, Claire
et Antoine,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques PUYGAUTHIER,

survenu le 24 février 1995, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 27 février, à Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente).

– Mme Myriam Smadja,
M. et Mme Gilbert Smadja,
Mme Aline Silverman,
M. et Mme Jean-Luc Laudier,
Ariel, Avi, Emmanuelle, Joël, David, Daniel, Raphaël, Jonathan,
Ainsi que Galith, David, Pascale,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père,

François SMADJA,

à l'âge de quatre-vingts ans.

Ewa Zarzycka-Bérard,
François Maspero,
Julia Maspero,
ont la grande tristesse de faire part de la mort, à Varsovie, de

Janusz ZARZYCKI,
déporté à Auschwitz et à Buchenwald,
général de réserve,
ancien maire de Varsovie.

Un arbre planté dans l'allée des Justes à Yad Vashem perpétue sa mémoire.

Conférence

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I Panthéon Sorbonne, organise des conférences publiques sur des thèmes d'actualité, dans le cadre de « l'Université permanente ». Par exemple : *« Les autoroutes de l'information : Mythe ou réalité ? »*, *« Le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie »*, etc. Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter : Sylvie Sourmail au 44-08-74-75.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 26 février sont publiés :

● **Infirmiers** : un arrêté approuvant un avenant à la convention nationale des infirmiers. En contrepartie des économies réalisées en 1994, le tarif des infirmiers libéraux augmente de 1 franc par acte. Le tarif d'honoraire de la lettre-clé AMI, ou tarif de base, qui correspond, par exemple, au prix d'une piqure intramusculaire, est fixé à 16,50 francs, et celui de l'indemnité forfaitaire de déplacement à 8,20 francs. Le taux d'évolution des dépenses d'actes infirmiers avait été fixé à 4,5 % en 1994 ; or elles n'ont augmenté que de 4,1 %, selon la Caisse nationale d'assurance maladie.

● **Equipement** : plusieurs décrets statutaires concernant les attachés d'administration de l'aviation civile, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, les personnels de contrôle de la direction des transports terrestres, les contrôleurs des travaux publics de l'Etat, les techniciens des travaux publics de l'Etat, les chefs de subdivision des services du ministère de l'équipement.

Jeunes chômeurs en banlieue

Les travailleurs sociaux chargés de l'insertion dans les quartiers défavorisés vivent le désespoir de ceux qu'ils aident. Leur rôle est de guider les jeunes pour (re)trouver le chemin de la « vie active ». Confrontés quotidiennement à la violence, ils offrent des mots, peu d'emplois. Et quand ils proposent un travail, il est souvent précaire

POUR l'instant, il y a des cartons, des dossiers sur le carrelage de l'appartement situé au rez-de-chaussée du nº 5 de la rue Jacques-Decour, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Dehors, la cité vit avec l'hiver, un petit vent dans les peupliers, une chanson des Rita Mitsouko en écho, des mobylettes et des pétards que l'on fait crépiter. On a peint l'appartement en blanc, en bleu grec ; le soir, on met des grilles aux fenêtres.

« Le débat a eu lieu au sein de l'équipe » et le *« débat »* a été tranché : autant rejoindre carrément le coeur des HLM, même s'il y a de quoi le redouter. *« C'est pas encore les Etats-Unis. Là-bas, ils ont des guns* [fusils] *dans leurs chaussettes »*, témoigne Thierry, un jeune qui est venu à un rendez-vous. Anne-Lise, sa correspondante, lui demande sur le ton de la plaisanterie : *« Tu nous préviens, Thierry, quand il y aura beaucoup d'armes, tu nous préviens... »* Plusieurs fois, Anne-Lise Febvre, qui est d'origine vietnamienne, s'est entendu dire : *« Toi, la Viet, on te fera la peau. »* Anne-Lise travaille dans une PAIO, une permanence d'accueil, d'information et d'orientation, cinq personnes censées accompagner 1 500 jeunes de seize à vingt-six ans dans leur recherche d'emploi. La cité s'appelle La Muette.

En mars 1994, lorsque la ville a vécu ses trois nuits de barricades, de cocktails Molotov et de bagarres rangées entre les jeunes et les policiers (*Le Monde* du 12 mars 1994), les cinq permanentes du bureau n'étaient pas étonnées : *« Ils nous claquaient la porte à la figure, d'ailleurs nous n'avions plus de stages à proposer. »* Quelques heures auparavant, un garçon était allé tuer un adolescent de La Courneuve à coups de carabine. *« Il était inscrit chez nous, personne n'a pu expliquer son geste. »* Puis le 2 juin, un autre s'est fait descendre par un policier dans un bureau de change, à Paris, au cours d'un hold-up raté (*Le Monde* du 4 juin 1994). *« Lui aussi était chez nous. »*

La PAIO a également compté un *« inscrit »* qui se plaignait de dormir sous les escaliers. Une permanente avait passé une heure au téléphone pour lui trouver une place dans un foyer : *« Il avait vu des clochards, il en était vite parti. »* Deux mois plus tard, le jeune homme était retrouvé mort sous un pont, à la gare du Nord. Les cas sont extrêmes, limités, exceptionnels. *« Mais le premier mort, il faut s'habituer »*, disent tour à tour les cinq jeunes femmes qui travaillent dans le bureau-relais.

« Je me souviens de ce petit voleur, gentil, qui s'est jeté du neuvième étage, surpris par les policiers. » « Un autre, il y a tout juste un an... Je ne dirai pas son nom. Il était attachant. Il venait, il parlait pendant une heure. Il était toxicomane, c'était quelqu'un de sensible, qui voyait bien qu'il entraînait sa famille dans ses galères, il culpabilisait, son père était en train de mourir d'un cancer. Il voulait arrêter, il est mort d'une overdose. » Normalement, Anne-Lise Febvre, Dominique Di Sotto, Ghislaine Duqueroy, Nadia Hasnaoui et Khadija, leur secrétaire, s'occupent de l'emploi, de la formation, des stages de réinsertion.

Autrefois, c'est-à-dire jusqu'au 1er juillet 1994, la PAIO était installée au cinquième étage de la tour Europe, un bâtiment déglingué à l'orée de la cité. Dans l'ascenseur, on avait arraché le miroir, le Formica, il ne restait que le bois contreplaqué. Les bureaux se trouvaient entre deux ateliers clandestins de confection et on entendait le bruit des machines à travers les cloisons. Pas de ménage, pas de chauffage, pas de coin pour s'isoler. Les cafards couraient. *« Les jeunes venaient, on avait l'impression qu'ils n'avaient pas le droit au respect »*, résume Khadija. L'hiver, les permanentes de la PAIO apportaient leurs radiateurs personnels pour se chauffer. *« Il y avait des jours où on avait deux degrés. »* Les jeunes venaient et les cinq femmes les questionnaient sur leurs projets, leur désir d'avenir.

Nadia se souvient qu'à ses débuts, on lui avait *« appris à freiner ceux qui rêvaient »*. *« Le problème, c'est que je n'en ai vu aucun qui rêvait. »* Pas d'envie, ici, d'être aviateur, mais plutôt vendeur, livreur, cariste, informaticien, maître-chien. Longtemps, Ghislaine a reçu un adolescent *« qui ne pouvait pas dire autre chose que* « je veux un stage, je veux stage », *sans préciser quoi »*. Anne-Lise a vu un jeune pour la première fois, *« il voulait un emploi en un quart d'heure ; quand je lui ai expliqué que c'était un peu plus compliqué, il m'a dit :* « OK, mon dossier, tu le mets à la poubelle ». La plupart du temps, ils ne parlent pas. Ils sont là, envoyés par l'école quand celle-ci ne peut plus rien, des parents, des copains, l'ANPE, la rumeur d'un permis de conduire gratis – *« prévu à une époque dans une formation de livreur »* –, le hasard, la nécessité qui en fait craquer plus d'un. Ils ne parlent pas. *« Pas d'eux-mêmes. Ils n'ont pas l'habitude. Ils vivent au jour le jour, incapables de se projeter dans le moyen terme, de se dire par exemple : qu'est-ce que je fais dans un an, quel métier ? Ils ne se posent pas la question. Ils savent qu'il y a du chômage, qu'ils ont vécu des échecs à répétition, qu'il faut travailler mais ils n'ont pas confiance. Ça prend un temps fou pour faire émerger chez eux une demande qui corresponde à ce dont ils auraient envie. »* Il faut les convaincre d'élaborer une stratégie, de faire une remise à niveau avant l'apprentissage d'un métier, les convaincre *« d'y croire »*. *« Ils réagissent comme s'ils regardaient une image à la télé, ils disent* « je veux être ça », *jamais* « je veux devenir ». *C'est du préemballé. Si on ne fait pas attention, ils viennent ici comme dans un magasin, ils prennent une formation comme un produit et ils pourraient en changer indifféremment. »*

> Nadia avait appris à freiner les rêves des chercheurs d'emploi. « Le problème, dit-elle, c'est que je n'en ai vu aucun qui rêvait. »

Normalement, Anne-Lise Febvre, Dominique Di Sotto, Ghislaine Duqueroy et Nadia Hasnaoui sont des « correspondantes ». Ce sont elles qui orientent les jeunes vers les organismes de formation, cherchent avec eux des stages dans les entreprises, les accompagnent dans les recherches d'emploi, discutent des échecs, explorent de nouvelles voies. Depuis quelques mois, les jeunes doivent prendre rendez-vous, et un entretien ne dure pas plus d'un quart d'heure : chaque correspondante suit actuellement plus de trois cents dossiers en même temps.

Au moment de l'annonce du plan quinquennal pour l'emploi, Nadia avait décroché son téléphone et fait le tour, sans succès, des rédactions des journaux : *« J'en croyais pas mes yeux, tous ces effets d'annonce, et nous, on nous réduisait nos subventions de moitié. On avait bossé comme des malades sur un projet Paque (préparation active à la qualification et à l'emploi), on touchait des jeunes qui savaient à peine lire, écrire, et le gouvernement y mettait fin comme ça : trois cents jeunes sur le carreau. »*

La PAIO, qui a un statut d'association, est financée par le ministère du travail. *« Tous les six mois, le versement des subventions est remis en question. Nous avons déjà perdu deux postes,* explique sa responsable Dominique Di Sotto. *Nous naviguons à vue. Nous sommes comme les jeunes, dans la même précarité. »* Les organismes de formation sont, eux, obligés de faire du chiffre pour exister : *« L'hiver 1993-1994, l'un d'eux draguait des jeunes pour les embarquer dans un stage de remise à niveau (apprentissage de la lecture et du calcul) alors qu'ils avaient le niveau de bachelier ! Il leur proposait des pin's comme cadeau d'entrée. »*

Surtout, les correspondantes de la PAIO sont confrontées au changement permanent des dispositifs, des consignes officielles. TUC, SIVP, CES, exo-jeune, APEJ, contrat de qualification, d'apprentissage, Paque, CLD, CFI... Les priorités changent : *« Dans un premier temps, on nous dit qu'il faut mettre le paquet sur la qualification, on ne lâchera pas un jeune sans qu'il ait le diplôme. Ensuite, on laisse tomber la qualification, l'essentiel est l'emploi, un travail, n'importe lequel mais tout de suite. Aujourd'hui, ce n'est ni le diplôme ni l'emploi, les autorités de tutelle définissent de nouveaux objectifs. Les jeunes entendent les changements de discours, on a l'air de girouettes, et nous avons l'impression de tourner en rond »*, explique Dominique Di Sotto.

> « Ils réagissent comme s'ils regardaient une image à la télé. Ils disent « je veux être ça », jamais « je veux devenir ». C'est du préemballé. Si on ne fait pas attention, ils viennent ici comme dans un magasin. »

DANS l'appartement où sont installés les nouveaux bureaux de la PAIO, Thierry, un Antillais de vingt-trois ans, s'est assis au milieu des cartons. Coupe de cheveux rasta, le sourire et la voix adoucis par quelques joints qu'il a fumés au petit matin, il apprend que son stage de formation en « réception hôtellerie » a pris fin prématurément. Anne-Lise, sa correspondante, prend des précautions pour lui annoncer que l'organisme de formation avait décidé de l'exclure pour *« manque de motivation »*. *« Motivation, motivation, j'étais pas le dernier dans la motivation »*, proteste Thierry. *« A moi, ils m'ont rien dit. Ils m'ont même demandé de faire un rapport de stage pour la semaine prochaine et ils savaient qu'ils allaient m'exclure. »* Thierry est sûr que *« c'est à cause de la coupe »* de cheveux. Anne-Lise lui dit que, non, ses cheveux sont bien. Thierry avait essayé l'hôtellerie *« pour l'Angleterre, je devais y aller deux mois, c'était compris dans le stage »*. Une envie de voir ailleurs, de changer d'air, de quitter le quartier...

Parfois, malgré l'urgence, le travail de plus en plus mécanique, les correspondantes parviennent au passage à dénouer des secrets, dépasser les apparences. Un petit dur qui *« foutait un bordel pas possible dans les stages »* était analphabète ; *« il nous le cachait, on a mis six mois à le découvrir »*. Un autre a été soulagé quand elles ont convoqué son père pour lui dire que son fils était insupportable. Le père ne savait pas que celui-ci suivait une formation – *« en ce moment, le gamin est en prison »*. Des jeunes filles turques ont du mal à échapper à l'atelier clandestin. Une autre finit par raconter les incestes qu'elle subit de son père, de ses frères. Une adolescente est pressée de payer une pension alimentaire à ses parents alors qu'elle n'a jamais travaillé. Un petit dealer arrive en entretien en posant un pistolet sur le bureau. Un jeune homme de vingt-trois ans, père d'un bébé de six mois, ne sait plus comment faire avec deux loyers de retard, l'électricité coupée. Séparée de son ami, une mère de vingt-quatre ans attend son troisième enfant et envisage à ce titre de devenir institutrice – *« c'est possible quand on a trois enfants »*.

EN face de la cité, le supermarché emploie des stagiaires en formation alternée. Celui de Sarcelles aussi. *« Ils ont compris. Ils ne tournent qu'avec une main-d'œuvre de stagiaires. C'est bon marché, les jeunes sont tout de suite opérationnels, ils ne sont pas liés par des contrats à durée indéterminée. On n'y peut rien, on sait que c'est une vraie perversion du système. »* Et si les autres entreprises *« demandent des qualifications de plus en plus importantes sans proposer d'emplois, on se demande à quoi servent les formations »*.

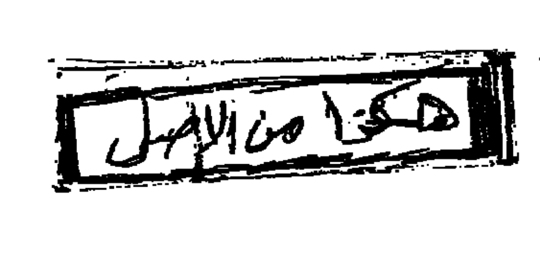
Dans la cité, le bouche à oreille a fonctionné : la promotion de 1993 n'a pratiquement rien trouvé. *« On traîne une réputation de stages qui n'aboutissent à rien. »* Souvent aussi, des jeunes démissionnent d'une formation en entreprise, voire d'un emploi qu'ils avaient fini par trouver, sur une engueulade, *« un coup de tête sur un point de détail avec le patron qui renforce l'idée qu'on leur en veut, que ce sera toujours comme ça »*. D'autres ont des opportunités – des contrat de qualification par exemple – qu'ils ne saisissent pas.

Anne-Lise dit que parfois elle en a *« ras-le-bol de ne pas avoir de réponse »* à donner. Nadia se demande si aujourd'hui *« la réinsertion passe vraiment par le travail »*. Ghislaine se sent *« révoltée »*, *« fatiguée »*, et en même temps *« impressionnée »* par *« les ressources »* de ceux qu'elle est censée épauler. Dominique se pose la question de savoir *« si on ne va pas trop loin quand on les invite à réfléchir à ce qu'ils vivent, à ce qu'ils sont »*.

Nadia peste contre ceux qui veulent travailler *« uniquement sur le psy alors que les problèmes sont collectifs »*. Khadija, la secrétaire qui accueille les jeunes, se retient de dire à ces derniers *« vous avez raison »* quand elle sent qu'ils sont violents, parce que *« ça les enfoncerait davantage »*. Anne-Lise a fini par afficher les résultats de son groupe sur le mur de son box : en 1993, 12 contrats à durée indéterminée, 10 CDD, et une réussite, un contrat de qualification d'esthéticienne *« qui va se transformer en embauche »*, la *« place »* qui fait rêver ; en 1994, une cinquantaine d'emplois longue durée de manutentionnaires, réceptionnistes, une vingtaine de Contrats emploi-solidarité.

Anne-Lise, Nadia, Ghislaine, Dominique et Khadija disent qu'un jour, elles arrêteront ce métier.

Dominique Le Guilledoux



Dangereuse zone mark

par Gérard Lafay

LES perturbations qui affectent les marchés des changes, à la suite de la nouvelle baisse du dollar, remettent à l'ordre du jour la question de l'accrochage du franc au mark, alors que le projet d'un « noyau dur monétaire » avait été lancé à l'automne dernier par le rapport Lamers. Pour cerner le champ des évolutions possibles dans les années qui viennent, il convient d'analyser les caractéristiques et les implications de la zone monétaire qui de facto s'est d'ores et déjà formée autour du mark.

Telle qu'elle a fonctionné jusqu'à présent, la zone mark possède des caractéristiques qui lui sont propres :

– d'une part, l'alignement du niveau général des prix de certains pays européens sur celui de l'Allemagne, les réajustements monétaires visant seulement à corriger les écarts d'inflation ;

– d'autre part, l'alignement de la politique monétaire de ces mêmes pays sur les critères de gestion retenus par la Bundesbank.

L'alignement sur les prix allemands signifie que les taux de change mutuels des pays sont conformes à la « parité de pouvoir d'achat ». Il est en effet possible d'acquérir dans tous les pays membres, pour le même coût, le même panier de biens et services : il suffit, dans chaque cas, de convertir en monnaie locale la même somme exprimée dans une monnaie donnée. Le niveau général des prix est par conséquent le même dans tous les pays membres, ce qui a priori est favorable aux échanges à l'intérieur de la zone.

Derrière l'Allemagne, la zone mark regroupe ainsi cinq pays

L'alignement sur la gestion de la Bundesbank tranche par rapport à la situation générale

entre lesquels s'applique grosso modo la « parité de pouvoir d'achat » : France, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg, mais aussi Autriche (qui n'est entrée formellement dans le SME qu'au 9 janvier dernier). Dans chacun de ces pays, depuis le début des années 80, le niveau général des prix est resté dans une fourchette de plus ou moins 6 % autour de la moyenne de la zone (calcul effectué sur le PIB à partir des enquêtes des organisations internationales). La convergence des niveaux de prix s'effectue par conséquent à l'intérieur de cette zone mark, qui forme un véritable « serpent » vis-à-vis du reste du monde.

Tout autre est la situation des autres pays de l'Union européenne en dépit de leur appartenance formelle au SME. Certes, l'évolution générale est la même que précédemment puisqu'elle traduit l'inverse des variations du dollar. Cependant, l'éventail des prix est beaucoup plus large : par rapport à la moyenne de la zone mark, la fourchette va en effet de + 10 % (cas du Danemark, seul pays dont le niveau de prix soit toujours supérieur à cette moyenne) à – 40 % (cas du Portugal). Après s'être resserré jusqu'en 1991, l'éventail s'est de nouveau élargi lorsque, face à la montée inexorable du chômage, la plupart des pays concernés ont dû relâcher leurs liens avec le deustchemark.

L'alignement sur la gestion de la Bundesbank tranche par rapport à la situation générale. En effet, les normes retenues ne sont en vigueur nulle part ailleurs dans le monde, que ce soit sur le plan interne ou sur le plan externe.

Aux Etats-Unis comme au Japon, la banque centrale poursuit deux objectifs internes : tantôt freiner la hausse des prix en cas de surchauffe, tantôt soutenir l'activité en cas de récession. La Bundesbank n'a que le premier de ces objectifs, laissant au seul gouvernement la responsabilité du second. A la suite de la réunification, sa politique exagérément restrictive, déjà contestable pour l'Allemagne, s'est révélée inadéquate pour les autres pays de la zone mark : en amplifiant les effets de la récession mondiale, elle a obligé les gouvernements à laisser s'aggraver les déficits budgétaires et sociaux.

Sur le plan externe, la Bundesbank néglige l'effet de sa politique monétaire sur le coût des productions locales. De facto, en recherchant une « monnaie forte », elle accepte que le mark devienne une monnaie « surévaluée », dont le taux de change s'élève au-dessus de la « parité de pouvoir d'achat » par rapport aux monnaies qui ne lui sont pas rattachées. Cela signifie que le niveau général des prix dans la zone mark dépasse celui du reste du monde. Une telle stratégie répond à des objectifs économiques en ce sens qu'elle renforce la lutte contre l'inflation et favorise l'investissement des entreprises à l'étranger.

La surévaluation vis-à-vis du reste du monde est ainsi une conséquence logique du fonctionnement de la zone mark. Ce phénomène ne pénalise pas trop fortement l'économie allemande : celle-ci est moins sensible que les autres au niveau général des prix, grâce à la qualification très élevée de sa main-d'œuvre et elle bénéficie de la stimulation résultant du processus de réunification. En revanche, les autres pays de la zone en subissent de plein fouet les effets négatifs.

Cette surévaluation monétaire, manifeste depuis de nombreuses années, s'est aggravée au fil du temps. Pour l'ensemble des biens et services, les prix moyens de la zone mark sont aujourd'hui supérieurs de 25 % à ceux des Etats-Unis et de 35 % aux prix mondiaux. Seul le Japon peut se permettre un niveau encore plus élevé, en raison de sa force dans les industries de pointe et de la relative fermeture de son marché intérieur. Les autres zones ont évolué en sens inverse. Dans les années 60, les prix des pays en développement étaient déjà inférieurs de 20 % à 40 % à la moyenne mondiale, ce qui pouvait s'expliquer par les écarts de productivité relative entre le secteur abrité et le secteur exposé à la concurrence internationale.

Un puissant facteur de chômage pour les pays qui ne disposent pas des mêmes atouts que l'Allemagne

Depuis lors, la sous-évaluation de leurs monnaies s'est considérablement accentuée puisqu'elle est aujourd'hui située entre 50 % et 70 %, ce qui correspond à un véritable dumping monétaire.

Un puissant facteur de chômage s'est ainsi développé dans les pays qui font partie de la zone mark sans disposer des mêmes atouts que l'Allemagne. Au sein d'une économie mondialisée, les entreprises peuvent choisir les lieux de production sur la carte du globe, en comparant les conditions présentées par les différents pays. Or, vis-à-vis du reste du monde, la surévaluation monétaire rend excessifs les coûts salariaux dans la zone mark. Le territoire des nations qui en font partie est donc moins attractif, ce qui freine l'investissement local et par conséquent la croissance. Les politiques de rigueur salariale, préconisées notamment par le rapport Minc, prétendent contrecarrer les effets négatifs de la surévaluation, mais elles ne font que ralentir davantage la croissance puisqu'elles pèsent sur la consommation.

Les remous monétaires actuels montrent que, pour la période qui s'ouvre, la prolongation de la zone mark n'est plus crédible. Son renforcement ne le serait pas davantage. En France, le prochain président sera élu sur la crédibilité de son projet de lutte contre le chômage. Or l'accélération de l'union économique et monétaire au sein du « noyau dur » formé par les nations de la zone mark ne paraît pas aller dans ce sens. Face à une Allemagne réunifiée et aux petits pays qui sont dans son orbite économique, la France se trouverait très minoritaire pour défendre ses intérêts. En l'absence du contrepoids que les autres grands pays de l'Union européenne seraient susceptibles d'exercer, il serait impossible d'assurer une gestion monétaire réaliste, et donc d'atteindre durablement une croissance suffisante pour créer massivement des emplois productifs. En institutionnalisant la zone mark, le « noyau dur » ne ferait par conséquent que pérenniser ses effets actuels.

***Gérard Lafay** est professeur associé à l'université Paris-I.*

Pour ne pas rater la reprise

par Albert Merlin

SCRUTER les indices est indispensable. Mais qui donc mesure le moral des troupes ? Les commerçants. Et ils sont unanimes : les Français reviennent dans les magasins, mais sans entrain. Ils sont chagrins.

Certes, les sujets incitant à la franche gaieté ne sont pas légion. Calamiteuse est la plaie du chômage ; mais il y aussi la Bosnie, le sida, la drogue, les banlieues, l'insécurité.

Mais pouvons-nous raisonnablement soutenir que nos problèmes sont plus aigus que ceux de nos partenaires ? Qui voyage tant soit peu voit bien que nos amis allemands, italiens ou anglais sont loin derrière nous dans l'art de broyer du noir. Quant aux Américains, récession ou pas, leur tonus paraît inaltérable ; pourtant, les problèmes de la société américaine valent largement les nôtres !

Et vole le bourdon.

Sans doute avons-nous des dispositions, presque « culturelles », pour une certaine tristesse. Jean Fourastié se référait volontiers à la « *vanité triste* » des romantiques. On l'a surmontée, parfois ; évacuée, jamais complètement. Les indices de production ont grimpé, en France comme ailleurs, mais nous n'avons jamais connu, comme aux Etats-Unis, l'enthousiasme du fordisme. Et durant les « trente glorieuses », Sartre et ses émules étaient là pour nous rappeler au devoir du pessimisme.

Voilà pour le fond culturel. Il ne suffit tout de même pas à expliquer l'air renfrogné du consommateur de 1995 à la caisse de la supérette de Romorantin ! Bien sûr, la récession est encore toute proche : dure fut la chute d'activité, dure est la vie de tous les jours pour beaucoup de Français. Mais peut-être faut-il aussi se poser quelques questions sur la peinture qu'on nous en fait. Prenons le thème des revenus : partant de situations de détresse caractérisée, la littérature quotidienne nous brosse un tableau sans nuance où figurent à la fois la vraie misère et la simple précarité, les situations désespérées et les aléas conjoncturels.

On nous dit, au vu d'enquêtes d'opinion, qu'une majorité de Français pense que les inégalités se sont creusées depuis dix ans. Jusqu'à plus ample informé, cela n'a pas été vraiment validé au plan statistique. On objectera que ce qui compte, c'est la perception du public, plus que la froideur des statistiques. Oui et non. Si c'est le moral qui est atteint, cela veut dire : « *Attention fragile !* ». La distribution des revenus importe autant que la production, mais gare à ne pas véhiculer un sentiment de paupérisation qui finirait par entraver la reprise en cours !

Autre exemple : la conviction, chez nos élites, que la croissance manque et manquera de plus en plus de moteurs, sous prétexte que les secteurs vedettes de l'après-guerre – l'automobile et les équipements domestiques – n'auraient pas trouvé de relais (thèse totalement inconnue au Japon et aux Etats-Unis). Rien ni personne ne nous empêchera donc de cultiver ce pessimisme bien de chez nous, même si nos partenaires annoncent une nouvelle ère de croissance et affichent bien évidemment les chiffres les plus engageants. Réaction logique des jeunes Français : puisque le chômage est fatal, jetons aux orties toute idée d'orientation. Faisons ce qui nous plaît, fions-nous à la mode : d'où le gonflement des filières universitaires à faibles débouchés...

Innover et valoriser nos atouts pour lutter contre le pessimisme français

Mais les dégâts de ce bourdon risquent d'être plus profonds encore. Face à la montée des pays du Sud, particulièrement compétitifs, quelle sorte de stratégie pouvons-nous envisager ? La lutte sur les prix de revient ? Quand la Corée et Taiwan auront remonté leurs salaires, il y aura toujours un nouveau dragon pour fabriquer des poutrelles, des tissus ou des calculettes trois ou quatre fois moins cher que nous. Notre seule botte secrète, c'est l'innovation.

En cela, la reprise actuelle n'est pas une reprise « comme les autres ». Les laboratoires n'y suffiront pas. Ce qu'il faut réussir, c'est une meilleure articulation entre l'industriel et le consommateur. Rappelons-nous l'histoire des téléviseurs : les fabricants européens affirment souvent que leur infortune est venue de ce que les consommateurs du Vieux Continent, il y a trente ans, sont restés tièdes à l'égard de ce produit (bien plus : toute une partie de la société française a carrément boudé la télévision), alors que les consommateurs japonais l'ont vite adopté. Ces industriels ont-ils tout à fait tort ?

On note aujourd'hui que le consommateur français est réticent devant nombre de produits nouveaux, qu'il ne faut pas lui en conter, qu'il fait et refait ses comptes avant d'acheter. Bravo ! Mais il faut tout de même, de temps en temps, quelques coups de cœur : pour embellir sa maison, améliorer son confort, enrichir ses loisirs. Sinon, l'industriel pourra toujours proposer mille inventions techniques, elles n'auront aucune chance de déboucher. L'histoire nous enseigne que la réussite d'une industrie au plan international est toujours le fruit d'une complicité initiale entre l'industriel et le consommateur sur leur terre nourricière.

Alors que faire ? D'abord s'adresser aux caciques. Et commencer par « décréter » que nos élites, spontanément portées à consacrer 80 % de leur temps à égrener le chapelet de nos malheurs – les Américains qui ne nous comprennent pas, les Asiatiques qui nous dament le pion, les Allemands qui ne rêvent que de nous dominer –, seront désormais invitées à rappeler aussi nos performances et nos atouts ! Qui sait, chez nous, que la productivité de l'industrie française est supérieure de 10 % à celle des Allemands ? Et qui le dit ?

Et pendant que nous sommes en Utopie, profitons-en : rendons également obligatoire – et récurrente – la cure de désintoxication hors de France. Les voyages en Amérique ou en Asie, c'est bien ; mais huit jours après le retour, on est à nouveau gagné par l'étonnante inclination française à la déprime. Il convient donc de prévoir des piqûres de rappel. Il est vrai que tout ceci se fait déjà plus ou moins, sans lois ni décrets. La force de l'expansion mondiale finit par convaincre les plus tièdes : de Pékin à Djakarta, de Maracaïbo à Buenos Aires, les projets sont tels que nombre de firmes françaises, instamment sollicitées, sont déjà débordées. Mais le consommateur parisien ou limousin, lui, reste tristounet. Cette hypothèque ne peut pas, à la longue, ne pas peser sur les décisions industrielles. Il faut ouvrir la chasse au bourdon.

***Albert Merlin** est directeur des études économiques de Saint-Gobain et président de la Société d'économie politique.*

Lucien Febvre inférieur à lui-même

par Philippe Burrin

UNE cabale contre Lucien Febvre ? J'en serais le plus récent animateur, et l'ignorais : la meilleure preuve, assurément, de son existence. En s'en prenant à l'analyse que je fais de la demande de reparution des *Annales* auprès de l'occupant allemand en 1941, Müller et Schöttler (*Le Monde* du 8 février) procèdent à des simplifications très réfutables pour qui voudra se reporter au chapitre correspondant de mon livre *La France à l'heure allemande* (Seuil).

A les lire, j'aurais prétendu que Febvre, qui voulait la reparution en zone occupée et devait pour cela obtenir l'éloignement de Marc Bloch, copropriétaire et codirecteur de la revue, n'obéissait qu'à des motifs de boutiquier. J'indique, au contraire, que ce choix dut lui être pénible, et j'insiste sur d'autres éléments, notamment sur l'opacité de l'avenir et la volonté de présence, qui font du débat entre les deux historiens une illustration de la difficulté des choix dans les deux premières années de l'Occupation.

Mais qu'il y ait eu choix, voilà le point fondamental, celui que cherchent à gommer mes interpellateurs. D'une part, en s'efforçant d'écarter toute alternative, ainsi en reprenant l'assertion de Febvre, selon laquelle une reparution en zone libre serait interdite par Vichy, ce qui ne tient pas debout. D'autre part, en voulant associer Bloch le plus étroitement possible au choix de reparution en zone occupée : que Bloch se soit résigné à laisser faire et qu'il ait ensuite contribué à la revue sous un pseudonyme ne change rien au fait que Febvre fut l'initiateur de ce choix et que, sans sa volonté et sa pression insistante, les *Annales* n'auraient pas reparu sous l'Occupation.

Il y avait d'autres choix possibles en 1941, et je m'étonne que des historiens professionnels refusent d'admettre que celui de Febvre faisait problème. Et davantage encore qu'ils invoquent une cabale, l'élévation de je ne sais quel bûcher pour brûler un homme, sinon diminuer son œuvre ou discréditer un courant historiographique. Je ne comprends pas, enfin, leur référence à une prétendue mauvaise conscience face au martyre de Bloch. S'il y a mauvaise conscience, elle semble vriller ceux qu'irrite l'étude d'un épisode au cours duquel un grand historien s'est montré inférieur à ce que faisaient attendre de lui son action passée et ses propres valeurs.

***Philippe Burrin** est professeur à l'Institut universitaire international de Genève.*

L'inutile balance de saint Michel

par Marleen Wessel

DANS son article sur le livre de Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, Nicolas Weill (*Le Monde* du 20 janvier) reprend la vision dichotomique qui oppose, comme « le vilain » au « héros » de nos contes de fées, les historiens Lucien Febvre et Marc Bloch.

J'ai constaté assez souvent, dans mes recherches sur les fondateurs des *Annales*, que leur correspondance est citée de façon tendancieuse. La phrase par exemple, reprise par Nicolas Weill, où Lucien Febvre écrit à Marc Bloch : « Les Annales *sont une revue française. Et leur mort est une mort nouvelle pour mon pays* », ne contient pas de sous-entendus pour qui sait lire la lettre entière (datée du 19 avril 1941). Car « *mon pays* » n'est pas ici l'antithèse de l'idée, insinuée par la citation hors contexte, de Marc Bloch comme juif apatride, sans attaches à la terre française. Plus loin, Lucien Febvre écrit : « Les Annales, *ce n'est pas une revue. C'est un peu d'esprit éternel à sauver. Vous le savez comme moi, puisque cet esprit, c'est le vôtre aussi* ».

L'acharnement de Lucien Febvre à préserver cet « *esprit éternel* », héritage des Lumières, ne date pas de 1941 ; il est fils de la première guerre mondiale. Cette attitude, partagée par les deux fondateurs, a contribué à la création des *Annales* dans les années 20. Il n'est donc pas correct de l'étiqueter comme une « *accommodation d'opportunité* » et cela d'autant moins que Marc Bloch, en octobre 1942, s'est montré heureux que les *Annales* aient continué à paraître.

La tentative, réussie si l'on croit les contemporains, de fortifier le moral par l'écrit, c'est ce dont Lucien Febvre aurait pu parler s'il a vraiment évoqué après la guerre la « *résistance intellectuelle* » des *Annales*. L'activité résistante de Marc Bloch, bien plus courageuse, et bien plus périlleus[e], comme en témoigne sa mo[rt], n'entre pas dans cette express[ion]. Jamais Lucien Febvre n'a confo[ndu] ces deux niveaux d'action, e[t] qu'il « *excipera à la Libération* [du] *martyre* [de Marc Bloch] *po*[ur pré]*senter* Les Annales *comme* [...] *centres* [...] *de la Résistance* [...] gravement se méprendre su[r ...]sée.

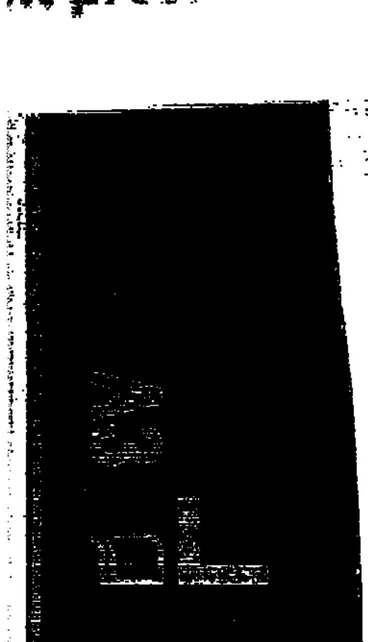
Les relations entre Marc [Bloch] et Lucien Febvre étaient co[...]. Tendues parfois, explos[ives à] certains moments, mais aus[si ...] de respect et d'amitié [ent]re eux. Pour comprendre le dialogu[e et leu]rs conflits, pour peser le poids de[...] et de leurs accords, [il faut] d'autres outils que la balance de [s]aint Michel.

***Marleen Wessel** est historienne (université d'[Am]sterdam).*

ONS

Jeunes chômeu
en banlieu

urs sociaux
rtion dans
isés vivent
'ils aident.
eunes pour
ie active ».
a violence,
. Et quand
nt précaire



Le Monde

Communication du futur

CEUX des Européens qui s'étaient rendus sinon en traînant les pieds, du moins avec des sentiments contradictoires à ce G7 consacré aux nouvelles autoroutes de l'information se montraient soulagés à l'issue de la réunion. *« Notion nouvelle, complexe, abstraite »*, la société de l'information *« exige un effort considérable pour faire en sorte que l'opinion publique y soit sensibilisée et la comprenne »*, lit-on dans les conclusions publiées dimanche 26 février par la présidence.

La rencontre de Bruxelles, chacun s'en réjouit, a contribué à cet effort de pédagogie. Mais il fallait aussi, à l'occasion de cet exercice de promotion, ne se laisser submerger ni par les industriels, à l'appétit glouton, ni par les partenaires-concurrents américains et japonais qui, ayant abordé avec de l'avance ces rivages mystérieux de la communication numérisée, sont tentés d'utiliser cet avantage pour s'approprier un marché prometteur. Ce double écueil, au moins à ce stade, a été évité.

Les industriels, se sachant indispensables, ne serait-ce qu'en raison des contraintes budgétaires qui ligotent les gouvernements, ont élevé la voix, réclamant avec force, pour que la société de l'information et leurs profits puissent s'épanouir, une accélération de la déréglementation en Europe. Ils ont été écoutés, peut-être même entendus, sans pour autant convaincre.

Jacques Delors, qui présidait la table ronde où ils étaient rassemblés, les a invités à davantage de modestie. Tout en croyant aux potentialités considérables offertes par les technologies de l'information, en admettant que le temps presse, il a tenu à calmer leurs ardeurs en relevant qu'ils sont incapables d'indiquer quelle sera la demande, où iront les investissements.

Un travail d'encadrement considérable reste à accomplir. Les règles de concurrence auront à être adaptées. L'opération étant par nature globale, internationale, il faut réfléchir au partenariat à établir avec les Etats-Unis, le Japon, mais aussi avec le reste de la planète. L'ouverture manifestée par le vice-président Al Gore porterait plutôt à l'optimisme. Pour remplir ces missions, les pouvoirs publics – José Rossi, ministre français de l'industrie, l'a souligné – conservent un rôle irremplaçable. Les effets sur l'emploi, les problèmes posés par le contenu des services offerts, par le souci de sauvegarder la diversité culturelle n'ont été abordés que de façon superficielle à Bruxelles. Ils ont été évacués par des déclarations péremptoires, telles celles, entendues à plusieurs reprises, qui insistaient sur la nécessité pour les exclus du tiers-monde de bénéficier, eux aussi, des nouvelles technologies...

Le processus est en marche, les Européens doivent s'y associer. Mais les incertitudes, les approximations sont telles qu'il serait sage pourtant de ne pas se laisser prendre au miroir aux alouettes. Ceux qui sont convaincus, mais aussi prudents, sont repartis dimanche avec l'idée que la frénésie, orchestrée par certains, serait mauvaise conseillère.

La rechute de M. Le Pen

LE ton respectueux adopté par Jean-Marie Le Pen depuis le début de sa troisième campagne présidentielle, l'efficacité apparente du discours et des actes de Charles Pasqua pour calmer l'électorat « sécuritaire », la concurrence de Philippe de Villiers sur le registre nationaliste et traditionnaliste finissaient par faire croire que la période ascendante et brûlante du Front national était révolue. Cette formation restait potentiellement dangereuse, dans sa composition comme dans les idéologies auxquelles elle se réfère, mais on pouvait croire que le tranchant des sentiments xénophobes sur lesquels elle s'appuie s'était émoussé.

La mort d'un jeune Français d'origine comorienne, tué à Marseille, dans la nuit du 21 au 22 février, par un colleur d'affiches du Front national, est venue rappeler que là où il y a un militant de ce mouvement, la violence n'est jamais loin. Une violence légitimée par les propos du délégué général du FN, Bruno Mégret, parlant de légitime défense et se corrigeant, deux jours plus tard, en inventant la notion étrange de « légitime défense dans l'esprit ». Un autre dirigeant du Front national, Bruno Gollnisch, a, lui, rejeté la responsabilité du drame sur les gouvernements qui avaient laissé s'installer des immigrés comoriens à Marseille.

Le raisonnement est toujours le même : si des individus ne supportent pas telle ou telle catégorie de leurs semblables, ce n'est pas eux qui sont dans leur tort, mais les semblables, qui ont le défaut de ne pas l'être assez. C'est ainsi que, selon Jean-Marie Le Pen, invité à s'exprimer sur le meurtre de Marseille au cours de son passage à l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », dimanche 26 février, le jeune homme qui a été tué a été victime, non du racisme, mais de « l'atmosphère qui règne dans les banlieues ». Et, derechef, le Front national, par la voix de son président, a mis le crime au compte de « l'autodéfense ».

Si Jean-Marie Le Pen rêvait pour lui-même, sinon pour son mouvement, d'une évolution à l'italienne, qui le conduirait à être considéré comme un partenaire acceptable du débat politique, c'est raté. Les explications paranoïaques étant toujours tentantes, le candidat à la présidence de la République a émis l'hypothèse d'une provocation, qui aurait été destinée à lui nuire avant son passage à la télévision. Si on le suivait dans cette voie, il faudrait se demander qui, parmis ses « amis », pouvait avoir intérêt à lui redonner brutalement une odeur de soufre.

En quête de respectabilité, Jean-Marie Le Pen a manqué une nouvelle occasion de surmonter le phénomène de rejet dont il fait l'objet de la part d'une majorité de Français.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Mardi gras *par Altan*



Intégrisme écologiste

Suite de la première page

Il ne faut donc pas s'étonner si les mouvements d'extrême droite et leur presse (*Minute, Présent*) tentent de noyauter les associations vouées à la défense des animaux. Brigitte Bardot s'y est laissé prendre. Même la présidente de la Société protectrice des animaux, Jacqueline Faucher, ne s'en défend pas : *« Nous sommes désarmés devant leurs manoeuvres »*, dit-elle, résignée.

L'intégrisme antinucléaire, lui, n'est pas suspect d'entrisme extrême-droitier. Mais il débouche sur des comportements tout aussi irrationnels, comme on vient de le voir à Cherbourg, où des adversaires résolus de l'importation de combustibles irradiés tentent d'entraver leur retour au pays d'origine ! Car Greenpeace a une méthode aujourd'hui bien rodée après vingt-cinq ans de combat : on désigne l'ennemi à abattre (l'industrie nucléaire, la chimie du chlore, la chasse à la baleine, la dioxine, les PCB, le pyralène, les CFC) et on le harcèle – sans violence, mais avec obstination – jusqu'à ce qu'il cède.

LES NOUVEAUX DÉMONS

L'industrie des CFC a cédé, et l'on a remplacé ce produit miracle par des substituts plus chers ou plus dangereux, comme le butane, qui est notoirement inflammable. Des écologistes conséquents auraient pu faire campagne contre l'abus des aérosols, quel que soit leur contenu. Et expliquer par exemple que, pour arroser une plante ou s'asperger d'eau de toilette, il suffit d'utiliser le bon vieux vaporisateur à main. Une pression répétée de l'index sur la détente d'un vaporisateur ne demande guère plus d'effort qu'une pression continue du pouce sur une bombe à gaz propulseur ! Mais il est plus *« payant »* de diaboliser un adversaire que de faire appel au bon sens.

Résultat : une malle de voiture au soleil explose, un homme est défiguré à vie chez lui, et toute l'industrie chimique s'affole. Sans compter les milliards qu'il faut dépenser pour trouver des substituts... qui ne manqueront pas d'être dénoncés à leur tour car, naturellement, tout produit chimique diffusé auprès du grand public a des effets sur l'environnement.

Tout de même, dira-t-on, il s'agit de sauver la couche d'ozone, c'est-à-dire de préserver la santé des milliards d'humains qui peuplent la planète. Cela vaut bien quelques sacrifices... Mais, outre que la destruction de la couche d'ozone reste à démontrer, il serait certainement plus écologique de mettre en garde contre le fait de s'exposer au au soleil. Car, sur ce point, on en est sûr depuis toujours : le soleil brûle si on ne s'en protège pas. Et l'on sait aujourd'hui qu'il abîme l'épiderme et provoque des cancers de la peau. Mais, là encore, il est plus tentant de dénoncer un nouveau démon – les CFC et leurs fabricants – que de faire appel au bon sens et à la raison des amateurs de bronzette.

SANCTUAIRES ET VACHES SACRÉES

Que l'on ait affaire à la *Deep Ecology* des militants californiens, aux campagnes de Greenpeace ou aux indignations des défenseurs de la cause animale, un même refrain nous est seriné : la forêt vierge est sacrée, la baleine mérite un sanctuaire et ceux qui attentent à la dignité d'un animal ou d'un site sont des profanateurs.

Il est certes parfois indispensable de prendre des mesures draconiennes pour sauver un animal en train de disparaître, comme la baleine, l'éléphant ou le rhinocéros. Et tout le monde comprend qu'on interdise à des pays riches comme le Japon ou la Norvège de s'en prendre aux derniers représentants des grands mammifères marins, puisqu'ils n'en ont nullement besoin pour vivre. Mais qui ira reprocher aux Pygmées de tuer un éléphant à la sagaie ou aux Indonésiens de capturer une baleine au harpon ? *« La baleine n'est pas une vache sacrée »*, répond toujours Mme Brundtland, premier ministre de Norvège, lorsqu'on reproche à son pays de pratiquer cette chasse. C'est vrai, mais cela n'autorise pas les Norvégiens à tirer au canon sur un animal qui appartient au patrimoine commun de l'humanité. Qu'ils laissent donc ces prises aux populations des archipels déshérités.

Maintenant que la conscience écologique a touché à peu près tout le monde, y compris ses plus farouches adversaires, on assiste à des phénomènes d'intégrisme rampant, qui gagnent même les milieux traditionnellement ouverts et tolérants. Ainsi les associations qui protègent l'aigle de Bonelli en Provence ont obtenu que l'escalade soit interdite *« en tout temps et en tout lieu »* dans les falaises du parc naturel régional du Lubéron. Au grand scandale des amateurs de varape, qui ne sont pas tous des dénicheurs de rapaces et sont même souvent les premiers à les découvrir et les protéger. Des mesures radicales de ce genre, si elles sont maintenues ou strictement appliquées, aboutissent à l'inverse du résultat recherché, car elles transforment des amateurs de nature et de plein air en adversaires des naturalistes. Il suffit qu'escaladeurs et protecteurs se rencontrent, établissent un calendrier et des itinéraires, et tout se règle au mieux des intérêts du sport et des rapaces.

Que des enragés de la politique, des agités du turban ou des frustrés de l'affectif préfèrent l'anathème au dialogue, cela se conçoit. Mais que des écologistes qui, par ailleurs, prêchent pour la biodiversité et la défense des espèces menacées, jettent des anathèmes sur de braves gens qui font leur métier ou suivent des traditions innocentes, cela inquiète. On peut à bon droit détester la chasse, la corrida ou la viande, sans pour autant jeter l'opprobre sur ceux qui l'aiment. On peut aimer les animaux sans s'indigner de les voir occire, surtout lorsqu'on sait que, dans la nature, ils s'entre-dévorent gaillardement pour survivre. On peut déplorer que la nature soit cruelle, mais on doit admettre le fait. On peut respecter la nature sans la sacraliser.

Roger Cans

AU FIL DES PAGES /ÉCONOMIE

L'anti-économisme primaire

CE n'est pas de gaieté de coeur que l'on surprend un esprit honnête et généreux dans un accès de faiblesse. Mais comme Albert Jacquard reproduit sous sa plume à peu près tous les contresens que l'on peut faire sur l'économie et qu'il a atteint à une sorte d'aura médiatique en succédant à l'abbé Pierre rue du Dragon (Paris), on ne peut garder le silence sur son dernier livre, *J'accuse l'économie triomphante*.

Donc, un intégrisme, le pire de tous, menacerait la survie de l'humanité et la conduirait à la catastrophe finale. Ce fanatisme suicidaire, ce serait l'économisme. N'est-il pas responsable tout à la fois de la crise du logement, du chômage, du malheur des agriculteurs ? A cause de lui, *« la publicité doit d'abord nous rendre idiots »*, les courses automobiles sont *« le plus bel exemple de cynisme et d'imbécilité »*, le Paris-Dakar n'est plus qu'*« un jeu stupide, dangereux »*. Il faut aussi imputer à l'économisme la misère du monde, non que la Banque mondiale et le FMI fassent preuve de *« pure méchanceté »*, mais *« dans tous leurs raisonnements, il n'est question que d'argent, jamais d'homme »*. Les ayatollahs de l'économie sont aussi coupables de ce que les prix des carburants sont *« scandaleusement bas »*. L'auteur sait-il que plus de 80 % du tarif à la pompe correspondent à une ponction fiscale ? En tout cas, il propose de faire passer le prix du baril à *« plusieurs milliers de dollars » (p. 145)*. Quant à l'école, elle produit seulement de la *« chair à profs »*, après avoir fabriqué de la chair à canon. Etc...

Comme par hasard, les différents exemples cités par le contempteur de l'économisme sont tirés d'activités caractérisées par une intervention importante, durable de la puissance publique. A vrai dire, c'est un lieu commun de ce genre de littérature, qui ne craint pas l'incohérence, que de rendre les économistes responsables de ce qu'ils combattent, à savoir les turpitudes de l'Etat.

Il y a plus grave, cependant. Ce que Jacquard nomme économisme est un état – simplifié – d'une pensée économique située quelque part entre Adam Smith et Vilfredo Pareto, période qu'il appelle on ne sait pourquoi *« l'âge d'or de l'économie »*. Aussi bien est-il assez touchant de voir notre auteur découvrir laborieusement, avec ses propres moyens, sous des vocables naïfs, les champs civilisés depuis cette époque et enseignés aujourd'hui en terminale : élasticités atypiques, externalités, biens publics, etc... Certaines des formules de ce pamphlet ne dépareraient pas un traité de l'école autrichienne. Par exemple : *« La richesse, c'est la possibilité d'échanger avec les autres. »* Ou encore : *« Toute théorie économique doit tenir compte des interactions entre l'ensemble des agents participant à l'activité. »* Jacquard, par moments, est quasiment hayekien sans le savoir, avouant, malgré lui, qu'il ignore à peu près tout du dernier siècle de pensée économique.

Pour finir, le droit de propriété, comme on pouvait s'y attendre, est rendu responsable, non seulement de l'injustice sociale, mais encore du pillage de la planète. Il faut aller plus loin que la propriété collective, réclame l'auteur, et adopter le concept de *« propriété de l'espèce »*. A-t-il jamais remarqué que la flore et la faune sont massacrées là précisément où, *res nullius*, elles appartiennent à tout le monde et donc à personne ? *« Ce qui est commun au plus grand nombre,* disait déjà Aristote, *fait l'objet des soins les moins attentifs. L'homme prend le plus grand soin de ce qui lui est propre ; il a tendance à négliger ce qui est commun. »* Albert Jacquard en donne lui-même un exemple : les routes nationales, à l'approche des grandes villes, sont encombrées, polluées de publicité. Certes. Mais qu'observe-t-on sur les autoroutes, qui n'ont pas le même statut de voie publique ?

Philippe Simonnot

★ ***J'accuse l'économie triomphante*, Albert Jacquard, Calmann-Lévy, 1995, 173 p., 82 F.**

RECTIFICATIFS

Espions américains

Nous avons attribué à Thomas Kamm l'éditorial du *Wall Street Journal* cité dans notre revue de presse du 25 février sur les espions américains. Si Thomas Kamm a bien consacré un article à ce sujet dans le même numéro, l'éditorial, selon l'usage du *Wall Street Journal*, n'était pas signé.

Joseph Ortiz

Deux erreurs se sont glissées dans la nécrologie de Joseph Ortiz publiée dans *Le Monde* du 18 février. L'attentat dit « du bazooka » contre le général Salan n'a pas eu lieu le 6 février 1957, mais le 16 janvier de la même année. Par ailleurs, le débit de boissons dont Joseph Ortiz était le propriétaire à Alger n'était pas situé dans le quartier de Bab el Oued, mais dans celui du Forum.

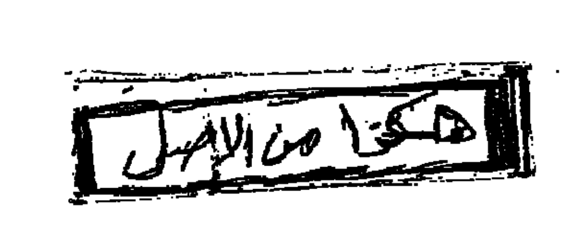
Exilés algériens

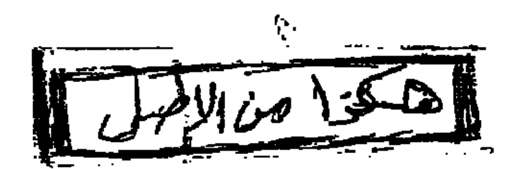
Le numéro de téléphone du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), mentionné dans notre édition du 23 février était erroné. C'est au 42-47-07-60 que peuvent être contactées les personnes assurant, de 15 heures à 18 heures, les permanences juridiques du GISTI.

Courant intellectuel de droite en Allemagne

Dans l'article consacré à l'émergence d'un nouveau courant intellectuel de droite en Allemagne (*Le Monde* du 24 février), c'est par erreur que nous avons indiqué que Heimo Schwilk est journaliste au *Spiegel*. Ce spécialiste d'Ernst Jünger écrit dans *Die Welt*.







L'anti-économisme primaire

ENTREPRISES

PERTES La Banque d'Angleterre a placé Barings Brothers, la plus vieille banque d'affaires britannique, sous administration judiciaire, à la suite des énormes pertes – plus de 500 millions de livres (4 milliards de francs), davantage que ses fonds propres – subies en Asie sur le marché des produits dérivés. Le cabinet Ernst and Young a été désigné comme administrateur judiciaire. La déconfiture de la sixième banque d'affaires britannique a provoqué un vent de panique sur les marchés financiers. ● LA BOURSE de TOKYO a perdu 3,8 % lundi et se retrouve à ses plus bas niveaux depuis quinze mois. La livre sterling a touché dans la foulée son plus bas niveau historique face au deutschemark lundi matin sur le marché des changes européen, à 2,2950 marks. ● LA DÉFAILLANCE de Barings n'est que la dernière sur une longue liste de victimes des marchés financiers dérivés.

La défaillance de la banque Barings ébranle la réputation de la City

Le vénérable établissement britannique, créé en 1762, a perdu 4 milliards de francs sur des opérations spéculatives en Asie et a été placé sous administration judiciaire

LONDRES
correspondance

« Barings vous souhaite une bonne année chinoise » : rien n'illustrait davantage le succès de Barings Brothers sur les marchés émergents asiatiques que ses cartes de voeux carmin décorées d'un dragon couleur or, adressées à ses clients à l'occasion du Nouvel An chinois. La plus vénérable banque d'affaires anglaise, fondée en 1762, possédait à Singapour la plus importante salle de transactions boursières de la région depuis le transfert à Londres des activités « marchés financiers » de la HSBC holding. Un courtier de Barings Securities, Nick Leeson, basé à Singapour, a ruiné la réputation de cette institution nationale que le Royaume-Uni considère comme l'une des dernières perles de sa couronne, en achetant entre 15 000 et 40 000 contrats de 180 000 livres chacun sur le marché des produits dérivés. Le banquier avait parié sur la hausse du marché boursier japonais, qui, contre toute attente, a chuté de manière dramatique depuis le début de l'année. Résultat : Barings doit aujourd'hui plus de 500 millions de livres, une somme supérieure à ses fonds propres ! La Banque d'Angleterre a placé, dimanche 26 février au soir, Barings sous administration judiciaire.

Nick Leeson, la trentaine, était *« un enfant prodigue des marchés financiers, un cow-boy »*, selon un de ses collègues que nous avons contacté à Singapour, *« jonglant avec des millions de dollars ; un poids lourd de l'industrie des* futures [marché à terme], *là où on peut perdre ou gagner beaucoup d'argent »*. Marié, mais constamment au bras de jolies femmes, en permanence sur la brèche, désireux d'impressionner ses supérieurs à Londres, il était le chef d'une petite équipe, Barings Futures, chargée de spéculer sur le Simex, le très volatile marché à terme de Singapour, en toute indépendance vis-à-vis de son chef. *« Il aurait pu parier sur tout et n'importe quoi et organiser, par exemple, des compétitions sur les résultats de football ou de cricket. C'était un joueur né, qui devait recevoir une prime de fin d'année de près de 70 000 livres en raison d'une performance prétendue inégalée. On ne sait pas si c'est par fraude ou parce qu'il était prisonnier des règles du jeu selon lesquelles, lorsque l'on perd, on tente de regagner les sommes perdues par des mises supérieures, et ainsi de suite... »*, indique notre correspondant.

COURT-CIRCUITS

Metallgesellschaft, Procter et Gamble, le comté d'Orange, Bankers Trust et aujourd'hui Barings Brothers... On ne compte plus les victimes des spéculations sur les produits dérivés, que ce soient les contrats à terme, les « swaps » ou les « options », grâce auxquels les opérateurs, agissant pour leur propre compte ou celui de leurs clients, jouent à la hausse ou à la baisse de taux d'intérêts ou de devises afin de réaliser des performances supérieures. Le représentant de Barings à Singapour, en proie à la folie du jeu et des ambitions démesurées – et qui a disparu depuis jeudi dernier – a court-circuité les procédures de contrôle mises en place par la banque dans l'utilisation des produits dérivés : centralisation dans un seul « livre », limites sur la totalité des engagements et dans le plus large éventail possible, rapports quotidiens au siège, positions évaluées chaque jour... *« C'est incroyable. On comprend qu'une pareille catastrophe puisse arriver à des géants américains habitués à prendre des risques et disposant de la surface financière nécessaire, mais pas à une maison comme la nôtre, dont la conservatisme et la prudence sont légendaires »*, déclare, visiblement choqué, un directeur de Barings au *Monde*.

Craignant des retombées négatives sur l'ensemble des banques d'affaires et sur la réputation de la City, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddy George, s'est entretenu toute la journée de dimanche avec la crème des grands banquiers londoniens pour tenter – sans succès – de trouver un acheteur et de sauver la banque avant l'ouverture de la Bourse de Tokyo, à 21 heures à Londres. *« Il s'agit d'un nouvel exemple de l'aveuglement d'une direction londonienne qui a suivi de très loin ce qui se passait dans ses filiales car elle ne comprenait rien aux dérivés, considérant qu'il s'agissait là d'un gadget pour matheux »*, nous explique un analyste.

Considérée comme l'une des plus belles *success stories* de la déréglementation de la place de Londres, le fameux « big bang » de 1986, Barings avait construit une stratégie de « niches » consistant à exploiter quelques domaines d'excellence bien choisis, comme la gestion de fortunes, les opérations internationales complexes de fusion et acquisition et... les marchés émergents asiatiques.

4 000 SALARIÉS

En 1992, Barings prenait une participation de 40 % dans Dillon Read, la plus aristocratique des banques d'investissement américaines, afin de s'ancrer aux Etats-Unis. Le capital de cette institution, non cotée au Stock Exchange, appartient à une fondation charitable, contrôlée par les descendants de John et Francis Baring, originaires d'Allemagne, fondateurs d'une compagnie commerciale spécialisée dans le négoce de matières premières.

Le groupe compte 4 000 salariés, dont la moitié sont basés à Londres, et possède cinquante-cinq bureaux dans vingt-cinq pays. En octobre dernier, Barings avait annoncé une augmentation de 50 % de ses bénéfices avant impôt à 54,8 millions de livres pour le premier semestre de 1994. L'amour du jeu semble couler dans les veines de cette grande famille anglaise, toujours aux commandes en la personne de Peter Baring, président du groupe.

Marc Roche

Une institution tricentenaire

PLUS ANCIENNE que la mythique Warburg, et de surcroît banque de la reine d'Angleterre, la vénérable Barings Brothers vient de trébucher à Singapour à la suite des prises de positions risquées d'un opérateur peut-être indélicat. Rien ne semblait pourtant entraver le développement de Barings depuis que, en 1890, il y a un peu plus d'un siècle, la Banque d'Angleterre lui avait permis de renaître de ses cendres en la sauvant de la faillite, après qu'elle eut accumulé une désastreuse série de prêts en Argentine. Créée en 1762 par John et Francis Barings, originaires d'Allemagne et fondateurs d'une compagnie commerciale spécialisée dans le commerce des matières premières, Barings s'est épanouie à l'ombre de l'empire colonial britannique en finançant le développement du négoce de la laine, du bois, du cuivre et du diamant.

La plus ancienne des banques d'affaires britannique dispose aujourd'hui de 55 bureaux dans 25 pays. Elle s'est déployée à travers quatre branches : les fusions-acquisitions avec Barings Brothers, qui se situe au quatrième rang mondial ; la gestion d'actifs avec Barings Asset Management, qui gère quelque 45 milliards de dollars ; la banque d'investissement, par le biais de la participation de 40 % acquise en 1992 dans la banque américaine Dillon Read ; et enfin le courtage avec Barings Securities.

Depuis fin 1988, Barings est également présente en France où sa filiale est devenue l'un des acteurs principaux des fusions-acquisitions. Depuis sa création, Barings France, qui s'apprête à annoncer pour 1994 une année record, a conseillé plus de quatre-vingts transactions pour un montant de quelque 100 milliards de francs en cinq ans. Sur les trois dernières années, Barings France s'était hissée à la quatrième place pour les banques étrangères après Goldman Sachs, Morgan Stanley et Warburg.

L'avenir de la filiale française dépendra de l'attitude que va adopter l'administrateur nommé par la Banque d'Angleterre. Si les tentatives de reprise semblent avoir pour l'instant échoué en raison de l'incertitude sur le montant exact de ses pertes, on n'exclut pas qu'une offre soit faite pour l'activité de fusions-acquisitions qui emploie au total entre 150 et 200 personnes, essentiellement à Londres et à Paris. Ce sont aujourd'hui les descendants de John et Francis Barings qui contrôlent la banque dont le capital n'est pas coté au Stock Exchange. Les actions, sans droit de vote, sont détenues par la Fondation Barings, l'une des premières sociétés de mécénat et de bienfaisance de Grande-Bretagne. Les quatre mille employés de l'institution tricentenaire, eux-aussi actionnaires, sont sous le choc.

Ba. S.

Les marchés dérivés à nouveau sur la sellette

LES FAMEUX instruments financiers dérivés, tant décriés en raison de leur caractère spéculatif, n'en finissent pas d'alimenter la chronique des « accidents » financiers. La déconfiture spectaculaire de Barings n'est que la dernière d'une longue liste où l'on retrouve pêle-mêle des établissements financiers, des groupes industriels et même des collectivités locales américaines. En dépit de multiples recommandations, les institutions financières internationales et les banques centrales paraissent impuissantes.

L'explosion, au cours des dernières années, des transactions sur les marchés dérivés est la dernière étape de la vaste entreprise de déréglementation et de « financiarisation » de l'économie mondiale, engagée il y a plus de vingt ans. Le problème est que la créature semble avoir échappé à ses concepteurs. L'encours des produits dérivés est passé de 5 000 milliards de dollars en 1989 à 14 000 en 1994.

« Les gens vont simplement se demander comment un homme, à Singapour, a pu faire chuter à lui tout seul une banque qui existait depuis plus de deux cents ans », s'inquiétait lundi 27 février un banquier londonien. Ce fameux cambiste, Nick Leeson, aurait acheté entre 15 000 et 40 000 contrats à terme de 180 000 livres chacun (1,5 million de francs). Il aurait pris, dans des conditions qui restent à préciser, une « position » comprise entre 22 et 60 milliards de francs ! Il spéculait sur une hausse de la Bourse de Tokyo... qui a chuté de 15 % depuis début janvier.

Ces contrats à terme et autres options d'achat et de vente sont « normalement » utilisés par les établissements financiers et les entreprises pour se prémunir contre les évolutions de change, de taux d'intérêt ou de prix des matières premières. Ils « dérivent » en ce sens que leur valeur dépend étroitement de celle des devises, des titres ou des cours des matières premières auxquels ils sont liés. Leur avantage est d'utiliser le principe de l'effet de levier. La valeur d'une option ou d'un contrat à terme augmente bien plus rapidement que celle des titres, monnaies et matières premières dont ils dérivent. Une mise de fonds modérée peut entraîner des gains très importants... Mais la réciproque est également vraie.

Les autorités financières internationales se sont opposées à toute régulation

L'utilisation de ces produits, toujours plus complexes, à des fins spéculatives et non pas de protection de portefeuilles sur un marché devenu gigantesque et incontrôlable a déjà coûté très cher à de nombreuses sociétés.

Le 6 décembre, le comté californien d'Orange a demandé la protection de la loi sur les faillites après avoir perdu plus de 2 milliards de dollars sur les dérivés. Plus récemment encore, mercredi 22 février, un article du *Washington Post* affirmait que le district de Columbia était insolvable à la suite d'opérations de marché. On peut d'ailleurs parler d'une véritable série noire en 1994. En janvier, la société allemande Metallgesellschaft a annoncé avoir perdu plus de 1 milliard de dollars sur ses opérations avec des contrats à terme de produits pétroliers. En mars, le fonds d'investissement Askin Capital Management (2 milliards de dollars) est liquidé après d'énormes pertes consécutives à des opérations dérivées sur des hypothèques. En avril, le lessivier Procter and Gamble révèle une perte de 102 millions de dollars. En juin, c'est l'Etat de Floride qui révèle avoir perdu 175 millions de dollars.

Bien que conscientes des risques présentés par ces produits, les autorités financières internationales se sont refusées jusqu'à maintenant à toute tentative de régulation. Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, s'est élevé début janvier contre toute réglementation des produits dérivés, estimant que le risque de pertes est le meilleur moyen de renforcer la vigilance.

De fait, les banques centrales et autres institutions internationales paraissent avant tout impuissantes. Tour à tour, le Fonds monétaire international, un ensemble d'experts baptisé « groupe des trente » sous l'égide du Congrès américain et les institutions de la Communauté européenne se sont préoccupés de l'expansion sans contrôle de ces produits financiers. Le Comité de Bâle, qui regroupe les gouverneurs des banques centrales des dix plus grands pays industriels, a multiplié les recommandations. Les autorités de tutelle craignent ce qu'elles appellent dans leur jargon *« un risque de système »* : que, par effet de dominos, la défaillance d'un seul entraîne la faillite de tous.

Un scénario-catastrophe pas forcément absurde au regard des engagements « hors bilan » des seules banques américaines. Ils atteignaient, à la fin de 1993, 1 923 milliards de dollars pour Bankers Trust et 1 731 milliards de dollars pour JP Morgan, à comparer à des capitaux propres de respectivement 4,5 et 9,9 milliards de dollars.

Eric Leser

Coup de tabac sur les places financières

L'ANNONCE des mises sous administration de la banque d'affaires britannique Barings a provoqué de violentes secousses sur les marchés financiers. Les places asiatiques ont lourdement chuté dans la nuit du dimanche 26 février au lundi 27 février. L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a cédé 3,8 % en clôture, passant à 16 808,70 points, soit son plus bas niveau depuis quinze mois, après avoir cédé près de 5 % en séance.

La baisse du Nikkei est principalement la conséquence de ventes opérées par des investisseurs particuliers, les institutionnels japonais et étrangers n'ayant opéré aucun mouvement. Depuis le début de l'année, le Kabuto-Cho a reculé de 14,8 % – le séisme de Kobé n'étant qu'un facteur parmi d'autres –, abandonnant en quelques semaines tous ses gains de 1994 (+ 13,2 %).

Les autorités boursières japonaises ont cherché à relativiser la chute de Barings et à éviter tout mouvement de panique. *« C'était un accident »*, a souligné un des responsables chargés de la supervision de la Bourse au sein du ministère. *« Les cours de la Bourse ont bien entendu réagi, mais pas pour des raisons structurelles. Pour le moyen et le long terme, nous ne croyons pas à un impact important sur le marché »*, a ajouté ce responsable. Le ministre des finances, Masayoshi Takemura, a pour sa part appelé les investisseurs au calme. *« Je n'ai pas reçu de rapports détaillés, mais la confiance dans l'économie japonaise n'a pas été ébranlée »*, a affirmé M. Takemura.

D'autres observateurs se montrent toutefois plus prudents, estimant que l'affaire Barings n'a pas encore produit son plein effet. Ils redoutent en effet que la faillite de la banque britannique, très présente en Asie, ne l'oblige à liquider ses positions acheteuses sur le marché japonais, entraînant celui-ci dans une spirale de baisse. Le passage de l'indice sous ses points de résistance déclenche des ordres de ventes automatiques, active ces fameux *« program tradings »* qui avaient été mis sur la sellette lors du krach de Wall Street d'octobre 1987. L'impact de la faillite de la banque d'affaires britannique est d'autant plus redouté par les observateurs que celle-ci intervient à un moment de grande fragilité de la Bourse japonaise. L'indice Nikkei avait clôturé vendredi à son plus bas niveau depuis treize mois à 17 472,94 points, soit une baisse de 3,1 % sur la semaine.

L'onde de la faillite s'est aussi propagée sur le marché des changes, entraînant une nouvelle hausse du deutschemark. Lors des premiers échanges interbancaires, lundi 27 février, le dollar s'inscrivait en nette baisse par rapport à ses cours de vendredi, à 1,4545 mark. Le dollar ne pourra qu'apparaître un peu plus suspect encore aux yeux des investisseurs en raison des nombreux engagements des fonds américains sur les marchés dérivés. En début de semaine dernière, on a ainsi appris que le district de Columbia (Etats-Unis) pourrait être mis prochainement en faillite, après le comté d'Orange. La livre sterling était quant à elle en chute libre, s'échangeant à 2,3010 DM, soit son plus bas niveau historique face à la devise allemande, en raison des répercussions que pourrait avoir la faillite de Barings sur l'ensemble du système financier britannique. Le franc n'était pas épargné, reculant à plus de 3,53 pour un mark. Ce grave incident n'aura pas manqué de renforcer, s'il en était besoin, le rôle de valeur refuge de la monnaie allemande.

Pierre-Antoine Delhommais

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus

● Mardi 28 février : aux Etats-Unis, le degré de confiance des consommateurs (février) ;
au Japon, les mises en chantiers (janvier).

● Mercredi 1er mars : aux Etats-Unis, le PNB et le déflateur (quatrième trimestre, chiffres provisoires) ;
en France, chômage (janvier).

● Jeudi 2 : aux Etats-Unis, les revenus (janvier), les ventes immobilières (janvier) ;
en Grande-Bretagne, les réserves de changes (février) ;
en France, commercialisation des logements neufs (quatrième trimestre).

● Vendredi 3 : aux Etats-Unis, les indicateurs principaux (*leading indicators*, janvier), les commandes industrielles (janvier), les livraisons industrielles (janvier) ;
au Japon, les prix à la consommation (janvier), les prix à Tokyo (février) ; en Italie, prix à la consommation (février).

Evénements à l'étranger

● Mardi 28 février : aux Etats-Unis, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, s'adresse à l'association des économistes d'entreprise à Washington ; en Suède, la Risbank publie son rapport sur l'inflation ; au Portugal, jour férié, fermeture des marchés.

● Jeudi 2 mars : en Allemagne, réunion du conseil central de la Bundesbank à Francfort.

● Vendredi 3 : au Japon, publication du rapport trimestriel « *Tankan* » sur les perspectives économiques.

Evénements en France

● Mardi 28 février : la CGT de la métallurgie appelle à une journée d'actions pour obtenir l'ouverture de négociations générales.

● Mercredi 1er : résultats de la compagnie parisienne de réescompte.

● Jeudi 2 : les délégués de mineurs reçus au ministère de l'industrie à propos du pacte charbonnier.

● Lundi 6 : rencontre à Paris entre les constructeurs automobiles japonais et les fabricants de composants de cette branche.

(Source Nomura)

INDICATEURS

Allemagne : le deutschemark et la consommation à surveiller

L'âpre conflit salarial dans l'industrie métallurgique ouest-allemande n'a pas encore eu d'incidences sur les marchés financiers

L'économie ouest-allemande a recommencé à tourner à plein régime. En décembre 1994, le degré d'utilisation de l'outil industriel était proche de 85 % (décembre 1993 : 79 %), retrouvant son niveau de l'été 1992, avant la récession. Les exportateurs et les fabricants de biens d'équipement font état d'une nette hausse des commandes et de la production, mais, dans les autres secteurs, la demande intérieure marque le pas. L'économie marche à deux vitesses. Et avec deux freins : la consommation et la hauteur du deutschemark. Les consommateurs ont tiré sur leur épargne, mais le taux est tombé en 1994 à son niveau le plus bas depuis le début des années 80. Le deutschemark ne cesse de s'apprécier par rapport au dollar et à la plupart des autres monnaies européennes. Cette revalorisation a néanmoins comme avantage d'éloigner une hausse des taux d'intérêt par la Bundesbank.

L'ÉCONOMIE ALLEMANDE a bien démarré en 1995. L'âpre conflit salarial dans l'industrie métallurgique ouest-allemande n'a pas encore eu d'incidences visibles sur les marchés financiers allemands. La monnaie nationale s'apprécie. Les taux du marché financier allemand ont continué à baisser légèrement, dans le sillage du marché obligataire américain.

Les récentes données conjoncturelles soulignent que l'économie ouest-allemande a recommencé à tourner à plein régime. Au dernier trimestre 1994, les commandes enregistrées dans l'industrie ouest-allemande dépassaient de 9 % celles de fin 1993. Au quatrième trimestre 1994, la production industrielle a augmenté de près de 2 % (+ 5,7 % par rapport à l'année précédente). Malgré la production accrue, les carnets de commandes ont continué à se gonfler. En décembre 1994, le degré d'utilisation de l'outil industriel était proche de 85 % (décembre 1993 : 79 %), retrouvant ainsi son niveau de l'été 1992, avant le début de la récession. Fin 1994, l'industrie ouest-allemande était optimiste quant à ses perspectives d'affaires comme elle ne l'avait plus été depuis vingt-cinq ans. En termes désaisonnalisés, le chômage a continué à reculer, même en janvier 1995.

Mais la bonne tenue qui caractérise la conjoncture ouest-allemande en général ne doit pas faire oublier qu'elle évolue à deux vitesses. Les entreprises exportatrices et les fabricants de biens d'équipement font état d'une nette hausse des commandes et de la production, alors que dans les autres secteurs la demande intérieure marque le pas. La suppression de certains avantages fiscaux intervenue à la fin de 1994 entraînera un ralentissement de la construction de logements dans le courant de 1995. Les investissements publics dans le secteur BTP régresseront à nouveau.

La consommation des ménages demeure le point faible essentiel. Déjà en 1994, où les impôts et prélèvements obligatoires avaient été relevés de 30 milliards de deutschemarks, un recul de la consommation n'avait pu être évité qu'en puisant sur l'épargne. Au début de 1995, les impôts et prélèvements obligatoires ont encore été relevés de 36 milliards et la question est de savoir si l'épargne pourra également servir d'amortisseur cette année entre les revenus disponibles et la consommation des ménages.

Par ailleurs, celle-ci pourrait être stimulée dès cette année par la baisse de l'impôt sur le revenu (de 15 à 20 milliards de deutschemarks) l'année prochaine grâce au doublement du minimum vital exonéré. Mais les consommateurs anticiperont-ils ? En 1994, le taux d'épargne est tombé à son niveau le plus bas depuis le début des années 80. En outre, le conflit salarial dans l'industrie métallurgique ouest-allemande et le raffermissement du deutschemark pourraient affecter la consommation – et même le climat économique en général.

L'attitude des employeurs a rendu les négociations salariales dans la métallurgie particulièrement difficiles, ceux-ci ayant longtemps essayé de subordonner les augmentations salariales à l'acceptation par les syndicats de rediscuter la réduction des coûts dans d'autres domaines. L'affrontement ne doit pas être dramatisé. La production perdue au printemps 1984, lors de la grève de six semaines *« pour les 35 heures »*, avait pu être rattrapée au second semestre 1984. Mais l'issue du conflit sera très importante pour la future politique monétaire. La nette réduction du taux d'inflation (le ramenant à 2,3 % en janvier), l'expansion de plus en plus faible de la masse monétaire et la fermeté du deutschemark laissent prévoir une poursuite de l'attentisme de la politique monétaire allemande. La récente revalorisation du deutschemark par rapport à diverses monnaies importantes ne devrait pas paraître inopportune à la Bundesbank, puisqu'elle freine l'inflation importée. Au cas où la revalorisation du deutschemark se poursuivrait et où le dollar demeurerait à son très bas niveau actuel, ou même poursuivrait son déclin, il faudrait inévitablement réviser en baisse les perspectives d'évolution des exportations.

Dans l'ensemble, l'économie allemande se présente sous le signe d'un essor sur toile de fond de risques grandissants. Jusqu'à présent, les nerfs de l'économie allemande ont encore tenu bon face au conflit salarial dans la métallurgie et à la faiblesse du dollar. Cette situation pourrait toutefois changer.

Rainer Veit

★ Rainer Veit est économiste à la Deutsche Bank Research.

POINT FAIBLE : LA CONSOMMATION

	1994					1995
	janvier	juillet	septembre	novembre	décembre	janvier
Production manufacturière *	109,0	117,5	115,7	117,5	119,5	–
Construction *	144,8	133,2	132	144,2	147,6	–
Commandes manufacturières	107,9	117,6	121,4	120,2	123,5	–
Chiffre d'affaires du commerce de détail	+ 2,0	– 5,2	+ 0,6	– 2,4	+ 1	–
Indice IFOP **	–22,0	2,0	10,2	19,4	19,1	17,9
Prix à la consommation ***	3,5 %	2,9 %	3 %	2,7 %	2,7 %	2,3 %
Masse monétaire (M3) *****	21,3 %	9,8 %	7,8 %	5,8 %	4,8 %	4,0 %

* 1985 = 100.
** Appréciation de leur situation par les entreprises interrogées par l'Institut IFO de Munich.
*** Glissement annuel.
**** *Variation par rapport au quatrième trimestre 1993.*

RÉGION

Pékin, Hongkong, Taïpeh : les risques des trois Chines

HIER NOUVEL ELDORADO, la Chine apparaît de plus en plus comme un terrain à aborder prudemment. Les investissements étrangers ont atteint 28,8 milliards de dollars (environ 160 milliards de francs) en 1994, mais ils n'ont progressé que de 11 %, contre 250 % en 1992 et 1993. Les sommes effectivement investies ne représentent que 23,2 % des projets avancés, et le montant des nouveaux projets s'est effondré de moitié, à 69 milliards de dollars.

Tout n'est pas négatif dans cette évolution. L'afflux massif des capitaux est une cause de la surchauffe. Beaucoup des projets présentés les années précédentes étaient surtout spéculatifs et Pékin essaie d'y mettre bon ordre. Les nombreuses PME hâtivement engagées en Chine auraient accumulé pour 600 millions de dollars de pertes ; les nouveaux projets, moins nombreux, sont plus souvent le fait de solides multinationales. Il s'agit donc en partie d'un assainissement.

Mais les incertitudes de l'après-Deng, l'inflation, la bombe à retardement des entreprises d'Etat à liquider, l'incapacité du gouvernement à piloter l'économie et les menaces de désagrégation sociale ont de quoi faire réfléchir les investisseurs.

Ceux-ci sont de surcroît confrontés à des exigences croissantes des autorités centrales, alors que les autorités locales sont avides de développement. Pour les projets d'infrastructure, Pékin veut limiter leurs bénéfices. Dans l'automobile, il entend que *« les nouveaux entrants transfèrent 100 % de leur technologie à des joint-ventures où ils auront moins de 50 % du pouvoir »*. Et nombre des exemptions de droits de douane concédées aux entreprises qui s'installent en Chine ont été supprimées sans préavis au 1er janvier.

PIRATAGE GÉNÉRALISÉ

En l'absence de législation claire et d'une culture du contrat, la scène économique prend des allures de Far-West. Le piratage généralisé des logiciels, vidéos et CD, met Pékin et Washington au bord de la guerre commerciale. On peut ne voir là qu'une maladie infantile du développement. Mais on assiste aussi à une réappréciation globale des perspectives du marché chinois. Selon *The Economist* du 3 décembre 1994, la population *« économiquement active »* (revenu annuel supérieur à 1 000 dollars) ne représente que cent millions de personnes, dont 20 % à peine peuvent acheter des produits comme les jeans. L'immensité du pays, son hétérogénéité et le sous-développement de la distribution rendent difficile et coûteux l'accès aux clients potentiels. Même Pepsi-Cola n'escompte pas de profit en Chine avant dix ans.

Certains articles récents vont jusqu'à mettre en parallèle la croissance en Chine et celle de l'URSS en 1950-1970. Entièrement fondée comme elle sur l'accumulation des investissements, elle pourrait avorter comme elle : à force d'accumuler du capital fixe sans gain réel de productivité, le retour sur investissement devient négatif. Même simpliste, cette thèse est symptomatique de l'état des esprits.

L'AMBITIEUSE TAÏWAN

L'économie taïwanaise suscite moins d'inquiétude. Croissance soutenue (6,1 %), inflation contenue (4,1 %), excédent commercial maintenu (7,7 milliards de dollars), investissement vigoureux (+12 %), chômage inexistant (1,5 %)... Mais l'île se trouve à la veille d'une mutation économique de grande ampleur. D'ici à 1997, 3,3 milliards de dollars vont être investis dans dix unités de fabrication de semi-conducteurs. Taïwan, dont l'industrie importe 80 % de ceux qu'elle utilise chaque année, entend remonter la chaîne technologique pour conquérir son autonomie. Pari risqué. Le précédent pour s'immiscer dans l'aéronautique incite à la prudence : après de grands projets avec Douglas et British Aerospace, Taïpeh a dû se contenter d'une joint-venture avec le petit constructeur texan Swearingen.

Objectif non moins ambitieux : l'île, dans une position géographique idéale, envisage de remplacer Hongkong comme carrefour régional des communications et des services. A cet effet, le gouvernement va créer des *« zones de transit et de transbordement offshore »* qui permettront de tourner l'interdiction de commercer directement avec le continent. Encore faudrait-il que le retour de Hongkong à la Chine ne se passe pas mal. Mais il faudrait aussi que Pékin accepte de voir Taïwan s'arroger les fonctions de Hongkong, ce qui semble fondamentalement contradictoire ou suppose que beaucoup de chemin politique ait été accompli.

Jean-Marie Bouissou

★ Jean-Marie Bouissou est chercheur au Centre d'Etudes et de recherches internationales (CERI).

SECTEUR

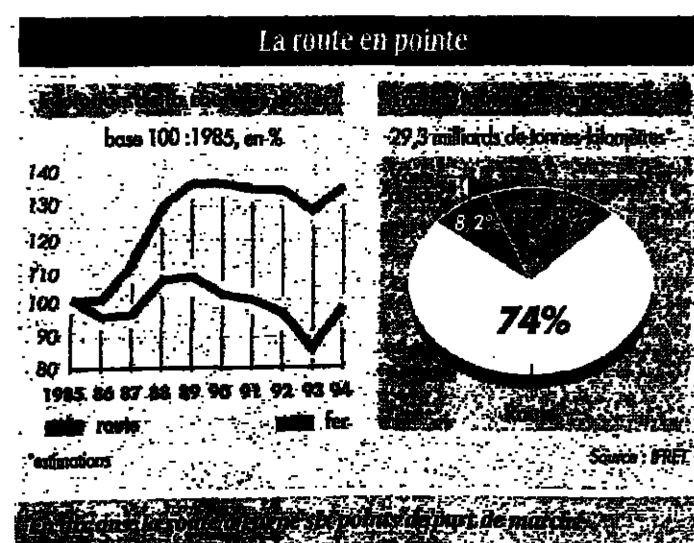
Transport de fret : rattrapage

TOUS LES INDICATEURS sont positifs. Une photographie des créations d'entreprises dans le transport routier révèle que, après la reprise observée dès le troisième trimestre 1993 et la diminution du nombre des défaillances au début de l'année 1994, un effet de ciseaux s'est produit en septembre dernier. Ainsi, sur les dix premiers mois de l'an dernier, le nombre de créations d'entreprises du secteur a progressé de 7,5 % alors que les défaillances reculaient de 8,5 %, note la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) dans sa lettre hebdomadaire de fin février. Sur l'année, l'activité a progressé de 3 %, souligne l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST), particulièrement dans les produits manufacturés (+ 5,5 %).

Toutefois, cette progression ne fait que compenser le recul observé en 1993 (– 3,1 %). Stimulés, les transporteurs ont investi pour sortir de la situation exceptionnelle de sous-capacité de leur parc de camions à la mi-94. *« Le mouvement d'acquisitions devrait se poursuivre, voire s'accélérer, au premier trimestre avec le risque de revenir à un état de surcapacité »*, souligne la FNTR.

Surcapacité qui serait d'autant plus préjudiciable que les professionnels de la route ne s'attendent pas à une progression importante de leur activité cette année. Déjà, au dernier trimestre 1994, le rythme de la croissance a été moins soutenu. Les entreprises de travaux publics, particulièrement, craignaient une baisse d'activité proche de 2 % en 1995, qui aurait eu des répercussions sur les transports, souligne l'IFRET (Institut Fer-Route-Etudes transports). Le lancement des travaux de construction du TGV Méditerranée, au début de mars, devrait contribuer à lever cette hypothèque.

Les transporteurs routiers pour compte d'autrui – professionnels effectuant des acheminements à la demande – ont bénéficié d'une croissance de leur activité plus marquée (+ 3,4 %) que les services de transport intégrés à des sociétés. Ce décalage illustre la tendance des industriels à se concentrer sur leur activité de base et à *sous-traiter leurs transports*, d'autant plus que la guerre des prix dans le transport routier accroît l'intérêt financier de cette sous-traitance pour les chargeurs. L'OEST évalue pour sa part à 1,8 % l'augmentation des tarifs en milieu d'année, insuffisante malgré tout pour compenser les dérives antérieures.



La SNCF a profité d'une croissance de son activité fret, chiffrée à 8,2 %. *Toutefois, cette croissance ne compense pas le recul de 1993* (– 8,9 %). Le transport combiné semble mieux répondre aux attentes du marché, avec une progression de 21,6 %. Selon l'OEST, la progression de l'activité se poursuit en ce début d'année, mais avec un léger tassement : + 7,8 % pour les deux premiers mois de 1995. Sur l'année, la direction du fret à la SNCF n'espère d'ailleurs qu'une croissance de 4,2 % (49,2 milliards de tonnes-kilomètres contre 47,2 milliards en 1994). Reste que la SNCF doit réaliser de gros efforts de productivité : en dix ans, selon l'IFRET, elle n'a amélioré le taux d'utilisation en charge de ses wagons que de 25 %, alors que la productivité des véhicules routiers a augmenté de 40 % grâce à une plus grande proportion de parcours en charge, et donc à une meilleure gestion du parc de poids lourds.

G. B.

ENTREPRISE

Renault VI : nette progression

EN 1994, Renault VI a vu son chiffre d'affaires augmenter de 15,4 %, pour dépasser légèrement 29 milliards de francs. Ses ventes, elles, ont bondi de 27 % pour s'élever à 64 200 véhicules. Après l'année noire qu'a connue Renault VI en 1993, avec une perte de 1,4 milliard de francs, l'optimisme est aujourd'hui de rigueur.

L'an dernier, tous les marchés du Vieux Continent, à l'exception de *l'Allemagne, ont progressé* (+ 11 % pour l'Europe). Dans ce contexte, le constructeur a accru sa part de marché de 0,7 point, atteignant 10 % en 1994 pour les plus de cinq tonnes. Mais, en France, les ventes de cinq-tonnes de Renault VI sont tombées de 44,4 % à 42,6 %, alors que les immatriculations de cette catégorie ont augmenté de 17 % (33 000 véhicules). Le constructeur national a souffert de la concurrence de Volvo, dont les ventes ont été stimulées par la dévaluation de la couronne suédoise et par la jeunesse de sa gamme, point faible de Renault VI qui devrait trouver remède en 1996.

En Amérique du Nord, Renault VI, par le biais de sa filiale Mack Trucks, a également amélioré sa pénétration, en hausse de 0,4 point à 11 %. *Le constructeur américain*, depuis deux ans, s'est efforcé de renforcer ses positions dans les grandes flottes et sur le créneau des véhicules pour longue distance. La marque au bulldog est enfin sortie du rouge en 1994, après une quinzaine d'années difficiles, déficitaires pour la plupart. C'est en 1990, alors que Mack Trucks enregistrait des pertes supérieures à 1,5 milliard de francs, que Renault VI a acquis l'intégralité de son capital et y a installé un de ses hommes, Elios Pascual, secrétaire général du constructeur depuis 1984. La restructuration qu'a connue depuis la société américaine a porté ses fruits.

Mack Trucks est aujourd'hui plus que stratégique pour Renault VI. Elle lui permet de compenser les variations des cycles européens, qui ne sont plus en phase avec les Américains depuis 1983.

Surtout, sa situation géographique en fait un des fers de lance de la politique d'internationalisation du constructeur français. *« Il est naturellement plus simple de s'implanter en Amérique du Sud, par exemple, à partir des Etats-Unis que de la France »*, précise Marc Randon, secrétaire général. Renault VI possède déjà en Australie, au Venezuela et en Nouvelle-Zélande des usines qui assemblent des camions Mack. Le constructeur français ne cache pas qu'il s'intéresse, tout comme sa maison-mère, de très près au Brésil.

Virginie Malingre



et la consommation à surveille

istrie métallurgique ouest-allemande
nces sur les marchés financiers

FAIBLE : LA CONSOMMATION

ues des trois Chines

ENTREPRISE

Renault VI : nette progression

Les candidats du RPR ont fait assaut de charme aux états généraux du textile

Jacques Chirac et Edouard Balladur ont fait campagne auprès des professionnels

Lionel Jospin ayant décliné l'invitation, faute de s'estimer prêt ; la clôture des états généraux textile-habillement-distribution a été, samedi 25 février, aux couleurs du RPR. Edouard Balladur défendit un bilan que Jacques Chirac avait, au préalable, discrètement écorné... Les deux candidats à l'élection présidentielle firent cependant moins bien que Robert Galley et, surtout, Maurice Schumann, applaudi debout par les 1 200 professionnels réunis à la Défense.

COULEUR RPR... Lionel Jospin ayant décliné l'invitation qui lui avait été faite – *« désigné tardivement candidat à l'élection présidentielle, il ne s'estimait pas prêt »*, précise Thierry Noblot, délégué général de l'Union des industries textiles (UIT) –, les 1 200 professionnels réunis, samedi 25 février à la Défense, pour les premiers états généraux textile-habillement-distribution (*Le Monde* du 25 février), ont eu droit, malgré le faux-bond de Charles Pasqua, à une exceptionnelle sollicitude néo-gaulliste.

Sollicitude intéressée et concurrente – le textile-habillement pèse 300 000 emplois et plus de 5 000 entreprises – de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur, en campagne. Mais sollicitude aussi de Robert Galley (député RPR de l'Aube, maire de Troyes) et Maurice Schumann (sénateur RPR, Nord), invités au titre de président de l'intergroupe textile à l'Assemblée nationale et de président de l'intergroupe textile au Sénat. L'heure était propice aux promesses. Elles furent au rendez-vous.

Jacques Chirac s'y employa. L'allègement des charges sociales ? *« Le travail est devenu rare, il est évidemment absurde de le surtaxer. »* La fiscalisation des prestations sociales ? *« Il faut accélérer le mouvement. »* La lourdeur de l'administration ? *« Il convient de poursuivre l'œuvre de simplification administrative engagée par Alain Madelin. »* La réforme des droits de succession ? *« Il faut alléger la fiscalité sur les transmissions d'entreprises. »*

COMPROMIS HONORABLE

Rien, ou presque, ne fut oublié. Et surtout pas *« l'équité des échanges »* qui exige que le textile, à l'avenir, ne soit plus considéré *« comme une monnaie d'échange »*, délibérément abandonnée par les pays riches aux pays pauvres dans les négociations internationales sur le commerce mondial. Une pierre dans le jardin de son concurrent ?

L'exercice du premier ministre-candidat fut tout différent. C'est qu'il lui fallait défendre un bilan devant une profession frappée *« plus que d'autres »* par la crise. Et défendre l'accord de Marrakech, signé en mars 1994 au Maroc, scellant le démantèlement de l'accord multifibres (AMF) et la réintégration progressive du textile et de l'habillement dans la règle commune des échanges mondiaux d'ici à 2005. Un *« compromis honorable »*, assura le premier ministre, avant de dresser un bilan détaillé, clinique presque, de son action.

Edouard Balladur, qui avait pris soin, le matin même, de rattraper un oubli de son ministre de l'industrie en recevant l'ensemble des syndicats de la filière, défendit ainsi sa politique monétaire, jugeant *« transitoires »* les difficultés actuelles du franc. Fidèle à lui-même, il estima qu'on *« ne peut à la fois réclamer la baisse des prélèvements, la baisse de l'endettement, la baisse des déficits, si on ne prend pas la peine de réduire les dépenses publiques et si l'on multiplie les allocations, les subventions et les promesses à toutes les catégories et dans toutes les directions »*.

Mais les mots qui font mouche, qui mobilisent, qui soulèvent l'enthousiasme d'une salle, ce ne furent ni Jacques Chirac ni Edouard Balladur qui les prononcèrent. Mais Robert Galley et, surtout, Maurice Schumann. Dans son élan, Robert Galley proposa à l'automne de tenir les premières Assises parlementaires européennes du textile, ainsi que *« le lancement d'une très grande étude sur l'évaluation scientifique de* [la] *filière »* et des assises sur ce thème au printemps 1996 à Troyes.

Quant à Maurice Schumann, c'est une salle debout qui salua ses accents gaulliens pour parler d'un libre-échangisme *« équilibré »*, répondant au *« défi gigantesque que nous lance l'accession de la Chine au rang de deuxième puissance économique mondiale »*. Pour s'enflammer pour une *« Europe des réalités concrètes »* sachant intégrer sa partie orientale sans déséquilibrer son économie. A l'applaudimètre, la vieille garde des compagnons de la Libération en remontre encore à ses successeurs.

P.-A. G.

L'automobile sud-américaine entre en effervescence

LE CONSTRUCTEUR allemand Volkswagen a décidé d'investir au Brésil 2,5 milliards de dollars (13,5 milliards de francs) dans les cinq années à venir. Le constructeur, dont les voitures sont déjà les plus vendues au Brésil (362 300 immatriculations en 1994), a fait part vendredi 24 février de son intention de doubler sa production locale pour atteindre 1 million d'unités d'ici à 1998, contre 500 000 en 1995. Il souhaite par ailleurs créer une seconde usine de moteurs ainsi qu'une usine de camions. Le même jour, l'hebdomadaire argentin *El Economista* annonçait le retour de Fiat sur le marché argentin en 1998 ainsi que son intention d'y investir 600 millions de dollars (3,2 milliards de francs) sur deux ans, en vue d'approvisionner la zone du Mercosur (Marché commun d'Amérique du Sud rassemblant l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay). Le constructeur italien souhaite désormais assurer directement la fabrication, en Argentine comme au Brésil, de son modèle 178, une petite voiture jusque-là produite et commercialisée par le constructeur argentin Sevel.

General Motors, qui a perdu l'an dernier sa place de numéro deux au Brésil au profit de Fiat, n'est pas resté sans réaction : le numéro un américain va en effet investir 2 milliards de dollars (10,8 milliards de francs), dont 1,2 en 1995, pour augmenter la production de ses usines dans l'État de Sao Paulo. Celle-ci atteindra 450 000 unités dès cette année, contre 290 000 en 1994, dont 50 000 seront destinées à l'exportation.

MODERNISATIONS ET RESTRUCTURATIONS

La petite Corsa, une voiture populaire fabriquée depuis décembre 1993 dans le cadre d'un accord avec le gouvernement brésilien, sera la grande bénéficiaire de ce programme, puisque sa production s'élèvera à 140 000 unités en 1995 et 230 000 en 1996, contre 70 000 l'an dernier. Il faut dire que les voitures populaires représentent un tiers du marché automobile brésilien. L'américain Chrysler n'est pas non plus resté insensible aux promesses du Mercosur : il annonçait le 6 février qu'il produira, à partir de 1996, des 4 x 4 « Grand Cherokee » en Argentine pour fournir le grand marché de l'Amérique du Sud.

Quant à Ford, qui est présent au Brésil depuis soixante-quinze ans et occupe la quatrième place, il compte également débourser 1,1 milliard de dollars (6 milliards de francs) dans les dix-huit prochains mois, dont 450 millions serviront à moderniser ses sites industriels en vue du lancement de la Fiesta l'an prochain et 350 millions seront destinés à la restructuration de son unité de moteurs et de transmissions.

Côté français, on s'intéresse aussi de près à l'Amérique du Sud. Peugeot, implanté en Argentine et au Chili, étudie actuellement le marché brésilien. De même que son concurrent national Renault, qui fera part de sa décision en juillet prochain. L'ex-Régie a déjà fait savoir qu'elle envisageait dans ce cadre une collaboration avec un autre constructeur, compte tenu de l'investissement qu'un tel projet représenterait. Ce sont au bas mot 100 000 voitures que la marque au losange envisage de fabriquer, précisant qu'une production de 200 000 unités serait optimale.

Virginie Malingre

De Dietrich perd le contrôle de son activité ferroviaire

LA SOCIÉTÉ De Dietrich va perdre le contrôle de sa division ferroviaire. Un montage, qui doit être soumis à ses actionnaires, a été établi avec les sociétés Ferroméca et GEC-Alsthom, prévoyant la filialisation de cette division et une augmentation du capital de la nouvelle société souscrite par les deux autres partenaires. A l'issue de l'opération, la nouvelle société De Dietrich Ferroviaire disposera d'un capital de 80 millions de francs. Ferroméca y sera majoritaire (51,25 %) aux côtés de De Dietrich (31,25 %) et de GEC-Alsthom (17,50 %). Et Michel Perricaudet, président de Ferroméca, en deviendra PDG. Ancien directeur de la division ferroviaire de GEC-Alsthom, Michel Perricaudet quitta le groupe en 1992, en bons termes avec son ancien employeur, qui l'a soutenu dans ses financements. Ainsi, De Dietrich, sans minorité de blocage par ailleurs, place-t-il ses activités ferroviaires dans le sillage immédiat de GEC-Alsthom. La division ferroviaire de De Dietrich a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 700 millions de francs en 1994 (641 millions en 1993), représentant environ 15 % de l'activité du groupe. Le siège de De Dietrich Ferroviaire sera maintenu à Reichshoffen, dans le Bas-Rhin.

■ **Thomson Sintra : la filiale de Thomson-CSF** va *« redimensionner ses activités sous-marines (ASM) sur deux sites, Brest et Sophia-Antipolis »* et fermer le site d'Arcueil (Val-de-Marne), a révélé le 24 février la CGT. Selon ce syndicat, ce projet baptisé « Ariane », va se traduire par la *« suppression d'un nombre important de postes dans la société au cours de l'opération qui sera terminée début 1996 »*. Il vise, ajoute la CGT, à reconfigurer Thomson-Sintra *« en vue de la grande alliance avec GEC-Marconi »*.

■ **TATI : le géant parisien du vêtement à bon marché** a ouvert un magasin à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), en partenariat avec le groupe calédonien Ballande, présent sur le territoire depuis 1863. Il s'agit du 13e magasin à l'enseigne *Tati* (le premier a été ouvert en 1847 à Paris), et du second en territoire outre-mer français après celui de la Martinique ouvert l'an dernier.

■ **TDR : la filiale spécialisée de la Générale des eaux lance le premier messager de poche sans abonnement.** Ce messager, appelé Tam-tam, est un minirépondeur de poche, qui enregistre des messages en texte ou en chiffres. Le Tam-tam peut enregistrer jusqu'à 40 messages, comptant chacun entre 1 et 20 lignes (400 caractères). TDR diffuse trois fois par jour sur ce messager de poche une sélection de dépêches de l'AFP. Avec ce produit, TDR (groupe Cofira/SFR) vise une part de 30 % du marché de la radio-messagerie en France d'ici à l'an 2000 estimé à 2 millions d'appareils.

■ **Construction navale : le carnet de commandes mondial** de navires marchands a augmenté de 3,7 millions de tonneaux de jauge brute en 1994, à 45,8 millions en fin d'année, son plus haut niveau depuis dix-huit ans, selon les statistiques trimestrielles publiées lundi 27 février par le Lloyd's Register of Shipping à Londres. Le total a été gonflé par des nouvelles commandes de 7,1 millions de tonneaux au quatrième trimestre. Les navires transporteurs de marchandises sèches en vrac ont représenté 46,6 % de ces commandes. Le Japon a maintenu sa place de premier constructeur mondial avec un carnet de commandes de 14,7 millions de tonneaux (+ 2 millions sur un an), suivi de la Corée du Sud avec 12,2 millions (+ 0,9 million).

■ **Samsung : le fabricant sud-coréen de matériel électronique** a réalisé en 1994 un bénéfice net de 1 milliard de dollars (5,15 milliards de francs), multiplié par six par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires a augmenté de 41 % à 14 milliards de dollars. Les ventes de semi-conducteurs ont atteint 6,69 milliards de dollars, en hausse de 73 %. Les ventes de la division du système d'information ont totalisé 2,28 milliards de dollars (plus 28 %), et celles de matériel électronique de consommateur 5,42 milliards de dollars, en progression de 20 %.

■ **Bridgestone : le fabricant japonais de pneumatiques** Bridgestone a annoncé, lundi 27 février, un doublement de son bénéfice consolidé avant impôts et éléments exceptionnels, à 76,6 milliards de yens (4,06 milliards de francs) en 1994, contre 37,3 milliards de yens l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Bridgestone a stagné (– 0,3 %), à 1 595 milliards de yens (15,9 milliards de dollars).

FINANCES

■ **Nordbanken : la banque étatisée suédoise** a vu son bénéfice d'exploitation augmenter de 80 % en 1994. Il a atteint 4,8 milliards de couronnes (3,4 milliards de francs environ), contre 2,66 milliards de couronnes en 1993. Le bénéfice financier net s'élève à 11 milliards de couronnes en hausse de 14 %. La Nordbanken, qui doit être privatisée cette année ou l'année prochaine, avait fusionné avec la Gota Bank en octobre dernier, devenant la première banque du pays.

■ **Salomon Inc : la banque d'investissements américaine**, qui détient notamment la maison de courtage Salomon Brothers, a vu, vendredi 24 février, sa dette principale placée sous surveillance avec implication négative, par la firme de notation financière Moody's. Quelque 15 milliards de dollars de dette (77 milliards de francs) sont affectés par cette décision. Les actifs de la banque se montaient à 173 milliards de dollars au 31 décembre 1994.

COMMUNICATION

■ **ALLEMAGNE : le groupe de presse allemand Axel Springer Verlag AG**, qui publie notamment les quotidiens *Bild Zeitung* et *Die Welt*, a enregistré en 1994 un bénéfice net de 120 millions de deutschemarks (environ 402 millions de franc), en augmentation de 69 % par rapport à 1993, selon des données provisoires. Cette forte hausse serait liée aux diminutions de coûts, le groupe ayant réduit ses effectifs de 1 488 personnes à la fin de l'an dernier et comptant aujourd'hui 13 331 employés. Le chiffre d'affaires a progressé plus modestement : 3,96 milliards de deutschmarks contre 3,84 milliards en 1993. Le président du directoire de Springer, Jürgen Richter, a souligné que le groupe table *« en 1995, sur un bénéfice équivalent voire même supérieur à celui de 1994 »*.

■ **RADIO : NRJ « n'a pas renoncé » à racheter RMC**, propriété de l'Etat à 83 %, *via* la Sofirad, a confié le président de NRJ, Jean-Paul Bandecroux, au *Journal des finances*, dans son édition du samedi 25 février. Candidat à la précédente privatisation, le groupe NRJ (NRJ, Chérie FM, et la banque de programmes Rire et chansons, qui dispose d'une fréquence à Paris commercialisée avec d'autres par le nouveau GIE Rire), reste intéressé par le groupe RMC.

■ **SUISSE : la radio-télévision suisse romande (SSR)** a dégagé, en 1994, un bénéfice de 30 millions de francs suisses (120 millions de francs français). La radio et la télévision publiques ont bénéficié, en 1994, de la croissance de leurs recettes publicitaires qui ont progressé de 20 %. Le bénéfice réalisé reste cependant inférieur à celui de l'année 1993 (81 millions de francs suisses, soit plus de 320 millions de francs français).

Publicis espère régler la brouille avec son allié américain

Le groupe publicitaire français affiche de bons résultats et souhaite un accord avec son associé True North

DE BONS RÉSULTATS et un avenir prometteur sur lequel le différend avec son allié américain, True North, ne jette qu'une légère ombre : c'est l'analyse qu'a développé Maurice Levy, président du directoire de Publicis, en présentant les résultats financiers du deuxième groupe publicitaire français, vendredi 24 février, à Paris.

Au sein d'un marché publicitaire qui sort à peine de la récession, Publicis Communication annonce un résultat 1994 voisin de celui réalisé en 1993, soit de 110 à 120 millions de francs, pour un chiffre d'affaire consolidé de 20 milliards de francs, en croissance de 1 % à structure comparable.

Le résultat net plus élevé – 150 millions de francs, soit 20 % d'accroissement par rapport à 1993 – est surtout dû à l'activité du groupe à l'international. Dans ce domaine le groupe a gagné des parts de marché sur ses rivaux (à l'exception de l'Italie), alors que la récession a encore marqué globalement le marché publictaire français.

C'est à l'extérieur de l'Hexagone que Publicis a réalisé ses efforts les plus importants depuis 1987 : à cette époque, l'étranger ne représentait que 31 % de son chiffre d'affaires alors qu'il en constitue 55 % aujourd'hui, dont 6 % aux Etats-Unis. Publicis a d'ailleurs rappelé la liste de ses nouveaux clients acquis en 1994 en Europe, que ce soit Solvay en Belgique, Rowenta aux Pays-Bas, Rotring au Danemark, Arte en Allemagne, Royal London Insurance ou Access Credit Card en Grande-Bretagne. Il a rappelé sa présence à l'Est (Hongrie, Russie, Pologne), ainsi que les prix remportés par les agences du groupe.

RELATIONS TENDUES

La seule ombre au tableau de ces résultats qui semblent montrer que la crise est désormais enterrée, même si Maurice Lévy reste prudent quant au futur, ce sont les relations tendues entre Publicis et son associé américain Foote Cone Belding (FCB), rebaptisé récemment True North (*Le Monde* du 14 février).

Alliés depuis sept ans, les deux groupes apportaient leur réseau l'un à l'autre : FCB offrait sa présence aux Etats-Unis et en Asie, tandis que Publicis lui offrait la sienne en Europe. Des participations croisées dans Publicis Communication – mais non dans la holding de tête du groupe, Publicis SA, contrôlée par le fondateur, Marcel Bleustein Blanchet, et par sa famille –, scellaient l'alliance, renforcée par la création d'une société commune en Europe dans laquelle Publicis détenait 51 % et FCB 49 %.

Du côté de Publicis, le désaccord serait né de la restructuration, fin 1994, du groupe FCB, qui a choisi un nouveau nom – True North –, et de son objectif de développer plusieurs réseaux. *« Nous sommes d'accord avec la création de plusieurs agences aux Etats-Unis, pas avec celle de plusieurs réseaux ailleurs »*, résume Maurice Lévy. Son groupe a donc décidé de résilier son alliance avec True North. Mais pour sa part, True North avait vu d'un mauvais œil le rachat par Publicis de FCA, et notamment de son agence américaine FCA Bloom. Déconseillant cette acquisition à son partenaire, FCB-True North avait refusé de participer à son financement. Et, pour faire bonne mesure, True North a demandé un arbitrage international à propos de ce contentieux stratégique en réclamant la majorité du réseau européen d'agences qu'il gère avec Publicis. Cet arbitrage international ne devrait pas déboucher avant 1997 ou 1998, selon M. Lévy, qui estime *« qu'il n'y a pas une chance sur cent pour que le tribunal décide un changement de majorité »* de la société commune détenue en Europe avec True North. Les agences des deux groupes continuent à travailler en commun. Maurice Lévy garde espoir que le protocole d'accord, qui doit être trouvé avant le mois d'août, permette de meilleurs relations : *« Ce serait l'intérêt des deux groupes. Un divorce mettrait en danger une quinzaine d'agences de True North, vu les budgets apportés par Publicis. »* Mais les divergences stratégiques sont désormais telles que ce divorce a bien des chances d'être consommé.

Y.-M. L.

■ LA BOURSE DE TOKYO a perdu 3,8 % lundi 27 février à 16 808,70 points, son plus bas niveau depuis quinze mois, dû à la faillite de la banque d'affaires britannique Barings.

■ LE CONTRECOUP sur les marchés financiers japonais des pertes subies par Barings ne devrait pas être durable, selon des responsables du ministère japonais des finances.

■ LA LIVRE STERLING s'est très vivement repliée face au mark lundi. Elle est tombée à un plus bas historique de 2,3010 marks, avant de se reprendre légèrement à 2,3020/25 marks.

■ LE FRANC était faible face au deutschemark lundi au cours des premiers échanges à 3,5302 francs contre 3,5170 (3,5061 selon le cours indicatif de la BdF) vendredi soir.

■ LE DOLLAR était en baisse lundi matin dans les premiers échanges interbancaires à Paris, où il s'échangeait à 5,1472 francs contre 5,1718 vendredi à la clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ | CAC 40 ↗ | CAC 40 ↘ | SBF 120 ↘ | NEW YORK ↘ Dow Jones | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris perd du terrain

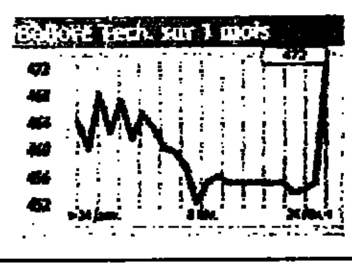
LA BOURSE DE PARIS accusait le coup, lundi, après la déroute de la banque britannique Barings qui a entraîné à la baisse le marché japonais. L'indice CAC 40, qui avait entamé la séance sur une perte de 1,07 %, abandonnait 1,22 % à 1 783,49 points en milieu de journée dans un marché nerveux. « *La déroute de la sixième banque d'affaires britannique illustre la fragilité du système financier et incite les investisseurs à se rapprocher du mark, accentuant ainsi la faiblesse du franc* », a indiqué un gestionnaire parisien.

La faiblesse du franc, depuis plus de quinze jours, inquiète également les investisseurs sur le marché parisien, qui cherchent actuellement à alléger leurs positions d'autant plus que nombre d'entre eux craignent un prochain relèvement des taux. En dehors de la défense du franc, les perspectives de hausse de taux sont également alimentées par les négociations salariales en cours en Allemagne, et certains analystes estiment que la Bundesbank pourrait augmenter le loyer de l'argent pour éviter des risques inflationnistes.

Les valeurs financières subissaient de plein fouet les anticipations de relèvement des taux d'intérêt. La Société générale cédait 2,30 %, Paribas 1,64 %, la BNP 2,30 % et Suez 1,14 %.

Bolloré technologies, valeur du jour

BOLLORÉ TECHNOLOGIES a fortement progressé à la Bourse de Paris vendredi 24 février, gagnant 3,7 % dans un volume de transactions assez étoffé de 24 000 titres. La valeur du groupe diversifié Bolloré (transports maritimes, papiers, tabacs) a enregistré depuis le début de l'année un gain de 6,7 %. Les analystes soulignent à la fois l'amélioration de la conjoncture dans le domaine maritime, la réduction de l'endettement du groupe et l'importante décote du cours (472 francs) par rapport à la valeur d'actif.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, [illegible]	Cours au [illegible]	Var. % [illegible]	Var. % [illegible]
[illegible]	[illegible]	+2,76	+3,36
[illegible]	[illegible]	+2,76	[illegible]
[illegible]	[illegible]	+2,28	+1,33
[illegible]	[illegible]	+2,22	[illegible]
[illegible]	[illegible]	+2,20	[illegible]
[illegible]	460	+2,15	+1,54
[illegible]	[illegible]	+1,98	—
[illegible]	[illegible]	+1,95	[illegible]
[illegible]	[illegible]	+1,85	[illegible]
SITA	[illegible]	+1,81	[illegible]
BAISSES, [illegible]			
Worms & Cie	[illegible]	-7,23	-4,86
[illegible]	[illegible]	-3,70	-15,32
[illegible]	[illegible]	-3,61	[illegible]
[illegible]	[illegible]	-3,44	[illegible]
SCS	[illegible]	-3,41	[illegible]
[illegible]	[illegible]	-2,87	-7,38
GAN	[illegible]	-2,86	-17,72
[illegible]	[illegible]	-2,56	-17,05
[illegible] ADP	[illegible]	-2,53	[illegible]
[illegible]	[illegible]	-2,50	[illegible]

VALEURS LES PLUS ACTIVES

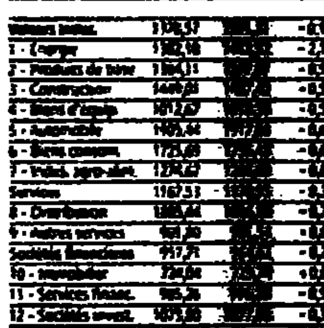
SÉANCE, [illegible]	[illegible] Titres échangés	Capitalisation en SF
Alcatel Alsthom	144440	[illegible]
Saint-Gobain	80610	48559020
Elf Aquitaine	120562	44321243
Société Générale A	38110	[illegible]
SEITA	331593	[illegible]
Oréal	31640	[illegible]
LVMH Moët Vuitton	43230	35360600
Paribas	111530	[illegible]
Lafarge Coppée	[illegible]	[illegible]
Suez	133022	[illegible]

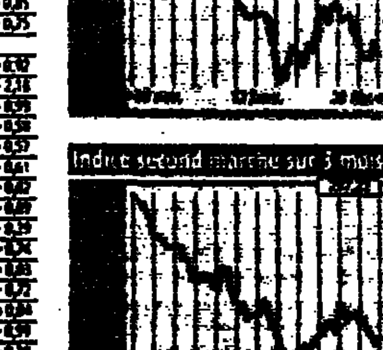
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, [illegible]	Cours au [illegible]	Var. % [illegible]	Var. % [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	+1,91
[illegible]	485	[illegible]	+11,93
[illegible]	[illegible]	[illegible]	+14,38
[illegible]	225	[illegible]	+3,77
[illegible]	1388	[illegible]	+2,48
BAISSES, [illegible]			
[illegible]	1710	[illegible]	[illegible]
CIA	362	-4,86	-4,87
[illegible]	[illegible]	-4,86	-9,56
[illegible]	318	-4,29	-2,81
[illegible]	188	-4,26	-17,35

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	24/02	23/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1718,16	[illegible]	-0,85
Ind. gén. SBF 250	1179,51	[illegible]	-0,75
Valeurs indus.	1178,37	[illegible]	-0,92
1 - Énergie	[illegible]	[illegible]	-2,16
2 - Produits de base	[illegible]	[illegible]	-0,95
3 - Construction	[illegible]	[illegible]	-0,58
4 - Biens d'équip.	1012,67	[illegible]	-0,57
5 - Automobile	[illegible]	[illegible]	-0,61
6 - Biens consom.	1735,69	[illegible]	-0,67
7 - Indus. agro-alim.	1274,67	[illegible]	-0,69
Services	1167,33	[illegible]	-0,39
8 - Distribution	[illegible]	[illegible]	-0,54
9 - Autres services	[illegible]	[illegible]	-0,83
Sociétés financières	917,71	[illegible]	-0,72
10 - Immobilier	724,04	[illegible]	+0,04
11 - Services financ.	[illegible]	[illegible]	-0,59
12 - Sociétés invest.	[illegible]	[illegible]	-0,36
Ind. Second Marché	237,22	[illegible]	+0,21





Nouvelle chute de Tokyo

LA FAILLITE de la banque d'affaires britannique Barings a fait plonger de 3,80 % la Bourse de Tokyo lundi, qui a touché son plus bas niveau depuis quinze mois. Les boursiers craignent d'autres baisses, car l'onde de choc provoquée par la nouvelle semble ne pas avoir encore produit son plein effet. L'indice Nikkei 225 a perdu 664,24 points à 16 808,70 points, son plus bas niveau depuis les 16 507,95 du 8 décembre 1993. La presse britannique a révélé ce week-end que la banque avait accusé de très lourdes pertes dans des transactions sur les dérivés liés au Nikkei 225. En dépit de cette forte baisse, un début de reprise a été constaté en fin de séance : vers 13 heures (heure locale), les pertes dépassaient encore 800 points (– 4,8 %), confortant les opérateurs les plus pessimistes qui voyaient l'indice perdre un millier de points après l'annonce, dimanche, des déconvenues de Barings. La Bourse de Tokyo (Tokyo Stock Exchange, TSE) n'était pas tombée en dessous des 17 000 points depuis le 27 décembre 1993. Le TSE avait par la suite gagné 13 % en 1994, mais tous ses gains avaient été effacés par le tremblement de terre de Kobé, dont le coût gigantesque avait effrayé les investisseurs.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/02	Cours au 23/02	Var. en %
Paris CAC 40	1805,740	1827,010	– 1,18
New-York/DJ indus.	3995,260	4003,330	– 0,20
Tokyo/Nikkei	17472,900	17830	– 2,04
Londres/FT100	3037,600	3049,300	– 0,39
Francfort/Dax 30	2118,640	2118,240	+ 0,02
Frankfort/Commer.	787,370	786,900	+ 0,06
Bruxelles/Bel 20	1508,290	1507,030	+ 0,08
Bruxelles/Général	1337,530	1336,410	+ 0,08
Milan/MIB 30	14399	14413	– 0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	276,400	277,800	– 0,51
Madrid/Ibex 35	282,590	282,990	– 0,14
Stockholm/Affarsal	1164,580	1162,150	+ 0,21
Londres FT30	2305,200	2314,300	– 0,39
Hong Kong/Hang S.	8218,950	7976,410	+ 2,95
Singapour/Strait t	2114,520	2085,840	+ 1,36

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

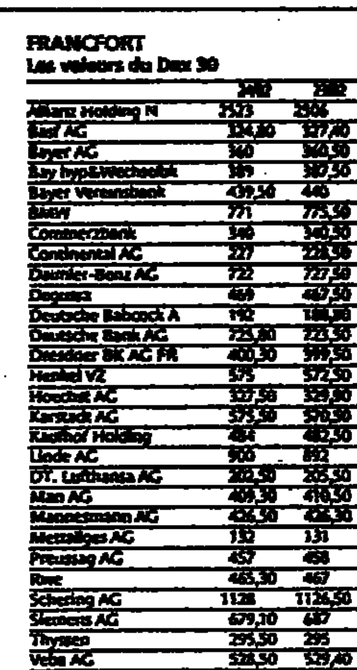
	24/02	23/02
Alcoa	81	82,12
American Express	33,50	33,37
Allied Signal	38,25	38,50
AT & T	51,75	51,50
Bethlehem	16	15,50
Boeing Co	46,50	47
Caterpillar Inc.	51,75	53
Chevron Corp.	47,37	46,75
Coca-Cola Co	54,87	54
Disney Corp.	53,62	53,37
Du Pont Nemours&Co	55,50	55,25
Eastman Kodak Co	51	50,75
Exxon Corp.	63,37	63,75
Gén. Motors Corp.H	38,12	38,50
Gén. Electric Co	54,75	55,12
Goodyear T & Rubbe	36,37	36,12
IBM	74,87	74,25
Intl Paper	77,50	78
J.P. Morgan Co	64,12	63
Mc Don Dougl	56,62	56,50
Merck & Co.Inc.	42,37	42,62
Minnesota Mng.&Mfg	54,50	53,87
Philip Moris	60,75	59,50
Procter & Gamble C	66,75	66,50
Sears Roebuck & Co	48,87	48,37
Texaco	63,75	63,87
Union Carb.	28,37	28,12
Utd Technol	66,12	66,12
Westingh. Electric	15,37	15,50
Woolworth	15,50	15,25

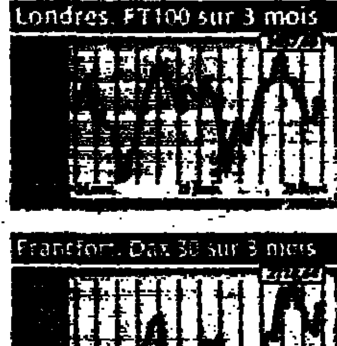
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/02	23/02
Allied Lyons	5,05	5,06
Barclays Bank	6,18	6,13
B.A.T. industries	4,24	4,25
British Aerospace	4,64	4,67
British Airways	3,88	3,85
British Gas	2,97	2,98
British Petroleum	4,04	4,13
British Telecom	3,83	3,86
B.T.R.	3,16	3,15
Cadbury Schweppes	4,27	4,24
Eurotunnel	2,88	2,92
Glaxo	6,32	6,34
Grand Metropolitan	3,77	3,75
Guinness	4,19	4,22
Hanson Plc	2,37	2,41
Great Ic	5,13	5,21
H.S.B.C.	6,63	6,56
Impérial Chemical	6,92	7,16
Lloyds Bank	5,75	5,75
Marks and Spencer	3,75	3,77
National Westminst	5,06	5,04
Peninsular Orienta	5,62	5,55
Reuters	4,49	4,45
Saatchi and Saatch	0,94	0,96
Shell Transport	7,08	7,18
Smithkline Beecham	5,08	4,98
Tate and Lyle	4,33	4,33
Unilever Ltd	11,80	11,73
Wellcome	10,12	10,15
Zeneca	8,81	8,74

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	24/02	23/02
Allianz Holding N	2523	2506
Basf AG	324,80	327,40
Bayer AG	360	360,50
Bay hyp&Wechselbk	389	387,50
Bayer Vereinsbank	439,50	440
BMW	771	775,50
Commerzbank	340	340,50
Continental AG	227	228,50
Daimler-Benz AG	722	727,50
Degussa	469	467,50
Deutsche Babcock A	192	188,50
Deutsche Bank AG	725,80	723,50
Dresdner BK AG FR	400,30	399,50
Henkel VZ	575	572,50
Hoechst AG	327,50	329,80
Karstadt AG	575,50	570,50
Kaufhof Holding	484	482,50
Linde AG	900	892
DT. Lufthansa AG	202,50	205,50
Man AG	409,30	410,50
Mannesmann AG	426,50	426,30
Metallges AG	132	131
Preussag AG	457	458
Rwe	465,30	467
Schering AG	1128	1126,50
Siemens AG	679,10	687
Thyssen	295,50	295
Veba AG	528,50	529,40
Viag	520	521
Wellag AG	1090	1070



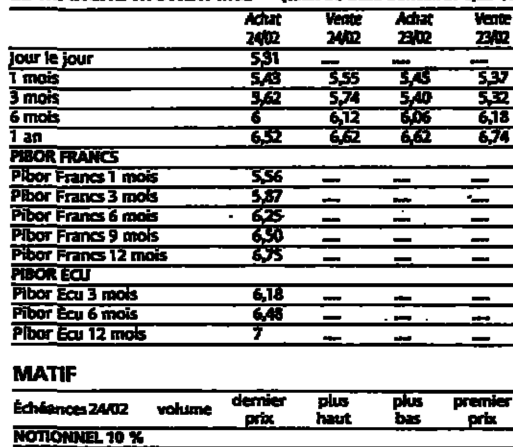


LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Très grande nervosité

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert, lundi matin 27 février, dans un climat de très grande nervosité et de très forte volatilité. Après une demi-heure de transactions, l'échéance mars cédait trente-quatre centièmes à 111,60. De son côté, l'écart de rendement entre les emprunts d'Etat français et allemand à dix ans s'élargissait sensiblement à 67 points de base, preuve que le marché obligataire français commence à subir le contrecoup de la forte dépréciation du franc. De très vives tensions étaient observées également sur les taux à court terme, le contrat à terme Pibor 3 mois du Matif échéance mars perdant plus de trente centièmes. La Banque de France a annoncé qu'elle laissait son taux d'intervention inchangé à 5 % au moment du lancement de l'opération de refinancement et non a l'occasion de sa réponse.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,25	8,01	7,97	1,60
Allemagne	4,88	7,38	7,78	2,60
Grande-Bretagne	6,25	8,60	8,46	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
Etats-Unis	5,75	7,27	7,50	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/02	Taux au 23/02	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,55	7,65	100,95
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,69	7,81	101,34
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,94	8,07	101,77
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,03	8,15	102,11
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,45	102,83
Obligations françaises	8,17	8,30	101,63
Fonds d'État à TME	– 0,78	– 0,77	100,30
Fonds d'État à TRE	– 0,60	– 0,61	100,15
Obligat. franç. à TME	– 0,49	– 0,40	99,79
Obligat. franç. à TRE	+ 0,13	+ 0,16	100,24

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	Achat 24/02	Vente 24/02	Achat 23/02	Vente 23/02
Jour le jour	5,31	—	—	—
1 mois	5,43	5,55	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,56	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	5,87	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,25	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,50	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,75	—	—	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	6,18	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,48	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	7	—	—	—

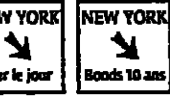
MATIF

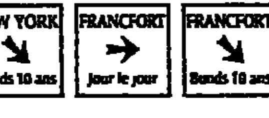
Échéances 24/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	118532	111,90	112,10	111,80	111,94
Juin 95	5060	111,06	111,20	110,98	111,10
Sept. 95	805	110,36	110,42	110,30	110,42
Déc. 95	—	—	—	—	110,20
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	17126	93,96	93,97	93,93	93,94
Juin 95	40825	93,41	93,41	93,35	93,36
Sept. 95	11719	93,10	93,10	93,04	93,04
Déc. 95	4280	92,82	92,84	92,78	92,79
ECU LONG TERME					
Mars 95	2972	81,96	82	81,76	81,86
Juin 95	—	—	—	—	81,66

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 95	25128	1818	1822	1803	1803
Mars 95	8807	1826	1828,50	1810	1810,50
Avril 95	162	1833,50	1833,50	1830,50	1817,50
Juin 95	240	1806	1806	1806	1789,50







LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1540 | US/DM ↘ 1,5090 | US/Y ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,5061 | £/F ↗ 8,1915

La livre en forte chute

LE MARCHÉ DES CHANGES a commencé cette semaine dans de nouvelles et fortes turbulences, liées à la faillite de la banque d'affaires britannique Barings, qui n'a pas manqué de renforcer le rôle de valeur-refuge du deutschemark.

La monnaie allemande a ouvert lundi matin 27 février en hausse contre toutes les devises. Sa progression la plus spectaculaire a été observée vis-à-vis de la livre sterling, qui est tombée à son plus bas niveau historique de 2,3010 DM.

Son précédent record à la baisse de 2,3130 DM remontait au mois de février 1993.

La lire italienne plongeait elle aussi à 1 132 pour 1 mark, ce qui constitue pour elle aussi un nouveau record historique. Le franc, enfin, reculait à plus de 3,53 pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/02	% 23/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,6100	+ 0,46	335	[illegible]
Ecu	6,5560	+ 0,27	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1540	+ 0,12	4,8500	5,4500
Belgique (100 F)	17,0185	+ 0,39	16,3000	17,4000
Pays-Bas (100 fl)	312,6700	+ 0,44	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1665	– 0,49	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	88,5800	+ 0,32	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1580	+ 0,15	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	8,1915	+ 0,15	7,7500	8,6000
Grèce (100 drach.)	2,2135	[illegible]	1,9500	[illegible]
Suède (100 krs)	70,9400	+ 0,94	65	[illegible]
Suisse (100 F)	412,4900	+ 0,56	398	[illegible]
Norvège (100 k)	79,5100	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,8120	+ 0,44	47,9000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9845	– 0,24	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3800	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7000	+ 0,33	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,3134	+ 0,06	5,1000	5,4500
Finlande (mark)	113,6800	+ 0,30	109	117

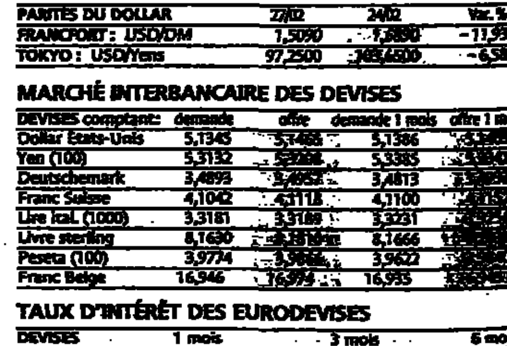
PARITÉS DU DOLLAR	27/02	24/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	[illegible]	– 11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	[illegible]	– 6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1345	[illegible]	5,1386	[illegible]
Yen (100)	5,3132	[illegible]	5,3385	[illegible]
Deutschemark	3,4893	[illegible]	3,4813	[illegible]
Franc Suisse	4,1042	[illegible]	4,1100	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3181	[illegible]	3,3231	[illegible]
Livre sterling	8,1630	[illegible]	8,1666	[illegible]
Peseta (100)	3,9774	[illegible]	3,9622	[illegible]
Franc Belge	16,946	[illegible]	16,935	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,45	[illegible]	6,03
Eurodollar	5,80	5,90	5,95
Eurolivre	6,31	6,23	7,06
Eurodeutschemark	4,81	[illegible]	5,16



L'OR

	cours 24/02	cours 23/02
Or fin (k. barre)	62700	62700
Or fin (en lingot)	63200	63200
Once d'Or Londres	379	379,60
Pièce française(20f)	363	363
Pièce suisse (20f)	366	367
Pièce Union lat(20f)	364	364
Pièce 20 dollars us	2405	2345
Pièce 10 dollars us	1300	1222,50
Pièce 50 pesos mex.	2345	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/02	cours 23/02
WTI (New York)	16,43	16,44
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,82	18,82

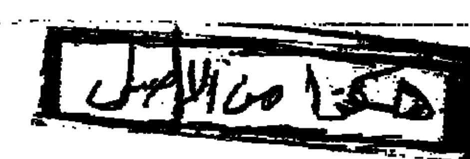
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/02	23/02
Dow-Jones comptant	193,91	[illegible]
Dow-Jones à terme	263,84	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2873,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2863	[illegible]
Aluminium comptant	1852,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5410	[illegible]
Etain à 3 mois	5496	[illegible]
Zinc comptant	1027,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1049,50	[illegible]
Nickel comptant	8240	[illegible]
Nickel à 3 mois	8240	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,65	4,79
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	155,75	157,00
GRAINES ET DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,19	1,20
Maïs (Chicago)	2,33	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	101,60	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1493	[illegible]
Café (Londres)	3084	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	2061,53	[illegible]
OLÉAGINEUX ET AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,99	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1	[illegible]























RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 27 FÉVRIER
Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS
-0,84 %
CAC 40 : 1790,58

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	6200	6200	—	-2,36
B.N.P.(T.P)	1020	1015	-0,49	-0,97
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	900	—	-6,25
Renault (T.P.)	1848	1836	-0,65	+0,32
Rhone Poulenc(T.P)	1958	1950	-0,41	-0,05
Saint Gobain(T.P.)	1200	—	—	—
Thomson S.A (T.P)	1067	—	—	—
Accor 1	549	552	+0,55	-4,82
Air Liquide 1	745	738	-0,94	+3,36
Alcatel Alsthom 1	421	418,50	-0,59	-8,22
Alcatel Cable 1	394,50	390	-1,14	-11,20
Alspi 1	336,70	339,90	+0,95	-11,25
AGF-Ass.Gen.France	179	176,20	-1,56	-16,88
Axa 1	227,30	225,60	-0,75	-8,81
Bail Invest. 1	815	805	-1,23	-12,02
Bancaire (Cie) 1	506	496	-1,98	-3,68
Bque Colbert C2#	89	88	-1,12	-18,13
Bazar Hot. Ville 2	527	—	—	—
Berger (M) 2	1450	1490	+2,76	+8,36
BIC 1	705	708	-0,71	+4,32
BIS 1	369,50	362	-2,03	+12,07
B.N.P. 1	239	233,30	-2,38	-4,96
Bollore Techno.1	472	470	-0,42	+6,26
Bongrain 1	2610	2600	-0,38	-7,80
Bouygues 1	531	529	-0,38	+3,52
Canal + 1	785	769	-2,04	+10,05
Cap Gemini Sogeti 1	170	167	-1,76	-1,76
Carnaudmetalbox 1	169	168,30	-0,41	-6,75
Carrefour 1	2135	2117	-0,84	-4,29
Casino Guichard 1	136,80	136,30	-0,37	-9,73
Casino Guich.ADP 1	118,50	115,50	-2,53	-9,05
Castorama Dl (Li) 1	716	712	-0,56	+6,74
C.C.F. 1	213	210,10	-1,36	-2,27
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55,80	54,60	-2,15	-9,90
Cegid (Ly) 1	412	420	+1,94	—
CEP Communication 1	425	422	-0,24	-9,44
Cerus Europ.Reun 1	86	85	-1,16	-5,02
Cetelem 1	906	908	+0,22	-4,92
CGIP 1	1070	1065	-0,47	-8,97
Chargeurs 1	1180	1172	-0,68	+0,51
Christian Dior 1	409	405	-0,98	-3,11
Ciments Fr.Priv.B1	210,50	210	-0,24	-8,69
Clarins 1	408	402	-1,47	-7,79
Club Mediterranee 1	432,60	429,90	-0,62	-3,82
Coflexip	260	260	—	+3,58
Colas 1	875	870	-0,57	-1,24
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	—
Comptoir Moder. 1	1354	1335	-1,40	-0,37
CPR Paris.Reesc. 1	327	323	-1,22	-9,44
Cred.Fon.France 1	680	680	—	-11,68
Credit Local Fce 1	408,50	406,20	-0,56	+6,33
Credit Lyonn.CIP 1	336,50	331	-1,63	-25,11
Credit National 1	383	382,40	-0,16	-5,34
CS(ex.CSEE) 1	348	338	-2,87	-7,14
Damart 1	4800	—	—	—
Danone 1	745	740	-0,67	-1,20
Dassault-Aviation 1	404	405	+0,25	-5,81
Dassault Electro 1	390	390	—	-2,01
De Dietrich 1	2810	2750	-2,14	-3,84
Degremont 1	367	365	-0,54	-9,87
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	77,90	77,95	+0,06	+9,78
DMC (Dollfus Mi) 1	289	278,50	-3,63	-8,20
Docks France 1	712	707	-0,70	+8,26
Dynaction 1	125,60	125	-0,48	-8,15
Eaux (Gle Des) 1	480,20	469,60	-2,21	-9,51
E.B.F 1	952	960	+0,84	+5,84
Ecco 1	615	619	+0,65	-2,36
Eiffage 1	780	786	+0,77	-2,84
Elf Aquitaine 1	371,10	369	-0,57	-1,83
Eridania Beghin 1	751	758	+0,93	+7,97
Essilor Intl 1	729	717	-1,65	-2,44
Essilor Intl ADP 1	527	539	+2,28	+8,88
Esso 1	650	648	-0,31	-9,37
Eurafrance 1	1543	1538	-0,32	-1,43
Euro Disney 1	12,10	12,05	-0,41	+8,07
Euro RSCG W.W 1	480	478	-0,42	-13,09
Europe 1-1	1200	1199	-0,08	-17,98
Eurotunnel 1	23,90	23,85	-0,21	-0,41
Filipacchi Medias 1	766	773	+0,91	-22,62
Finextel 1	86	84,20	-2,09	-9,55
Fives-Lille 1	394	395	+0,25	-17,53
Fromageries Bel 1	4502	4600	+2,18	+1,54
Galeries Lafayet.1	2150	2100	-2,33	-8,29
GAN 1	175	170	-2,86	-37,72
Gascogne (B) 1	525	528	+0,57	+9,77
Gaz et Eaux 1	1799	1765	-1,89	+3,82
Geophysique 1	320	315	-1,56	+4,30
G.F.C. 1	365,50	363	-0,68	-7,86
Groupe Andre S.A.1	499	495	-0,80	-6,60
Groupe De La Cite 1	757	760	+0,40	-0,65
GTM-Entrepose 1	345	340	-1,45	-10,02
Guilbert 1	410,10	418	+1,93	-8,33
Guyenne Gascogne 1	1229	1201	-2,28	-11,03
Havas 1	368,50	369,80	+0,35	-11,31
I.D.I.A 1	150	150,10	+0,07	-3,53
Imetal 1	502	499	-0,60	-3,29
Immeubl.France 2	355	356,10	+0,31	-12,07
Immob.Phenix 1	49,50	49,90	+0,81	-1,18
Ingenico 1	82	81,90	-0,12	-5,97
Interbail 1	334,50	336	+0,45	-6,66
Intertechnique 1	555	570	+2,70	+10,03
Jean Lefebvre 1	322	322	—	+0,62
Klepierre 1	585	598	+2,22	+8,33
Labinal 1	782	762	-2,56	+12,05
Lafarge Coppee 1	337,10	334	-0,92	-12,10
Lagardere (MMB) 1	111,50	111	-0,45	-10,48
Lapeyre 1	295,50	292,50	-1,02	+8,73
Lebon 2	272	265,20	-2,50	-10,10
Legrand 1	6670	6620	-0,75	+2,16
Legrand ADP 1	4540	4470	-1,54	+1,47
Legris Indust. 1	352	350	-0,57	+6,54
Locindus 1	833	—	—	—
LVMH Moet Vuitton 1	822	825	+0,36	-2,13
Lyonnaise Eaux 1	439	433,80	-1,18	-7,50
Marine Wendel 1	348	345	-0,86	-3,60
Matra-Hachette 1	108,20	106,10	-1,94	-8,84
Metaleurop 1	68	68	—	-10,76
Metrologie Inter.1	32,20	32,20	—	+61,80
Michelin 1	209	206	-1,44	+6,02
Moulinex 1	104	104	—	+3,48
Navigation Mixte 1	1005	1000	-0,50	+3,30
Nord-Est 1	131,10	131,10	—	+4,37
Nordon (Ny) 2	388	385	-0,77	-10,67
NRJ # 1	385	385,10	+0,03	-30,98
Olipar 1	7,80	7,65	-1,92	-25
Oreal 1	1149	1139	-0,87	+4,59
Paribas 1	305,10	300	-1,67	-15,49
Pechiney CIP 1	349	341	-2,29	-5,27
Pechiney Intl 1	127,50	127	-0,39	-20,62
Pernod-Ricard 1	321	315,50	-1,71	+0,96
Peugeot 1	712	706	-0,84	-3,55
Pinault-Prin.Red.1	998	992	-0,60	+4,64
Plastic-Omn.(Ly) 1	560	554	-1,07	-3,81
Poliet 1	398	394	-1,01	+11,45
Primagaz 1	882	875	-0,79	—
Promodes 1	942	937	-0,53	-5,73
Publicis 1	366	370	+1,09	-15,90
Radiotechnique 1	568	565	-0,53	+7,61
Remy Cointreau 1	176	174	-1,14	-12,12
Renault 1	174,10	173	-0,63	-1,98
Rexel 1	729	725	-0,55	+3,57
Rhone Poulenc A 1	124,80	124	-0,64	+0,08
Rochette (La) 1	57,80	56,50	-2,25	-1,22
Roussel Uclaf 1	648	651	+0,46	+1,87
Rue Imperiale(Ly) 1	3545	3547	+0,06	+0,51
Sade (Ny) 1	176	175	-0,57	-3,31
Sagem 1	2715	2710	-0,18	+1,87
Saint-Gobain 1	610	602	-1,31	-1,95
Saint-Louis 1	1395	1378	-1,22	+0,21
Salomon (Ly) 1	1842	1820	-1,19	-14,75
Salvepar (Ny) 2	415	415	—	+3,05
Sanofi 1	271	268,50	-0,92	+9,01
Sat 2	1980	1960	-1,01	-1,75
Saupiquet (Ns) 1	1191	1181	-0,84	-5,14
Schneider 1	359,40	359,50	+0,03	+1,55
SCOR S.A 1	98	97	-1,02	-18,48
S.E.B. 1	496	495	-0,20	-9,17
Sefimeg 1	330,50	330	-0,15	-13,04
SEITA 1	134,30	131,50	-2,08	—
Selectibanque 1	147	149	+1,36	-3,30
SFIM 2	968	955	-1,34	+12,35
SGE 1	176	170	-3,41	-13,92
Sidel 1	1224	1212	-0,98	+11,19
Simco 1	413	414,40	+0,34	-9,91
S.I.T.A 1	605	615	+1,65	-11,25
Skis Rossignol 1	1900	1900	—	-4,52
Sligos 1	394,90	394,10	-0,20	+9,16
Societe Gale A 1	509	498,90	-1,98	-11,06
Sodexho 1	779	778	-0,13	-8,61
Sommer-Allibert 1	1745	1730	-0,86	+2,73
Sophia 1	391	387	-1,02	-9,57
Sovac 1	359	361	+0,56	-3,47
Spie Batignolles 1	192	185,40	-3,44	-30,03
Spir Communic. 1	477	475,20	-0,38	-18,06
Strafor Facom 1	640	638	-0,31	+3,73
Suez 1	228,60	226	-1,14	-7,75
Synthelabo 1	238	235,20	-1,18	+8,88
Technip S.A. 1	258	254,30	-1,43	+4,26
Thomson-CSF 1	127	129,30	+1,81	-19,08
Total 1	286,80	287	+0,07	-7,47
UAP 1	121,30	120	-1,07	-12,91
UFB Locabail 1	365	362	-0,82	-14,82
UGC DA (M) 1	165,70	163	-1,63	-15,32
Ugine S.A 1	367,50	373,50	+1,63	-0,40
UIC 1	102,80	99	-3,70	-65,32
UIF 1	427	425	-0,47	-6,38
UIS 2	208,90	213,50	+2,20	+0,23
Unibail 1	467	461	-1,28	-5,53
Union Assur.Fdal 1	511	509	-0,39	-4,14
Valeo 1	245	244	-0,41	-8,23
Vallourec 1	271,50	265	-2,39	+2,71
Via Banque 1	325	327,90	+0,89	-11,37
Worms & Cie 1	255,80	246	-3,83	-4,46
Z Gr.Zannier #Ly 1	129	129	—	-9,72
Zodiac 1	2158	2130	-1,30	-9,36
Elf Gabon 1	990	980	-1,01	-5,31

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding 1	184,60	186	+0,76	+1,58
American Express 1	172	—	—	—
Anglo American 1	252	254,80	+1,11	-18,33
Amgold 1	463,10	450	-2,83	-16,18
Arjo Wiggins App.1	20,60	20,50	-0,49	-1,44
A.T.T. 1	267,80	268	+0,07	-3,24
Banco Santander 1	188,70	183,50	-2,76	-10,04
Barrick Gold 1	112,30	112,60	+0,27	-5,61
B.A.S.F. 1	1140	1140	—	+5,45
Bayer 1	1255	1268	+1,04	+1,44
Blenheim Group 1	16,70	16,35	-2,10	-20,43
Buffelsfontein 1	36,50	36,10	-1,10	-26,32
Chase Manhattan 1	183,60	182,10	-0,82	-2,35
Daimler Benz 1	2530	—	—	—
De Beers 1	108,60	108	-0,55	-13,60
Deutsche Bank 1	2550	2544	-0,24	+1,96
Dresdner Bank 1	1410	1400	-0,71	+1,81
Driefontein 1	69,20	68,20	-1,45	-17,63
Du Pont Nemours 1	284,70	—	—	—
Eastman Kodak 1	263,50	262,30	-0,46	+4,92
East Rand 1	6	5,90	-1,67	-16,31
Echo Bay Mines 1	48	47,40	-1,25	-19,79
Electrolux 1	265	260,10	-1,85	-5,33
Ericsson 1	294,90	292	-0,98	-2,27
Exxon Corp. 1	327,80	325,60	-0,67	+1,11
Ford Motor 1	138	136,10	-1,38	-7,16
Freegold 1	61,20	60,55	-1,06	-25,79
Gencor Limited 1	16,30	16,70	+2,45	-11,64
General Electric 1	288	280,60	-2,57	-0,10
General Motors 1	218	222	+1,83	-0,89
Generale Belgique 1	350	351	+0,29	-1,40
Grd Metropolitan 1	30,55	30,05	-1,64	-10,83
Guinness Plc 1	34,50	35	+1,45	-6,41
Hanson Plc 1	19,80	19,50	-1,52	-0,26
Harmony Gold 1	45	44,40	-1,33	-16,06
Hewlett-Packard 1	596	—	—	—
Hitachi 1	44,80	43,60	-2,65	-17,89
Hoechst 1	1136	1141	+0,44	-0,86
I.B.M 1	388	384,30	-0,95	-3,63
I.C.I 1	57,10	57,30	+0,35	-10,85
I.T.T. 1	509	510	+0,20	+8,74
Ito Yokado 1	229,90	218	-5,18	-22,69
Matsushita 1	73,20	71,50	-2,32	-18,70
Mc Donald's 1	173	173,80	+0,46	+10,77
Merck and Co 1	218,60	216,90	-0,78	-4,37
Minnesota Mining 1 ■	283	—	—	—
Mitsubishi Corp. 1	54,30	51,20	-5,71	-24,98
Mobil Corporat. 1	444	447,90	+0,88	-2,20
Morgan J.P. 1	324,60	—	—	—
Nestle SA Nom.1	4935	4940	+0,10	-2,56
Nippon MeatPacker 1	65,70	67,50	+2,74	-5,55
Norsk Hydro 1	197	191,20	-2,94	-8,95
Petrofina 1	1530	1520	-0,65	-2,56
Philip Morris 1	306,10	311	+1,60	+0,97
Philips N.V 1	167	169,90	+1,74	+7,30
Placer Dome Inc 1	105	105,60	+0,57	-9,82
Procter Gamble 1	338,80	—	—	—
Quilmes 1	222	225	+1,35	-4,25
Randfontein 1	37,60	36,50	-2,93	-40,26
Rhone Poul.Rorer 1	206,50	205	-0,73	+7,21
Royal Dutch 1	585	582	-0,51	+0,34
R T Z 1	61,05	59,40	-2,70	-13,91
Saatchi & Saatchi 1	7,60	7,10	-6,58	-42,74
Sega Enterprises 1	247	241	-2,43	-22,25
Saint-Helena 1	43,50	43,25	-0,57	-17,22
Schlumberger 1	293	295,30	+0,78	+10,14
SGS Thomson Micro.	150,50	151,60	+0,84	+10,55
Shell Transport 1	58,20	—	—	—
Siemens 1	2370	2380	+0,42	-7,20
Sony Corporation 1	229,20	217,90	-4,93	-28,58
Sumitomo Bank 1	93,55	91,85	-1,82	-8,24
T.D.K 1	213,70	—	—	—
Telefonica 1	63,05	64	+1,51	+1,34
Toshiba 1	32	32,50	+0,94	-15
Unilever 1	625	630	+0,50	—
Unit.Technologie 1 ■	357,80	—	—	—
Vaal Reefs 1	376	365	-2,93	-26,70
Volkswagen A.G 1	1393	1400	+0,50	-1,47
Volvo (act.B) 1	105	104,90	-0,10	+0,56
Western Deep 1	176	174,60	-0,60	-20,63
Yamanouchi 1	103,50	102	-1,45	-6,42
Zambia Copper 1	3,37	3,22	-4,45	-25,29

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 : catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
LUNDI 27 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,55	2,836 ↑
CEPME 8,5% 88-97CA	102,20	5,612 d
CEPME 9% 89-99 CA#	104,10	4,734
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,140
CFD 9,7% 90-03 CB	109	0,585 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	103	1,401
CFF 10% 88-98 CA#	106,63	3,507
CFF 9% 88-97 CA#	103,40	3,625
CFF 10,25% 90 CB#	110,20	9,801
CLF 8,9% 88 CA#	103,87	8,705 ↓
CLF 9% 88-93/98 CA#	103,30	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	104,90	7,373 o
CRH 8,6% 92/94 CB	102,10	5,725 ↓
CRH 8,5% 10/88 CA#	102,20	3,960
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,76	0,283 o
EDF 8,6% 92 CA#	103,03	7,634
Em.Etat 10,26% 86 CA	103	9,895 ↓
Emp.Etat 6% 93 CA	97,30	3,715 ↓
Finansder 9% 91 CB#	105,45	2,299 o
Finansd.8,6% 92 #CB	103,10	0,730
Floral 9,75% 90 CA#	107	5,823 o
OAT 8,7% 5/88-95CA#	100,60	6,626 ↑
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,61	0,752 d
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,46	5,752 d
OAT 9,90% 85-97 CA#	106,06	2,061
OAT 88-98 TME CA	—	0,671
OAT 9/1998 TRA	98,70	2,732 d
OAT 9,50% 88-98 CA#	105,72	6,429
OAT TMB 01/99 CA	99,35	0,529
OAT 8,125% 99 CA#	101,80	6,188
OAT 8,50% 90/00 CA#	103,44	7,825 ↓
OAT 85/00 TRA CA	102	3,453 o
OAT 10% 5/2000 CA#	109,37	7,562 d
OAT 01 TME CA	99,40	0,671
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,35	2,189
OAT 8,50% 2019 CA#	101,80	2,911
OAT 8,50% 92-23 CA#	101,60	7,173 o
PTT 11,2% 85-95 CB#	103,40	2,596 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	102,50	0,603 o
Lyon.Eaux 6,5% 90CV	818	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	410	419
Bains C.Monaco 2	665	690
B.N.P.Intercont.2	270,10	271
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	17,60	18
Cambodge ◆	885	885
Carbone Lorraine 2	698	695
CBC 1	240	237,10
Centenaire Blanzy	249	249
Ceragen Holding ◆	30,30	30,30
Champex (Ny) ◆	18,10	18,10
CIC Un.Euro.CIP 1	315,20	311
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2 ◆	371,10	371,10
Concorde-Ass Risq2	790	790
Gpe Valfond ex.CMP ◆	18	18
Credit Gen.Ind. ◆	27	27
Darblay	510	500
Didot Bottin	648	650
Eaux Bassin Vichy ◆	2700	2700
Ecia 1	714	693
Ent.Mag. Paris ◆	4378	4378
Eridania Beghin Cl	747	745
Fidei(eximmofice)2	130	132
Finalens	285	280
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	545	539
Fonciere Euris	185	183,80
Foncina #	473	473
France I.A.R.D ◆	599	599
France S.A 1	737	732
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	275	272
Genefim	183	183
Gevelot ◆	1022	1022
G.T.I (Transport)2 ◆	396	396
Immobail 2	295,50	298
Immobanque 2	830	825
Im.Marseillaise 2	5430	5430
Invest.(Ste Cie.) ◆	1380	1380
Lille Bonnieres ◆	1651	1651
Locafinanciere ◆	420,10	420,10
Louvre 1	196	196
Lucia	96	95
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	168,20	171,90
Metal Deploye ◆	391	391
Mors 2 #	17	16,55
Navigation (Nle) ◆	90	90
Origny-Desvroise ◆	1358	1358
Paluel-Marmont ◆	375	375
Pap.Clairefont(Ny)	800	801
Parfinance 2	176	176
Paris Orleans ◆	235,50	235,50
Piper Heidsieck	900	920
Porcher	225,10	225
Promodes (CI)	695	695
Rochefortaise Com.	185	181,20
Rosario 2	209,90	210
Rougier #	774	769
S.A.F.I.C Alcan	268	265
Saga	365	365
Salins du Midi 2	434	433
Savoisienne M.	156	156
Silic 2 ◆	705	705
S.I.P.H. ◆	177	177
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	334	334
Softam act.a reg. ◆	75,10	75,10
Sofragi ◆	3850	3850
Soudure Autogene ◆	945	945
Sovabail ◆	410	410
Taittinger 1	2410	2410
Tour Eiffel ◆	293	293
Elyo 2	271,50	265
Vicat 2	525	525
Virax	132	131,50

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1447	1447
Commerzbank AG	1115	1115
Fiat Ord.	19,20	19,20
Gevaert	255	255
Gold Fields South	118,10	118,10
Johannesburg Cons.	116,50	116,50
Kubota Corp.	31	31
Montedison act.ep.	4,60	7,282 d
Olympus Optical	46	46
Ottomane(cie Fin.)	178	178
Robeco	321,60	315,60
Rodamco N.V.	134,50	134,50
Rolinco	325,50	325,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
LUNDI 27 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	56,10	56,60
AFE 2 #	472	460
Algie 2	281	280
Atalo Manoux(Ly)2#	97,50	97,20
Albert S.A (Ns) ◆	126	126
Altran Techno 1 #	465	461
Arnault Associes ◆	420	428
Axime (ex.Segin)	283,50	281
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)	575	576
Bque Sofirec (M) ◆	498,70	498,70
Bque Tarneau (B)#	230	230
Bque Vernes	640	640
Beneteau # ◆	389	389
B I M P ◆	95	95
Boiron (Ly) 1 #	447,50	436
Boisset (Ly)#	275	285
Brioche Pasq.(Ns)1	575	570
But S.A. 1	890	900
Cardif SA 1	549	547
CDA-Cie des Alpes2	146	150
C.E.E 2#	411	411
CEGEP #	162,70	162
Cermex 2 # (Ly)	286	286,10
CFJPE(exGAN part)#2 ◆	94	94
CFPI	258	259
Christ.Dalloz 2 #	726	725
Change Bourse (M)	220	218,50
Cipe France Ly 2 #	651	649
CNIM (a ech.) ◆	825	825
CNIM CA#	243	238
Codetour	259	260
Comp.Euro.Tele-CET	160	168
Conflandey S.A.	339,90	339,90
C.A. de la Brie 2	359	359
C.A.Gironde (B) ◆	430	430
C.A.Haute Normand	387	387
C.A.Ille & Vilaine	326	326
C.A.Indre et Loire	303	303
C.A. Paris IDF 1	750	750
C.A.de l'Isere Ly	360	363
C.A.Loire Atl.(Ns)	344	344
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	819
C.A. du Loiret CCI	470	462
C.A.Morbihan (Ns)	344	342
C.A.du Nord (Li)	430	425
C.A. Oise CCI ◆	236	236
C.A.Pas de Calais	415	418
C.A. Somme CCI 2	231,90	229,80
C.A.Toulouse (B)	335	336
Chaine et Trame #	275	275
C.A. Midi CCI#(Ly)	198	207,90
Credit de l'Est	422	422
Creeks	134	129
Dapta-Mallinjoud 2	147,50	146,50
Darnal Expansion#2	47	48,80
Dauphin OTA ◆	279,50	279,50
Delta Prot.# C2 Ly	270,50	270,50
Desquenne Giral ◆	152	152
Devanlay 2 ◆	1045	1045
Deveaux(Ly)	606	610
Devernois (Ly)	406	406
Ducros Serv.Rapide	88	85
Ecco Trav. Tempo 1	303	302
Elysee Inv. 1 ◆	31,20	31,20
Emin-Leydier# (Ly)	622	619
Eramet 2	346	340
Europ.Extinc.(Ly)#	258	260
Europ Propulsion 2	319	317
Expand 2	355	338
Factorem	468	468
Faiveley #2	278	271
Finabail 2	135	134,50
Finacor 2	134	138
Fininfo	460	459
Fructivie 1	570	560
Gautier France 2#	352	352
Gel 2000 2	125	123
GFI Industries #	353	359
Girodet # (Ly)	63,30	63,30
GLM S.A.	377	377
Grandoptic.Photo #	419	420
Gpe Guillin # Ly	125	125
Kindy #	190	186
Guerbet 2	335	338,50
Hermes Internat.1#	561	570
Hurel Dubois ◆	410	410
ICBT Groupe # 2	176,10	181
I.C.C. 2	183	180
Idianova ◆	60,50	60,50
Immob.Hotel. 2 #	140	139
Installux (Ly)2	510	508
Int. Computer #	145	145
Invest.Paris 1 ◆	128	128
IPBM 2	63,50	65
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	431,20	431,20
M6-Metropole TV 2	311	309
Manitou 2#	390	405
Manutan ◆	430	430
Marie Brizard 2	1235	1280
Maxi-Livres/Profr.	432	431
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 (Ly)	117	116
MGI Coutier 2#	545	548
Michel Thierry# 2	745	740
Monneret Jouet #	97,90	100
Naf-Naf 1#	167	169
Norbert Dentres.2#	375	380
N.S.C Schlum.2 Ny	1010	1010
OGF Omn Gest.Fin.1	640	638
Onet	1050	1050
Paul Predault #	161	161
P.C.W. 2	89,50	89
Petit Boy # ◆	102	102
Pier Import	91	92
Pochet 2	1091	1080
Poujoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2#	299,50	298
Rallye(Cathiard)Ly	155	152
Reydel Indust.Li 2	848	840
Robertet #	1100	1095
Rouleau-Guichard 2	511	520
Securidev 2 #	103	101,50
Sediver 2 #	245	245
Seribo 2	444	444
Siparex (Ly) #	80	80,65
Smoby (Ly) 2	546	545
Sofco (Ly)	148	148
Sofibus ◆	422	422
Sogepag 2 #	127,40	127,50
Sogeparc (Fin) 1	600	599
Sopra 2	286	285
Steph.Kelian #	105	100
Sylea 2	469	467
Teisseire-France ◆	205	208
TF1-1	426	425
Thermador Hold(Ly)	400	410
Trouvay Cauvin 2#	165	167
Unilog 2	293	292,50
Union Fin.France 1	506	500
Via Credit(Banque) ◆	150	150
Viel et Cie #	144	146
Vilmorin et Cie#2	372,60	363
Virbac	494	496,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 24 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34596,79	34596,79
Actimonétaire D	31035,38	31035,38
Améri-gan	7925,36	7620,54
Amplia ◇	108300,57	108300,57
Amplitude Monde D	683,95	664,03
Antigone Trésorerie	797968	797968
Arbitr. Court Terme	8822,34	8822,34
Asie 2000	641,53	622,84
Associa Première	34985,35	34985,35
Associc	1086,32	1086,32
Atout Amérique	102,93	100,42
Atout Asie	91,30	89,07
Atout Futur C	520,41	507,72
Atout Futur D	506,08	493,74
Atredic	1367,53	1327,70
Avenir Alizes	1792,66	1757,51
Axa Valeurs PER	145,69	141,45
Cadence 1	1031,06	1020,85
Cadence 2	1022,05	1011,93
Cadence 3	1026,35	1016,19
Capimonétaire	7535,04	7527,51
Capiobliq	7446,74	7373,01
Capitrack	1531,19	1508,56
Cicamonde	1124,60	1091,84
Coexis	1579,80	1550,34
Comptavalor	4273,26	4266,86
Crédit Mutuel Capital	1482,69	1453,62
Créd.Mut.Ep.Cour.T	792,60	792,60
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	90,37	87,95
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	88,18	85,82
Créd.Mut.Ep.J	21012,02	21012,02
Créd.Mut.Ep.long.T	205,10	199,61
Créd.Mut.Ep.Monde	1065,20	1036,69
Créd.Mut.Ep.Quatre	1074,79	1046,02
Dieze	1581,13	1551,65
Ecocic	1158,77	1125,02
Ecupar	128,38	124,64
Ecur. Actions futur	186,51	181,08
Ecur. Capicourt	202,01	201,51
Ecur. Capitalisation	199,73	197,75
Ecur. Distrimonétaire	10173,81	10173,81
Ecur. Expansion	296981,19	295798
Ecur. Géovaleurs	2628,38	2551,83
Ecur. Investissement	156,80	152,23
Ecur. Monepremière	10242,71	10242,71
Ecur. Monétaire	11928,95	11928,95
Ecur. Trésorerie	293,51	293,51
Ecur. Trimestriel	1910,18	1891,27
Elanciel D ◆	116,30	112,91
Elicash ◇	857244,60	857244,60
Emergence Poste D	93,48	90,76
Energia	322,83	308,19
Eparcic	4419,40	4419,40
Eparcourt-Sicav	205,06	204,55
Epargne-Unie	1418,44	1383,84
Eufi Cash capi ◆	9535,85	9535,85
Euroco Solidarité	1161,74	1150,24
Eurocic Leaders	1207,74	1172,56
Eurodyn	1387,39	1353,55
Euro Gan	7740,34	7442,63
Fonsicav	17741,60	17706,19
France-gan	12839,46	12345,63
France Garantie	265,33	264,80
France Obligations	467,06	462,44
Francic	475,93	462,07
Francic Pierre	110,20	106,99
Francic-Regions	1382,88	1342,60
GAN Rendement	5157,29	5081,07
Gestilion	17993,26	17993,26
Horizon	1469,87	1427,06
HLM Monétaire	17047,05	17047,05
Indicia ◆	1071,61	1045,28
Indust.Fse.Court.T ◇	1816,37	1807,33
Intensys D	108,73	108,46
Interepar ◆	104500,94	101457,22
Interobliq	5582,30	5527,03
Intersélection Fce	505,49	495,58
Japacic	163,48	158,72
Jeunepargne	333,77	328,84
Latitude C	2717,89	2713,82
Lion Association	10747,37	10747,37
Lion Institution	36377	36286,28
Lionplus	1193,24	1169,84
Lion Trésor	2209,96	2158,08
Livret Bourse Inv.	576,94	560,14
Livret Portefeuil.	766,18	743,86
Méditerranée	211,01	204,86
Mensuel CIC	10138,62	10038,24
Moneden	83439,80	83439,80
Moné-Dis ◇	10176,73	10176,73
Mone.J. ◇	10892,10	10892,10
Monévalor	50130,30	50130,30
Mutualité dépôts	16539,12	16506,11
Natio Court Terme	12819	12819
Natio Court Terme2	348911	348911
Natio Epargne	21581,41	21367,73
Natio Ep. Capital	13298,08	13166,42
Natio Ep. Croissance	1891,93	1854,83
Natio Ep. Obligations	208,59	204,50
Natio Epargne Retraite	125,66	123,20
Natio Epargne Trésor	9431,45	9412,62
Natio Epargne Valeur	473,36	464,08
Natio France Index	976,55	957,40
Natio Immobilier	1155,09	1132,44
Natio Inter	1693,06	1659,86
Natio Monétaire	5046,20	5041,16
Natio Opportunités	138,04	135,33
Natio Patrimoine	1337,10	1310,88
Natio Perspectives	1124,91	1102,85
Natio Placements	71782,80	71782,80
Natio Revenus	1012,56	1002,53
Natio Sécurité	11511,51	11511,51
Natio Valeurs	890,94	873,47
Nippon-Gan	6097,35	5862,84
Nord Sud Dévelop. ◇	1887,14	1883,37
Oblicic-Mondial	2957,25	2913,55
Oblicic-Régions	1082,12	1066,13
Oblifutur	3339,34	3277,08
Oblig. très caté.	208,54	205,46
Obilion	1637,59	1621,38
Oblisécurité Sicav	15794,52	15794,52
Oblitys D	520,72	513,02
Oraction	1390,77	1356,85
Pervalor	575,74	564,45
Plénitude D	145,24	141,01
Poste Croissance C	3285,68	3282,40
Poste Gestion C	40285,41	40285,41
Première Oblig. C	11862,64	11862,64
Première Oblig. D	11041,60	11036,08
Prévoy. Ecureuil	100,05	99,06
Proficlus	932,90	915,51
Rentacic	159,85	157,49
Revenus Trimestr.	5132,23	5081,42
Revenu-Vert	1126,87	1105,86
St-Honoré Pacifique	715,25	682,82
St-Honoré Réel	18180,25	18107,82
Sécuricic	2091,14	2091,14
Sécuri-Gan	12565,53	12319,15
Sécuritaux	1679,78	1679,78
Sensivalor	32074,46	32074,46
SEVEA ◆	103,20	100,68
SFI-CNP Assur	711,62	690,89
S.G. France opport. C	1392,05	1364,75
S.G. France opport. D	1359,78	1333,12
S.G. Monde opport. C	939,75	921,32
S.G. Monde opport. D	939,75	921,32
Sicav Associations	2222,17	2222,17
Sicav 5.000	467,72	458,55
S.I. Est	1219,87	1184,34
Silvafrance	737,33	722,87
Silvam	413,81	405,70
Silvarente	215,82	211,59
Silvinter	485,27	475,75
Sogenfrance C	1254,91	1230,30
Sogenfrance D	1173,02	1150,02
Sogépargne	298,82	295,86
Sogevar	1098,72	1077,18
Soginter	1532,97	1502,91
Soleil Investissements	647,36	622,46
Solstice D	2255,99	2250,36
State Street Act. Eur ◆	11960,55	11668,83
State Street Act. France ◆	11151,03	10879,05
State Street Act. Japon ◆	1338	1305,37
State Street Act. Monde ◆	942,69	919,70
State Street Activ.Asie ◆	1334,68	1289,11
State Street Alloc.Franc ◆	1005,36	995,41
State Street Amér.Latine ◆	596,48	576,11
State Street Emer. Mts ◆	1381,39	1334,22
State Street Etats-Unis ◆	1231,39	1201,36
State Street OAT Plus ◆	12577,79	12453,26
State Str. Oblig. Monde ◆	957,56	948,08
State Street Spinnaker2 ◆	1178,97	1150,21
State Street Tresorerie ◆	12538,57	12538,57
Stratégie Actions	930,24	894,46
Stratégie Rendement	1605,83	1555,28
Synthesis	13191,05	12932,40
Techno-Gan	6234,57	5994,78
Thésora D	793,74	785,88
Trésor Plus	1562,56	1547,09
Trésor Trimestriel	998,71	988,82
Trésoricic	159870,09	159870,09
Trilion	5110,95	5045,36
Uni-Associations ◇	119,93	119,93
Uni-Foncier	1226,61	1196,69
Unifrance	580,89	566,72
Uni-Garantie C	1438,15	1411,43
Uni-Garantie D	1248,37	1225,09
Uni Régions	1427,17	1392,36
Univar ◇	282,19	282,19
Univers Actions	1514,76	1477,81
Univers Obligations	1949,61	1913,26
Valorg	2287,89	2285,60
Valréal	32351,47	32335,30
Winterthur St-Honoré	238,86	226,03

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPES D'EUROPE Premier club français à entrer en lice cette semaine dans les différentes compétitions européennes, le FC Nantes affronte, mardi 28 février en Allemagne, le Bayer Leverkusen en match aller des quarts de finale de la Coupe UEFA. ● TRANSFERTS. Largement en tête du championnat de France, l'équipe de Loire-Atlantique connaît dans ses rangs des velléités de départ. Pour espérer retenir ses meilleurs joueurs, le président Guy Scherrer devra augmenter le budget du club de manière considérable la saison prochaine, avec des risques de dérapage inflationniste. ● VIEILLES GLOIRES. Leverkusen s'est attaché les services de Bernd Schuster, trente-cinq ans, et Rudi Völler, trente-quatre ans. Les deux joueurs, longtemps expatriés, ont, par leur célébrité, permis au club allemand d'acquérir une notoriété qui lui faisait jusque-là défaut.

Nantes cherche les moyens financiers de garder ses meilleurs joueurs

Les dirigeants du club ont décidé de ne laisser partir aucun élément à moins de 15 millions de francs, afin d'éliminer certains repreneurs, à l'affût de l'exceptionnelle génération de joueurs issus du centre de formation

GUY SCHERRER aurait tout pour être un président heureux. Invaincu depuis vingt-sept matches en championnat de France, le FC Nantes est bien parti pour emporter le titre national à la fin de cette saison, pour la première fois depuis 1983. Mieux, en deux ans, voilà le club propulsé dans la « haute », rangé dans l'aristocratie du continent, *« certainement parmi les huit meilleures équipes d'Europe »*, selon Dragoslav Stepanovic, l'entraîneur du Bayer Leverkusen que l'équipe de Loire-Atlantique rencontre en quarts de finale de la Coupe UEFA. De quoi faire tourbillonner les esprits.



COUPES D'EUROPE

De fait, ils ont commencé à gamberger, et le pluvieux mois de février a été propice aux états d'âme sur les bords de l'Erdre. Des joueurs se sont mis à rêver d'ailleurs ou de réconfort sonnant et trébuchant. Reynald Pedros, vingt-trois ans, a annoncé sans ambages sa volonté de partir. Christian Karembeu, vingt-quatre ans, l'avait fait avant lui, de manière plus véhémente encore. Les rumeurs bruissent autour de Patrice Loko, vingt-cinq ans, et Nicolas Ouédec, vingt-trois ans. Les espions des grands clubs européens se succèdent dans les gradins du stade de la Beaujoire et jaugent les valeurs marchandes. Les grandes manœuvres ont commencé autour de l'exceptionnelle génération qui sort du centre de formation de La Jonelière et a explosé cette année. La surenchère promet d'être belle.

HABITS NEUFS DE VEDETTES

Les dirigeants nantais ont décidé d'y mettre provisoirement une sourdine en affirmant qu'ils ne laisseraient partir aucun des joueurs encore sous contrat à moins de 15 millions de francs, une jolie somme, mettant ainsi hors jeu nombre de prétendants. *« Il ne s'agit pas pour nous de tout verrouiller,* argumente Guy Scherrer. *Nous essayons simplement de garder un effectif pour continuer à être compétitif au plus haut niveau. »* Avec la tâche délicate ensuite de persuader les joueurs qu'*« il reste encore une page à écrire ensemble »*, selon la formule de Robert Budzinski, le directeur sportif.

Les dirigeants savent qu'il leur faut se donner les moyens de *« devenir ce grand club »*. Le budget prévisionnel était pour 1994-1995 de 80 millions de francs. Les bons résultats devraient permettre de dégager en fin de saison un bénéfice estimé à 6 millions de francs. Une marge enviable pour toute entreprise mais encore insuffisante pour espérer garder son rang et des joueurs qui étrennent leurs habits tout neufs de vedettes. Guy Scherrer souhaite donc porter son budget la saison prochaine à 110 millions de francs. Pourraient s'ajouter à ce chiffre les éventuelles cessions de joueurs. *« Il n'est pas impossible qu'il y en ait un ou deux qui partent »*, concède-t-il. Nantes se retrouverait du coup avec le deuxième ou troisième budget de première division.

Pour l'aider à trouver de nouveaux financements, Guy Scherrer a fait appel en novembre 1994 à Jean-Claude Darmon pour s'occuper du service commercial. Et ce retour n'a pas fait que des heureux. Il a rappelé une époque pas si lointaine où le club nourrissait déjà de grands projets, sous la houlette d'un autre homme ambitieux, Max Bouyer. *« Terminé le pillage »*, avait affirmé le jeune président en 1987 qui souhaitait retenir les talents de l'époque et s'était appuyé pour ce faire sur l'incontournable argentier du football français. Le tort fut de faire reposer l'édifice sur des emprunts cautionnés à la légère par les collectivités locales, notamment la mairie. Des prêts qui ne purent jamais être remboursés. En 1992, le club se retrouvait au bord du dépôt de bilan et de la relégation automatique en deuxième division. Sauvé par la mansuétude des instances fédérales, Nantes décidait d'écarter Jean-Claude Darmon et repartait avec un budget d'à peine 40 millions de francs et un nouveau président, Guy Scherrer. Le PDG de la Biscuiterie nantaise s'était juré de garder le club dans le droit chemin d'une gestion saine. Trois ans après, les finances sont toujours observées avec attention par les responsables de la direction nationale du contrôle de gestion, organisme dépendant de la Ligue nationale du football. La prochaine inspection de routine est prévue pour le 15 mars.

Et même si le président affirme que *« le club se porte bien économiquement »*, que *« le contribuable n'aura pas à payer pour le football »*, même s'il insiste sur le fait que *« personne ne nous obligera à rentrer dans une spirale inflationniste »*, c'est pourtant bien de cela qu'il est question aujourd'hui.

Qualifié en quarts de finale des Coupes d'Europe en même temps qu'Auxerre et Paris-Saint-Germain, Nantes se voit proposer là deux modèles de développement : vendre, comme le fait le club bourguignon, les joueurs quand ils ont atteint une trop grande valeur marchande pour espérer les retenir ; bâtir, comme les Parisiens, au prix fort, une équipe capable de marquer de son empreinte les années à venir. Les dirigeants nantais devront trancher.

B. H.

La malédiction des gardiens nantais

Eric Loussouarn, le gardien nantais victime, samedi 25 février, d'un choc à l'entraînement avec son coéquipier Christian Karembeu, souffre d'une fracture à l'os frontal et sera indisponible pour quatre semaines.

La blessure de Loussouarn est un nouveau coup dur pour Nantes, qui a déjà perdu deux gardiens cette saison avec la blessure au genou de David Marraud, puis la blessure à la main de son remplaçant, Dominique Casagrande. Jean-Louis Garcia, doublure de David Marraud jusqu'à la saison dernière, était sorti de sa retraite sportive après la blessure de Dominique Casagrande. C'est lui qui gardera les buts nantais mardi en Allemagne pour le match contre Leverkusen.

Bernd Schuster et Rudi Völler, les deux Wisigoths de Leverkusen

LEVERKUSEN

de notre envoyé spécial

Leverkusen était mal-aimé et Reiner Calmund, son manager général, s'en désolait. Au géant industriel Bayer, le club devait tout : sa naissance en 1904, son nom, sa fortune mais aussi ses sobriquets. Le *« club en plastique »*, l'*« équipe chimique »*; vivait de plus en plus mal l'image qui lui était renvoyée par le championnat allemand. Ses bons résultats constants, sa victoire en 1988 en Coupe UEFA, rien n'y faisait. *« Nous avions une réputation de club d'hommes d'affaires. Nous étions trop sages. Il fallait que tout cela change »*, résume Reiner Calmund, 140 kilos, personnage chaleureux et gestionnaire avisé sous ses airs débonnaires.

Et Bernd Schuster arriva. Lui, le vilain canard du football allemand, l'ombrageux qui avait claqué la porte de l'équipe nationale en 1984 pour n'y plus jamais revenir, l'exilé qui jouait en Espagne depuis 1980 et reniait ouvertement sa patrie, le sulfureux qui avait quitté le sol national mais pas les colonnes des journaux à sensation se trouvait être également l'ami de longue date du manager de Leverkusen. En 1993, quand son contrat avec l'Atletico Madrid arriva à son terme, le joueur de trente-quatre ans songeait légitimement à la retraite. Le matois Calmund avait d'autres projets : il lui proposa un contrat annuel de 2,8 millions de deutschemarks (environ 10 millions de francs) pour porter le maillot de Leverkusen.

Le retour au pays de l'enfant maudit eut les répercussions attendues par son grand ordonnateur. Médiatisé à souhait, Bernd Schuster allait défrayer durablement les gazettes, sa silhouette légèrement empâtée empreindre les « unes » et les esprits. Le mentor avait tout à craindre de celui qui passait pour une tête brûlée : désireux sans doute de laisser une bonne impression au bout de sa cahoteuse carrière, d'obtenir la rédemption du public germanique pour ses manquements, le milieu de terrain se fendit d'un impeccable parcours. Avec pour couronnement l'élection du joueur pour les trois plus beaux buts marqués par un Allemand durant la saison. Sûr de sa recette, Reiner Calmund rééditait la même opération en 1994 avec Rudi Völler, figure moins controversée mais tout aussi populaire. *« Après cinq ans à Rome et deux ans à Marseille, je pensais vraiment arrêter ma carrière. Et puis Leverkusen est venu me proposer de venir ici »*, se souvient le joueur, devenu le meilleur buteur du Bayer. Le rapatriement de l'autre fils prodigue, couvert des lauriers amassés en campagne, suscitera un égal remue-ménage. *« Pendant les deux premières semaines, cela a été incroyable »*, se rappelle l'international aux quatre-vingt-dix sélections, nanti d'un avantageux contrat que la rumeur assure également supérieur à 2 millions de deutschemarks.

Même assagis par les années, avec leurs gueules de Wisigoths, leurs envahissantes moustaches et leurs longs cheveux blonds, les glorieux duettistes ont, en deux ans, donné à Leverkusen ce que le club n'avait pu obtenir jusqu'alors en quinze ans de Bundesliga : la notoriété. Depuis, le stade Ulrich-Haberland ne désemplit pas et les petits commanditaires se disputent les emplacements publicitaires autour de la pelouse. Le principal bailleur de fonds apprécie également. Bayer, dont le chiffre d'affaires est de 41 milliards de deutschemarks (environ 140 milliards de francs) et le siège établi à Leverkusen depuis 1891, est fier de son équipe et n'hésite pas à l'envoyer en représentation en Chine ou en Corée, au gré des ouvertures d'usines.

PLACE AUX JEUNES

Au bout du compte, un seul homme aurait des raisons de se plaindre de cette équipe vieillissante, finissante même. Dragoslav Stepanovic, l'entraîneur, doit gérer un effectif sur le retour avec plusieurs joueurs dépassant la trentaine. Mais le Serbe se sait partie prenante de l'opération médiatique. Volubile, connu pour ses extravagances et ses cigares, choisi pour sa popularité autant que pour ses qualités professionnelles, il ne tarit pas d'éloges sur les deux vedettes et manie à ravir le syllogisme. *« C'est vrai qu'ils ont déjà tout connu et qu'ils pourraient ne plus être motivés. Mais, s'ils ont tout gagné, c'est justement parce qu'ils étaient motivés. Un grand joueur n'est jamais vieux. Et quand vous lui demandez de courir 200 kilomètres, il le fait sans se poser de questions. Les jeunes, au bout de 50 mètres, vous demandent à quoi ça sert. »* Fataliste, Dragoslav Stepanovic sait que c'est lui, et non les deux monstres sacrés, qui se retrouve sur la sellette du fait de résultats mitigés en championnat. Il n'est pas sûr qu'il les verra prendre leur retraite. Bernd Schuster arrêtera sans doute à la fin de la saison, Rudi Völler espère *« continuer encore un an, pas plus »*. Si Reiner Calmund peut être satisfait des résultats de son audacieux pari, il assure qu'il n'en tentera pas d'autre. *« L'état de nos finances décidera seul du niveau des talents que nous achèterons mais nous choisirons plutôt des joueurs en devenir. Nous allons faire une place aux jeunes. »*

Benoît Hopquin

La semaine européenne

Les quarts de finale aller des trois coupes d'Europe seront disputés cette semaine selon le calendrier suivant :

● **Coupe d'Europe des clubs.** Mercredi 1er mars : Barcelone–Paris SG (en direct sur TF 1, 20 h 55). Bayern-Munich–IFK Göteborg (19 h). Hadjuk-Split–Ajax-Amsterdam (19 h). Milan AC–Benfica-Lisbonne (21 h).

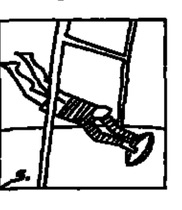
● **Coupe des coupes.** Mardi 28 février : FC Bruges-Chelsea (20 h). Jeudi 2 mars : Feyenoord-Rotterdam–Saragosse (20 h). Sampdoria-Gênes–FC Porto (20 h 45). Arsenal–Auxerre (en direct sur TF 1, 20 h 55).

● **Coupe UEFA.** Mardi 28 février : Eintracht-Francfort–Juventus-Turin (17 h 15). Lazio-Rome–Borussia-Dortmund (21 h). Bayer-Leverkusen–FC Nantes (en direct sur Canal Plus, 18h 45). Jeudi 2 mars : Parme–Odense (19 h).

Les rugbymen du Racing veulent survivre au combat des chefs

Bien que victorieux de Colomiers, le club parisien se cherche encore après le changement de dirigeants

AU-DESSUS DU VIEUX STADE de Colombes, le ciel hésite sans cesse, entre azur et grisaille, entre pluie battante et rayons de soleil. Sur la pelouse défraîchie, le Racing-Club de France semble se laisser gagner par les incertitudes météorologiques. Il y va de son action d'éclat, son orage d'offensives, pour s'enfermer aussitôt dans un rugby monotone, terne comme les hivers qui ne veulent pas finir. Colomiers battu, l'essentiel préservé, les questions demeurent. Le Racing, version 1995, se cherche encore. Il n'a pas vraiment trouvé son style, ne sait trop que penser de la révolution de palais qui a balayé une équipe dirigeante au bilan *« globalement positif »*.



CHAMPIONNAT

En ce dimanche 26 février, Jean-Pierre Labro n'est pas là. Le président qui a sorti le club parisien de l'anonymat du groupe B, qui l'a élevé jusqu'à une finale et un titre de champion de France, a déserté la tribune du stade Yves Du Manoir. Paparemborde, Robert le « charismatique », comme le désigne l'entraîneur Eric Blanc, est devenu discret comme un timide figurant. Il fait une apparition, à la fin de la rencontre, loin des nouveaux maîtres du jeu, du président Yvon Rousset, qui tient désormais entre ses mains la destinée du rugby du club ciel et blanc. Yvon Rousset. Il y a six ans, il courait encore, ailier show-biz d'un Racing cavaleur. En ce temps-là, on aimait la fantaisie chez les arrières parisiens, le brin de folie qui faisait rire dans la tribune et agaçait les messieurs respectables de la fédération.

Aujourd'hui, Rousset a rejoint le camp des dirigeants. Le pouvoir au Racing ? Il y songeait depuis deux ans. L'inimitié profonde, irréversible, entre Jean-Pierre Labro et Xavier de La Courtie, nouveau président du club, lui a servi de marchepied.

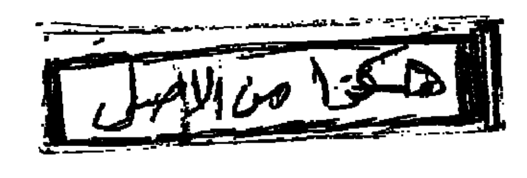
LA COLÈRE DE LABRO

Yvon Rousset se défend pourtant d'être l'homme d'un coup d'Etat. Labro a démissionné. Paparemborde a été défait par le vote du comité directeur. Lui est arrivé au pouvoir avec l'aval de La Courtie, auquel les deux autres *« s'opposaient systématiquement »*. Point. Le tout nouveau patron du rugby veut parler d'avenir. *« J'ai envie qu'on parle du Racing,* insiste-t-il. *Yvon Rousset, je m'en fous. »* Il résume en quelques phrases son programme présidentiel, qui prend en compte l'évolution à grande vitesse vers le semiprofessionnalisme. *« A mon époque, on touchait 2 000 francs par mois. Aujourd'hui, un joueur moyen de l'équipe première gagne facile 10 000 francs,* explique Rousset. *Je n'ai pas envie qu'à la fin de sa carrière il se retrouve avec un découvert bancaire, au fond du trou. Je souhaite qu'ici, au Racing, on lui donne des possibilités de progression professionnelle. »* Querelle des anciens et des modernes ? Jean-Pierre Labro refuse de se laisser enfermer dans cette logique. L'ancien président travaille à temps plein pour la prochaine présidentielle. Il dirige la communication du candidat Edouard Balladur. Et n'a pas encore tout à fait compris ce qui lui était arrivé, à lui et à quinze autres dirigeants qui ont démissionné de concert. *« Le monde du rugby reste interloqué par ce coup de force sans motif,* affirme-t-il. *C'est une pure manifestation d'autocratie. »* Derrière la colère point la résignation, et l'inquiétude pour un club dont il est membre depuis quarante-cinq ans. Labro ne reviendra à Colombes qu'en *« spectateur lambda »*. Il espère que la crise provoquée par son éviction ne se traduira pas par le départ de joueurs en fin de saison.

Le *« charismatique »* est beaucoup plus catégorique. Robert Paparemborde ne remettra plus les pieds dans ce Racing où certains l'ont trahi. *« J'ai vu un dessin humoristique avec Chirac que l'on voyait plein de couteaux dans le dos plantés par des amis politiques,* raconte-t-il en une plaisanterie mi-figue, mi-raisin. *J'ai l'impression d'avoir été dans la même situation. »* C'est aussi lui qui a les mots les plus durs contre Yvon Rousset. *« Son arrivée à la tête du rugby, cela ne me semblait pas sérieux, pas crédible, car il était éloigné du terrain, de la vie du club depuis quelque temps. »* Sur ce Clochemerle rugbystique, auquel il ne manque que l'accent des vieux terroirs du ballon ovale, la plupart des joueurs restent discrets. Patrick Serrière, deuxième ligne en préretraite qui avait fait son retour à l'automne, est définitivement parti. Les autres, célèbres ou anonymes, attendent et voient. *« Une seule chose m'intéresse, c'est le côté sportif »*, proclame le capitaine Denis Charvet. Frank Mesnel préfère penser à sa sélection avec l'équipe de France pour jouer le dernier match du tournoi en Irlande. Florent Rossigneux, troisième ligne de vingt-cinq ans, est un peu plus loquace. Seul dans l'équipe première à être issu de l'école de rugby du Racing, il reconnaît une forte identification du club avec Labro et Paparemborde. *« Mais,* ajoute-t-il, *tous les changements peuvent être dynamisants. Les nouveaux sont eux aussi des anciens du club, ils doivent montrer qu'ils sont aussi capables que ceux qu'ils ont remplacés. »*

Eric Blanc, entraîneur sous l'ère Labro, entraîne toujours le Racing-Club de France de Rousset. Il attribue volontiers au maintien de l'encadrement sportif la relative sérénité des joueurs. *« Bien sûr, c'était des personnages importants, Paparemborde est une énorme personnalité, mais on n'arrête pas la saison pour autant. »* Le dimanche 12 mars à Bègles, le Racing jouera une rencontre décisive pour sa qualification aux quarts de finale du championnat de France. Après la guerre de la présidence, le rugby continue.

Pascal Ceaux



'HUI

saison prochaine, avec des risques de dérapage inflationniste. ● VIEILLES GLOIRES. Leverkusen s'est attaché les services de Bernd Schuster, trente-cinq ans, et Rudi Völler, trente-quatre ans. Les deux longtemps expatriés, ont [...] célébrité, permis au club d'acquérir une notoriété qui lui faisait jusque-là défaut.

[...]le garder ses meilleurs joueurs

[...]élément à moins de 15 millions de francs, [...]nération de joueurs issus du centre de formation

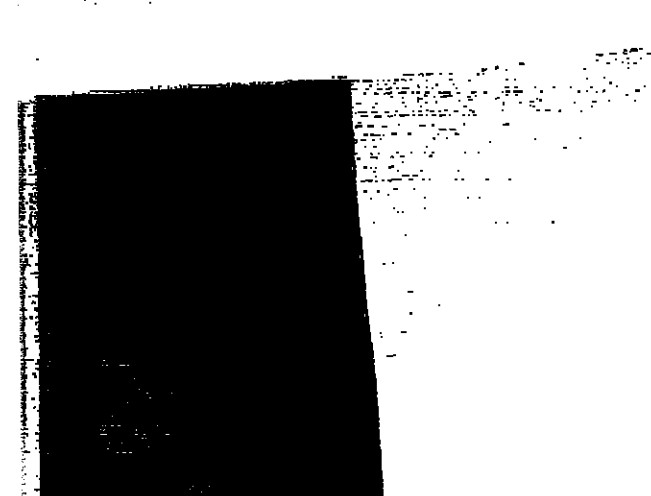
[...]édiction des gardiens nantais

[...] le gardien nantais victime, samedi 25 février, à l'entraînement avec son coéquipier Christian Karembeu d'une fracture à l'os frontal et sera indisponible [...] semaines. [...] est un nouveau coup dur pour [...] a déjà perdu deux gardiens cette saison avec la blessure de David Marraud, puis la blessure à la main de [...] Dominique Casagrande. Jean-Louis Garcia, doublure de David Marraud jusqu'à la saison dernière, était sorti de [...] après la blessure de Dominique Casagrande, [...] gardera les buts nantais mardi en Allemagne pour le [...] Leverkusen.

Wisigoths de Leverkusen

[...] Racing veulent survivre au combat des chefs

[...] club parisien se cherche encore après le changement de dirigeants



La grave blessure de Gerald McClellan relance la polémique sur la boxe en Grande-Bretagne

Victime d'un KO tragique, le champion américain lutte contre la mort

Gerald McClellan était encore dans un état critique, lundi matin 27 février au Royal London Hospital, deux jours après son knock-out lors du championnat du monde des super-moyens WBC, disputé samedi 25 février à Londres, contre le tenant du titre britannique Nigel Benn. Le boxeur a été opéré d'un caillot au cerveau, et les médecins se disaient, lundi matin, optimistes quant à sa survie.

GERALD McCLELLAN était considéré comme le boxeur le plus doué de sa génération. A vingt-sept ans, il n'est plus qu'un corps défait, un homme brisé qui lutte contre la mort, entouré de sa mère, sa tante et son amie, arrivées dimanche 26 février des Etats-Unis. Depuis son admission au Royal London Hospital, samedi 25 février vers 22 h 30, et une opération du cerveau, son état reste *« stable »*, selon le docteur John Sutcliffe. Le neurochirurgien a extrait un caillot de sang de huit centimètres sur six formé à la surface du cerveau du boxeur américain. S'il accorde à McClellan *« une bonne chance de survivre »*, il refuse cependant de se prononcer sur les séquelles éventuelles du grave traumatisme subi.

Le drame s'est produit à la dixième reprise du championnat du monde des super-moyens version WBC, qui opposait Gerald McClellan au Britannique Nigel Benn. A cet instant d'un combat d'une extrême violence, les deux hommes ont chacun frôlé le KO. Par deux fois, l'arbitre français Alfred Asaro a hésité à renvoyer Benn dans son coin. Son adversaire américain, habitué aux victoires expéditives dès les premières reprises, n'est jamais allé aussi loin dans une rencontre depuis cinq ans. Au dixième round, épuisé, il met un genou à terre et se laisse compter volontairement jusqu'à dix. Il est déjà trop tard. De retour dans son coin, il perd connaissance. Nigel Benn conserve son titre de champion du monde. Mais il s'évanouit à son tour dans les vestiaires. Moins gravement touché, il reprend connaissance, et est autorisé par les médecins à rentrer chez lui.

« Ce n'était plus un match de boxe, mais une véritable guerre », a déclaré Peter De Freitas, l'entraîneur de Benn, à l'issue de la rencontre.

> *« Une société civilisée ne peut pas accepter que l'on autorise de tels massacres »*

Le tragique KO du champion américain a laissé tout le monde en état de choc. Don King, l'organisateur du combat, soulignait dimanche 26 février : *« Je prie Dieu pour qu'il épargne Gerald, la chose la plus importante pour moi, c'est sa santé. »*

Quant à Nigel Benn, bouleversé, il laissait entendre qu'il pourrait mettre fin à sa carrière. Le champion du monde, touché au visage, a fait prononcer une déclaration officielle par son avocat : *« Son cœur est tout entier à McClellan et à sa famille*, a indiqué Henri Bradman. *C'était un combat dur et honnête, mais personne ne pouvait imaginer qu'il aurait une fin aussi triste. »*

Le drame a aussitôt rouvert en Grande-Bretagne le débat sur une éventuelle interdiction de la boxe. *« Combien faudra-t-il encore de morts sur les rings avant que l'on ne crie halte ! »*, s'est indigné Sam Galbraith, un neurochirurgien auteur de recherches sur les blessures des boxeurs, avant d'ajouter : *« Une société civilisée ne peut pas accepter que l'on autorise de tels massacres. »* Deux associations de médecins lui ont emboîté le pas. Elles font campagne depuis des années contre l'autorisation de la boxe sur le territoire du Royaume-Uni. *« Dans un combat comme ce Benn-McClellan, d'une incroyable brutalité, je crois que le public est lui aussi affecté par ce qu'il voit »*, a précisé Jeffrey Cundy, leur porte-parole.

Rod Douglas sait ce que cette violence veut dire. Boxeur poids moyen, il a connu en 1989 le même drame que Gerald McClellan. Touché au cerveau, il a eu la chance de récupérer toutes ses facultés. Il se range aujourd'hui résolument dans le camp de ceux qui veulent interdire la boxe. *« Je crains qu'il n'y ait de plus en plus de blessés graves et de morts*, explique-t-il, *car les boxeurs sont de plus en plus affûtés physiquement et frappent de plus en plus fort. »*

Le gouvernement britannique ainsi que les dirigeants de la boxe ont cependant réitéré leur opposition à toute interdiction. Ils insistent sur les efforts faits dernièrement en matière de sécurité. La mort de Bradley Stone, un jeune boxeur anglais de vingt-trois ans, le 28 avril 1994, est à l'origine de plusieurs mesures. Des équipes médicales d'urgence, des appareils de première assistance sont désormais systématiquement en place dans chaque réunion. John Sutcliffe, le chirurgien qui a opéré McClellan, précisait d'ailleurs que c'est grâce à ce dispositif que le boxeur américain a eu la vie sauve.

En France, où le débat connaît moins d'acuité, David Thio est le dernier boxeur mort des suites d'un combat. Il s'est éteint le 14 mars 1989 à Lyon, dix jours après avoir été mis KO par l'Américain Terence Ali. Selon le recensement établi par le journal américain *The Ring Magazine*, plus de cinquante boxeurs professionnels sont morts depuis 1970.

P. C.

Olivier de Kersauson repart pour un tour du monde

OLIVIER DE KERSAUSON et ses cinq équipiers se sont élancés lundi 27 février, à 0 h 04 min 17 sec sur la ligne officielle située entre le cap Lizzard (Grande-Bretagne) et l'île d'Ouessant (Finistère) pour un nouveau défi autour du globe en moins de 74 jours, à bord du trimaran *Lyonnaise-des-Eaux*. Le temps à battre est celui établi en avril 1994 par le Néo-Zélandais Peter Blake et son équipage en 74 jours 22 heures 17 minutes et 22 secondes.

Le navigateur breton et ses hommes avaient mal commencé la journée de dimanche. Profitant enfin d'une fenêtre météo acceptable, avec des vents de nord pour les propulser à travers le golfe de Gascogne vers l'Equateur, les Français se rendaient sur la ligne de départ lorsqu'ils sont entrés, vers 10 h 30, en collision avec un tronc en bois qui a endommagé le flotteur babord.

Ils ont pu repartir quelques heures plus tard, mais les chances de battre le record apparaissent minimes. *« Le trimaran part pour mener à bien tout un programme d'expérimentations sur le bateau et valider les essais effectués depuis un an »*, assure-t-on au PC de *« Lyonnaise-des-eaux »*. Le 11 février dernier, l'équipage français avait déjà été contraint de faire demi-tour, après avoir affronté pendant 32 heures des vents contraires dans le golfe de Gascogne.

Ternes championnats de France d'athlétisme

LES CHAMPIONNATS de France d'athlétisme, disputés samedi 25 et dimanche 26 février à Liévin, ont été d'une qualité médiocre. Seuls Patricia Girard, en réalisant 7 s 84 au 60 mètres haies (meilleure performance mondiale de la saison) et Serge Hélan (17,16 mètres au triple saut) se sont hissés au niveau international. Jean Galfione, à nouveau décevant avec un saut de 5,20 mètres à la perche, a déclaré forfait pour les Championnats du monde en salle, les 10 et 12 mars à Barcelone.

Le perchiste, qui a accumulé les problèmes de santé depuis le début de la saison en salle, ne s'estime pas capable de défendre sa médaille de bronze. *« J'ai eu une crise de septicémie, j'ai perdu quatre kilos et je suis vraiment encore au fond du trou »*, a-t-il confié pour expliquer sa décision.

■ **MARIE-JOSÉ PEREC envisage** de doubler 400 mètres et 400 mètres haies aux Championnats du monde d'athlétisme, du 4 au 13 août à Göteborg. La championne olympique, championne d'Europe et du monde du 400 a déclaré, dans un entretien au *Journal du Dimanche* du 26 février, que sa décision serait annoncée officiellement dans moins d'un mois. Dans les meetings de début de saison, elle alternera les 400 mètres et les 400 mètres haies.

■ **CYCLISME : l'Italien Franco Ballerini** a remporté à Gand, samedi 25 février, la semi-classique belge Het Volk, ayant réussi à distancer ses compagnons d'échappée, le Belge Van Hooydonck et le Russe Tchmil. Le premier Français, Christophe Capelle, est douzième.

■ **Le Suisse Alex Zuelle a remporté**, dimanche 26 février, le Tour de Valence cycliste au terme de la cinquième et dernière étape courue sur 175 kilomètres autour de Castellon et gagnée par l'Italien Mario Cipollini (Mercatone Uno). Alex Zülle, qui a pris le commandement après sa victoire dans le contre-la-montre de jeudi à Benidorm, s'est imposé au classement général avec 10 secondes d'avance sur Laurent Jalabert et 31 secondes sur l'Espagnol Abraham Olano.

■ **FOOTBALL :** *« Cantona n'est plus compétitif pour un bon moment »*, a déclaré, dimanche 26 février à Paris, le sélectionneur de l'équipe de France, Aimé Jacquet. Suspendu jusqu'au 30 septembre par la Fédération anglaise à la suite de l'agression d'un spectateur le 25 janvier à Crystal Palace, le joueur, dont Aimé Jacquet avait fait son capitaine pour la campagne de l'Euro 96, ne pourra non seulement disputer les cinq prochains matches de l'équipe de France, mais *« même après »*, a précisé le sélectionneur. *« Il faudra voir en effet quel sera son niveau début octobre et s'il aura encore sa place dans le groupe qui aura son vécu sans lui. »*

■ **RUGBY A XIII : Jean-Paul Ferré a été réélu président de la fédération**, samedi 25 février à Carcassonne. Il a réaffirmé sa volonté de s'appuyer sur Jacques Fouroux et son projet de création d'un championnat de haut niveau. C'est dans ce cadre qu'il a annoncé, pour le 11 mars prochain, la création d'une ligue française de rugby à XIII pour gérer France Rugby League, la structure professionnelle de Fouroux.

■ **SKI ALPIN : l'Italien Peter Runggaldier**, vingt-sept ans, a signé, dimanche 26 février, lors du Super-G de Whistler (Colombie britannique), sa première victoire en Coupe du monde masculine de ski alpin. Runggaldier, qui avait vu la victoire lui échapper de trois centièmes de seconde, il y a un mois lors du précédent Super-G, à Kitzbuehel (Autriche), a réalisé cette fois une course presque idéale. Il bat l'Américain A. J. Kitt et l'Autrichien Christian Greber. Au classement mondial de la spécialité, Runggaldier devance maintenant le précédent leader, l'Autrichien Guenther Mader, cinquième de la course. – (*AFP.*)

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS DE FRANCE À LIÉVIN

Perche dames :
1. C. Oberson (Montreuil), 3,60 m ; 2. H. Bosse (Saumur), 3,50 m ; 3. C. Poissonnier (Clermont-Ferrand), 3,50 m.

Triple saut messieurs :
1. S. Hélan (Montreuil) 17,16 m ; 2. A. Garfield (Neuilly-Plaisance), 16,86 m ; 3. G. Sainte-Rose (Montreuil), 16,71 m.

Triple saut dames :
1. V. Guiyoule (Franconville), 13,60 m ; 2. C. Honoré (Clermont-Ferrand), 13,57 m ; 3. B. Lise (Paris-Joinville), 13,13 m.

Hauteur messieurs :
1. D. Detchenique (Montreuil), 2,24 m ; 2 J. Vincent (RCF), 2,21 m ; 3. F. Derisbourg (Dijon), 2,18 m.

1 500 m dames :
1. F. Quentin (Lille), 4 min 17 s 50 ; 2. S. Ernest-Drapp (Basse Yutz) 4 min 23 s 43 ; 3. C. Bailleul (Laval), 4 min 24 s 62.

1 500 m messieurs :
1. K. Chekhemani (Sotteville), 3 min. 44 s 52 ; 2. A. Hakimi (Fin.) 3 min 44 s 55 ; 3. Y. Allem (Hainaut), 3 min 46 s 20.

60 m dames :
1. P. Girard (Neuilly-Plaisance), 7 s 17 ; 2. O. Singa (Fontainebleau), 7 s 30 ; 3. L. Raveonirina (Bordeaux), 7 s 31.

60 m messieurs :
1. I. Meite (Poitiers/C.-d'L), 6 s 62 ; 2. S. Carrat (Montauban), 6 s 63 (champion de France) ; 3. O. Loum (Montreuil/Sén.), 6 s 64.

3 000 m messieurs :
1. J. Carlier (Hainaut), 7 min 56 s 48 ; 2. F. Tessier (Saint-Etienne), 7 min. 57 s 78 ; 3. J. Gueret (Nogent-le-Rotrou), 8 min 5 s 53.

Longueur messieurs :
1. F. Zio (RCF/B.-F.), 7,95 m ; 2. C. Touré (Tourcoing/Sén.), 7,90 ; 3. E. Bangue (Muret), 7,71 (champion de France).

Poids dames :
1. A. Lefebvre (Stade Français), 16,05 m ; 2. M. Briche (Roubaix), 15,68 ; 3. Marie-France Best (RCF), 15,28.

Poids messieurs :
1. J.-L. Lebon (Fontainebleau), 17,91 m ; 2. J.-C. Valentin (Fort-de-France) 17,11 ; 3. S. Mouton (Martigues), 16,96.

800 m dames :
1. P. Djate (Pamiers), 2 min 3 s 89 ; 2. V. Poulain (Nogent-sur-Marne) ; 2 min 11 s ; 3. A. Millerand (Rennes), 2 min 12 s 42.

800 m messieurs :
1. J.-C. Vialette (Toulouse), 1 min 50 s 09 ; 2. T. Caquelard (Neuilly-Plaisance) 1 min 50 s 66 ; 3. C. Charrier (Bordeaux) ; 1 min 50 s 93.

Longueur dames :
1. S. Gautreau (Niort), 6,34 m ; 2. L. Ferga (Stade-Français), 6,17 ; A. Mahob (PUC), 6,17.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
Première phase - 7e tour retour

Le Mans - PSG-Racing	74-85
Levallois - Dijon	81-76
Gravelines - Montpellier	105-92
Villeurbanne - Nancy	70-65
Cholet - Antibes	74-87
Strasbourg - Lyon	73-80
Pau-Orthez - Limoges	65-63

Classement : 1. Antibes, 38 pts ; 2. Pau-Orthez, 35 ; 3. Limoges et Dijon, 33 ; 5. Cholet, 32 ; 6. PSG-Racing, Villeurbanne et Levallois, 31 ; 9. Gravelines, 29 ; 10. Lyon, 27 ; 11. Montpellier, 26 ; 12. Strasbourg et Le Mans, 25 ; 14. Nancy, 24.

CYCLISME

TOUR DE VALENCE

Classement général final : 1. A. Zülle (Sui.), 20 h 36 min. 30 s ; 2. L. Jalabert (Fra.) à 10 s ; 3. Olano (Esp.) à 31 s ; 4. G. Bugno (Ita.) à 35 s ; 5. M. Bartoli (Ita.) à 45 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DIVISION 2
29e journée

Le Mans - Toulouse	1-1
Angers - Nîmes	2-0
Mulhouse - Valence	1-2
Gueugnon - Châteauroux	2-2
Niort - Amiens	0-0
Alès - Dunkerque	3-1
Nancy - Perpignan	2-0
Sedan - Laval	3-1
Saint-Brieuc - Guingamp	1-2
Beauvais - Charleville	1-1
Marseille - Red Star	3-0

Classement : 1. Guingamp, 57 pts ; 2. Marseille, 55 ; 3. Red Star, 53 ; 4. Châteauroux et Gueugnon, 52 ; 6. Toulouse et Nancy, 50 ; 8. Dunkerque, 48 ; 9. Amiens, 42 ; 10. Alès et 11. Mulhouse, 37 ; 12. Charleville et Perpignan, 35 ; 14. Valence, 34 ; 15. Le Mans, 31 ; 16. Laval et Sedan, 30 ; 18. Niort, 27 ; 19. Angers, 26 ; 20. Beauvais, 24 ; 21. Saint-Brieuc, 23 ; 22. Nîmes, 17.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
19e journée

Bayer Uerdingen - Hambourg SV	4-1
Dynamo Dresde - VfL Bochum	0-2
Eintracht Francfort - FC Kaiserslautern	1-3
Borussia Dortmund - FC Cologne	2-1
Bayer Leverkusen - Werder Brême	1-2
Bayern Munich - SC Fribourg	2-2
VfB Stuttgart - TSV Munich 1860	1-1
FC Schalke 04 - MSV Duisbourg	0-0
Karlsruhe SC - Borussia Moenchengla.	2-4

Classement : 1. Borussia Dortmund, 32 pts ; 2. Werder Brême, 28 ; 3. SC Fribourg et FC Kaiserslautern, 26 ; 5. Borussia Moenchengladbach et Bayern Munich, 25 ; 7. Karlsruhe SC, 21 ; 8. Bayer Leverkusen, 20 ; 9. VfB Stuttgart, 19 ; 10. Hambourg SV et Schalke 04, 18 ; 12. Eintracht Francfort, 16 ; 13. FC Cologne, 15 ; 14. Bayer Uerdingen, 12 ; 15. TSV Munich 1860, 11 ; 16 FC Dynamo Dresde, MSV Duisbourg, VfL Bochum, 10.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Blackburn - Norwich	0-0
Coventry - Leicester	4-2
Crystal Palace - Arsenal	0-3
Everton - Manchester United	1-0
Ipswich - Southampton	2-1
Manchester City - Leeds	0-0
Newcastle - Aston Villa	3-1
Sheffield Wednesday - Liverpool	1-2
Tottenham - Wimbledon	1-2
West Ham - Chelsea	1-2
Queen's P Rangers - Nott Forest	1-1

Classement : 1. Blackburn, 66 ; 2. Manchester United, 63 ; 3. Newcastle, 54 ; 4. Liverpool, 51 ; 5. Nottingham Forest, 47 ; 6. Tottenham, 43 ; 7. Leeds, 43 ; 8. Arsenal, 40 ; 9. Sheffield Wednesday, 39 ; 10. Wimbledon, 39 ; 11. Aston Villa, 38 ; 12. Coventry, 37 ; 13. Chelsea, 36 ; 14 Norwich, 36 ; 15. Manchester City, 36 ; 16. Everton, 34 ; 17. Queen's Park Rangers, 32 ; 18. Southampton, 31 ; 19. Crystal Palace, 30 ; 20. West Ham, 29 ; 21. Ipswich, 23 ; 22. Leicester, 20.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
24e journée

Beveren - Anderlecht	0-0
Samedi :	
Antwerp - Lommel	1-1
FC Bruges - Lierse	Reporté
Standard de Liège - Ostende	2-0
Charleroi - La Gantoise	0-0
Saint-Trond - Cercle de Bruges	3-2
FC Malines - Ekeren	0-2
RWD Molenbeek - RC Liège	4-0
Seraing - Alost	2-3

Classement : 1. Anderlecht et Standard de Liège, 37 pts ; 3. FC Bruges, 30 ; 4. Ekeren, 25 ; 5. Lierse, Alost, 7. Seraing et Saint-Trond, 24 ; 9. Lommel, RWD Molenbeek, Beveren, Charleroi, 23 ; 13. FC Malines, 22 ; 14. Antwerp, 21 ; 15. La Gantoise, 20 ; 16. Cercle de Bruges, 18 ; 17. Ostende, 13 ; 18. RC Liège, 9.

CHAMPIONNAT D'ECOSSE
26e journée

Aberdeen - Motherwell	0-2
Dundee United - Partick	2-0
Falkirk - Hibernian	1-0
Hearts - Celtic	1-1
Rangers - Kilmarnock	3-0

Classement : 1. Glasgow Rangers, 54 pts ; 2 Motherwell, 39 ; 3. Hibernian, 37 ; 4. Celtic, 34 ; 5. Hearts, 33 ; 6. Dundee United, 32 ; 7. Falkirk et Kilmarnock, 30 ; 9. Aberdeen, 27 ; 10. Partick, 22.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
23e journée

Saragosse - Valladolid	1-0
Saint-Jacques de Compostelle - FC Barcelone	1-2
Sporting Gijon - Betis Séville	1-1
Séville - Tenerife	1-2
Valence - Real Sociedad	4-2
Atletico Madrid - Oviedo	3-3
Espanol Barcelone - Deportivo La Corogne	1-0
Racing Santander - Celta Vigo	2-0
Albacete - Logrones	0-0
Athletic Bilbao - Real Madrid	1-1

Classement : 1. Real Madrid, 35 pts ; 2. FC Barcelone, 31 ; 3. Deportivo La Corogne, 30 ; 4 Saragosse, 28 ; 5. Betis Séville, 27 ; 6. Athletic Bilbao, 25 ; 7 Tenerife, Espanol Barcelone, Valence, Séville, 24 ; 11 Oviedo, 23 ; 12. Real Sociedad, 22 ; 13. Celta Vigo, 21 ; 14 Albacete et St-Jacques Compostelle, 20 ; 16 Racing Santander, 19 ; 17. Atletico Madrid, Sporting Gijon et Valladolid, 18 ; 20. Logrones, 9.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
21e journée

Bari - Padoue	0-1
Brescia - Cagliari	2-3
Fiorentina - Inter de Milan	2-2
Milan AC - Cremonese	3-1
Naples - Gênes	1-0
Parme - Lazio	2-0
AS Rome - Reggiana	2-0
Torino - Foggia	2-0
Sampdoria - Juventus	0-1

Classement : 1 Juventus, 48 pts ; 2 Parme, 42 ; 3. AS Rome, 37 ; 4. Lazio, 34 ; 5. Milan AC, 33 ; 6. Sampdoria, Fiorentina, Cagliari, 32 ; 9. Bari, Torino, 29 ; 11. Inter de Milan, 28 ; 12. Naples, 27 ; 13. Foggia, 25 ; 14. Padoue, 23 ; 15. Gênes, 21 ; 16. Crémonese, 19 ; 17. Reggiana, Brescia, 12

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL
22e journée

Tirsense - Belenenses	3-0
Braga - Farense	0-0
Beira Mar - Guimaraes	2-3
Setubal - Gil Vicente	0-1
Benfica Lisbonne - Maritimo	3-0
Uniao Funchal - Chaves	0-1
Salgueiros - Amadora	6-0
Uniao Leiria - FC Porto	0-2
Boavista - Sporting Lisbonne	1-1

Classement : 1. FC Porto, 39 ; 2 Sporting Lisbonne, 36 ; 3 Benfica Lisbonne, 35 ; 4. Guimaraes, 28 ; 5. Tirsense, 26 ; 6. Maritimo, Uniao Leiria, 22 ; 8. Boavista, 22 ; 9. Farense, 21 ; 10. Braga, Chaves, 19 ; 12. Belenenses, 18 ; 13 Salgueiros, Amadora, Gil Vicente, 17 ; 16 Beira Mar, Uniao Funchal, 15 ; 18. Setubal, 8.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1
10e tour retour

Strasbourg - Bordeaux	24-24
PSG-Asnières - Montpellier	14-18
Créteil - Livry-Gargan	24-21
Saint-Brice - Chambéry	20-29
Sélestat - Dunkerque	24-19
Pontault-Combault - Gagny	24-23
OM-Vitrolles - Ivry	26-25

Classement : 1 Montpellier, 45 pts ; 2. OM-Vitrolles, 42 ; 3. Ivry, 37 ; 4. PSG-Asnières, 30 ; 5. Créteil, 24 ; 6. Pontault-Combault, 23 ; 7. Sélestat, 22 ; 8 Bordeaux et Strasbourg, 21 ; 10. Gagny, 20 ; 11. Chambéry, 15 ; 12. Dunkerque, 10 ; 13. Livry-Gargan, 7 ; 14 Saint-Brice, 5.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE (ELITE)
27e journée :

Rouen - Angers	6-1
Viry - Amiens	4-7
Reims - Chamonix	4-5
Grenoble - Brest	0-4
Match en retard de la 16e journée :	
Grenoble - Amiens	1-0

Classement : 1. Rouen, 45 ; 2 Brest, 35 ; 3. Chamonix, 33 ; 4 Grenoble, 31 ; 5. Reims, 27 ; 6. Amiens, 25 ; 7. Angers, 12 ; 8 Viry, 8.

MOTOCYCLISME

ENDURO DU TOUQUET

1 A. Demester (Fra., Yamaha 250) ; 2. D Hauquier (Fra., Honda 500) à 4 min 37 s ; 3. C. Tonus (Sui., Honda 250) à 8 min 47.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Phase qualificative
(Top 16) 3e journée

POULE A

Bègles-Bordeaux - Perpignan	29-16
Racing CF - Colomiers	15-3

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 8 pts ; 2 Perpignan, 7 ; 3. Racing CF, 6 ; 4 Colomiers, 3.

POULE B

Toulouse - Brive	16-9
Toulon - Nîmes	48-6

Classement : 1. Toulouse, 9 pts ; 2. Toulon, 7 ; 3. Brives, 5 ; 4. Nîmes, 3.

POULE C

Rumilly - Dax	12-18
Montpellier - Castres	12-19

Classement 1. Castres, 9 pts ; 2. Dax, 7 ; 3. Montpellier, 5 ; 4 Rumilly, 3.

POULE D

Bourgoin - Grenoble	17-3
Agen - Narbonne	26-17

Classement : 1. Agen, 8 pts ; 2. Grenoble, 6 ; 3 Narbonne et Bourgoin, 5.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE MASCULINE
Descente de Whistler

1. K. Ghedina (Ita.) ; 2. L. Kjus (Nor.) ; 3. P. Ortlieb (Aut.) ; 4. J.-L. Cretier (Fra.) ; (...) ; 13 L. Alphand (Fra.).

Classement général
1. A. Tomba (Ita.), 1.050 pts ; 2. J. Kosir (Slo.), 700 ; 3 M. Girardelli (Lux), 614

TENNIS

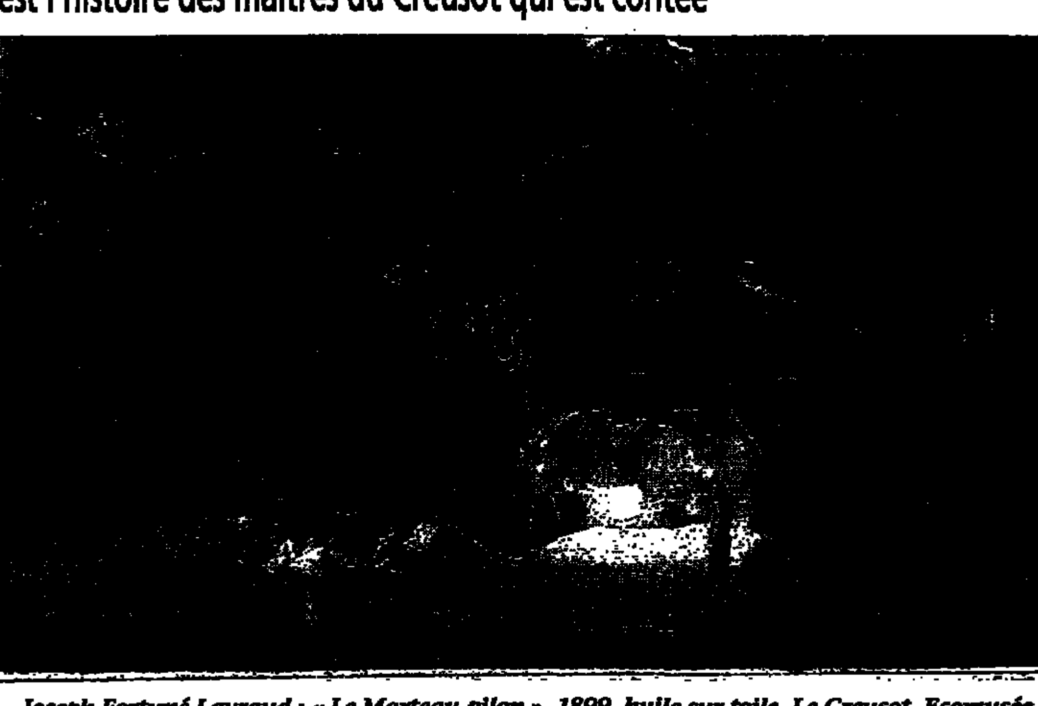
TOURNOI ATP de STUTTGART

R. Krajicek (PB) b. M. Stich (All.) 7-6, 6-3, 6-7, 1-6, 6-3.

Les Schneider, Vulcain et Cie

Le Musée d'Orsay présente une famille, une entreprise, une ville. Sous ses multiples facettes, c'est l'histoire des maîtres du Creusot qui est contée

LES SCHNEIDER, LE CREUSOT, Musée d'Orsay. 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Du 28 février au 21 mai, puis, du 25 juin au 30 novembre, à l'Ecomusée du Creusot. Catalogue dirigé par Caroline Mathieu et Dominique Schneider, 368 p., 350 F.



LE CREUSOT, ÉCOMUSÉE

Joseph Fortuné Layraud : « Le Marteau-pilon », 1899, huile sur toile, Le Creusot, Ecomusée.

Face à face, dans la même salle du Musée d'Orsay, deux mondes s'affrontent : la quintessence du capitalisme et une manifestation ouvrière. Sur le tableau de droite, une réunion du comité des forges : une quinzaine de crânes luisants et autant de barbes blanches sont massés autour d'une table recouverte d'un tapis vert ; au centre les moustaches en guidon de bicyclette d'Eugène Schneider, le maître du Creusot. Sur la toile de gauche, une foule grave défile, hommes et femmes en vêtements sombres, drapeaux en tête, sur fond d'usines fumantes : *La Grève*, de Jules Adler, appartient aujourd'hui à l'Ecomusée du Creusot. Entre les deux, une affiche vante, en caractères cyrilliques, les productions d'une firme française : des canons fabriqués par Schneider et Cie, au Creusot. Ici, l'acheteur est bulgare.

La première guerre mondiale n'a pas encore éclaté. L'empire industriel de la famille Schneider est à son apogée. Elle règne totalement sur ce chef-lieu de canton de la Saône-et-Loire qui dépasse les 30 000 habitants. Dans la nuit, les usines rougeoyantes effrayent le petit Julien qui, avec son compagnon, passe ici lors de son tour de France : *« Qu'y a-t-il donc ici ? Bien sûr, il arrive ici de grands malheurs. »* Au moment des grèves de 1900, Jean Jaurès parle de *« la cité de la servitude et de la peur »*.

ROYAUME DE FER ET DE FEU

Le mythe rouge et noir a sombré avec la crise qui a frappé la sidérurgie lourde. Des hectares de bâtiments industriels ont été rasés. L'empire Schneider n'est plus qu'un souvenir, bientôt simple trace dans les archives, sujet de thèse, ou d'exposition. Car il reste une histoire qui se confond avec celle de la révolution industrielle en France. Et quel endroit, à Paris, pourrait mieux que l'ancienne gare d'Orsay accueillir une telle manifestation ? Ses voûtes métalliques sont presque toutes sorties des laminoirs du Creusot. Cela permet également au musée parisien de renouer avec le projet qui fut initialement le sien : présenter tous les aspects de la création au XIXe siècle. Et les Schneider ont incontestablement créé une entreprise et une ville.

La famille, l'entreprise, la ville : au Creusot, les trois éléments sont indissociables. Quand, en 1836, les frères Schneider en rachètent la fonderie (elle existe depuis 1782), ils relancent une activité développée depuis un demi-siècle grâce à la proximité des mines de charbon. Mais ce sont eux qui vont élaborer ce royaume du fer et du feu. Un royaume héréditaire de père en fils, avec ses rites, ses crises dynastiques, son ascension et sa chute. Son atmosphère singulière aussi, avec ses couleurs et ses odeurs.

« J'aimais être au Creusot avec cette alternance d'énormes moteurs Diesel de marine et de liturgie familiale, de locomotives et de messes d'anniversaire pour les morts de la famille, de dîners interminables et de coulées d'acier », raconte avec une verve un peu grinçante, Dominique Schneider, une des ultimes représentantes de la dynastie à porter le nom. *« Mon enfance n'a pas manqué de logique*, écrit-elle. *Il m'a seulement fallu beaucoup de temps pour comprendre à quel point elle était particulière, que personne d'autre n'avait eu un grand-père qui faisait collection de canons. »* Une grande affiche, imprimée vers 1934, stigmatise *« L'Internationale du canon »*. Le nom de Schneider figure en bonne place sur la pièce d'artillerie qui crache les foudres mortelles : *« Les fabricants s'enrichissent, les peuples meurent »*, indique la légende. Légende noire qui renvoie à la légende dorée de la saga industrielle : les premières locomotives françaises qui seront exportées jusqu'en Angleterre, les machineries de bateaux et les flotilles de sous-marins, les ponts métalliques, les carcasses de gares et les marteaux-pilons capables d'emboutir des masses d'acier ou de casser une noix.

UNE MAQUETTE ANIMÉE

Comment dissocier la famille de l'entreprise ? Les publicités proposant des canons avec leurs mécanismes en coupe qui ressemblent à des planches anatomiques succèdent aux portraits de famille peints par Bonnat ou Boldini. Les puissants de ce monde se font photographier sur le perron de la Verrerie, le château où siège la dynastie : Li Hung Chang, secrétaire d'Etat de l'empire de Chine, Carlos Ier, roi du Portugal, Mouk Mansour Mirza, le fils du chah de Perse, le prince Nashimoto du Japon, jusqu'à Nikita Khrouchtchev, en 1960, l'année de la mort de Charles Schneider, le dernier mâle de la lignée. En contrebas, sous la maison des maîtres, flanquée de deux fours coniques (dans l'un, une chapelle, dans l'autre, un théâtre), se déroule l'interminable panorama de la vallée enfumée, entièrement occupée par les usines et un réseau inextricable de voies ferrées. De chaque côté de cette tranchée, franchie par deux ponts, les cités ouvrières et ce qui va avec : écoles, églises, infirmeries, asiles, bistrots.

La ville est rythmée par le souffle énorme de l'entreprise qui semble regrouper toutes les activités humaines. Une grande maquette animée, exécutée par un ouvrier de l'usine vers 1885 (elle est conservée à l'Ecomusée du Creusot), est exposée à Orsay. Pas un corps de métier n'échappe à la ruche. Les photos de groupe sont encore plus significatives. L'ensemble de la population, en rang comme à l'école, est saisie par l'objectif, catégorie sociale par catégorie sociale : les mineurs avec leurs chapeaux de cuir bouillis, les forgerons avec leurs pinces et leurs pelles, les lamineurs avec leurs crochets, les terrassiers avec leurs pioches, les menuisiers avec leurs scies, les médecins avec leurs blouses blanches, les ingénieurs cravatés, les écoliers en uniformes, l'harmonie de l'usine avec ses instruments de musique. Le sort de tous les habitants d'une ville tient entre les mains d'une famille dont les effigies ornent les places.

Plus que les tableaux qui évoquent de sombres Vulcains, à moitié nus au milieu de gerbes d'étincelles, ces clichés nous font mesurer ce qu'a été ce monde totalement clos sur lui-même. Pour l'illustrer, des dizaines d'objets disparates, médailles, ampoules, boucles de ceinturons, boutons de vestes, assiettes, papier à lettres, verres : tous frappés de l'initiale S. *« Etrange inventaire pour qui les a connus vivants,* note Dominique Schneider, *maintenant simple écho d'un nom dans l'Histoire. »*

Emmanuel de Roux

Body-guardiennes

par Claude Sarraute

A UNE ÉPOQUE où les signes extérieurs de réussite se démonétisent au fur et à mesure qu'ils se féminisent, seules les nanas, en début de carrière, espèrent vous snober en parlant de leur secrétaire. Les mecs, eux, se sentent vite obligés de tripler la mise : mon secrétariat, mes banquiers, mes avocats. Et toc ! Là-dessus, à peine promues, nos chefs en Cœur croisé, pas gênées, leur emboîtent le pas. Et retoc ! Même le chauffeur, dernier rempart de la vanité masculine, ouvre de plus en plus souvent la portière arrière à sa patronne. Alors, comment la gagner, cette course à l'esbroufe ? Il n'y avait plus qu'un truc : installer le chauffeur au volant d'une grosse voiture blindée et lui adjoindre un ou plusieurs gardes du corps.

Ça se loue. Il y a des agences pour ça. Des sociétés privées genre Secam ou GNP, proposant, pas seulement pour la frime bien sûr, un choix impressionnant d'anges gardiens. Des deux sexes, les anges, attention ! Virile par définition, voilà que la profession s'ouvre aux filles, elle aussi. Ce qui rend infiniment plus subtil et plus cocasse un jeu de rôles en passe de tourner au jeu de dames.

Que propose-t-on, en effet, au roitelet du show-biz ou de la finance exigeant une escorte pour aller dîner en boîte ou en ville ? Au catalogue, rayon hommes, les grandes tailles, très épaulées, les larges nuques, repérables à cent mètres, sont encore fort appréciées. Le parvenu va vouloir étaler sa cuadrilla de malabars en costume bleu marine. Et la pop star sur le retour encouragera ses poids lourds à rouler des mécaniques. Remarquez, pas toujours. Pour peu que la « cible » soit à peine visible, même juchée sur talonnettes, elle ne va pas se laisser dominer de la tête par des armoires à glace : Vous n'auriez pas un modèle moins tape-à-l'œil, des fois ? Rayon femmes, mêmes réticences de la part des m'as-tu-vu qui se croiraient déshonorés en se contentant d'une garde rapprochée en minijupe, un sac à main en guise de poche revolver.

Alain Delon, Dustin Hoffman, Robert De Niro ou Boris Becker, eux, n'hésitent pas, au contraire, à faire appel à ces jeunes sportives rompues aux arts martiaux, au maniement des armes et aux cascades en tout genre. Certains, rappelez-vous Kadhafi, adorent s'entourer de minettes tout en muscles et souplesse. Ça les pose. D'autres, pas machistes pour deux sous, apprécient la discrétion passe-muraille, attentive, scrupuleuse, à l'affût du moindre détail susceptible de trahir un agresseur en puissance, de ces souris grises. Quant aux émirs en voyage à l'étranger, à qui d'autre pourraient-ils confier leur troupeau de femmes voilées et de petits princes lâchés dans les grands magasins et les McDo ?

Les clientes, elles, Whitney Houston, Yoko Ono, Lady Di et Hillary Clinton en tête, font entièrement confiance à ces amazones bilingues doublées à la demande d'une traductrice, d'une nounou ou d'une confidente. Du coup, les agences en recrutent à tour de bras : A vous de jouer, mesdames ! Surtout n'allez pas me taxer de sexisme à l'envers, mais de nous voir propulsées au rang de « status symbol », je trouve ça plutôt farce. Preuve que la femme est aussi intelligente que le gorille sinon plus, ce qui restait à démontrer !

AUTOMOBILE

4 x 4 dociles... et confortables

ENGIN RÉPUTÉ tout-terrain – et donc destiné à l'origine à de lointaines expéditions dans des conditions difficiles –, le 4x4 est devenu, de plus en plus, un véhicule de loisirs. Les constructeurs ont donc, d'année en année, civilisé leurs modèles en trahissant parfois les vertus d'origine qui avaient doté ces engins rustiques et inusables d'une vocation plus militaire ou agricole que familiale. De nos jours, la distinction entre les véhicules de franchissement purs et durs – difficiles à vendre – et les autres, prêts aux randonnées des familles nombreuses, s'accentue d'autant plus que ces derniers se vendent bien.

En France, les trois quarts des véhicules qui circulent avec quatre roues motrices fonctionnent avec des moteurs à allumage par compression – autrement dit, grâce au diesel. Souplesse et « couple », c'est-à-dire l'effort maximal que peut fournir le moteur dans des conditions données, sont les notions qui déterminent les capacités d'un véhicule à tracter et à franchir les obstacles et qui sont attachées en priorité à ce type de moteur qui marche au gazole.

La tendance veut que le 4x4 vienne se ranger parmi les breaks et autres monospaces, eux aussi fort en vogue, utilisés le plus souvent en ville et sur les routes de Monsieur tout-le-monde. On ne s'étonnera donc pas que les *constructeurs cherchent* à *leur* donner un confort comparable, tant dans l'habitacle que sous le capot : équipement fourni et puissance des moteurs qui favorisent une conduite facile et efficace malgré le poids et l'encombrement.

Le plus récent exemple est d'origine américaine : la Jeep Cherokee, après onze ans de présence sur les routes françaises, se voit changer son moteur de 2,1 litres turbo-compressé pour un 2,5 litres tout aussi suralimenté mais autrement présent à tous les étages. Chrysler doit ce gros quatre-cylindres au motoriste italien VM, fournisseur déjà d'un groupe diesel comparable destiné à une version de son Voyager.

COUP DE JEUNESSE

Dans l'opération, la machine a gagné 27 ch – 85 kW, contre 64 kW sur le 2,1 litres fourni par Renault du temps des amours avec American Motors – sans que le régime de la mécanique ait été modifié. Mieux, le couple moteur est passé de 18,8 mkg à 28,6 mkg, le tout pour des consommations inférieures (entre 8 et 10 litres aux 100 kilomètres parcourus). Les finitions sont en progrès – on peut même choisir un tableau de bord « façon bois » –, un coussin antichoc est fourni et l'antiblocage des roues est au programme (sur option). Dans l'affaire, ce classique 4x4 bien américain prend un coup de jeunesse qui ne touche pas à sa silhouette restée typiquement « Jeep ».

Le deuxième exemple qui illustre l'évolution du 4x4 de loisirs est fourni par Opel. Le Frontera, fabriqué par la filiale de GM en Grande-Bretagne, se voit aussi doté d'un moteur qui répond bien à la demande : un diesel suralimenté qui renvoie à ses études le 2,3 litres d'origine allemande jusque-là monté sur l'ancienne série. Ce turbo diesel est d'origine japonaise, fabriqué par Isuzu, partenaire de GM. Il s'agit d'un quatre-cylindres de 2,8 litres, dont le bloc a été déjà utilisé par la marque nippone sur certains véhicules utilitaires et qui possède un cœur généreux. La puissance est passée à 113 chevaux au lieu de 100 et le couple de 22 mkg à 26 mkg, ce qui permet des arrachages sur mauvais terrain particulièrement spectaculaires. C'est d'ailleurs un paradoxe puisque le Frontera, lors de son lancement, ne prétendait pas répondre à tous les pièges que les pistes pouvaient, dans les itinéraires les plus difficiles, receler. Le voilà maintenant prêt à éviter la plupart des chausse-trapes rencontrés au hasard des chemins les plus scabreux.

Claude Lamotte

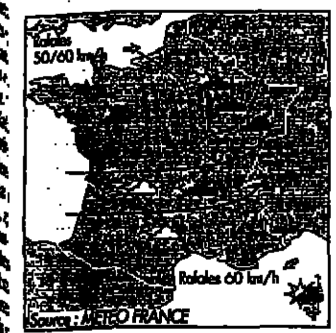
★ Prix : Jeep Cherokee, 2,5 td (injection directe), de 148 900 F à 202 900 F selon équipement (10 cv). Distribué par Sonauto.
Frontera 2,8 td, de 154 900 F à 189 900 F selon équipement, chassis long ou court et portes (3 ou 5). Version essence, avec moteur 2 litres et 2,2 litres économique de 132 500 F à 179 900 F. Distribué par Opel.



Nuages au nord, soleil au sud

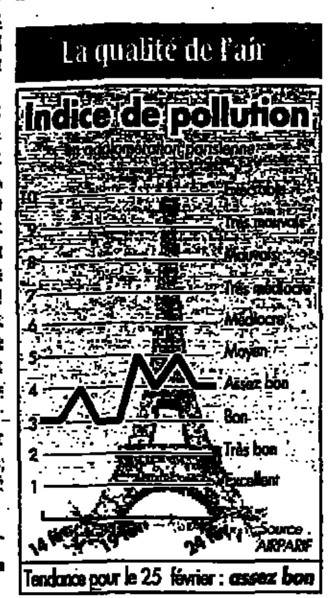
L'ANTICYCLONE qui s'étend des Açores à l'Europe centrale nous protège pour la journée de la partie active du courant perturbé. La perturbation atténuée se contentera d'une nébulosité importante la moitié nord.

Mardi matin, le ciel sera couvert sur l'Alsace-Lorraine et la Bourgogne, amenant localement quelques bruines, parfois sous la forme de flocons de neige sur la Lorraine.



Prévisions pour le 28 février vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 25 février : assez bon

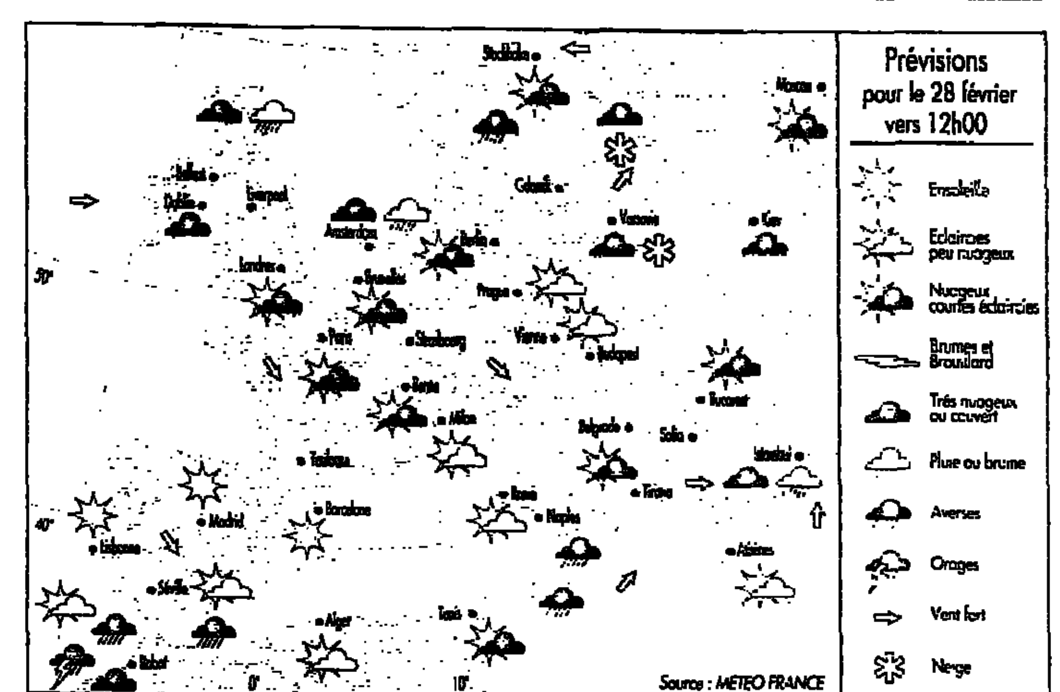
Sur le Nord-Pas-de-Calais, la Champagne-Ardennes, la Picardie, l'Ile-de-France, le Centre et la Haute-Normandie, la couverture nuageuse sera dense. Les nuages prédomineront également sur la Bretagne, les Pays-de-Loire, le Poitou et la Basse-Normandie. Des Charentes au Limousin à l'Auvergne, la Bresse et la Franche-Comté, les nuages réserveront quelques éclaircies. Sur le Sud-Ouest, le reste du Massif Central, la région Rhône-Alpes et le pourtour méditerranéen, les brouillards fréquents en vallée, notamment le long de la Garonne et sur le Lyonnais, se dissiperont dans la matinée. Le mistral et la tramontane faibliront au petit jour, n'atteignant plus que 50 km/h en rafales.

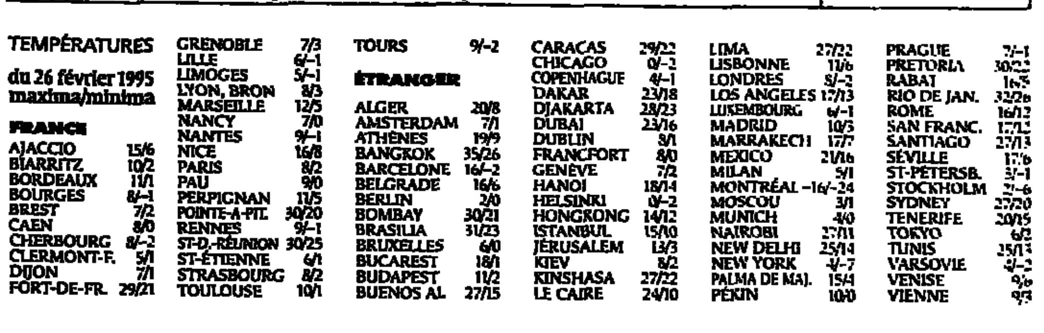
Mardi après-midi, les nuages resteront prédominants au nord de la Loire, autorisant tout de même quelques éclaircies sur le Poitou et le Berry. Les embellies seront un peu plus franches de la Saintonge à la Marche, au Bourbonnais et au Lyonnais. Au sud de cette ligne, le soleil l'emportera largement. Mais les nuages continueront de longer la Côte d'Azur, poussés par un vent de nord-est, et occuperont le ciel de Corse.

Côté mercure, la France sera coupée en deux le matin, avec des températures minimales voisines de -2 à -4 degrés au sud d'une ligne Gironde-Savoie, jusqu'à -6 degrés localement dans le Massif Central. Le pourtour méditerranéen sera favorisé, avec 5 degrés au lever du jour. Au nord de cette ligne, l'humidité maintiendra de la douceur,avec des températures minimales proches de 5 degrés, contre 1 degré sur le Nord-Est.

L'après-midi, les températures seront légèrement supérieures aux normales saisonnières, de 8 degrés sur le Nord-Est et la région Rhône-Alpes à 10 degrés sur les autres régions, jusqu'à 13 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

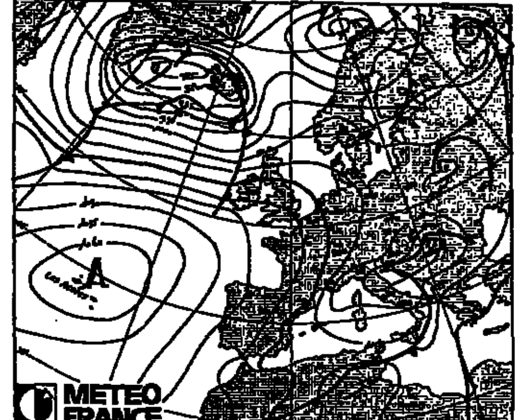




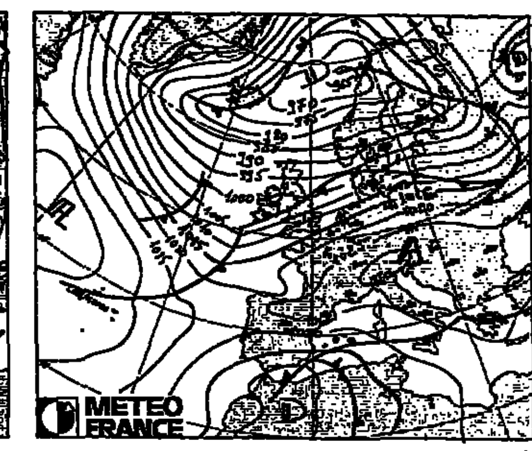
TEMPÉRATURES du 26 février 1995 maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER					
AJACCIO	15/6	GRENOBLE	7/3	ALGER	20/8	CARACAS	29/22	LIMA	27/22
BIARRITZ	10/2	LILLE	6/–1	AMSTERDAM	7/1	CHICAGO	0/–2	LISBONNE	11/6
BORDEAUX	11/1	LIMOGES	5/–1	ATHÈNES	19/9	COPENHAGUE	4/–1	LONDRES	5/–2
BOURGES	8/–1	LYON, BRON	8/3	BANGKOK	35/26	DAKAR	23/18	LOS ANGELES	17/13
BREST	7/2	MARSEILLE	12/5	BARCELONE	16/–2	DJAKARTA	28/23	LUXEMBOURG	6/–1
CAEN	8/0	NANCY	7/0	BELGRADE	16/6	DUBAI	23/16	MADRID	10/5
CHERBOURG	8/–2	NANTES	9/–1	BERLIN	2/0	DUBLIN	8/1	MARRAKECH	17/7
CLERMONT-F.	5/1	NICE	16/8	BOMBAY	30/21	FRANCFORT	8/0	MEXICO	21/16
DIJON	7/1	PARIS	8/2	BRASILIA	31/23	GENÈVE	7/2	MILAN	5/1
FORT-DE-FR.	29/21	PAU	9/0	BRUXELLES	6/0	HANOI	18/14	MONTRÉAL	–16/–24
		PERPIGNAN	11/5	BUCAREST	18/1	HELSINKI	0/–2	MOSCOU	3/1
		POINTE-A-PIT.	30/20	BUDAPEST	11/2	HONGKONG	14/12	MUNICH	4/0
		RENNES	9/–1	BUENOS AI.	27/15	ISTANBUL	15/10	NAIROBI	27/11
		ST-D.-RÉUNION	30/25			JÉRUSALEM	13/3	NEW DELHI	25/14
		ST-ÉTIENNE	6/1			KIEV	8/2	NEW YORK	4/–7
		STRASBOURG	8/2			KINSHASA	27/22	PALMA DE MAJ.	15/4
		TOULOUSE	10/1			LE CAIRE	24/10	PÉKIN	10/0
		TOURS	9/–2						

PRAGUE	7/–1
PRETORIA	30/22
RABAT	16/5
RIO DE JAN.	32/26
ROME	16/12
SAN FRANC.	17/12
SANTIAGO	27/13
SÉVILLE	17/6
ST-PÉTERSB.	3/–1
STOCKHOLM	2/–6
SYDNEY	27/20
TENERIFE	20/15
TOKYO	6/2
TUNIS	25/13
VARSOVIE	4/–2
VENISE	9/6
VIENNE	9/3



Situation le 27 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Troubles en Roumanie

DES TROUBLES graves ont éclaté en Roumanie. De véritables batailles rangées ont mis aux prises les manifestants du Front national démocratique et les unités régulières de l'armée, aussi bien à Bucarest même qu'à Craiova, Brasov et dans d'autres centres. La loi martiale a dû être proclamée sur toute l'étendue du royaume. Le général Radesco semble être pour le moment maître de la situation, mais on peut se demander s'il réussira à se maintenir au pouvoir. Le Front national démocratique, au sein duquel l'influence communiste est prépondérante, réclame la démission du gouvernement. Il lui reproche les lenteurs de l'épuration et l'ajournement de la réforme agraire.

Dans un grand discours-programme, prononcé le 7 février au cours d'une réunion publique, le général avait pris position de façon très nette. Il s'était élevé contre les éléments qui, même au prix de l'asservissement du pays à des influences étrangères, voulaient précipiter la Roumanie dans le chaos, et il avait souligné qu'on ne pouvait, sans manquer à la discipline nationale la plus évidente, accuser sans cesse les ministres de trahison et de fascisme.

Il avait aussi exposé les raisons pour lesquelles la réforme agraire devait être ajournée. Pour exécuter les clauses économiques de l'armistice signé à Moscou le 12 septembre 1944, il faut, disait-il, augmenter la production, ce qui est impossible si l'on veut procéder sur-le-champ à des réformes de structure. D'autre part, les soldats roumains qui se battent en Hongrie aux côtés de l'armée rouge, et qui sont, tous ou presque tous, des paysans sous l'uniforme, n'entendent pas que la réforme agraire se fasse dans leur pays en leur absence. Il ajoutait qu'il défendrait l'ordre à tout prix.

(28 février 1945.)

MOTS CROISÉS
PROBLÈME Nº 6507

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■						
V		■				■		■	■
VI					■				
VII									
VIII							■		
IX				■					
X									
XI			■						■

HORIZONTALEMENT
I. Peut travailler dans une fosse. – II. Mauvaise langue. – III. Est fait avec les meilleurs morceaux. – IV. Conjonction. En première audition. – V. Chef d'armée. – VI. Qui ne servira à rien. Partie de la Russie. – VII. Etudes de nus. – VIII. Qui s'accroche. Symbole. – IX. La rage avant Pasteur. Au milieu du bar. – X. Qui ont beaucoup vieilli. – XI. A Pamiers s'il s'agit de Gabriel Fauré. Présentés sur un plateau.

VERTICALEMENT
1. A la deuxième, on commence à savonner. – 2. Un enlèvement condamnable. Pas aimable. – 3. Devient sourd quand on veut l'étouffer. Evoquent une grande souplesse. – 4. Ferme, en Amérique. Abréviation pour un morceau. – 5. Imposa son système monétaire au monde grec. Enveloppe. – 6. Une voix unique. Comme les larmes quand elles sont chaudes. – 7. On l'appelle pour descendre. D'un auxiliaire. – 8. S'élève en Suisse. Résultats d'opérations. – 9. Prit son père pour un ballot. Qu'on a souvent entendues.

SOLUTION DU Nº 6506
HORIZONTALEMENT
I. Promesses. – II. Eupatoire. – III. Réalistes. – IV. Sel. Eté. – V. Ivresse. – VI. Inné. Un. – VII. Ce. Sumac. – VIII. Apéritive. – IX. Cet. Lori. – X. Erato. Eté. – XI. Lierres.
VERTICALEMENT
1. Perspicaces. – 2. Ruée. Neper. – 3. Opalin. Etal. – 4. Mal. Vé. Ti. – 5. Etier. Siloé. – 6. Sostenuto. – 7. Sites. Mirer. – 8. Ere. Suavité. – 9. Sesterce. Es.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

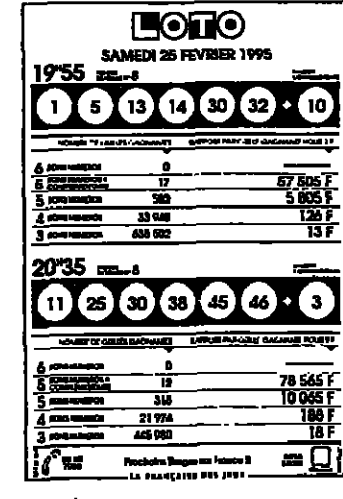
Mercredi 1er mars

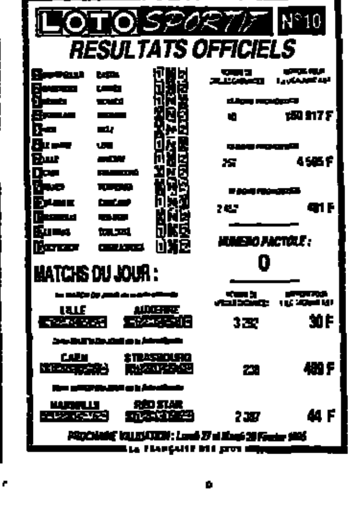
■ **EXPOSITION MUCHA** à la Fondation Mona-Bismarck (55 F), 11 h 30, 34, avenue de New-York (Mathilde Hager).
■ **MUSÉE GUIMET** : exposition « La Chine des origines », hommage à Lionel Jacob (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la *Vénus de Milo*, 12 h 30 ; les tapisseries de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : deux retables d'Anvers, 12 h 30 ; les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'architecture médiévale, ateliers pour enfants, 14 h 30 ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : le bestiaire fantastique, pour enfants de 8 à 11 ans (27 F), 14 heures (Musées nationaux).
■ **L'HÔTEL-DIEU** : l'ancêtre des hôpitaux parisiens et la médecine autrefois (50 F), 14 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu côté parvis de Notre-Dame (Paris Autrefois).
■ **NOTRE-DAME** : le chantier de la cathédrale, les verriers, les tailleurs de pierre, les sculpteurs (27 F), 14 h 30, portail central de la cathédrale (Monuments historiques).
■ **LA SORBONNE** : salons, chapelle et amphithéâtre (50 F), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Christine Merle).
■ **EXPOSITION MUCHA** à la Fondation Mona-Bismarck (50 F), 15 heures, 34, avenue de New-York (Mme Cazes).
■ **MUSÉE AUGUSTE-RODIN** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).
■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Exposition Paris grand écran, 1895-1945, 15 heures (Musées de la Ville de Paris).
■ **VAL-DE-GRÂCE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Paris et son histoire).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** Les croisières touristiques entre Le Caire et Assouan, suspendues depuis huit mois en raison des attentats intégristes, ont repris samedi 25 février. – *(AFP.)*
■ **AFRIQUE.** Des directeurs de l'aviation civile et des responsables de compagnies aériennes, réunis en séminaire à Dakar, se sont prononcés pour des regroupements sous-régionaux. « *Six compagnies aériennes pour l'ensemble du continent seraient suffisantes* », ont-ils estimé. – *(AFP.)*
■ **CHINE.** 705 000 Chinois ont été autorisés à effectuer des voyages à titre privé à l'étranger en 1994. Ce chiffre représente plus de trois fois le total des vingt-neuf premières années de l'ère communiste. – *(Reuter.)*
■ **PHILIPPINES.** Les chemins de fer philippins ont décidé de lutter contre les nombreux passagers clandestins qui voyagent gratuitement sur les toits des trains dans la banlieue de Manille. La partie supérieure des wagons va être modifiée et des pignons seront installés pour décourager les fraudeurs. – *(Reuter.)*
■ **HONDURAS.** Neuf personnes sont mortes du choléra au Honduras au cours des deux dernières semaines. Entre 1991 et 1994, la maladie a fait 191 victimes. – *(AP.)*
■ **IRLANDE.** McDonald's a annoncé l'ouverture de dix-huit nouveaux restaurants en Irlande dans les trois années à venir. Selon les responsables de la société de restauration, 65 000 personnes fréquentent chaque jour les vingt et un établissements en service actuellement dans le pays. – *(UPI.)*
■ **CORSE.** Le groupe italien Corsica Ferries ouvrira en juillet une liaison rapide entre Nice et la Corse grâce à la mise en service d'un nouveau bâteau. Le *Corsica Express*, qui peut transporter 580 passagers et 150 véhicules légers reliera Bastia en trois heures trente et Calvi en deux heures quarante-cinq. – *(AFP.)*
■ **GRÈCE.** Pour enrayer la hausse du taux de pollution dans la ville d'Athènes, les autorités grecques envisagent d'interdire provisoirement, à partir du mois de mars, l'accès du centre historique de la ville aux voitures particulières. – *(AFP.)*
■ **FRANCE.** Brit Air a été élue « compagnie aérienne régionale mondiale » de l'année par le magazine aéronautique américain *Air Transport World*. Installée à Morlaix dans le Finistère, la compagnie effectue cent cinquante vols quotidiens en France et en Europe. – *(AFP.)*

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LOISIRS

Body-guardiennes

par Claude Sarraute

4 x 4 dociles... et confortables



EXPOSITION Le Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq (Nord), après la Kunsthalle de Düsseldorf, consacre à l'œuvre de François Rouan une exposition rassemblant quatre-vingts tableaux et une vingtaine de dessins réalisés entre 1982 et 1994. ● L'ARTISTE a beaucoup évolué ; il a même révolutionné sa peinture. Celle-ci n'est plus placée sous le signe du tressage, comme dans les années 70, mais sous celui de l'émergence de la figure. ● CE MOTIF, soumis à divers modes d'incorporation, a entraîné Rouan vers une peinture d'empreintes et de taches, qui, apparemment, renie toute leçon du passé. *« J'ai besoin de mettre en mouvement des choses séparées, éclatées, qui appartiennent à des temps et des espaces multiples »*, fait remarquer Rouan, un grand peintre d'aujourd'hui, dont l'œuvre est à la fois riche de savoir et de vécu.

François Rouan, peintre de la chair et de la mort

Douze ans après la rétrospective du Musée national d'art moderne, on peut voir, à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, la suite du travail de cet artiste qui aime à se promener entre Eros et Thanatos

FRANÇOIS ROUAN, MUSÉE D'ART MODERNE, 1, allée du Musée, 59650 Villeneuve-d'Ascq. tél. : 20-05-42-46. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 mai. Fermé le 1er mai.

L'EXPOSITION de Villeneuve-d'Ascq commence là où s'arrêtait la rétrospective du Musée national d'art moderne, en 1983. Avec un grand et somptueux tableau, noir, blanc, brun de la série des *Cassone*, qui prend au piège du clair-obscur, des hachures et du fond losangé des morceaux d'architecture classique, des fragments de la ronde des femmes dans la fresque de Lorenzetti au palais ducal de Sienne, tandis que le centre du tableau est occupé par une figure de femme, madone de *maestà*, déesse ou matrone de tombeau romain, dont le modelé tend à crever la surface de la toile.

Depuis plusieurs années déjà, Rouan avait desserré l'étau de ses tressages pour laisser paraître les bribes d'images enfouies, hachées menu dans l'inextricable canevas de ses tableaux d'ornements dont la trame était ainsi traversée de quelques bruissements de feuillage et froissement de plis.

A l'évidence, Rouan avait d'autres motivations que le motif décoratif, mais nul alors n'aurait pu dire ce qui pouvait advenir dans cet écart du rassurant tissu décoratif. Où ce qui était souffle mélodieux, et petites brisées infléchissant la trame, a pris, sous la pression figurale, tournure de vent d'orage et de déchirement. Où ce qui était scellé, caché dans le tapis, a fait surface, plus que surface, s'est imposé au premier plan en volumes, en figures musclées, de choc.

Ainsi des suites de « Son pied-La route » (1986) et de « Membres-lambeaux-guenilles » (1987-88), où Rouan qui s'inspire, en particulier, des minotauromachies de Picasso, explore jusqu'au bout, jusqu'à friser le style pompier, la puissance des images figuratives. Il les fait grandir et mourir dans le contexte effroyable de tous les carnages dont la peinture s'est fait l'écho, de David à Picasso, de Poussin aux frontons des temples. Ecartèlements et nœuds, corps ficelés en X, torsions, raccourcis : telles sont les données de la grande peinture d'histoire que Rouan passe en revue – dans ses mêlées dont on ne sait plus où sont les vainqueurs et les victimes – et qu'il a tôt fait de transformer en une peinture-panique effarée de sa violence, et plus encore de ce qu'il fait naître au centre du tableau, dans la zone de choc des forces opposées : de la bouillie informe.

Plus qu'à l'image en coup de poing, en hachures lourdes qui rendent le modelé, c'est à cette tache noire ou sanglante, à cette trace indélébile, à ce chaos de matière, que l'artiste va s'attacher. Non sans interroger, simultanément, d'autres possibilités de composer avec la figure.

RACCOURCI

La problématique cubiste l'intéresse un temps. Puis il s'appuie sur Duchamp, et emprunte à Dubuffet la face effarée des *Petites statues de la vie précaire*, dont il profite pour organiser son espace sans haut ni bas, le faire tourner sur lui-même en donnant lieu à deux figures inversée. Comme en écho lointain, très lointain, un rien dérisoire, de Narcisse – Un Narcisse sans miroir (il y a beau temps que Rouan l'a brisé) –, que la mort tenaille.

En un tour de main, tour de passe-passe d'un peintre joueur qui ne cesse de retourner ses donnes, des crânes les remplaceront. Comme l'empreinte remplacera le dessin du corps. Et son raccourci, le raccourci saisissant à la façon de Mantegna.

Dans la peinture de Rouan, les emprunts sont partout, mais il ne cite pas, pas plus qu'il ne colle : il imbrique, il tresse ses références, « exercices d'admiration » et « travaux de copiste », qu'il déplace dans son champ de préoccupations, traduit, analyse. Leur introduction est scellée dans son propre texte, et débattue méthodiquement, chaque nouveau motif entraînant d'autres motifs, et des répercussions en chaîne. L'intrusion du corps dans le tissu du tableau n'était pas innocente, ni neutre. Elle serait lourde de conséquences. La découverte de la tache, de l'empreinte aussi, qui remplace un beau jour le dessin des figures guerrières actualisées à la lumière de l'héritage du passé.

Cette pratique de l'empreinte qui court-circuite l'histoire et le temps ramène le geste du peintre au présent. Un présent approché à grandes enjambées quand Rouan, peut-être parce qu'il avait vu *Shoah*, est passé de l'image du carnage à l'ancienne à celle du charnier moderne dans une série couverte de taches rouges, de gisants flottant comme des nuages pardessus le dessin, en perspective, des camps de la mort.

A partir du moment où Rouan a introduit dans sa peinture l'empreinte de sa main, toutes les données de sa peinture ont été chamboulées. Cette main, le peintre la prêtait à quelque colosse pour écrabouiller les figures du fond, les repousser comme naguère le tressage rejetait ses fantômes, un passé, l'histoire, une charge devenue encombrante jusqu'à l'asphyxie, si lourde qu'il fallait nettoyer le terrain. Rouan a alors joué le geste du premier homme contre le morceau d'académie, avant de se mettre à multiplier les empreintes de corps, et d'émanciper sa peinture, et la couleur.

Le passé, l'histoire, sa culture, désormais Rouan s'asseoit dessus, ou fait semblant, au profit d'une peinture d'effusion, d'étreinte, qui « disqualifie le métier », partant de gestes que tout le monde peut faire. Il ne tresse plus, ou si peu, ne transpose plus, retrouve le plaisir d'une peinture au toucher, d'humeurs giclées, d'envies de couleurs en flaques. De désastres en désastres, figurés et peut-être culturels – mais c'est à voir –, Rouan fait prévaloir le geste existentiel, l'automatisme, et réduit singulièrement sa marge de spéculation au point que, en privé, il lui arrive d'avouer qu'il ne sait plus du tout ce qu'il fait.

Sauf que le peintre doit alimenter sa peinture, lui trouver de nouveaux motifs, une nouvelle pitance, de quoi lui donner un nouveau poids. Après le poids de l'histoire dont il s'est délesté, le poids de l'humain, la pression du vivant ne manque pas de le retenir. Qui le fait avancer à rebours de ses anciennes connaissances. Et Rouan de cultiver cette mémoire du corps, l'empreinte, en toute connaissance de cause (et bien sûr celle d'Yves Klein qui, dit-il au passage, le *« barbe »*), cette mémoire du corps qui n'a plus de limite, plus de garde-fou, à laquelle il a deux mots à dire : peau et os, chair et crâne.

A L'INFINI

L'occasion pour Rouan de décliner sur tous les tons le tragique de la condition humaine, en jouant l'un contre l'autre, dans l'autre, la chair renaissant de la mort, et la mort de la chair, à l'infini des temps. Que cela plaise à l'artiste de se promener entre Eros et Thanatos paraît évident.

Mais pour combien de temps ? Rouan, dont le rythme de production s'est accéléré sous le coup de cette nouvelle pseudo-spontanéité, ne tient pas en place, et n'a pas fini d'explorer les voies labyrinthiques de la peinture, en particulier celles qui semblent conduire vers les plus grandes catastrophes. Histoire de voir s'il y a moyen de travailler toutes ces injures, toutes ces insultes, tous ces jets de formes et de couleurs. De faire que le langage de la peinture reste vivant. Tel est l'objectif de François Rouan, peintre pervers qui prêche le faux pour savoir le vrai, et dont on ne découvre jamais qu'« après coup » ce qui le « fait marcher ». Un peintre d'aujourd'hui, qui comme beaucoup d'autres ne peut concevoir la peinture sans le discours sur la peinture et son histoire, mais qui, contrairement à d'autres, n'a pas de leçons à donner, mais à prendre, pour enrichir ses tableaux. Des tableaux parfois détestables, mais toujours passionnants, riches d'un potentiel de formes et d'images qui ailleurs débouchent sur des splendeurs.

Geneviève Breerette



« Oiseau-Bois-Crâne-Stücke », 1989

Repères

- **1943.** Naissance à Montpellier.
- **1958-1967.** Longues études à l'école des beaux-arts de Montpellier, puis de Paris. Rouan milite à gauche.
- **1966.** Premiers tressages de papiers et de toiles.
- **1971.** Première exposition personnelle, galerie Lucien Durand. Rouan reçoit une bourse pour la Villa Médicis.
- **1971-1973.** A Rome, rencontre de Balthus, de Brigitte Courme, de Jacques Lacan. Fait la connaissance de Pierre Matisse, qui l'exposera dans sa galerie, à New York.
- **1975.** Dans le dernier tableau d'une série intitulée « Portes » apparaissent des bribes d'images, relevés de paysages et de fresques.
- **1978.** Rouan quitte l'Italie, et s'installe dans le nord de Paris.
- **1981.** Rouan formule sa critique du réductionnisme en peinture, qui *« coupe l'art de la vie »*.
- **1982.** Mort de Brigitte Courme. Rouan commence une série de tableaux, souvenirs de la Villa Médicis et de sa période romaine avec Brigitte Courme.
- **1983.** Rétrospective au centre Georges Pompidou.
- **1984.** Premiers dessins de nus.
- **1985.** Lecture du livre *La Mort dans les yeux*, de Jean-Pierre Vernant.
- **1987.** Projet d'une mise en scène pour la pièce *Le Mort*, de Georges Bataille.
- **1988.** Voit *Shoah*, le film de Claude Lanzmann. Début des séries « Stücke », « Membres-Lambeaux-Guenilles » et « Le Voyage d'hiver ».
- **1991.** « Constellations tabouées ».
- **1992.** Illustration pour la monographie *Rouan, la figure du fond*, de Denis Hollier.

A Metz, les couleurs sensuelles du photographe Knut Maron

KNUT MARON
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE METZ, Galerie de l'Esplanade, 1, rue de la Citadelle, 57000, Metz. Tél. : 87-75-57-78. Du mardi au dimanche, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 avril. Catalogue, 150 francs.

METZ
de notre envoyé spécial

Rares sont les photographes à avoir le courage de montrer leurs anciennes images, quand elles ne correspondent plus aux exigences de l'artiste. Knut Maron, photographe allemand de quarante et un ans, expose, sur les cimaises blanches et lumineuses de l'Ecole des beaux-arts de Metz, son parcours, ses reculs, ses interrogations. D'un côté, les photos de 1980-1984 : des paysages en couleur de moyen format, des ciels envahissants aux bleus pastel, des personnages perdus comme des santons, des tons agréable à l'œil, un brin picturaux. Ailleurs, les images plus récentes. Knut Maron oublie les ciels, plonge dans la nature, cerne des détails, se rapproche toujours plus des traces humaines dans le végétal, le sable, la pierre. Les formats s'agrandissent, les couleurs se radicalisent. L'abstraction pointe. Au milieu enfin, on trouve ce qu'on peut appeler des croquis : de toutes petites image de fleurs, d'animaux et de personnes isolées, comme flottant dans le vide.

Knut Maron ne renie rien. Plutôt que de donner un sens, un concept, à son travail, il laisse courir le plaisir de l'œil, l'émotion qu'il avoue rechercher, *« des fenêtres que l'on contemple »*, comme il dit, des paysages et une nature qu'il transfigure. Une constante : les photos sont ambiguës, peuvent, d'un rien, plonger dans le mauvais goût, le ringard ou le joli poster. Il le sait, il le dit : *« Je jette beaucoup d'images. Si j'en fais trop, je tombe dans le kitsch. »* Devant les anciennes, il reconnaît leur aspect décoratif, *« bon pour la publicité, mais il y en a qui tiennent le coup »*.

LYRISME

Partout, on retrouve ces couleurs étranges, irréelles, à la fois distantes et chaleureuses, qui font qu'on distingue une photo de Knut Maron entre mille. Ici, des teintes chaudes – le vert, le rouge et le jaune –, ailleurs des tons froids avec des dominantes de bleu. Ailleurs encore, des couches pastel, des blancs laiteux. Knut Maron parle de *« couleurs apaisantes et excitantes »*, qu'il crée en deux temps : la prise de vue est un Polaroïd qu'il rephotographie et tire sur cibachrome. Il reconnaît avoir beaucoup regardé les autochromes de Lartigue, les couleurs franches d'Outerbridge.

Plaisir, contemplation, transfiguration. Knut Maron se situe dans la lignée d'une photographie allemande des années 50. Il était d'ailleurs un des derniers étudiants à Essen d'Otto Steinert, le grand photographe et théoricien, père de la photographie subjective. C'est dire si le lyrisme de Knut Maron s'écarte de la photographie dominante en Allemagne aujourd'hui, dont les chefs de file, Bernd et Hilla Becher, prônent une photographie directe, strictement documentaire, proche de l'inventaire.

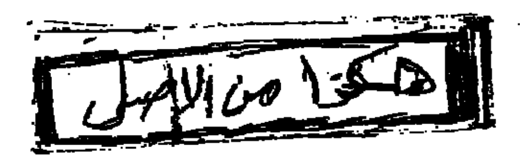
Ainsi Knut Maron, qui enseigne la photographie à l'Institut des arts et du design de Heiligendamm, est plus reconnu en France qu'en Allemagne : après avoir été montré dans les galeries Jean-Pierre Lambert et Bouqueret + Lebon ou au Centre d'art de Quimper, il sera à l'affiche du Printemps de Cahors, en juin.

VÉGÉTAL

Dans ses dernières productions, ce voyageur (Provence, Ecosse, Vietnam) prend plus des images qu'il ne rend compte de lieux, s'évertue à cerner les traces humaines millénaires dans une nature violée, montre la beauté dans la destruction. S'il « colle » son objectif au végétal, s'il ne donne pas d'échelle et balaie les perspectives, Knut Maron reste dans « l'identifiable », et ne se perd pas dans des recherches abstraites et fastidieuses autour de la vase ou des jeux chromatiques.

Car, toujours, le spectateur prend du plaisir à reconnaître, il se perd, imagine, confronte ce qu'il sait de la nature et ce qu'il en voit. Il faut regarder longtemps Knut Maron, d'abord de loin, puis se rapprocher, entrer dedans, traverser les couleurs glauques, explorer coins et recoins, pour enfin gagner un autre territoire. Comme ce collectionneur qui, après avoir accroché un paysage de Knut Maron dans son appartement, a découvert qu'un personnage y était logé, en son cœur.

Michel Guerrin



la chair et de la mort

ne, on peut voir, à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, promener entre Eros et Thanatos

hotographe Knut Maron

Les violences sanglantes de Schiller

Marcel Bluwal met en scène « Intrigue et amour » à la Comédie-Française, une œuvre méconnue du répertoire romantique allemand

Grand réalisateur de télévision, dont il est une des figures de l'âge d'or, Marcel Bluwal mène depuis le milieu des années 60 une carrière de metteur en scène de théâtre et d'opéra qui en fait un familier du répertoire classique et contemporain. Aujourd'hui, il réinscrit à la Comédie-Française une pièce peu connue de Friedrich von Schiller, « Intrigue et amour », qui n'y avait été jouée en français qu'une fois, en 1826. Deux jeunes acteurs, Cécile Brune et Thibault de Montalembert, incarnent les deux héros de ce chef-d'œuvre du romantisme allemand, pièce de jeunesse – Schiller avait vingt-cinq ans – qui pourtant porte à la scène les flamboiements d'une destinée tragique.

INTRIGUE ET AMOUR, de Friedrich von Schiller. Traduction et mise en scène : Marcel Bluwal. Avec Roland Bertin. Sylvia Bergé, Alberte Aveline, Catherine Sauval, Jean-Luc Bideau, Andrzej Seweryn, Eric Frey, Cécile Brune, Thibault de Montalembert...
COMÉDIE-FRANÇAISE, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Métro : Palais-Royal. Tél : 40-15-00-15. En alternance. De 25 F à 170 F.

Schiller est mal connu, en France. Kleist et Büchner sont souvent joués, Goethe aussi. Schiller presque pas, et le public de la Comédie-Française est sidéré de découvrir, dans *Intrigue et amour*, une pièce claire, vivante, passionnante, « *des esquisses lumineuses dessinées d'un trait juste* », comme Schiller le dit lui-même. Or cette merveille qui date de 1784 (l'auteur avait vingt-cinq ans) n'a jamais été donnée par la Comédie-Française, sauf une fois, le 1er avril 1826, mais il s'agissait seulement d'une « *imitation* », en vers, signée de Laville de Mirmont, très peu fidèle. Puis, les acteurs du Schiller Theater jouèrent *Intrigue et amour* à la Comédie-Française, en 1942, mais, bien sûr, en allemand. (Notons, en passant, qu'en Russie cette pièce de Schiller a toujours été très jouée – il est vrai qu'elle est une des premières pièces allemandes dont le propos est une « lutte de classes » entre de riches aristocrates et de petites gens.)

Louise, fille d'un violoncelliste sans avenir, aime Ferdinand, fils du puissant président von Walter. Leur union contrarie le bon ordre du duché. Aux menaces, aux coups, ils savent résister. Seule la ruse aura raison d'eux : ils se tuent. Schiller est d'une violence rare. Ferdinand n'hésite pas à tirer son épée pour la pointer, dans plus d'une scène, contre la gorge ou la poitrine de son père. Peu de dramaturges se sont permis ça. Schiller, par l'entremise du combat fils-père, se révolte contre son souverain, le duc de Wurtemberg, qui l'avait obligé à entrer, à treize ans, à l'Académie militaire.

Le dialogue aussi, est brutal. L'excellente traduction de Marcel Bluwal aurait plutôt tendance, par instants, à en remettre. Le violoncelliste est grossier. Il apprend que le duc arrive dans son pauvre logis : pris de frousse, il insulte sa femme, qui lui dit, pour le calmer : « *Peut-être qu'il te veut dans son orchestre.* » La traduction de Bluwal donne cette réponse du père : « *Son orchestre, oui ?... Avec toi, maquerelle, pour miauler le soprane, et mon cul pour jouer la basse ! Dieu du ciel !* » Or jamais Schiller ne se serait permis de faire prononcer l'équivalent allemand du mot « cul » devant des spectateurs, même à propos d'un pétomane, et aucune traduction de cette pièce, jusqu'ici, n'avait osé, ici, le mot « cul ». Le mot allemand « *hinterer* » a, pour correspondant français, le mot « *postérieur* », plus modéré.

Cela dit, félicitons Marcel Bluwal : la traduction de cette pièce est très difficile, bien des termes, employés pourtant en 1784 – ce n'est pas la préhistoire – ont disparu de la langue allemande, même des Allemands ne les connaissent pas, ne savent pas ce que cela veut dire.

Schiller est d'une violence très courageuse, aussi, côté combat politique... Le duc de Wurtemberg, pour requinquer sa trésorerie, se livrait au trafic d'esclaves – des esclaves blancs : il vendait, très cher, aux Américains, de beaux jeunes hommes de son pays. Dans *Intrigue et amour*, un vieux valet de chambre témoigne que le souverain lui a comme cela volé ses deux fils, et les a vendus. Cet homme âgé raconte, dans le détail, la révolte des parents, au moment du départ des victimes pour l'Amérique, et les soldats du duc qui tirent aussitôt dans la foule. Un bain de sang.

SCULPTURE GÉANTE

Là aussi, Schiller est un dramaturge d'exception, mais, lorsque nous voyons, de nos jours encore, des théâtres prendre fait et cause pour des opprimés, comment ne pas se rappeler Freud, qui, dans *L'Avenir d'une illusion*, n'hésite pas à redire ce que tout le monde sait : « *la satisfaction de l'art reste en règle générale inaccessible aux foules, absorbées par un travail épuisant, et qui n'ont pas reçu l'instruction nécessaire.* » La mise en scène de Bluwal est aussi radicale que sa traduction. Le décor, qu'il a fait réaliser par Catherine Bluwal, une architecte élève de Jean Nouvel, est une sculpture géante de marbre, d'ailleurs très belle, une envolée de chevaux, de saints en extase, de croix du Calvaire, on dirait une des plus grandes fontaines de Rome, par exemple de la taille de celle de Trevi, mais qui figurerait dans la basilique Saint-Pierre. Bluwal a-t-il voulu rappeler que son chien sauvage de pauvre musicien, qui, raconte Schiller, aime bien casser son violoncelle sur le crâne de son épouse lorsqu'elle ose regimber un brin, est à côté de cela « *abîmé* » dans le piétisme ? Mais la présence de ce superbe et gigantesque chef-d'œuvre de marbre dans le taudis de la pauvre Louise déséquilibre quelque peu la perception de la pièce.

Les acteurs sont orientés vers le sur-jeu. D'une façon fort subtile, d'ailleurs, mais le résultat est d'un tel relief, d'une telle intensité, que la tragédie de Schiller bascule un petit peu vers le boulevard du crime. Roland Bertin est parfait de sobriété, au contraire, dans le rôle très bref mais capital du vieux valet de chambre dont le souverain vend les fils. Sylvia Bergé joue avec un art bien tenu un attachant rôle de favorite du duc. Alberte Aveline est la perfection, en épouse du violoncelliste. Les deux suicidaires, Cécile Brune (Louise) et Thibault de Montalembert (Ferdinand) sont gentils, mais pâlichons. Le rôle, essentiel du président von Walter échoit au comédien Andrzej Seweryn, dont le jeu étrange, décalé, comme d'un grand pervers resté bon petit diable, divise le public. Les uns sont sous le charme. D'autres ressentiraient plutôt ce que Schiller confiait à Goethe à propos de l'acteur Iffland (qui jouait *Intrigue et amour*) : « *Il m'apparaîtra toujours comme un acteur de premier ordre, capable de composer un rôle avec maîtrise et avec initiative, car il commande toujours l'attention et la réflexion du spectateur, mais je ne puis dire qu'il m'ait jamais vraiment enchanté ou conquis comme ont su le faire d'autres acteurs infiniment moins parfaits que lui.* »

Michel Cournot

David Warrilow, Beckett et « Compagnie »

Le dédicataire de plusieurs textes de l'auteur irlandais seul sur la scène de l'Odéon

COMPAGNIE, de Samuel Beckett. Mise en scène : Joël Jouanneau. Avec David Warrilow.
PETIT-ODÉON, place de l'Odéon, Paris 6e. Tél. : 44-41-36-36. Tous les jours à 18h 30, sauf le jeudi. 30 F à 70 F. Jusqu'au 11 mars.

Il y a Beckett d'avant Warrilow et Beckett d'après Warrilow. Ce Beckett d'« après » est certainement le plus sensible, le plus émouvant. Un Beckett tel qu'en lui-même les exégètes nous l'ont donné, entre noirceur et pessimisme, mais avec encore plus d'humour, de vitalité, d'efficacité... Le plus français des acteurs anglo-saxons s'est approprié souvent les mots, le souffle des mots même, que l'auteur a quelquefois écrits pour lui, en pensant certainement à sa voix qui emprunte aux rouleaux de l'océan les sonorités les plus douces ou les plus tempêtueuses, en pensant à son corps immense, articulé, d'une élégance aristocratique et de vaurienne, en pensant à son visage où se lisent jusqu'aux plus infimes de nos joies et de nos peurs.

« *Welcome to Godot* » : une enseigne lumineuse à l'aplomb de l'hôtel Holiday Inn de Colombus (Ohio). Beckett et Warrilow participaient à un symposium dans cette ville et l'auteur avait écrit pour l'acteur, et pour l'occasion, un *Ohio impromptu* qui marquait bien leur connivence. Leur amitié avait commencé avec *Le Dépeupleur* et a continué avec *Piece of Monologue*, « *trois grands feuillets et demi, serrés* », se souvient Warrilow. Il les a reçus par la poste, le jour de l'anniversaire de Beckett, un homme qui offre des cadeaux quand tous les autres les reçoivent. « *Je ne m'attends pas à ce que vous vous serviez de ce texte* », écrit Beckett. Et Warrilow y voit un encouragement et s'en sert aussitôt. Beckett dit : « *Il esquisse un geste et revient à sa position initiale. Sinon, rien ne bouge* ». Ce pourrait être une didascalie de *Compagnie*, que Joël Jouanneau met en scène au Petit-Odéon.

Mais *Compagnie* n'est pas une pièce, un récit, écrit en anglais au début des années 80 et traduit par Beckett lui-même (le texte a paru aux Editions de Minuit, 92 p., 43 F). Il a donc fallu imaginer un cadre scénique et une proposition de jeu.

FABLE

Le metteur en scène a choisi l'immobilité presque totale, à l'exception de trois allées et venues entre un fauteuil et une haute baie vitrée, baignée d'une lumière or (Frank Thévenon, magicien du reflet). Nous sommes dans la confidence d'un salon du pur style classique (décor de Jacques Gabel, qui paraît repousser les murs si étroits du Petit-Odéon). Là, un homme seul, habillé simplement, d'aujourd'hui. « *Voilà donc la proposition. A quelqu'un sur le dos dans le noir une voix égrène un passé. Questions aussi par moments d'un présent et plus rarement d'un avenir. Comme par exemple, tu finiras tel que tu es. Et dans un autre noir ou dans le même un autre. Imaginant le tout pour se tenir compagnie* ». Tout est dit.

Et pourtant, pendant une heure trop courte, la voix de l'acteur, surgie de l'acteur lui-même ou d'une bande enregistrée dont l'écho nous parvient presque mystérieusement, nous donne à entendre la partition Beckett, chargée une fois encore de vérités anciennes, apparemment insaisissables et qui s'inscrivent pour toujours dans la mémoire de l'auditeur. De la mémoire, il n'est question que de cela, sous l'apparence de la fable, « *la fable de toi fabulant d'un autre avec toi dans le noir* ». Toi, David Warrilow, « *tel que toujours* ».

Olivier Schmitt

« Répons » de Pierre Boulez trouve un cadre approprié à la Cité de la musique

« RÉPONS » de Pierre Boulez et « RÉPONS POUR LE SAMEDI SAINT » de Carlo Gesualdo, par l'Ensemble InterContemporain et la technique informatique de l'Ircam, Pierre Boulez direction et The Tallis Scholars, Peter Philips (direction).
CITÉ DE LA MUSIQUE, le 23 février.

Donné dans des conditions diverses (notamment en plein air, au Festival d'Avignon) et sans cesse remis sur le métier depuis sa création à Donaueschingen, en 1981, *Répons* sonne à La Villette comme peut-être jamais auparavant. La salle de la Cité de la musique permet de respecter la disposition prescrite par la partition. Six solistes y sont disposés sur des praticables répartis à la périphérie de la salle. Un ensemble de vingt-quatre instruments est rassemblé sur un podium installé au milieu du public. Six haut-parleurs diffusent le son des six solistes, amplifié et transformé en temps réel par ordinateur – la station d'informatique musicale d'Eric Lindemann a remplacé la lourde 4X d'antan, inventée par Giuseppe di Giugno.

Alors que l'ensemble instrumental ne devrait pas être amplifié, on remarquait, vendredi 24 février, de nombreux micros sur le podium central. Renseignements pris auprès d'Andrew Gerzso, assistant musical et technique à l'Ircam, il s'agirait d'une « *amplification occasionnelle destinée à corriger les disparités sonores entre la masse des vents et les huit cordes* ». Est-ce un problème d'équilibre sonore structurel auquel le compositeur devra remédier dans le futur ? Les mauvaises langues, qui disent que la salle modulable de la Cité de la musique aurait été conçue comme écrin idéal à *Répons* de Pierre Boulez, se trompent peut-être... même si cette œuvre demande un dispositif que les espaces de concerts traditionnels (les musiciens y font face au public) ne permettent pas.

Pierre Boulez se réfère volontiers, à propos de *Répons*, aux structures responsoriales anciennes. Cela doit expliquer la présence, en première partie, des *Répons pour le Samedi saint* de Carlo Gesualdo, interprétés par l'impeccable et marmoréen groupe britannique The Tallis Scholars, sous la direction de Peter Philips. Pourtant, rien dans ces *Répons* du tout début du XVIIe – de surcroît privés de leurs intercalaires en plain-chant – ne rappelle le dessein « concertant » ou « diffracté » de Pierre Boulez. Il eût mieux valu des motets à double, triple ou quadruple chœur pour rendre pertinente cette confrontation.

Répons est en fait une sorte de concerto grosso : à la masse du *ripieno* – une masse subtile de vingt quatre solistes – s'adjoint un *concertino* de six instruments (deux pianos, deux percussions, un cymbalum et une harpe), au rôle non strictement concertant, au sens classique du terme. La substance musicale de *Répons* est faite d'une matière vibrionnante (trilles, notes répétées, tenues), de longues cadences des solistes (volées de « petites notes » en arpèges), de subtils et arachnéens mélanges sonores (percussions à clavier, de la harpe et du cymbalum), d'un alliage idéal des sons électroniques et acoustiques. *Répons* est une vaste jungle sonore foisonnante, d'une beauté époustouflante.

Boulez est parvenu à concilier une densité extrême et une parfaite clarté de la polyphonie : l'instrumentation n'est jamais écrasée, même quand la machine transforme en le « bru(i)talisant » le son produit par certains instruments. On oserait même dire, quitte à faire bondir Pierre Boulez, que sans l'électricité, sans la machine, *Répons* demeurerait une pièce jouable. Sa force est dans son écriture, et non dans un quelconque exotisme électronique, cet habituel cache-misère des compositeurs à l'écriture moins ferme.

Au terme des cinquante minutes de la partition, les six solistes font entendre une longue coda bruissante : volée de cloches, carillon d'arpèges. La machine fait entendre une ultime distorsion, énigmatique, alors que la lumière baisse progressivement, au geste du chef. Le noir se fait. Le jour revient sur un tonnerre d'applaudissements. *Répons* est un chef-d'œuvre.

Renaud Machart

La mort de Jean-Luc Boutté, sociétaire de la Comédie-Française

La Maison de Molière perd l'un de ses plus grands interprètes dont l'ultime mise en scène, « Maître » de Thomas Bernhard, est à l'affiche du Théâtre Hébertot

L'acteur et metteur en scène Jean-Luc Boutté est mort, dimanche 26 février, à Paris, des suites de la maladie de Hodgkin. Il fut, et restera, un grand sociétaire de la Maison de Molière. Sa dernière mise en scène, *Maître*, de Thomas Bernhard, est à l'affiche du Théâtre Hébertot à Paris, où a lieu, lundi 27 février, la répétition générale. Né en 1947 à Lyon, Jean-Luc Boutté est entré à la Comédie-Française à la sortie du Conservatoire national d'art dramatique, en 1971, et y a fait toute sa carrière. Comédien de premier plan, il a joué les grands rôles du répertoire et travaillé sous la direction de maîtres, comme Antoine Vitez ou Luca Ronconi. Metteur en scène, il a servi les plus grands auteurs de théâtre et de nombreux ouvrages lyriques. Il a été le premier à créer Bernard-Marie Koltès. Jean-Luc Boutté aurait pu faire une carrière au cinéma : il a refusé.
Il aurait pu être un administrateur idéal de la Comédie-Française : la maladie l'en a empêché.

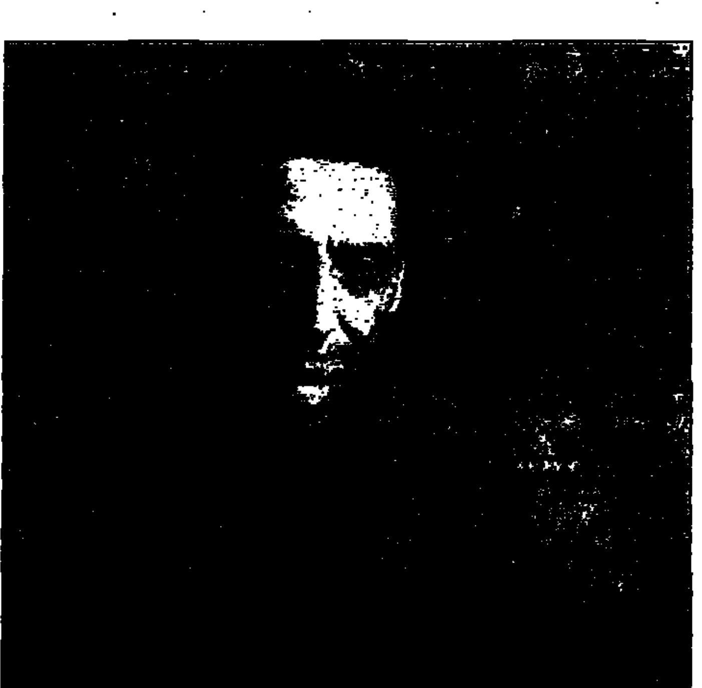
LA MORT L'A TUÉ. Depuis plus de dix ans, elle était la compagne impatiente des jours et des nuits de Jean-Luc Boutté. Le comédien la combattait sans relâche, au point de contredire la médecine qui le condamnait. Il mettait en scène, il jouait, une canne soutenait son corps fragilisé, son regard d'aigle, vert, se posait, impérial et tendre, sur le public qui l'ovationnait et souvent ne savait pas. Pour nombre de spectateurs, la canne faisait partie du jeu. Telle était l'élégance de Jean-Luc Boutté. Prince, expression vivante du paradoxe du théâtre – le seul art où les morts reviennent saluer.

Né à Lyon en 1947, Jean-Luc Boutté, bien qu'habitant à Paris depuis l'âge de dix-huit ans, n'a jamais cessé d'appartenir à sa ville. Il était discret, à la limite de l'effacement. De sa vie, on ne savait rien. *« Le passé, c'est le secret du travail de chacun »*, disait-il. Jean-Luc Boutté parlait plus volontiers de ceux qui l'avaient influencé. Ainsi de ce professeur d'espagnol, qui, le voyant dans une production amateur, l'incita à s'engager dans la voie du théâtre. Ainsi de Pierre Valde, son professeur au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, *« un homme fabuleux, qui avait une très haute idée de son métier »*.

Issu d'un milieu modeste, Jean-Luc Boutté a suivi la voie royale. Entré en novembre 1968 au Conservatoire, il en sort en juin 1971 avec un premier accessit de tragédie et un second prix de comédie. Le 1er septembre, il signe son contrat de pensionnaire de la Comédie-Française, en même temps que Francis Huster. Pour lui, la Comédie-Française, c'est *« instinctif »*. Parce qu'il aime *« l'idée d'une famille, d'une troupe, d'un endroit où tout est fait pour que tous les jours le théâtre existe »*. Cela ne l'empêche pas de donner deux fois sa démission. La première fois, trois mois seulement après son engagement, parce qu'il se sent isolé dans la Maison. Des comédiens le retiennent. Un an plus tard, avec deux autres jeunes pensionnaires – Catherine Hiégel et Gérard Lartigau –, il s'oppose violemment au fait que, pour contrer une grève des techniciens, la troupe joue sous chapiteau dans le jardin des Tuileries. *« On ne trouvait pas bien de laisser tomber le personnel. Mais, à force de discuter, on s'est dit que, au lieu de toujours critiquer, on ferait mieux de proposer. »* Ainsi naît la première mise en scène de Jean-Luc Boutté : *Le Misanthrope*, de Molière, qu'il cosigne avec Catherine Hiégel. Un *Misanthrope* âpre et râpeux, qui, à la fois, marque la révolte et signe l'attachement de Jean-Luc Boutté à la Maison.

Quand il arrive place Colette, il y a, dans la troupe Jacques Charron, Robert Hirsch, Denise Gence, Jean-Paul Roussillon – lequel lui fait faire ses débuts, dans *Amorphe d'Ottenbourg*, de Jean-Claude Grumberg. Jean-Luc Boutté se retrouve ainsi sur le plateau avec ceux qui, alors qu'il était élève au Conservatoire, lui semblaient des *« stars intouchables »*. Il découvre *« des artisans qui travaillent d'une manière exemplaire »*. Le jeune pensionnaire ne l'oubliera pas. Un peu plus tard, il donne la réplique à Isabelle Adjani, dans *Ondine*. Elle lui laisse le souvenir d'une *« fil-de-fériste du désir d'être en scène »*.

Quatre ans après son entrée dans la troupe, Jean-Luc Boutté est nommé sociétaire. Les grands rôles viennent à lui. Il n'aura jamais à les solliciter : ce sont les metteurs en scène qui le choisissent, parce qu'il a le talent et la beauté. Beauté longue de la silhouette, beauté stupéfiante du visage, où l'émeraude du regard éclaire les cheveux noirs. Il y a


ENGUERRAND

quelque chose d'Antoine Vitez – qui le tenait pour l'un des meilleurs interprètes de sa génération – dans la distinction naturelle de Jean-Luc Boutté, dans ses traits magnifiquement busqués, dans la précision de son phrasé, aussi. Il y a, dans son jeu, l'expression d'un talent immédiat, profond, ancré dans une probable solitude et une évidente rigueur. De rôle en rôle, ce talent se peaufinera de belle manière, allant vers la limpidité et l'obsédante épure.

Chevalier dans *Ondine*, De Ciz dans *Partage de midi*, Néron dans *Britannicus*, Tartuffe, Pyrrhus dans *Andromaque*, Sévère dans *Polyeucte*, Cibo et Alexandre de Médicis dans *Lorenzaccio*, le chevalier de Ripafratta dans *La Locandiera*, Thésée dans *Le Songe d'une nuit d'été*, Sigismond dans *La vie est un songe*, Shylock dans *Le Marchand de Venise*, Plébério dans *La Célestine*, le Capitaine dans *Père*... Jean-Luc Boutté parcourt le répertoire et joue sous la direction des plus grands : Antoine Vitez pour *Partage de midi* et *La Célestine*, Jacques Lassalle pour *La Locandiera*, Luca Ronconi pour *Le Marchand de Venise*, Georges Lavaudant pour *Lorenzaccio*.

Au cinéma, on peut s'offrir des arrêts sur image. Le théâtre ne le permet pas, sauf dans le film en pointillé du souvenir. Avignon, 1989 : un immense escalier de bois sert de décor à *La Célestine*. Jeanne Moreau tient le rôle-titre ; Jean-Luc Boutté celui d'un père blessé. Il arrive, ou plutôt apparaît, tout en bas, dans l'angle de l'escalier qui semble défier le ciel. Si loin, si frêle – un trait dans la nuit du plateau. Mais quand il parle, doucement, comme s'il s'adressait à chacun, l'escalier semble soudain loin et frêle – un château de cartes dans le Palais des papes. Ce soir-là, Jean-Luc Boutté dialogue avec les étoiles.

Un autre soir, trois ans plus tard, à Paris. Dans la salle Richelieu, le Russe Anatoli Vassiliev crée *Bal masqué*, de Lermontov. Jean-Luc Boutté joue Arbénine, un ancien et diabolique joueur, qui pense avoir trouvé la paix de l'âme dans le mariage avec la jeune Nina (splendide Valérie Dréville). Mais les vieux fantômes l'entraînent dans les tourments du passé. Qui n'a pas vu Jean-Luc Boutté basculer dans la folie, aux dernières minutes d'une représentation de trois heures et demie sans entracte, ne sait pas quelles légendes peut générer le théâtre.

Encore une évocation, dans la loge de Jean-Luc Boutté, cette fois. Il vient de jouer *Père*, de Strindberg, dans la mise en scène de Patrice Kerbrat, son ami depuis le Conservatoire. Il est blessé parce que certains n'ont pas apprécié le spectacle. Il se tient debout. Il appartient déjà au monde des statues de Giacometti. On lui dit : *« Savez-vous que vous êtes aimé ? »* Il répond : *« Je souffre de ne pouvoir répondre aux sentiments. »* Son visage se baisse, son profil est aussi beau que celui d'un onnagata.

Son drame était là, sa force aussi. C'est parce qu'il se savait solitaire et silencieux que Jean-Luc Boutté a fait des mises en scène. *« Ça m'aide*, disait-il, *dans ma vie et ma réflexion sur le métier. »* Au *Misanthrope* rageur de ses débuts succède une dizaine de pièces. Dont *La Nuit juste avant les forêts*, de Bernard-Marie Koltès, qu'il est le premier à monter, avant Patrice Chéreau. Dont un *Dom Juan*, de Molière, teinté d'une dérision inconnue. Dont un *Britannicus*, de Racine, au rythme obsédant de la pulsion du coeur humain. Dont deux Hugo, *Marie Tudor* et *Le roi s'amuse*, à qui il redonne vie.

En 1993, hors de la Comédie-Française, Jean-Luc Boutté a fait triompher *La Volupté de l'amour*, de Pirandello, au Théâtre Hébertot, puis en tournée. A Hébertot se donne en ce moment *Maître*, de Thomas Bernhard, sa dernière mise en scène pour laquelle il a dirigé Denise Gence et Henri Virlogeux. Il a également monté des opéras, avec une belle sobriété, comme *Adrienne Lecouvreur*, de Francesco Gilea, en 1993, à l'Opéra-Bastille.

Jean-Luc Boutté aurait pu faire carrière au cinéma. Il l'a refusé. *Sa maison*, c'était la Maison, avec sa trinité sacrée – le répertoire, la troupe, l'alternance. En vingt-cinq années de Comédie-Française, il s'est imposé non seulement comme un grand comédien, mais aussi comme une personnalité de premier plan.

Il n'a jamais craint de se battre pour ses opinions, qui passaient par la priorité de l'art sur l'accommodement. Il a traversé sans faillir ces récentes et pénibles années où les administrateurs se sont trop vite succédé : Jean-Pierre Vincent, Jean Le Poulain, Antoine Vitez, Jacques Lassalle, Jean-Pierre Miquel. Nul dans la troupe ne doute que Jean-Luc Boutté aurait fait un administrateur idéal. La maladie l'en a empêché. Mais aujourd'hui, dans les couloirs de la Comédie-Française, son souvenir veille sur l'âme de la Maison.

Brigitte Salino

★ ***Maître*, de Thomas Bernhard, avec Denise Gence et Henri Virlogeux. *Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e (Métro Villiers, Rome). Du mardi au samedi : à 21 heures ; matinées : samedi à 17 h 30 et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 250 F.***

Les césars consacrent André Téchiné, et aussi « La Reine Margot »

La 20e édition de la cérémonie a célébré le cinéma français sous le regard du réalisateur américain Steven Spielberg

CONJUGUANT les références à ses vingt ans d'existence et au centenaire du cinéma, la cérémonie, qui s'est tenue au Palais des congrès (et retransmise par Canal Plus) samedi 25 février aura raconté parallèlement deux histoires fort différentes. Deux histoires qui pourtant se rejoignent à l'horizon de l'état du cinéma français.

La première histoire est franco-française, il s'agit de l'épisode 1995 du feuilleton ciné-médiatique inventé par Georges Cravenne en 1976 : récompenses et commémoration, auto-célébration de la « grande famille du cinéma français ». Deux films ont été les principaux bénéficiaires de la distribution des prix : *La Reine Margot* cumule le plus grand nombre de statuettes (cinq), dont un prix d'interprétation féminine pour Isabelle Adjani (pour la quatrième fois de sa carrière : un record que la comédienne, enceinte de huit mois, n'a pu célébrer publiquement). Et *Les Roseaux sauvages* reçoit, parmi ses quatre récompenses, les deux plus prestigieuses, celles du meilleur film et du meilleur réalisateur.

Palmarès équilibré, en ce qu'il couronne deux bons films, mais situés aux extrêmes du cinéma national : la superproduction signée par Patrice Chéreau appuyé par l'un des « poids lourds » de l'industrie, Claude Berri, et le projet (économiquement) modeste d'André Téchiné, né d'une initiative de la chaîne culturelle Arte. Palmarès marquant aussi la « défaite », au regard des nominations, de *Léon*, de Luc Besson et de *Trois couleurs : Rouge*, de Krzysztof Kieslowski. Sur la troisième marche du podium, *Regarde les hommes tomber* se taille un succès logique parmi les premières œuvres, le film de Jacques Audiard réunissant suffisamment d'originalité et assez de conformisme pour séduire les membres de l'Académie des arts et techniques du cinéma (le collège des votants) sans les effaroucher.

Au chapitre des nouveautés, la cérémonie inscrivait pour la première fois cette année le César du meilleur film « à caractère documentaire ». Un hommage implicite, sans doute, au caractère ombrageux de Marcel Ophuls, grâce auquel cette distinction a été ajoutée *in extremis*. Elle a été attribuée, en toute justice, à Raymond Depardon pour *Délits flagrants*.

La soirée aura témoigné de l'état d'esprit actuel : dans un contexte vécu comme morose et périlleux, une certaine tendance des professionnels à tirer la couverture à soi. Ce dont témoignait, de manière anecdotique, une astuce d'orthographe (il faut désormais écrire, paraît-il, la Nuit des « César », et non des césars, pour rendre au sculpteur des blocs de bronze ce qui lui revient), ce que traduisait de manière plus significative la mention apparemment devenue obligatoire des noms des producteurs avec le titre de chaque film lauréat – ce sont Alain Sarde et Georges Benayoun, qui sont montés chercher la récompense pour le meilleur film, et René Cleitman et Michel Seydoux ont accompagné Jean-Paul Rappeneau pour le « césar des césars » décerné à *Cyrano de Bergerac* – une statuette pour chacun.

Dans un esprit comparable, Alain Delon, président d'honneur et hôte de la cérémonie prenant manifestement sa charge à cœur, rendit plusieurs hommages (à Jean-Pierre Melville et à des grands comédiens disparus) qui semblaient autant de coups de Borsalino à sa propre carrière.

Mais la cérémonie obéissait cette année, simultanément, à un autre scénario, le bon vieux canevas de la rivalité franco-américaine. Invité d'honneur, lauréat d'un césar pour sa carrière, Steven Spielberg, assis au côté de Jacques Toubon était là comme emblème de Hollywood. Il s'agissait à la fois de le saluer et de lui montrer l'irréductibilité du village des Gaulois cinématographiques. Spielberg eut droit à une ovation debout de la salle, privilège partagé avec Gregory Peck, encore porteur d'une ancienne aura, mais avec aucun lauréat français – non plus que par Delon ou Jeanne Moreau, récipiendaire d'un césar d'honneur expédié vite fait bien fait.

Le réalisteur de *Jurassic Park* récita ensuite, fort diplomatiquement, la liste de *« ceux qui m'ont inspiré »*... soit le gotha des réalisateurs français, de Godard (?) à Louis Lumière (?). Ce mélange de rouerie et de courtoisie de la part du cinéaste-producteur (et à présent patron d'une « major ») symbole d'un cinéma conçu pour laminer tous les autres, lui valut les remerciements empressés des professionnels français (et de Wim Wenders, qui passait par là). Ironiquement, c'est le producteur britannique de *Quatre mariages et un enterrement*, tout surpris d'avoir remporté le César du meilleur film étranger face à *La Liste de Schindler*, qui se chargea de la seule déclaration d'indépendance de la soirée. Une soirée qui avait traduit de manière paradoxale, mais assez juste, l'état des lieux du cinéma français : un état nullement catastrophique, si l'on en juge par le nombre de films, de cinéastes, d'acteurs et de techniciens de qualité figurant dans les nominations. Et le sort des urnes avait mis en valeur les revendications culturelles de ce cinéma, sans égard pour les champions du box-office, *Léon* (auquel son anglophonie n'a pas dû rendre service à l'heure des votes) et plus encore *Un indien dans la ville*, triomphe commercial de la fin de l'année, même pas « nommé ». La cérémonie dessinait aussi les contours d'un milieu assez étroit (comme en témoignait les répétitions dans l'énoncé des lauréats depuis vingt ans), loin d'être aussi solidaire qu'il le prétend (le tiers des récompensés étaient absents), et qui trouve son meilleur ciment dans son rapport de défiance-fascination vis-à-vis de Hollywood.

Jean-Michel Frodon

Le palmarès

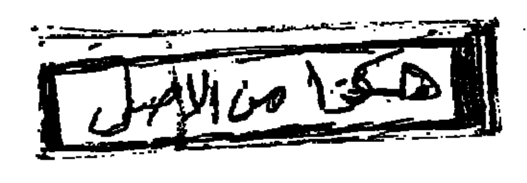
Meilleur film : *Les Roseaux sauvages*. Meilleur réalisateur : André Téchiné. Meilleure actrice : Isabelle Adjani dans *La Reine Margot*. Meilleur acteur : Gérard Lanvin dans *Le Fils préféré*. Meilleure première œuvre de fiction : *Regarde les hommes tomber*, de Jacques Audiard. Jeune espoir féminin : Elodie Bouchez dans *Les Roseaux sauvages*. Jeune espoir masculin : Mathieu Kassovitz dans *Regarde les hommes tomber*. Second rôle féminin : Virna Lisi dans *La Reine Margot*. Second rôle masculin : Jean-Hugues Anglade dans *La Reine Margot*.

Scénario : André Téchiné, Gilles Taurand et Olivier Massard pour *Les Roseaux sauvages*. Musique : Zbigniew Preisner pour *Rouge*. Image : Philippe Rousselot pour *La Reine Margot*. Son : Jean-Paul Mugel et Dominique Hennequin pour *Farinelli*. Décor : Gianni Quaranta pour *Farinelli*. Costumes : Moidèle Bickel pour *La Reine Margot*. Montage : Juliette Welfling pour *Regarde les hommes tomber*. Meilleur film étranger : *Quatre mariages et un enterrement*, de Mike Newell. Meilleur film à caractère documentaire : *Délits flagrants*, de Raymond Depardon. Meilleur court métrage : *La Vis*, de Didier Flamand.

■ **CINÉMA :** *Six films français ou coproduits en France ont été sélectionnés pour les Oscars qui seront décernés dans un mois, à Los Angeles : *Farinelli*, de Gérard Corbiau, présenté par la Belgique ; *Before the Rain*, de Milcho Manchevski (Macédoine) et *Soleil trompeur*, de Nikita Mikhalkov (Russie). Trois autres films français concourent avec les films américains pour les autres Oscars : *Trois couleurs Rouge*, de Krzysztof Kieslowski (scénario, mise en scène et photographie) ; *La Reine Margot*, de Patrice Chéreau (meilleurs costumes) et *Le Moine et le Poisson*, de Michael Dujok-De Vit (meilleur film d'animation).

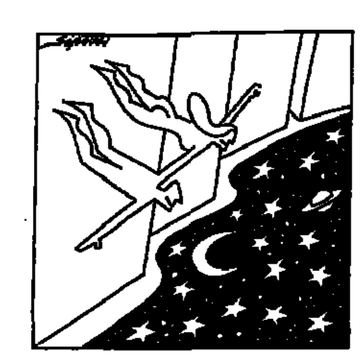
■ **Environ 40 000 personnes étaient attendues pour l'ouverture du 14e Festival panafricain du cinéma et de la télévision** (Fespaco), le 25 février au stade du 4-Août, à Ouagadougou (Burkina-Fasso). La cérémonie, devait être présidée par le président burkinais Blaise Compaoré. Le film d'ouverture, qui sera projeté en début de soirée dans une salle de la ville, est *Jemina and Johnny*, du réalisateur sud-africain Lionel N'Gakane. Plus de cent soixante films, longs et courts métrages de cinéma et de télévision, seront projetés au cours de cette manifestation. Vingt films concourent, cette année, pour le grand prix – l'Etalon de Yennenga – qui sera décerné par un jury de sept membres présidé par le doyen des cinéastes africains Ousmane Sembene. Le Festival doit s'achever le 4 mars. – *(AFP.)*

■ **MUSIQUE : la publication de l'inventaire des orgues de Lorraine** s'enrichit avec la récente parution du premier tome consacré à la Moselle. 175 orgues y sont décrits. Cette publication fait partie de l'inventaire national de ces instruments. Au total quatre volumes devraient être consacrés au 550 instruments du département lorrain. Deux auteurs ont réalisé ce travail exhaustif, Christian Lutz et François Menissier (Editions Serpenoise de Metz). Sont déjà parus, les inventaires pour la Meurthe et la Moselle (140 instruments), les Vosges (163) et la Meuse (145).



Un Afghan à Paris

Mohammad Kushnawaz vient de Hérat. Il joue du luth à cinq cordes.



L'ARRIVÉE DE L'AFGHAN Mohammad Rahim Kushnawaz à Paris a donné des soucis aux programmateurs du Théâtre de la Ville : il a fallu bien des détours pour honorer cette invitation inédite, une longue attente pour les visas, mais finalement Paris aura un échantillon de l'art musical afghan, de la tradition d'Hérat et du classicisme de Kaboul, et une preuve supplémentaire que la musique survit à la guerre. Kushnawaz est un merveilleux joueur de *rubab*, un luth à double caisse de résonance et cinq cordes (un CD lui est consacré dans la collection VDE/Gallo CD699).

Il sort très rarement d'Afghanistan, et l'accueillir à Paris est un honneur.

★ Théâtre de la Ville, place du Châtelet et Mo Châtelet. 20 h 30, le 27. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Le Cabinet du docteur Caligari
Sous le regard de Fritz Lang, qui refusa de mettre le film en scène mais en influença grandement la conception, trois décorateurs (Hermann Warm, Walter Reimann et Walter Rohrig) ont imaginé le plus extravagant des écrins pour donner du monde une vision cauchemardesque et hallucinée. Film-manifeste du mouvement expressionniste, réalisé par Robert Wiene, *Le Cabinet du docteur Caligari* demeure, plus de soixante-dix ans après, une œuvre essentielle.
Cinémathèque française, salle du palais de Chaillot, 9, avenue Albert-de-Mun, 16e. Mo Trocadéro. 20 h 30, le 27. Tél. : 47-04-24-24. 25 F.

Goupi Mains rouges
En organisant une rétrospective consacrée à l'argent au cinéma, la Vidéothèque de Paris ne pouvait ignorer *Goupi Mains rouges*, adapté par Pierre Véry de son propre roman et réalisé par Jacques Becker (1942). Parce qu'un des membres de cette famille de paysans charentais est surnommé « *Goupi Mes Sous* », mais surtout parce que l'intrigue se développe en partie autour du « magot » du patriarche, *alias* Goupi l'Empereur, âgé de cent six ans. Mais l'argent, Goupi Tonkin (Robert Le Vigan, dans un de ses plus grands rôles) s'en soucie moins que de sa cousine « Muguet », qui lui préfère « Monsieur », venu de la ville. Le film allie admirablement pittoresque des personnages et rigueur de l'intrigue, dans un climat réaliste piqué de notations étranges.
Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, 1er. Mo Châtelet-Les Halles. 18 h 30, le 28 février ; 16 h 30, le 12 mars ; 14 h 30, le 21 mars. Tél. : 44-76-62-00 et 40-26-34-30. 30 F.

Brassaï
Le Musée national d'art moderne (Centre Pompidou) vient d'enrichir ses collections de quarante-six photographies de Brassaï (1899-1984) qui ont une valeur historique. Ces épreuves faisaient en effet partie de l'exposition de cinq photographes français que Edward Steichen avait organisée au Musée d'art moderne de New York (Moma) en 1951 : outre Brassaï, on retrouvait Henri Cartier-Bresson, Robert Doisneau, Izis et Willy Ronis. Gilberte Brassaï avait soigneusement conservé ces tirages originaux où l'on retrouve nombre d'images connues comme *le Passage clouté, le Fort des Halles* ou *l'Escalier de Montmartre*.
Centre Georges-Pompidou, salle la Tour, 4e étage, 1er. Mo Châtelet-Les Halles. Jusqu'au 3 avril. Tél. : 44-78-12-33.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 27 FÉVRIER

Sigiswald Kuijken
Buxtehude : *Sonate pour violon, viole de gambe et basse continue.* Biber : *Sonate no 6.* Telemann : *Fantaisies pour flûte seule nos 3 et 8.* Bach : *L'Offrande musicale.* Barthold Kuijken (flûte), Sigiswald Kuijken (violon), Wieland Kuijken (viole de gambe), Robert Kohnen (clavecin).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris-9e (Mo Opéra). 20 heures, le 27. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 110 F.

Orchestre national des arts du Canada
Schubert : *Symphonie no 3.* Haydn : *Concerto pour trompette et orchestre.* Bouchard : *Vertiges.* Mendelssohn : *Symphonie no 3.* Hakan Hardenberger (trompette), Orchestre du Centre national des arts du Canada d'Ottawa, Trevor Pinnock (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e (Mo Franklin-Roosevelt). 20 h 30, le 27. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 40 F à 290 F.

Carole Carniel
Brahms : *Intermezzos pour piano op. 117, Sonate pour piano op. 2, Klavierstücke op. 119.* Carole Carniel (piano).
Le Madigan, 22, rue de la Terrasse, Paris-17e (Mo Villiers). 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 42-27-31-51.

MARDI 28 FÉVRIER

The Queen's Baroque Ensemble
Purcell : *Airs pour haute-contre.* Ryland Angel (haute-contre), The Queens Baroque Ensemble.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e (Mo Saint-Germain-des-Prés). 21 heures, le 28. Location Fnac. Tél. : 44-62-70-90. De 75 F à 120 F.

MERCREDI 1er MARS

The Chamber Orchestra of Europe
Haydn : *Symphonie.* Mahler : *Sieben Lieder aus Letzter Zeit, Ruckert Lieder.* Schubert : *Symphonie no 5.* Waltraud Meier (mezzo-soprano), The Chamber Orchestra of Europe, Claudio Abbado (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e (Mo Porte-de-Pantin). 20 heures, le 1er mars. Tél. : 44-84-45-63. Location Fnac. De 140 F à 240 F.

Orchestre de Paris
Honegger : *Symphonie no 2.* Saint-Saëns : *Concerto pour piano et orchestre no 2 op. 22.* Dvorak : *Symphonie no 9 « Nouveau Monde ».* Brigitte Engerer (piano), Orchestre de Paris, Djansug Kakhidze (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e (Mo Ternes). 20 h 30. Les 1er et 2 mars. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

JEUDI 2 MARS

The Chamber Orchestra of Europe
Sciarrino : *Autoritratto nella Notte.* Ligeti : *Double Concerto pour flûte, hautbois et orchestre.* Fomina : *Permanenza, création.* Schoenberg : *Symphonie de chambre no 1.* Jacques Zoon (flûte), Douglas Boyd (hautbois), The Chamber Orchestra of Europe, Claudio Abbado (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e (Mo Porte-de-Pantin). 20 heures, le 2 mars. Tél. : 44-84-45-63. Location Fnac. De 140 F à 240 F.

Orchestre national de France
Haydn : *La Création.* Yvonne Kenny (soprano), Anthony Rolfe-Johnson (ténor), Gerald Finley (baryton), Choeurs de Radio-France, Orchestre national de France, Arnold Œstman (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e (Mo Franklin-Roosevelt). 20 heures, le 2 mars. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 190 F.

Orchestre Bernard Calmel
Magin : *Adagio pour cordes.* Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1048.* Pergolese : *Stabat mater.* Solistes vocaux, Orchestre Bernard Calmel, Bernard Calmel (direction).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e (Mo Saint-Michel). Tél. : 42-77-65-65. 20 h 30, le 2 mars. 80 F.

Emmanuel Bertrand, Takehido Yamada
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 102.* Bach : *Suite pour violoncelle seul BWV 1009.* Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 38.* Emmanuel Bertrand (violoncelle), Takehido Yamada (piano).
Le Madigan, 22, rue de la Terrasse, Paris-17e (Mo Villiers). 20 h 30, les 2 et 4 mars. Tél. : 42-27-31-51.

VENDREDI 3 MARS

Vanessa Wagner
Mozart : *Sonate pour piano KV 310.* Chopin : *Fantaisie op. 49.* Schoenberg : *Klavierstücke op. 33.* Liszt : *Etude pour piano « Appassionata ».* Rachmaninov : *Deux moments musicaux.* Vanessa Wagner (piano).
Le Madigan, 22, rue de la Terrasse, Paris-17e (Mo Villiers). 20 h 30, le 3 mars. Tél. : 42-27-31-51.

SAMEDI 4 MARS

Académie Sainte-Cécile
Mozart : *Quatuor pour clarinette et cordes, Quatuor « Les Dissonances » et Quintette pour clarinette et cordes.* L'Académie Sainte-Cécile.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris-5e (Mo Maubert-Mutualité). 17 h 30 et 21 heures, le 4 mars. Tél. : 34-51-36-46. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

Fine Arts Quartet
Wolf : *Sérénade italienne, pour quatuor à cordes.* Haydn : *Quatuor à cordes op. 64.* Schoenberg : *Quatuor à cordes op. 7.* Fine Arts Quartet.
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9e (Mo Rue-Montmartre). 18 heures, le 4 mars. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Quatuor Chardin
Œuvres pour quatuor à cordes de Luigi Boccherini, Ignace Pleyel, Vachon, et François-Joseph Gossec. Quatuor Chardin.
Versailles (78). Château, 17 h 30, le 4 mars. Tél. : 39-02-30-00. De 70 F à 80 F.

DIMANCHE 5 MARS

Thomas Zehetmair, Tabea Zimmermann
Schoenberg : *Trio à cordes op. 45.* Mozart : *Divertissement pour violon, alto et violoncelle KV 563 « Puchberg ».* Thomas Zehetmair (violon), Tabea Zimmermann (alto), Heinrich Schiff (violoncelle).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e (Mo Franklin-Roosevelt). 11 heures, le 5 mars. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Ensemble vocal Canticum Novum
Œuvres vocales de Josquin Des Prés, Roland de Lassus, Tomàs Luis de Victoria et William Byrd. Ensemble vocal Canticum Novum.
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e (Mo Saint-Marcel, Gare-d'Austerlitz). 17 heures, le 5 mars. Tél. : 42-16-04-24. Entrée libre.

Susan Cantrick, Irène Assayag
Bach : *Sonates pour violon et clavecin.* Susan Cantrick (violon), Irène Assayag (clavecin).
Eglise américaine de Paris, 65, quai d'Orsay, Paris-7e (Mo Invalides). 18 heures, le 5 mars. Tél. : 47-05-07-99. Entrée libre.

DANSE

Une sélection à Paris

Compagnie Jackie Taffanel
Jackie Taffanel : *Beau fixe.*
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e (Mo Chevaleret). 15 heures, les 27 et 28 février et les 1er, 2 et 3 mars. Tél. : 45-84-72-00. Location Fnac. De 50 F à 100 F.

Danseurs du ballet de l'Opéra de Paris
Christian Mesnier : *Symphostakovitch.* Florence Lambert : *Backstage, Les Demoiselles d'Avignon.* Jean-Hugues Tanto : *Bouge de là.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e (Mo Bastille). 20 heures, le 27. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Anne Teresa de Keersmaeker
Anne Teresa de Keersmaeker : *Amour constant au-delà de la mort.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e (Mo Châtelet). 20 h 30, les 27 et 28 février et les 1er, 2, 3 et 4 mars. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. De 95 F à 160 F.

Réservez vos places

PIANO QUATRE ÉTOILES
Alfred Brendel continue, pour Piano quatre étoiles, son intégrale des sonates pour piano de Beethoven. Prochain récital, le 13 juin, salle Pleyel, à Paris. **Radu Lupu** ne s'use pas davantage en courant le monde qu'il n'use le public en jouant trop souvent et en publiant un disque par mois. Ce pianiste sera à Paris pour un récital Bartok, Schumann, le 11 avril. **Krystian Zimerman** s'est vite imposé, après son prix au Concours Chopin de Varsovie, en 1970, comme l'un des artistes les plus attachants du moment. Claudio Arrau disait de lui : « *Il n'a aucun défaut.* » Il donnera un unique récital parisien, le 22 mai. **Murray Perahia**, après s'être retiré de la scène et des studios pendant deux années à cause d'un problème à la main, revient. Il sera à Paris, le 7 juin, pour un récital Haendel, Schumann, Chopin. **Maurizio Pollini** est tenu par certain pour LE pianiste de son temps. Dire qu'aucune de ses apparitions ne laisse indifférent paraît suffisant. Le 19 juin, il donne un récital dont il n'a pas encore communiqué le programme.
Piano quatre étoiles, salle Pleyel. De 120 F à 370 F. Tél. : 45-61-06-30, paiement par Carte bleue. Ou aux caisses de Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e). Les jours ouvrables, de 11 heures à 18 heures.

ORCHESTRE DE PARIS
Hautboïste, chef d'orchestre et compositeur le Suisse Heinz **Holliger** sera à la tête de l'Orchestre de Paris les 8 et 9 mars, à 20 h 30. Au programme des extraits du *Martyre de saint Sébastien*, de Debussy, la *Lulu Suite*, d'Alban Berg, et les *Trakl Lieder* pour mezzo soprano, de... Holliger – ils seront interprétés par Anna Katharina Behnke (soprano) et Cornelia Kallisch (mezzo-soprano). Les 22 et 23 mars, à 20 h 30, le 25, à 16 h 30, **Carlo Maria Giulini** revient à l'Orchestre de Paris pour diriger la *Sixième Messe* de Schubert et la *Symphonie « La Surprise »* de Haydn. Ses solistes vocaux seront la soprano Dona Brown, la mezzo-soprano Petra Malakova, les ténors John Mark Ainsley et Michel Chauvel, la basse Peter Mikulas. Le chœur de l'Orchestre de Paris sera préparé par Arthur Oldham.
Salle Pleyel, de 60 F à 240 F (concert Holliger) et de 90 F à 320 F (concert Giulini). Aux caisses de Pleyel, les jours ouvrables de 11 heures à 18 heures. Tél. : 45-63-07-96. Par fax au 42-89-24-49. Par Minitel au 36-15 THEA envoi OP. Paiement par Carte bleue possible.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES CHENAPANS
Film américain de Penelope Spheeris, avec Travis Tedford, Bug Hall, Brittany Ashton Holmes, Kevin Jamal Woods, Zachary Mabry, Ross Elliot Bagley (1 h 22). VF : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

GÉNÉRATION 90
Film américain de Ben Stiller, avec Winona Ryder, Ethan Hawke, Ben Stiller, Janeane Garofalo, Steve Zahn, Swoosie Kurtz (1 h 39).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
Film américain de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

LE NOUVEAU MONDE
Film français d'Alain Corneau, avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin, James Gandolfini, alicia Silverstone, Guy Marchand, Sylvie Granotier (2 h 05).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS
Film français de Denis Gheerbrant, avec Institut Curie (1 h 20).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réserv. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Batarda, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

ELISA
Film français de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFANT LION
Film français de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

GAZON MAUDIT
Film français de Josiane Balasko, avec Victoria Abril, Josiane Balasko, Alain Chabat, Ticky Holgado (1 h 45).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

HARCÈLEMENT
Film américain de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore, Donald Sutherland, Caroline Goodall, Dennis Miller (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LITTLE ODESSA
Film américain de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell (1 h 47).
Interdit – 12 ans.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt, (1 h 15).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

GIMME SHELTER
Film américain de David Maysles, Albert Maysles, Charlotte Zwerin, avec The Rolling Stones, Tina Turner, The Flying Burrito Bros, Jefferson Airplane, 1971 (1 h 30).
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

METROPOLIS
Film allemand de Fritz Lang, avec Brigitte Helm, Alfred Abel, Gustav Froelich, Rudolf Kleinrogge, 1926-1984, noir et blanc (1 h 30).
L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY
Film américain d'Albert Lewin, avec George Sanders, Hurd Hatfield, Donna Reed, Angela Lansbury, Peter Lawford, Lowel Gilmore, 1945, noir et blanc (1 h 51).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SUEURS FROIDES
Film américain d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Kim Novak, 1958 (2 h 10).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

■ **SÉRIE : après la déprogrammation** « sauvage » de la nouvelle série d'AB Productions, « Les garçons de la plage », le 21 décembre, soit deux jours après son lancement (*Le Monde* du 23 décembre), TF 1 a décidé de reprendre cette série à son sixième épisode. A partir du lundi 27 février, elle sera diffusée à 17 h 35. Lors de sa première diffusion, en décembre 1994, certains responsables de la programmation de TF 1 n'avaient pas caché leur déception devant la pauvreté des dialogues et de la réalisation de cette *sit-com* plantée dans un club de vacances (*Le Monde* du 25-26 décembre). Programmée à 19 h 25, les deux premiers des soixante-cinq épisodes aujourd'hui achevés n'avaient pas réussi à séduire un assez large public.

■ **HOMMAGE : l'émission de France 2 « Matin bonheur »**, diffusée le mardi 14 mars de 9 h 20 à 11 h 10, sera consacrée à Marcel Pagnol. Au sommaire : un entretien avec Fernandel, des extraits de *Topaze*, avec Jacqueline Bouvier, de *Manon des sources*, de *Carnaval*.

■ **JEU : France 3 a prévu un nouveau jeu** dans sa programmation à partir du lundi 6 mars, intégré dans l'émission de Vincent Perrot, « Vincent à l'heure », de 13 heures à 13 h 30. Deux candidats s'affronteront dans « Presse citron », présenté par Florence Klein, pour découvrir des mots ou phrases cachés.

■ **AUTO : La chaîne de télévision Monte Carlo TMC** va fixer deux rendez-vous mensuels aux amateurs de formule 1 à partir du 25 mars. Elle doit en effet retransmettre, en direct, des essais des Grands Prix. Elle diffusera également des résumés des Grands Prix le dimanche soir, dans l'émission « Tour de chauffe », programmée de 22 h 15 à 23 h 30.

ARTE maîtrise mal « La légende du sport »

La série avait trouvé le ton juste avec une production britannique sur le sprint, mais dérape dans l'esthétisme prétentieux avec un documentaire français sur le décathlon

EN PROGRAMMANT, depuis plusieurs semaines, chaque lundi soir à 19 h 30, une série de documentaires intitulés « La Légende du sport », ARTE a pris une initiative intéressante. Après l'avalanche des retransmissions sportives du week-end, il s'agit en quelque sorte d'attaquer la semaine avec du recul et de replacer, dans un contexte plus général, les pratiques physiques de compétition. Débarrassé du strass et du stress de l'actualité, le sport se présente ainsi comme un phénomène culturel, ce dont douteraient volontiers les Français.

La rétrospective britannique sur les champions olympiques du 100 mètres a été exemplaire à cet égard. Sans chercher d'effets, les réalisateurs ont synthétisé, autour de la course athlétique la plus brève et la plus violente de notre siècle, son génie et ses abominations. Tous les conflits humains, toutes les révolutions technologiques étaient inscrits en toile de fond de cette contraction irréversible du temps. L'histoire s'accélérait pendant que les sprinters volaient au temps des poussières d'éternité.

En quelques épisodes on vit le chronométrage passer du cinquième au centième de seconde ; le mâchefer de la piste être remplacé par un revêtement synthétique ; les champions blancs être inéluctablement supplantés par des coureurs noirs. Et on mesure combien les rivalités entre nations, perpétuelle recomposition et décomposition des empires et des idéologies, ne feront qu'exacerber les volontés individuelles de suprématie.



LAISSER UNE TRACE

Ainsi ont défilé à vitesse accélérée des hommes qui ont laissé, sur leurs époques comme sur les stades, une trace, un peu plus que les éraflures de leurs chaussures à pointes sur la cendrée. Ainsi était-il montré qu'il est possible de porter un regard intelligent sur le sport, qui est lui même créateur de beauté, comme la danse, le chant ou l'écriture.

La qualité de la série n'a pas été démentie lorsque la « Légende du sport » a fait un détour par la Streiff, la célèbre et terrible piste de descente autrichienne où seuls ne se sont jamais imposés que les plus grands skieurs, ceux qui ont apprivoisé la peur. On se faisait pourtant une joie du retour à l'athlétisme. La chaîne annonçait en effet un documentaire sur le décathlon avec un texte d'Antoine Blondin.

C'était la promesse d'un moment d'émotion raffinée, le plus tendre narrateur de la chose sportive évoquant la plus rude combinaison d'épreuves. Hélas! le visionnage des « couloirs de la solitude » sera une cruelle désillusion.

Ce n'est pas le Blondin alerte qui avait été bouleversé par les exploits des Jeux olympiques de 1952 à Helsinki qui a rédigé le commentaire de ce documentaire. C'est l'auteur qui n'est plus le magicien des mots, mais un vieux prestidigitateur rabâchant un tour éculé sans même chercher à faire illusion. Du Blondin de fin de mois, quand la cave est vide. A-t-il seulement vu, le cher homme, les images qu'on lui avait demandé de commenter ? On peut en douter.

Même dans le besoin il n'aurait pu supporter de légender une aussi misérable représentation de la plus formidable discipline athlétique, du moins la plus symbolique de ce besoin inouï qu'a le champion de *« repousser les murs de sa prison »*.

CRUEL ORDONNANCEMENT

En deux révolutions du soleil au-dessus du stade, les décathloniens doivent accomplir dix « travaux » comme le légendaire Hercule. Et cette œuvre est à la fois un combat intérieur et une construction collective. L'objectif individuel final, la victoire, n'est pas atteint par les voies ordinaires de la compétition.

C'est d'un immense effort en commun, rite à l'ordonnancement immuable et cruel des courses (4) des sauts (3) et des lancers (3), qu'émerge le vainqueur. C'est lui dont l'organisme aura le mieux supporté l'irrésistible enveloppement de la fatigue musculaire et nerveuse. C'est lui dont les membres auront le mieux obéi aux sollicitations les plus contraires de puissance et d'endurance.

Filmer un décathlon, le comprendre et le faire comprendre, ne peut donc qu'être une entreprise ambitieuse. Au lieu de quoi, *« Les couloirs de la solitude »* sont essentiellement prétentieux. Effets musicaux et de montage ne font que souligner une inculture grave du sujet : la première épreuve que l'on voit est un 110 mètres haies alors qu'en réalité les concurrents s'affrontent d'abord sur 100 m plat.

Au total, le réalisateur s'est contenté d'aligner des images sans restituer la logique de l'épreuve, à la recherche d'une esthétique hypothétique sur un stade de banlieue par un dimanche gris. Seuls quelques plans auront un intérêt pour les spécialistes : un des concurrents, les joues encore mangées par l'acné, n'est autre que Christian Plaziat, le futur champion d'Europe 1990.

Alain Giraudo

★ **ARTE : *« Les couloirs de la solitude »*, dans la série « La légende du sport », lundi 27 février à 19 h 30.**

LUNDI 27 FÉVRIER

TF 1

- **13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.**
- **16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.**
- **16.40 Club Dorothée.**
- **17.30 Série : Les Garçons de la plage.**
- **18.05 Série : Premiers baisers.**
- **18.30 Série : Le Miracle de l'amour.**
- **19.00 Magazine : Coucou !** (et 0.25). Invitée : Mallaury Nataf.
- **19.50 Le Bébête Show** (et 1.20).
- **20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**
- **20.45 Série : Navarro.** Le Choix de Navarro.
- **22.30 Série : Columbo.** Une ville fatale. *L'inspecteur se creuse la tête face à un architecte soupçonné de jouer les fossoyeurs.*
- **23.50 Sport : Football.**
- **1.25 Journal et Météo.**
- **1.40 Magazine : 7 sur 7.** Invités : Jean-Marie Le Pen, Brice Lalonde (rediff.).
- **2.30 TF 1 nuit** (et 3.30, 4.10).
- **2.40 Programmes de nuit.** La Pirogue ; 3.40, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.20, Passions ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

- **13.50 Série : Inspecteur Derrick.**
- **14.45 Série : Dans la chaleur de la nuit.**
- **15.40 Variétés : La Chance aux chansons** (et 4.45).
- **16.35 Des chiffres et des lettres.**
- **17.10 Série : Seconde B.**
- **17.45 Série : Cooper et nous.**
- **18.10 Série : La Fête à la maison.**
- **18.40 Jeu : Que le meilleur gagne** (et 2.45).
- **19.10 Flash d'informations.**
- **19.15 Studio Gabriel.**
- **19.59 Journal et Météo.**

- **20.50 Magazine : La France en direct.** Présenté par Bruno Masure. Invité : Alain Juppé, ministre des affaires étrangères.
- **22.20 Magazine : Ça se discute.** Où commence le harcèlement sexuel ? 1. Le point de vue des femmes.
- **23.35 Journal, Météo, Journal des courses.**
- **0.00 Le Cercle de minuit.**
- **1.20 Programmes de nuit.** Studio Gabriel (rediff.) ; 1.50, Patagonie force 10 ; 3.15, 24 heures d'infos ; 4.30, Crocodile Ballon ; 5.35, Dessin animé.

FRANCE 3

- **13.05 Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Michel Petrucciani.
- **14.45 Série : La croisière s'amuse.**
- **15.35 Série : Magnum.**
- **16.30 ▶ Les Minikeums.** Les Sept Boules de cristal (5) ; Denver, le dernier dinosaure ; Il était une fois les Amériques.
- **17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.20 Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *L'Auteur*, de Vincent Ravalec.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.50 La Dernière Séance.**
- **20.55 Cinéma : De l'or pour les braves.** ■■ Film américain de Brian G. Hutton (1970).
- **23.25 Météo et Journal.**
- **23.55 Dessins animés** de Tex Avery.
- **0.15 Cinéma : Les Proies.** ■■ Film américain de Don Siegel (1971, v.o.).
- **2.05 Musique Graffiti** (15 min).

M 6

- **13.30 Téléfilm : Retour à la jungle.** De James Hill.
- **17.00 Variétés : Hit Machine.**
- **17.30 Série : Guillaume Tell.**
- **18.00 Série : Equalizer.**
- **18.54 Six minutes première édition.**
- **19.00 Série : Le Magicien.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Une nounou d'enfer.**
- **20.35 Magazine : Ciné 6.** Présenté par Laurent Weil.
- **20.50 Cinéma : Envoyé spécial.** ■ Film américano-israélien de Manny Coto (1990).
- **22.35 Cinéma : Le Marin des mers de Chine.** □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1986).
- **0.20 Magazine : Culture pub.** Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
- **0.45 ▶ Magazine : Jazz 6.** Présenté par Philippe Adler. Max Roach Quartet.
- **1.40 Documentaire : Le Monde des hélicoptères** (2).
- **2.35 Rediffusions.** Sports et découverte (5) ; 3.30, Raid de l'amitié ; 3.55, Fréquenstar ; 4.40, E = M 6 ; 5.15, Fax'O.

CANAL +

- **13.35 Téléfilm : Sauvetage en plein vol.** De Robert Young, avec Robert Loggia, Scott Bakula.
- **15.05 Magazine : Télés dimanche** (rediff.).
- **15.55 Surprises** (et 17.55).
- **16.10 Cinéma : Neuf mois.** □ Film français de Patrick Braoudé (1994).
- **18.00 Canaille peluche.** Droopy détective.

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Ça cartoon.**
- **18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Rediffusion de l'émission avec Patrick Timsit et Thierry Lhermitte.
- **19.20 Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
- **19.55 Les Guignols.**
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Cinéma : Les Marmottes.** ■ Film français d'Elie Chouraqui (1993).
- **22.15 Flash d'informations.**
- **22.25 Le Journal du cinéma.**
- **22.30 Cinéma : Taxi de nuit.** ■ Film français de Serge Leroy (1992).
- **23.50 Cinéma : Innocent Blood.** ■ Film américain de John Landis (1992, v.o.).
- **1.40 Documentaire : Miles.** De Philippe Koechlin.
- **2.35 Surprises** (25 min).

LA CINQUIÈME

- **13.30 Défi** Sortir de la délinquance.
- **14.00 Documentaire : A tous vents.** La Route de l'Asie (rediff.). *Deux aventuriers sur la trace du naturaliste Alfred Russell Wallace qui avait sillonné l'archipel indonésien au dix-neuvième siècle.*
- **15.45 Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain (rediff.) ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Cogito (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Dédalus ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
- **17.30 Les Enfants de John.**
- **18.00 Documentaire : Vaisseau Terre.** Les Remous de la mer.
- **18.30 Le Monde des animaux.** L'épopée du pic.

ARTE

- **19.00 Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
- **19.30 Documentaire : La Légende du sport.** Les couloirs de la solitude.
- **19.55 Magazine : Actuel.** Bravo pour les enfants des rues, de Hans-Josef Dreckmann.
- **20.27 Album couleurs.** En croisière (Etats-Unis, 1928).
- **20.30 8 1/2 Journal.**

- **20.40 Cinéma : Le Roi ébahi.** ■ Film franco-hispano-portugais d'Imanol Uribe (1991, v.o.).
- **22.30 Cinéma : Taifun Club.** ■ Film japonais de Shinji Somai (1984, v.o.).
- **0.20 Courts métrages : Court-circuit.** Marée haute, de Stephan Puchner, avec Rudolf Wessely, Rufus Beck. Viva Staline, de Jens Meurer, avec Schamil Baltachejew, Igor Kozlow.
- **0.55 Cinéma : Grand'Rue.** ■ Film espagnol de Juan Antonio Bardem (1956, v.o.).
- **2.25 Rencontre.** Dialogue entre Jean-Charles de Castelbajac et Carmen Maura (25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Enjeux-Le Point. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Thalassa. Rediff. de France 3 du 24 février. Les Pièges de Comacchio. 22.35 Reportage : La Carélie. De Jacques Pomonti. 23.30 Magazine : Montagne. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3. 0.20 Le Cercle de minuit. Rediff. de France 2 du 23 février. Autour de Jean Genet (75 min).

PLANÈTE 19.30 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (3/4). Le Tournant décisif. 20.35 Les Hommes du pétrole. De Vivian Ducat (3/8). Le Géant noir. 21.30 Escales : île Maurice. D'Alain Boudier. 22.25 Enfants de la triche. De Deborah Cadbury. 23.15 Les îles aux trésors. De Joe McAllister (11/13). Le Puits d'or d'Oak Island. 23.40 Danseur étoile. De Derek Bailey (3/4). 0.35 Gueules de BD. De Christophe Heili (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Archives. 20.00 Buzz. The Cranberries ; Katerine ; Del Amitri. 21.00 La Femme de mes amours. □ Film franco-italien de Gianfranco Mingozzi (1988). 22.45 Buzz. 23.15 Concert : I Muvrini. Enregistré au Zénith à Paris, en 1992 (120 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, A vos marque-pages ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les animaux super stars ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. 20.30 La Semaine sur Jimmy. 20.40 Au risque de vous plaire. Proposé par Jean-Christophe Averty en 1968. 22.00 Chronique de la combine. 22.05 Pure Country. ■ Film américain de Christopher Cain (1992). 23.55 Concert : Tom Pettyand the Heartbreakers. Enregistré à Oakland et Reno (Etats-Unis), en décembre 1991 (90 min).

SÉRIE CLUB 11.25 ▶ Feuilleton : D'Artagnanamoureux (et 2.15). 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.45 Le Club. 20.50 Série : Les Cadavres exquis. 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalier de Pardaillan (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). Spécial reggae. 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Passion pub. Le Japon à travers la pub (1). 21.30 MCM Rock Legends. REM. 23.00 Autour du groove. Le Groovy Bus : Riga. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 20.30 Madonna : A Body of Work. 22.00 Série : The Real World III. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.30 The Report. 23.45 CineMatic. 0.00 News at Night. 0.15 3 From 1. 0.30 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Speedworld. 22.00 Athlétisme. Meeting IAAF de Stockholm (Suède). 23.00 Eurogoals. 0.30 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 20.30 Les Nouveaux Aristocrates. □ Film français de Francis Rigaud (1961, N.). 22.00 Donne-moi tes yeux. ■■ Film français de Sacha Guitry (1943, N.). 23.35 Tarzan à New York. ■ Film américain de Richard Thorpe (1942, N.). 0.45 Adorables démons. □ Film français de Maurice Cloche (1956, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 20.30 Rendez-vous. ■■ Film français d'André Téchiné (1985). 21.50 Les Pionniersde la Western Union. ■■ Film américain de Fritz Lang (1941, v.o.). 23.25 Documentaire : Aux cœurs des ténèbres. De Eleanor Coppola, Fax Bahr et George Hickenlooper. 1.00 Téléfilm : Itinéraire d'un voyou. De Georg Stanford Brown (1992, 95 min).

RADIO

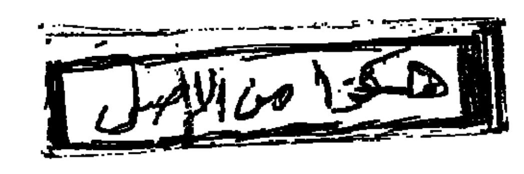
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jacqueline de Romilly (Rencontres avec la Grèce antique). 19.30 Perspectives scientifiques. Jean-Marie Pelt : La foi d'un savant. 1. Trois cerveaux et deux hémisphères. 20.00 Le Rythme et la Raison. L'épopée du piano moderne. 1. Piano classique, piano romantique, piano moderne : la trilogie dialectique. 20.30 Pour un minimum de nettoyage. Un entretien de Lionel Richard avec Hans Magnus Enzensberger. 21.30 Fiction-Jezabel, de Denise Boucher. 22.40 Accès direct. Jean Douchet, cinéaste et critique. 0.05 Du jour au lendemain. Malten Bouisset (L'Arte povera). 0.50 Coda. Ils chantent Gainsbourg. 1. Gainsbourg chanté depuis trente-cinq ans.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Frédéric Vitoux, journaliste, écrivain. 20.00 Soirée Leonid Kogan. Concerto pour violon et orchestre op. 77, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Moscou, dir. Kiril Kondrachine (1951) ; Concerto pour violon et orchestre nº 5 K 219, de Mozart, par l'Orchestre symphonique d'URSS, dir. Kiril Kondrachine (1959) ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 op. 99, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique d'URSS, dir. Evgueni Svetlanov (1960) ; Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange », de Berg, par l'Orchestre de la TV et Radio d'URSS, dir. Guennadi Rojdestvenski (1967) ; Sonate pour violon et clavier nº 1 BWV 1014, de Bach, Karl Richter, clavecin ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1 op. 63, de Schumann, Emil Gilels, piano, Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Sonate pour violon et piano nº 2, de Weber, Grigori Ginzburg, piano. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 7 février 1995 à la salle Olivier-Messiaen à Radio-France : Jacques Grober et son ensemble, « Autres chants yiddish ».

Les interventions à la radio

RMC, 7 h 22 : « Le Journal de la présidentielle ».

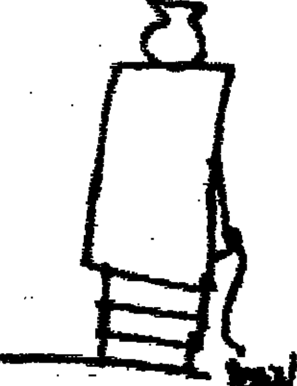
RTL, 7 h 50 : Daniel Vaillant, directeur de la campagne de Lionel Jospin (« L'Invité de Michèle Cotta »).



ÉVISION

nal « La légende du sport »

uste avec une production britannique sur le sprint,
tentieux avec un documentaire français sur le décathlon



La BD a les honneurs de la chaîne du savoir

Radios et télévisions ne s'intéressent que marginalement aux petits Mickeys. La Cinquième a décidé de leur donner une place de choix

TROIS petits tours et puis s'en va : le Salon international de la bande dessinée d'Angoulême, qui a lieu rituellement depuis vingt et un ans dans la capitale charentaise à la fin du mois de janvier (*Le Monde* du 27 janvier), sert généralement d'exutoire aux grands médias audiovisuels, et notamment aux télévisions. Une fois l'an, elles se sentent enfin habilitées à parler du neuvième art, avant de le renvoyer au néant médiatique.

Rares sont les radios et télévisions qui échappent à une tendance qui laisse en jachère un genre littéraire dont la France est, pourtant, l'un des chefs de file mondiaux, avec les Etats-Unis et le Japon. Faute de pouvoir, ou de vouloir, parler de BD autrement que ponctuellement, les chaînes ne l'évoquent donc que par raccroc, en diffusant des dessins animés adaptés des aventures des héros de papier – c'est le cas de Spirou, de Corentin le moussaillon, de Tintin, de Batman, *etc.* – que programment ou qu'ont programmé TF 1, France 3 ou Canal Plus.

UNE AUDACE TEMPÉRÉE

Le câble – Paris Première, Canal J, et son prolongement « adulte » Canal Jimmy, voire Planète – ne fait, lui aussi, qu'épisodiquement référence à l'univers et à l'actualité de la BD, par le biais d'échos dans des magazines, ou *via* de trop rares documentaires.

Quelques rares chaînes, toutes de service public, sont toutefois moins désinvoltes et se sont attachées à en parler comme d'un genre littéraire au sens plein, quitte à chagriner les beaux esprits qui s'acharnent à la mettre au ban de la « vraie » littérature. L'audace de ces chaînes de service public est toutefois bien tempérée. Ainsi, France-Culture avait programmé, pendant l'été 1994, une émission, intitulée « Mauvais genre », qui était consacrée à la BD ainsi qu'au polar et à la science-fiction. Mais la station de Radio-France hésite encore à rééditer cette expérience en août et en septembre prochains.

Radio-France internationale (RFI) est moins timide, puisque son émission culturelle de l'après-midi, « La Grande Affiche » est dévolue, une fois par mois, à des auteurs et des ouvrages du neuvième art, en collaboration avec les éditions Dargaud.

Du côté de France-Télévision, le désert serait plutôt la règle : faute de connaissance en ce domaine – ou tout simplement d'appétence –, la plupart des producteurs ou des animateurs d'émissions à vocation culturelle – « Bouillon de culture », « Le Cercle de minuit », – ou des magazines littéraires n'évoquent la BD que du bout des lèvres. ARTE lui a certes réservé récemment une grande soirée, juste avant le Salon d'Angoulême, mais il s'agissait en grande partie de rediffusions et vraisemblablement d'un « coup » isolé.

Il n'y a que La Cinquième pour donner gain de cause au neuvième art. Sous l'égide de Bernard Lecherbonnier, conseiller littéraire de l'émission, Jean-Marie Castille-Jabouille en parle dans « Jeux d'encre », le magazine des livres (*Le Monde* du 17 février). La chaîne du savoir et de la connaissance fait mieux : depuis mardi 24 janvier, elle diffuse une série documentaire de treize épisodes de vingt-six minutes chacun.

Parlant sur le visuel et assez documentés, ils font le tour de la planète des *comics*, couvrant à la fois ses débuts graphiques, la montée en puissance des super-héros, le reflux outre-Atlantique dû au puritanisme, la nouvelle vague des années 68, avec des incursions dans ses marges – notamment ses liens avec le rock, le mouvement punk –, ou dans les productions japonaises (les *mangas*) ou les technologies informatiques.

LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE

A l'origine, Jean-Pol Guguen, directeur adjoint aux programmes de La Cinquième, avait demandé une série littéraire complète « Jeux d'encre ». Treize épisodes documentaires sur la BD produits par la télévision basque espagnole ETB-Euskal et par Episa avaient déjà attiré l'attention d'Ann Julienne, acheteuse de programmes. « *Je connaissais cette série avant d'entrer à La Cinquième. Sans être une spécialiste de la bande dessinée, je me suis dit que son côté ludique et pédagogique lui conviendrait parfaitement. Je l'ai montrée au directeur des programmes, Jean Mino, qui l'a acceptée. Et finalement, on l'a conservée pour la case "documentaire grand public" en début de soirée*, explique-t-elle. *En France, beaucoup de gens s'intéressent à ce genre. On mise un peu là-dessus : cela ouvre des horizons, et c'est vraiment un choix de la chaîne.* »

Mais cette série épuisée, que restera-t-il de la BD sur La Cinquième ? Jean-Pol Guguen a découvert la BD lorsqu'il dirigeait France 3 Limousin-Poitou-Charentes, en se rendant au Salon d'Angoulême. C'est tout juste si, depuis, il ne jure plus que par elle : « *Il ne s'agit pas d'un genre mineur, mais d'un mode d'expression fondamental, que l'on peut comparer à la peinture. Nous avons visionné ce programme et nous avons trouvé qu'il était fort. Mais nous ne devrions pas en rester là.* »

Si son budget le lui permet, la chaîne du savoir et de la connaissance devrait transformer cet essai et se lancer prochainement dans la diffusion de portraits d'auteurs de bande dessinée. Plusieurs maisons de production et des producteurs indépendants ont déjà proposé des projets à la direction de la chaîne. S'ils sont réalisés, l'initiative de La Cinquième pourrait peut-être inciter les autres télévisions et radios à extraire le neuvième art de son ghetto médiatique.

Yves-Marie Labé

★ La Cinquième : « Histoire de la BD », mardi 28 février, 18 heures.

Caricatures

par Alain Rollat

ANNE SINCLAIR n'aime pas qu'on l'insulte. Elle a donc refusé de donner la réplique au candidat du Front national que les règles édictées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour la campagne présidentielle lui faisaient obligation de recevoir sur le plateau dominical de son magazine « 7 sur 7 ». « *Compte tenu de mes relations personnelles avec Jean-Marie Le Pen, faites notamment de procès successifs*, a-t-elle expliqué, *je ne pourrai pas l'interroger sereinement.* » Aucune clause morale n'oblige en effet un professionnel de l'information à accepter une tâche que sa conscience réprouve. Encore faut-il avoir le courage de revendiquer cette liberté du refus. Anne Sinclair l'a eu.

Gérard Carreyrou n'aime pas qu'on le caricature sous la forme d'une grenouille balladurienne. Le directeur de l'information de TF1 a donc profité de son invitation à « Télés dimanche » pour sermonner les Guignols de Canal Plus. Il les a accusés de « *mener une campagne de dénigrement systématique et injuste contre les journalistes en général et ceux de TF1 en particulier* ». Il leur a reproché de « *jeter l'opprobre* » sur une profession tout entière en parlant des journalistes comme s'ils étaient « *tous acoquinés avec le pouvoir* ». Il les a apostrophés : « *Messieurs les Guignols, vous pétez les plombs !* » Comme Michel Denisot lui faisait observer que les Guignols exerçaient simplement leur art de caricaturistes, Gérard Carreyrou leur a conseillé de « *réfléchir* » à leurs responsabilités face aux nouvelles générations de téléspectateurs portées à confondre les réalités et les images qu'en donne la télévision. Aucun caricaturiste n'est en effet à l'abri d'une dérive. Mais qui interdit aux professionnels de l'information télévisée de donner d'eux-mêmes une image quotidienne qui démente vraiment leurs caricatures?

Le président du Front national n'aime pas qu'on dise que ses partisans se comportent comme des « *barbares* » et des « *racistes* » quand ils flinguent à mort, comme ils viennent de le faire à Marseille, un gamin d'origine comorienne dont le seul tort était d'être noir, musulman et de famille immigrée. Alors, quand Gérard Carreyrou, remplaçant Anne Sinclair sur le plateau de « 7 sur 7 », le presse de désavouer ces meurtriers, Jean-Marie Le Pen lui reproche de traiter son parti de façon caricaturale. Il prétend que la responsabilité politique et morale du Front national « *n'est pas engagée* » par la « *responsabilité personnelle* » des individus qui le composent. Il fait des meurtriers et de leur cible un seul et même paquet de « *victimes* ». Il réduit le crime à « *un accident* », à un banal « *drame de l'autodéfense* ». Le directeur de l'information de TF1 a beau donner l'image de la protestation, par ses réflexions et ses commentaires cursifs, il ne peut endiguer le flot des gros mensonges qui déferle au milieu des demi-vérités. Tiraillé entre sa conscience et son devoir, il rate l'occasion de faire « péter » ses propres « plombs » en souvenir d'Ibrahim qui aimait sans doute les marionnettes. Mais, à sa place, l'aurions-nous fait?

MARDI 28 FÉVRIER

TF 1

13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : La Vengeance aux deux visages.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.40 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : Les Garçons de la plage.**
18.05 **Série : Premiers baisers.**
18.30 **Série : Le Miracle de l'amour.**
19.00 **Magazine : Coucou !** (et 1.40). Invité : Jean Roucas.
19.50 **La Bébête Show** (et 2.35).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**

20.45 **Cinéma : Le Vol de l'Intruder.** ■ Film américain de John Milius (1990).
22.45 **Les Films dans les salles.**
22.55 **Téléfilm : Un flic dans la ligne de mire.** De Paul Ziller, avec Jack Scalia.
0.35 **Magazine : Je suis venu vous dire.** Invitée : Brigitte Fossey. Débat avec Alain Peyrefitte et André Glucksmann.
2.40 **Journal et Météo.**
2.50 **Magazine : Reportages.** Les Samouraïs de l'entreprise (rediff.).
3.15 **TF 1 nuit** (et 3.55, 4.30).
3.25 **Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.50 **Série : Inspecteur Derrick.**
14.50 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.40 **Tiercé à Vincennes.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
16.45 **Des chiffres et des lettres.**
17.07 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : Cooper et nous.**
18.15 **Série : La Fête à la maison.**
18.40 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.15).
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **Studio Gabriel.**
19.59 **Journal et Météo.**

20.50 **Cinéma : La Vache et le prisonnier.** □ Film français d'Henri Verneuil (1959, version colorisée).
22.50 **Magazine : Ça se discute.** Où commence le harcèlement sexuel ? 2. Le point de vue des hommes.
0.15 **Journal, Météo, Journal des courses.**
0.40 **Le Cercle de minuit.**
2.00 **Programmes de nuit.** Studio Gabriel (rediff.) ; 2.35, Safari Namibie ; 3.40, 24 heures d'info ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invités : Michel Galabru, Marthe Mercadier
14.45 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 ▶ **Les Minikeums.** Les Sept Boules de cristal (6), Denver, le dernier dinosaure ; Il était une fois les Amériques.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct du Salon de l'agriculture.
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Tous les bonheurs sont provisoires*, de Pascal Sevran.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**

20.50 **Questions pour un champion spécial Juniors.** Présenté par Julien Lepers.
22.25 **Météo et Journal.**
22.25 **Mardi chez vous.** Programme des treize télévisions régionales.

M 6

13.30 **Téléfilm : La Revanche de Jennifer.** De Guy Green, avec Elisabeth Montgomery, Bradford Dillman.
17.00 **Variétés : Hit Machine.** Emission présentée par Yves Noel et Ophélie Winter.
17.30 **Série : Guillaume Tell.**
18.00 **Série : Equalizer.**
18.54 **Six minutes première édition.**
19.00 **Série : Le Magicien.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Une nounou d'enfer.**
20.35 **Magazine : E=M 6.** Présenté par Mac Lesggy.
20.45 **Magazine : Grandeur nature.** Crocodiles Story.

20.50 **Téléfilm : *Voyage au centre de la Terre.*** De William Dear, avec David Dundara.
22.40 **Téléfilm : Le Jeune Amant.** De Rod Hardy, avec Susan Lucci, Patrick Van Horn.
0.15 **Magazine : Capital.**
1.55 **Magazine : Culture pub.**
2.20 **Rediffusions.** Destination le monde (Ecosse-Shetland) ; 3.15, La Ferté-Alais 1991 ; 4.10, Portrait des passions françaises (La jalousie) ; 4.35, Fax'O ; 5.00, E=M 6.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Smoking.** ■■ Film français d'Alain Resnais (1993).
15.55 **Surprises** (et 17.55).
16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 **Cinéma : Chacun pour toi.** □ Film franco-germano-suisse de Jean-Michel Ribes (1993).
18.00 **Canaille peluche.** Droopy détective.

EN CLAIR JUSQU'À 19.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Flash d'informations.**
18.45 **Sport : Football.** En direct. Coupe de l'UEFA : 1/4 de finale aller, Leverkusen-Nantes ; 19.00 : Coup d'envoi. *Toujours invaincu en championnat de France, le FC Nantes affronte ce soir le Bayer Leverkusen, solide équipe de la Bundesliga. Malgré son élimination récente de la Coupe de France par Saint-Leu, l'équipe nantaise devrait conserver toutes ses chances pour le match retour qui s'annonce comme un événement pour toute une région.*

21.00 **Cinéma : Neuf mois.** □ Film français de Patrick Braoudé (1994).
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Angle mort.** ■ Film américain de Geoff Murphy (1992, v.o.).
0.25 **Cinéma : Du sang pour Dracula.** ■ Film franco-italo-britannique de Paul Morrissey (1974)
2.05 **Cinéma : La Lutte pour la vie.** ■■ Film français de Ferdinand Zecca et René Leprince (1914, N, muet, 70 min)

LA CINQUIÈME

13.30 **Défi.** Sortir de l'alcoolisme.
14.00 **Le Sens de l'Histoire.** Budapest (rediff.).
15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre. Eco et compagnie, Cinq sur cinq, Cogito, Langues : espagnol et anglais (rediff.)
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Histoire de la bande dessinée.** 50/50 *L'influence de la chasse aux sorcières, lancée aux Etats-Unis par le sénateur McCarthy, sur la B. D. des années 50*
18.30 **Le Monde des animaux.** Dans les forêts de Nouvelle-Zélande.

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Portrait de Pierre.** De Gero von Boehm
20.27 **Album couleurs.** Magicien (France, 1906).
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. Tous corrompus ? Invités : François d'Aubert, Wolfgang Schaupensteiner. Reportages : Des maires au-dessus de tous soupçons ?, de Luc Haedrich et François Legendre ; La Chasse à la corruption en Allemagne, de Moritz Wulf ; Le Caprice des Dieux, de Jean Quatremer ; Andreotti
21.45 **Théâtre : La Cerisaie.** Pièce d'Anton Tchekhov, mise en scène de Peter Brook, avec Niels Arestrup, Natasha Parry
23.50 **Documentaire : Anton Tchekhov, le témoin impartial.** Un portrait d'Anton Tchekhov (1860-1904), de Jacques Renard.
0.50 **Téléfilm : Bonne Mine a mauvais jeu.** De Joaquim Pinto, (v.o.).
1.55 **Rencontre.** Dialogue entre Benoîte Groult et Laure Marsac (30 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 24 février. Invité : Richard Gotainer. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 23 février. 23.10 Le Train. ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1972). 0.50 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.45 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (1/4). Le Kamtchatka. 20.35 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana (55/65). La Piste des larmes. 21.25 BD : Blueberry. De Christophe Heili. 21.55 De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif (3/4). Le Tournant décisif. 23.00 Les Hommes du pétrole. De Vivian Ducat (3/8). Le Géant noir. 23.55 Escales : Ile Maurice. D'Alain Boudier. 0.50 Enfants de la triche. De Deborah Cadbury (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.55). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.25). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.50 Premières loges. 22.20 Ginger et Fred. ■■■ Film franco-italien de Federico Fellini (1985, v.o., 125 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma, 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Au nom de la loi. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.10 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.35 Chronique bakélite. 22.40 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Florence, août 1908. 23.30 Tonnerre sur Montlhéry. 0.30 Série : Monty Python'sFlying Circus. 1.00 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : Les Années coup de cœur. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Supercopter. 21.35 Le Club. 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalier de Pardaillan (50 min). 2.15 ▶ Série : D'Artagnan amoureux (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. Spécial snowboard. 21.30 MCM Rock Legends. REM. 23.00 Passion. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Eurotennis. 21.00 Euroski. 22.00 Boxe. Championnat d'Europe : poids moyens. Richie Woodhall (G-B)-Silvio Branco (Italie), en Grande-Bretagne. 23.00 Football (résumés). Coupe de l'UEFA : 1/4 de finale allers. Parme-Odense BK ; Bayern Leverkusen-Nantes ; Eintracht Francfort-Juventus de Turin, Lazio de Rome-Borussia Dortmund. 1.00 Eurosportnews.

CINÉ CINÉFIL 19.05 La Chevauchée du retour. ■ Film américain d'Allen H. Miner (1957, N.). 20.30 Donne-moi tes yeux. ■■ Film français de Sacha Guitry (1943, N.). 22.00 Les Portes de la nuit. ■■ Film français de Marcel Carné (1946, N.). 23.45 Adorables démons. □ Film français de Maurice Cloche (1956, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 La Dernière Saison. ■ Film français de Pierre Beccu (1991). 20.30 L'Amour en deux. ■ Film franco-suisse de Jean-Claude Gallotta (1991). 22.10 Boyz'n the Hood. ■■ Film américain de John Singleton (1991, v.o.). 0.00 Docteurs in Love. ■ Film américain de Garry Marshall (1982, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Pierre Assouline (Trois hommes d'influence). 19.30 Perspectives scientifiques. Jean-Marie Pelt : La foi d'un savant. 2. La construction de la science. 20.00 Le Rythme et la Raison. L'épopée du piano moderne. 2. Piano idées. 20.30 Archipel médecine. Autour de l'Agence nationale du médicament. 21.32 Le Bon choix. Election présidentielle 1995 : Quelles valeurs pour quelle société ? 22.40 Les Nuits magnétiques. Scènes cinéma. 0.05 Du jour au lendemain. Roger Laporte (Proust. Le Narrateur et l'écrivain). (A l'extrême pointe. Bataille et Blanchot). 0.50 Coda. Ils chantent Gainsbourg 2. Elles chantent Gainsbourg.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 12 février 1995 dans le cadre de Présences 95, par l'Orchestre symphonique national de la radio polonaise de Katowice, dir. Antoni Wit : Zksieg Nocy (Du livre de la nuit), de Stachowski ; Concerto pour piano et orchestre, de Szymanski, Eva Poblocka, piano ; Braises, concerto pour clavecin amplifié et orchestre, de Mâche, Elzbieta Chojnacka, clavecin ; L'instant de l'âme, de Goubaïdoulina, Elzbieta Panko, mezzo-soprano, Roman Gawlik, percussion. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. 22.30 Musique pluriel. Half wolf dances, de Riley, Forbidden fruit, et Piazzolla four for tango, de Zorn, par Quatuor Kronos. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Vermeulen, Flothuis, Pisper. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Ruiz-Pipo, Corelli, Mc Laughlin.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
LE MONDE / MARDI 28 FÉVRIER 1995

Marguerite

par Pierre Georges

IL FAUT AIMER les vaches. Beaucoup. D'abord parce qu'elles ont de beaux yeux, vous savez. Ensuite parce qu'elles sont à lait. Enfin parce qu'il reste d'un chic achevé de se rendre au Salon de l'agriculture, la dernière étable où l'on cause.

Ils aiment tous les vaches, ce qui est bien le moins pour des candidats à l'élection présidentielle. Et donc tous, ou presque, iront porte de Versailles serrer la patte à la Marguerite, brave bête à concours, prodige de la lactation et honneur de l'élevage français. Ils iront, à la queue leu leu, faire dévotion en ce gigantesque comice agricole qui fleure bon la paille et le grain, le pinard et le purin.

Labourage et pâturage sont ainsi les deux mamelles du candidat. Et le Salon de l'agriculture reste un point de passage obligé dans le parcours du candidat digne de cet état. On pourrait même d'ici vous livrer l'agenda idéal d'une semaine de campagne : participer sans faute à un « Forum de l'Expansion ». Rencontrer des jeunes, plutôt présumés de son camp, car c'est bruyant, le jeune, et plutôt turbulent. Visiter une banlieue chaude, il n'en manque point. Organiser un déjeuner des Arts et lettres. Courir par monts, vaux, mers et ports de pêche. Ne pas oublier de prévoir un voyage dans les DOM-TOM. Penser aux Français de l'étranger. Parler ici chômage, là retraite, partout plein emploi, éducation et intégration. Et enfin, enfin, prévoir dès potron-minet, dès l'heure du laitier, de rendre un légitime hommage à la fine fleur de la paysannerie française.

Premier levé, premier arrivé, Jacques Chirac. Tout requinqué le Jacquou ! Les sondages en pleine forme, le poil luisant et l'oeil frais, un vrai candidat de concours. Le Salon agricole n'avait pas un jour qu'il était déjà là, not'bon maire. Un dimanche à la campagne, pour ainsi dire sur ses terres, comme chez lui. Et que je te laboure, sillon après sillon, la foule émerveillée ! En connaisseur, troussant ici et là un de ces compliments qui font rosir de plaisir l'éleveur mieux que ne le ferait l'attribution du Mérite agricole. *« Belle bête, belle bête »*, foi de Chirac, qui en connaît un rayon au royaume des pis roses.

C'est peu de dire qu'il a fait un succès. Les chroniqueurs de l'escapade politico-agricole rapportent, entre deux verres du meilleur vin, que Jacques Chirac fit un triomphe, modeste mais réel, récoltant, à pleins paniers, les fruits, les pommes, d'une popularité sans égale. Il était en son Salon de Chirac, comme, naguère, curé en son jardin.

Voilà qui devrait compliquer la tâche des autres, de tous les autres, qu'on annonce en visite processionnaire : Lionel Jospin, Edouard Balladur aux champs, Jean-Marie Le Pen, l'Antoine Waechter, Philippe de Villiers, et Robert Hue. Ils seront, tous ces gens de concours, un peu en difficulté. C'est qu'en matière agricole, où passe Chirac, l'herbe ne repousse plus si facilement.

D'ailleurs Frédéric Mitterrand ne s'y est point trompé. Dans cette campagne à hue et à dia, – à Hue et à dia, dirait Roger Hanin, saisi de passion pour le candidat du PC –, le neveu de son Tonton a fait savoir aux foules émerveillées qu'il voterait Chirac. Cela nous fait, lui fait, une belle patte !

Le préfet Christian Prouteau est élevé au grade de colonel de réserve

Protestations dans la gendarmerie après cette promotion

LA LECTURE du *Journal Officiel* du 11 février a fait bondir plus d'un gendarme. Publiant la liste des dernières promotions dans les cadres des officiers de réserve, le *JO* mentionne, pour le corps des officiers de gendarmerie, l'élévation *« au grade de colonel de réserve »* de *« Prouteau (Christian, André, Yves) »*, en vertu d'un décret du 10 février, signé par le président de la République. Davantage encore que cette promotion inattendue de l'ancien chef du GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale), qui avait déjà été nommé préfet en 1985, c'est la coïncidence de cette distinction avec les nouvelles difficultés judiciaires de Christian Prouteau qui semble avoir ému plusieurs de ses compagnons d'armes. *Le Monde* a ainsi été le destinataire de ces protestations, écrites et téléphonées, après la publication dans nos colonnes d'informations détaillant les découvertes du juge d'instruction Jean-Paul Valat, chargé de l'affaire des écoutes téléphoniques de la cellule antiterroriste de l'Elysée, dont M. Prouteau était le chef (*Le Monde* daté 19-20 février et du 21 février).

Il est vrai que ce n'est pas la première fois que la carrière du supergendarme croise de la sorte le calendrier judiciaire. Au mois de décembre 1984, alors que l'enquête commençait à dévoiler le montage policier effectué par la cellule aux dépens des Irlandais de Vincennes, le commandant Prouteau était inscrit au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel. Promu préfet hors cadre le 6 mars 1985, il devait être titularisé un an plus tard, le dimanche 16 mars 1986, jour de de la défaite électorale des socialistes et de l'avènement de la cohabitation, régime des accommodements. Christian Prouteau finit bien par être inculpé, en octobre 1987, par un juge, dans la lancinante affaire des Irlandais. Il fut néanmoins chargé, après la réélection de M. Mitterrand, en 1988, d'une mission sur la sécurité des Jeux olympiques d'Albertville, qui devaient se tenir quatre ans plus tard. Le chef de l'Etat vantait alors à la télévision les mérites de cet *« homme extraordinaire »*, *« prototype de ce que notre armée peut produire »*. Bonne fille, la justice infirma dès lors sa condamnation pour *« complicité de subornation de témoins »* en première instance pour le relaxer en appel, en janvier 1992, *« au bénéfice du doute »*.

Le préfet-gendarme fut promu officier de la Légion d'honneur la même année, puis nommé, le 22 décembre 1993, préfet hors cadre sans affectation, mais non sans moyens : un bureau était mis à sa disposition le lendemain dans une annexe de la présidence, quai Branly, puis au palais de l'Elysée même. Dans ce « château » dont les douves abritèrent les activités clandestines de la trop fameuse cellule, et où le commandant Prouteau était entré, il y a treize ans, pour veiller à la protection d'un président qui, magnanime, est devenu, depuis, son meilleur protecteur.

Hervé Gattegno

Le patronat allemand est divisé face à la grève des métallurgistes

BONN
de notre correspondant

En grève depuis vendredi 24 février, les salariés de la métallurgie allemande poursuivent leur mouvement. Le syndicat IG Metall, qui a choisi de limiter son action au Land de Bavière, réserve ses forces en attendant de nouvelles propositions du patronat. Lundi 27 février, seulement vingt-deux entreprises et 24 000 salariés avaient cessé le travail, sur un secteur qui en compte 700 000 en Bavière (et 3,5 millions en Allemagne).

A part de grands noms comme Siemens, ce sont surtout des petites et moyennes entreprises qui sont touchées par le conflit. La grève pourrait s'étendre si les partenaires sociaux ne s'entendaient pas sur un accord salarial au cours des prochains jours. Le syndicat IG Metall réclame des hausses de salaires de 6%, tandis que le patronat n'a toujours pas fait de propositions concrètes.

« Nous sommes prêts à soutenir une grève de plusieurs semaines », a déclaré dimanche le leader de l'IG Metall en Bavière, Werner Neugebauer. Il est peu probable, cependant, que ce scénario pessimiste se réalise. Dans le camp patronal, des divisions apparaissent au grand jour quant à la stratégie à suivre. Plusieurs dirigeants d'entreprise, comme Carlhanns Dann, président du directoire de la branche électroménager d'AEG, reprochent à l'organisation patronale Gesamtmetall un comportement trop rigide.

CARNETS DE COMMANDES

De nombreuses PME du secteur sont prêtes à tout faire pour éviter la grève afin de profiter de la reprise qui pointe et des carnets de commandes qui se remplissent. Les représentants du patronat doivent tenir un conclave jeudi 2 mars pour décider de leur stratégie, et menacent de recourir au lock-out pour faire plier le syndicat.

Tout laisse penser que le patronat ne tardera pas à faire une offre. Le président de l'organisation patronale Gesamtmetall, Hans Joachim Gottscholl, n'exclut pas *« des hausses de salaire convenables »*, dans un entretien à la *Bild Zeitung* paru lundi matin. En revanche, le dirigeant patronal entend obtenir de nouvelles mesures en termes de flexibilité du temps de travail, ainsi que des réductions de coût en compensation de l'introduction, prévue pour le 1er octobre prochain, de la semaine de trente-cinq heures. Celle-ci, selon le patronat, devrait se traduire par une augmentation de coûts de 2,8% pour les entreprises. Le syndicat conteste ce chiffre et se dit prêt à renoncer à 0,7% de hausses de salaires pour compenser la baisse du temps de travail à trente-cinq heures. Cette discussion chiffrée devrait être au centre des discussions lorsque celles-ci reprendront.

Lucas Delattre

DANS LA PRESSE

La candidature Hory

LE FIGARO

Il lui aura fallu un peu moins de deux septennats pour devenir le candidat du parti qu'il a rejoint en 1982. Non par hasard. Jean-François Hory n'agit jamais par hasard. Mais par dépit. Dépit de n'avoir pas été accepté au PS. [...] Cette *« injustice »* dont il se sent la victime, Jean-François Hory ne l'oubliera pas de sitôt. Il n'aura de cesse de montrer ce qu'il vaut. [...] [Après les élections européennes, il] ouvre toutes grandes les portes de son parti, le rebaptise Radical, réactualise son vieux fonds idéologique. Il tient en réserve Bernard Kouchner en cas de défection de Bernard Tapie. Quand il ne peut plus compter ni sur l'un ni sur l'autre pour jouer les locomotives, il se jette à l'eau. Bien décidé à jouer jusqu'au bout la partie qu'il a engagée.

Christine Fauvet-Mycia

FRANCE-INTER

Sauf à affaiblir son image, Jospin ne pouvait céder au chantage politique de ce condottiere qui, en quelques années, avec le concours de Tapie, a fait du vieux MRG sa chose. Malgré le score mirobolant de Radical aux européennes, le risque électoral qu'a ainsi pris Lionel Jospin est minime, si les vedettes médiatiques qui gravitent autour de ce petit mouvement (c'est-à-dire Bernard Tapie et Bernard Kouchner) ne gonflent pas les voiles de la candidature Hory. Dans le cas contraire, le risque est réel. D'autant que les amis de Jean-Pierre Chevènement hésitent à se rallier à la bannière socialiste, aux couleurs trop deloriennes à leur goût.

Pierre Le Marc

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le lundi 27 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16808,70	−3,80	−14,77
Honk Kong index	8218,95	+3,04	+0,34

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/02	Var. en % 23/02	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1805,74	−1,16	—
Londres FT 100	3037,70	−0,38	−0,90
Zurich	1255,06	−0,15	+1,19
Milan MIB 30	992	−1,20	−3,21
Francfort Dax 30	2118,64	+0,02	+0,57
Bruxelles	1337,53	+0,08	−3,74
Suisse SBS	991,77	−0,30	−4,46
Madrid Ibex 35	281,19	−0,64	−1,34
Amsterdam CBS	276,40	−0,50	−0,57

DEMAIN dans « Le Monde »

L'ALLEMAGNE SANS DIEU : les défections se multiplient dans les Eglises allemandes, catholique et protestantes. La persistance d'un athéisme majoritaire à l'Est et la grogne montante contre Rome témoignent du malaise de la foi outre-Rhin.

Tirage du *Monde* daté dimanche 26/lundi 27 février : 536 619 exemplaires

■ **AFRIQUE DU SUD : Winnie Mandela pourrait être limogée** de son poste de vice-ministre des arts, de la culture, des sciences et de la technologie par son mari, affirment des sources gouvernementales citées dimanche 26 février par le journal sud-africain *Sunday Times*. Mme Mandela a refusé d'obtempérer à un ordre du président Mandela lui enjoignant d'annuler un voyage officiel en Afrique de l'Ouest. L'épouse séparée du chef de l'État se trouve actuellement au Burkina où elle assiste au Festival panafricain de cinéma. Elle doit ensuite se rendre au Ghana. *(AFP, Reuter.)*

■ **NIGER : le nouveau gouvernement a été présenté** dimanche 26 février par le premier ministre, Hama Amadou. Il comprend des représentants des cinq partis de l'opposition au président Mahamane Ousmane, qui a remporté les élections législatives le 12 janvier. Le gouvernement comptera seize ministres, en majorité issus du Mouvement national pour la société de développement (MNSD), l'ancien parti unique. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : Nicolas Sarkozy**, porte-parole d'Edouard Balladur, a exprimé, lundi 26 février, sur RMC, son désaccord avec l'idée d'un référendum sur l'éducation nationale, proposé par Jacques Chirac, en affirmant que ce serait *« faire courir un grand risque à la société française et à l'éducation nationale elle-même »*. *« Croit-on vraiment qu'on peut réformer l'éducation nationale en répondant par "oui" ou par "non" ? Pour l'éducation nationale, chacun sait que ce sont des dizaines de réformes, petites, moyennes et grandes, qu'il faut et non pas un référendum. »*

■ **MATIÈRES PREMIÈRES : un recul des prix** des matières premières au quatrième trimestre 1994, dont l'indice a été entraîné à la baisse par les prix du café, du cacao et du sucre, pourrait signaler un renversement de la tendance haussière de ces produits, selon les dernières prévisions de la Banque mondiale. L'indice de la Banque mondiale de 33 matières premières, hors énergie, a reculé de 3,5 % entre septembre et octobre. Sur un an, en revanche, il a progressé de 31,2 %. Sont en hausse les boissons (café-cacao-sucre, +92,3 %), les huiles végétales (+ 27,8 %), les matières premières agricoles (+ 38,7 %) et les métaux et minéraux (+ 32,2 %).

